



**Dossier de préfiguration  
de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPÉ)**

**Académie  
Besançon**

***Version définitive accréditation 3 juillet 2013***

**(pour CNESER)**

**[accreditation.espe@education.gouv.fr](mailto:accreditation.espe@education.gouv.fr)**

## 1) Renseignements administratifs

- **1.1** Chef de projet

Nom du chef du projet **Frédéric MUYARD, vice-président CEVU**

Coordonnées téléphoniques **0381665004 / 06 67 39 65 41**

Courriel **frederic.muyard@univ-fcomte.fr**

Etablissement d'enseignement supérieur de rattachement **Université de Franche-Comté**

- **1.2** Groupe de pilotage académique

Académie de Besançon :

Monsieur Éric MARTIN, Recteur, Chancelier des Universités, Académie de Besançon  
Monsieur Patrick MELLON, Directeur académique des services de l'Éducation Nationale  
Madame Marie-Claire JANNIER, DRRH Rectorat  
Madame Françoise CLAUS, Doyen des IA-IPR  
Madame Evelyne ROUX, doyen des IEN 1<sup>er</sup> degré  
Monsieur Olivier APOLLON, Doyen des IEN ET EG IO  
Monsieur Rémy NOTARO, chef de division DES Rectorat  
Monsieur Augustin GUILLOT, IA-IPR de lettres  
Monsieur Didier COLLADANT, Principal du Collège Voltaire - Besançon

Université de Franche-Comté :

Monsieur Jacques BAHY, Président de l'UFC  
Monsieur Frédéric MUYARD, Vice-président CEVU de l'UFC  
Monsieur Charles FORTIER, Vice-Président CA de l'UFC  
Monsieur Hervé RICHARD, Vice-Président CS de l'UFC  
Monsieur Christophe de CASTELJAU, Directeur général des services de l'UFC  
Monsieur Pierre STATIUS, Directeur de l'IUFM  
Monsieur Jean-Claude CHATON-AUBEY, Responsable administratif des services de l'IUFM  
Monsieur Pascal BERION, directeur adjoint à l'UFR SLHS, Maître de conférences à l'UFC  
Madame Françoise COUPAT, professeur à l'UFC

### Commentaire

Un groupe, interne à l'UFC, concerne la gouvernance et les principes directeurs. Plusieurs groupes de travail plus opérationnels ont également été constitués de manière concertée entre l'Académie et l'université. Ils sont coordonnés par des binômes université/académie et ont pour objet la formation (déclinée en sous-groupes), les moyens financiers et en ressources humaines, la recherche et l'innovation. Ils se réunissent régulièrement, et associent autant de personnalités qualifiées que de besoin, au gré de l'avancement des travaux.

## 2) La structure de l'ESPÉ et sa gouvernance

- **2.1** Le statut retenu dans le cadre de l'alternative offerte entre composante d'un EPCSCP<sup>1</sup> et EPCS<sup>2</sup>

composante d'un EPCSCP

- **2.2** L'organisation générale de l'ESPÉ (organisation interne et partenariale)

L'UFC, aux côtés des services de l'Académie, s'engage pleinement dans le projet de loi d'orientation et de refondation de l'école de la République en assumant sa responsabilité sociale dans la formation initiale et continue des enseignants et personnels d'éducation.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, l'IUFM de Franche-Comté est intégré à l'UFC et comporte 4 sites de formation, dans les 4 départements de Franche-Comté, 25, 39, 70 et 90. Ce périmètre administratif est le même que celui de l'Académie de Besançon.

La demande d'accréditation d'une ESPÉ par l'UFC relève d'un projet global, qui a pour objectif d'associer étroitement les composantes et les services communs de l'université, au bénéfice de la rénovation de la formation des enseignants et personnels d'éducation. Cette volonté tient compte de l'implication actuelle des UFR dans les masters disciplinaires liés aux métiers de l'enseignement, qui a été fructueuse en matière d'ouverture et de dynamisme des formations. La future ESPÉ devra être une école « ouverte », fondée sur un modèle de coopération, qui viendra garantir et conforter cette logique fédérative pour l'ensemble de l'offre de formation aux métiers de l'enseignement et de l'éducation, instituant une gouvernance respectueuse du niveau d'intervention de chacune des composantes et parties prenantes au projet (Rectorat, services académiques, EPLE...).

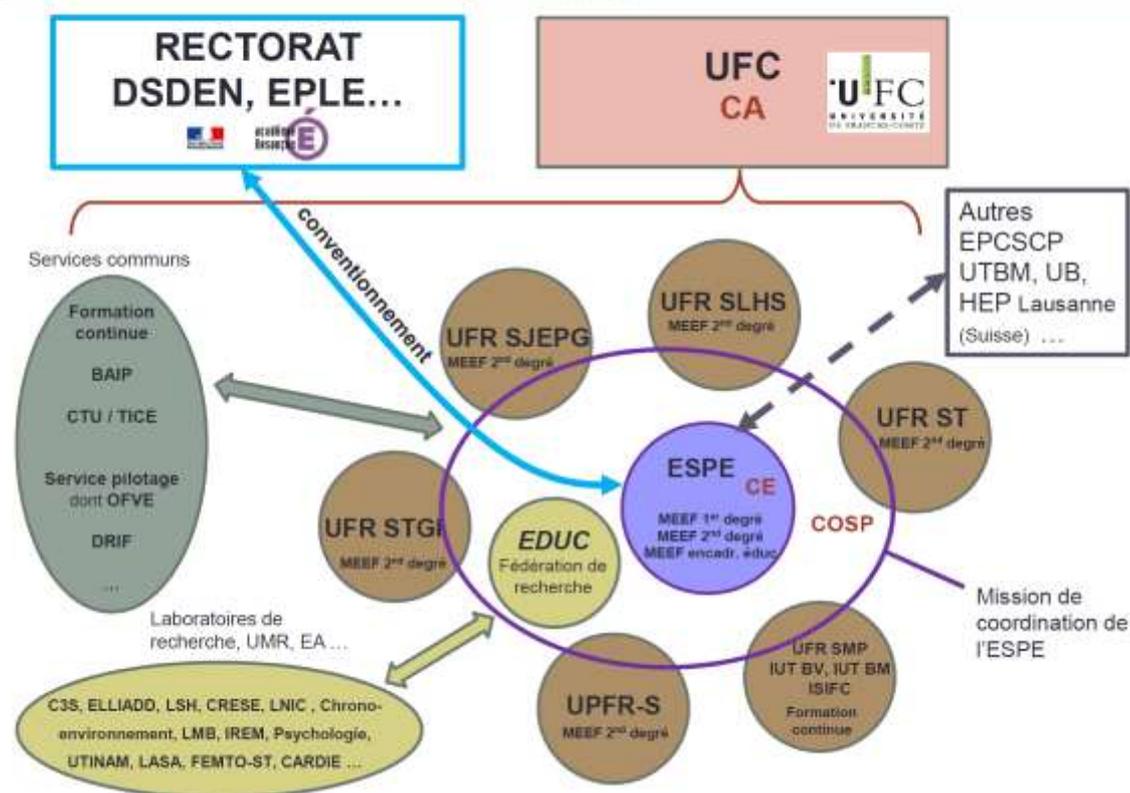
Le schéma page suivante illustre l'organisation retenue.

---

<sup>1</sup> Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel

<sup>2</sup> Établissement public de coopération scientifique

## Schéma général projet ESPE



BAIP : bureau d'aide à l'insertion professionnelle ; CTU : centre de télé-enseignement universitaire ; OFVE : observatoire des formations et de la vie étudiante ; DRIF : direction des relations internationales et de la francophonie ; CE : conseil d'école ; COSP : conseil d'orientation scientifique et pédagogique ; UFR SLHS : UFR des sciences du langage de l'homme et de la société ; UFR ST : UFR des sciences et techniques ; UPFR-S : unité de promotion de formation et de recherche des sports ; UFR STGI : UFR des sciences techniques et gestion de l'industrie ; UFR SJEPEG : UFR des sciences juridiques économiques politiques et de gestion ; UFR SMP : UFR des sciences médicales et pharmaceutiques ; IUT BV : IUT Besançon-Vesoul ; IUT BM : IUT Belfort-Montbéliard ; ISIFC : Institut Supérieur d'Ingénieurs de Franche-Comté ; UTBM : Université Technologique Belfort Montbéliard ; UB : Université de Bourgogne ; HEP Lausanne : Haute Ecole Pédagogique du canton de Vaud.

L'ESPÉ portera en propre une partie de l'offre de formation MEEF : la mention MEEF-PE, la mention MEEF-CPE et le parcours de la mention MEEF PLC/PLP pour professeurs documentalistes.

Les UFR associées porteront en propre des parcours disciplinaires de la mention MEEF PLC/PLP (voir description paragraphe 3.1).

L'ESPÉ est au cœur d'un dispositif autour duquel gravitent composantes, laboratoires, services communs transversaux ; elle assurera les missions de coordination, en particulier sur la partie « socle commun » de formation et sur les stages. Elle devra assurer, avec les différents partenaires l'organisation et l'animation de réseaux de formation de formateurs, de réflexion et d'innovation pédagogique et se donner les moyens d'évaluer son action en mettant en place une démarche qualité qui consistera à :

- placer l'étudiant au centre du dispositif afin de l'écouter en tant que bénéficiaire de la formation,
- maîtriser le fonctionnement de l'ESPÉ
- être efficace et se situer dans une démarche d'amélioration continue, compte tenu de la complexité et de la pression temporelle lors de la mise en place de cette nouvelle structure.

Elle sera l'interlocuteur unique des partenaires académiques, Rectorat, DSDEN et EPLE avec lesquels des conventions seront passées.

L'ESPÉ pourra également s'appuyer sur les services centraux et services communs de l'établissement, comme le service pilotage, l'observatoire des formations et de la vie étudiante (OFVE), le centre de télé-enseignement universitaire et le service TICE, le bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP), le service de formation continue ou encore la délégation générale aux relations internationales et à la francophonie (DGRIF).

Les interactions avec la recherche et l'innovation sont un élément fort au sein du projet ESPÉ, avec la mise en place de la fédération de recherche *EDUC*, qui associe un grand nombre de laboratoires et de structures académiques.

Compte tenu des enjeux liés à la création de ces ESPÉ et le contexte dans lequel elles vont se déployer, une certaine flexibilité ou souplesse doit être introduite dans la gouvernance comme dans l'organisation des formations, pour une meilleure adaptation à des contraintes qui vont évoluer avec le temps. Lorsque la structure sera en place, la possibilité d'établir un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens entre l'ESPÉ et l'Université sera étudiée.

Il est à noter que **le recteur de l'académie et le président de l'université de Franche-Comté accentuent le fait qu'un des directeurs adjoints de l'ESPÉ sera un Inspecteur**, dans un souci d'assurer le meilleur lien entre ESPÉ, les services académiques et les EPLE.

Enfin, nous avons veillé à ce que ce projet se construise de manière cohérente au niveau de l'inter-région, en relation avec la Bourgogne, en vue d'une future politique de site plus unifiée. La structure aujourd'hui adoptée par l'Université de Bourgogne ne sera pas un frein aux rapprochements ultérieurs.

#### • **Modalité de la coordination envisagée avec le dossier ESPÉ de l'académie de Dijon**

(Ce point a été élaboré conjointement avec les porteurs du dossier dijonnais).

La volonté commune de convergence et de gestion concertée des ESPÉ des académies de Besançon et Dijon doit se traduire de manière concrète, même si le temps a manqué lors de l'élaboration des dossiers d'accréditation respectifs.

Ainsi, **un conseil de régulation** sera effectif dès la mise en place des deux structures. Il sera composé :

- des recteurs des académies de Besançon et Dijon (ou leurs représentants),
- des présidents (ou leurs représentants), des universités de Bourgogne et de Franche-Comté,
- des administrateurs provisoires, puis des directeurs des deux ESPÉ.

Ce conseil se réunira une fois par an et aura pour missions :

• de réguler l'offre de formation des masters MEEF, en particulier pour les disciplines rares (disciplines *orchidées*) ou à faibles effectifs :

- Lorsque l'effectif concernant une discipline est très faible ou la ressource en formateurs insuffisante, il sera examiné la possibilité d'ouvrir la formation dans une des ESPÉ pour les deux territoires.
- Les équipes pédagogiques bourguignonnes et franc-comtoises seront ainsi impliquées conjointement dans le cas de la mutualisation de parcours.
- Le principe est acquis de conventions croisées entre les deux rectorats et les deux ESPÉ, de façon à permettre d'implanter les stagiaires dans les zones frontalières et ainsi d'irriguer les deux académies.
- de coordonner la communication de l'offre de formation MEEF entre les deux régions
- La mutualisation de certains parcours, ou la complémentarité des offres, nécessitera que les étudiants de ces académies puissent accéder à l'information de l'existence de l'offre dans l'ESPÉ dont ils ne relèvent pas territorialement.
- Il est proposé que les ESPÉ mettent leurs moyens de communication au service de cette information.

• de travailler, dans le cadre de la formation continue des personnels enseignants, à une offre des ESPÉ aux Plans de formation des deux académies, qui mutualise la ressource en formateurs et l'ingénierie de formation.

• de proposer toute modalité de convergence, de partage d'expérience sur les autres champs d'action des ESPÉ (recherche et innovation, numérique, ...).

Ce conseil de régulation pourra s'appuyer sur un **comité technique** composé :

- des doyens des corps d'inspection de chaque académie,
- des responsables de mentions MEEF des deux universités,
- et de toute personne qualifiée en fonction des dossiers traités.

Ainsi de nouveaux parcours cohabilités, construits conjointement, pourront être envisagés et proposés pour enrichir l'offre de MEEF.

- **2.3** La description des différents conseils (ceux prévus par le cadre national et ceux proposés par le projet porté par les établissements) et de leur mission

La composition ainsi que les missions relatives à ces deux conseils seront conformes aux décrets d'application de la loi sur la refondation de l'école.

**> Le Conseil d'école**

*Organisation*

*Missions*

**> Le Conseil d'orientation scientifique et pédagogique**

*Organisation*

*Missions*

**> Autre instance**

*Organisation*

*Missions*

**Commentaire**

### **3) Le projet de l'ESPÉ**

Le projet présenté s'intègre dans le processus évolutif de l'accréditation. Ainsi, lors de la mise en place de l'ESPÉ, un certain nombre de dispositifs et d'aspects évoqués ici dans les grandes lignes, seront construits progressivement, avec l'objectif premier d'accompagner de façon optimale la formation des futurs enseignants dans l'esprit de la loi de refondation de l'école.

#### **Les axes stratégiques du projet ESPÉ de l'académie de Besançon**

- **Le caractère intégratif de tous les parcours**
- **La mise en place de la culture commune de l'exercice du métier d'enseignant**
- **L'irrigation forte par la recherche et l'innovation de la FI et FC, avec l'appui de la fédération de recherche EDUC**

- **3.1** Offre de formation (description des différents cursus au niveau master et notamment en précisant les objectifs en termes de débouchés, de flux, les différentes modalités de mise en œuvre et notamment la formation à distance et la VAE)

Sur les quatre mentions définies par les ministères, l'établissement propose l'ouverture des trois premières :

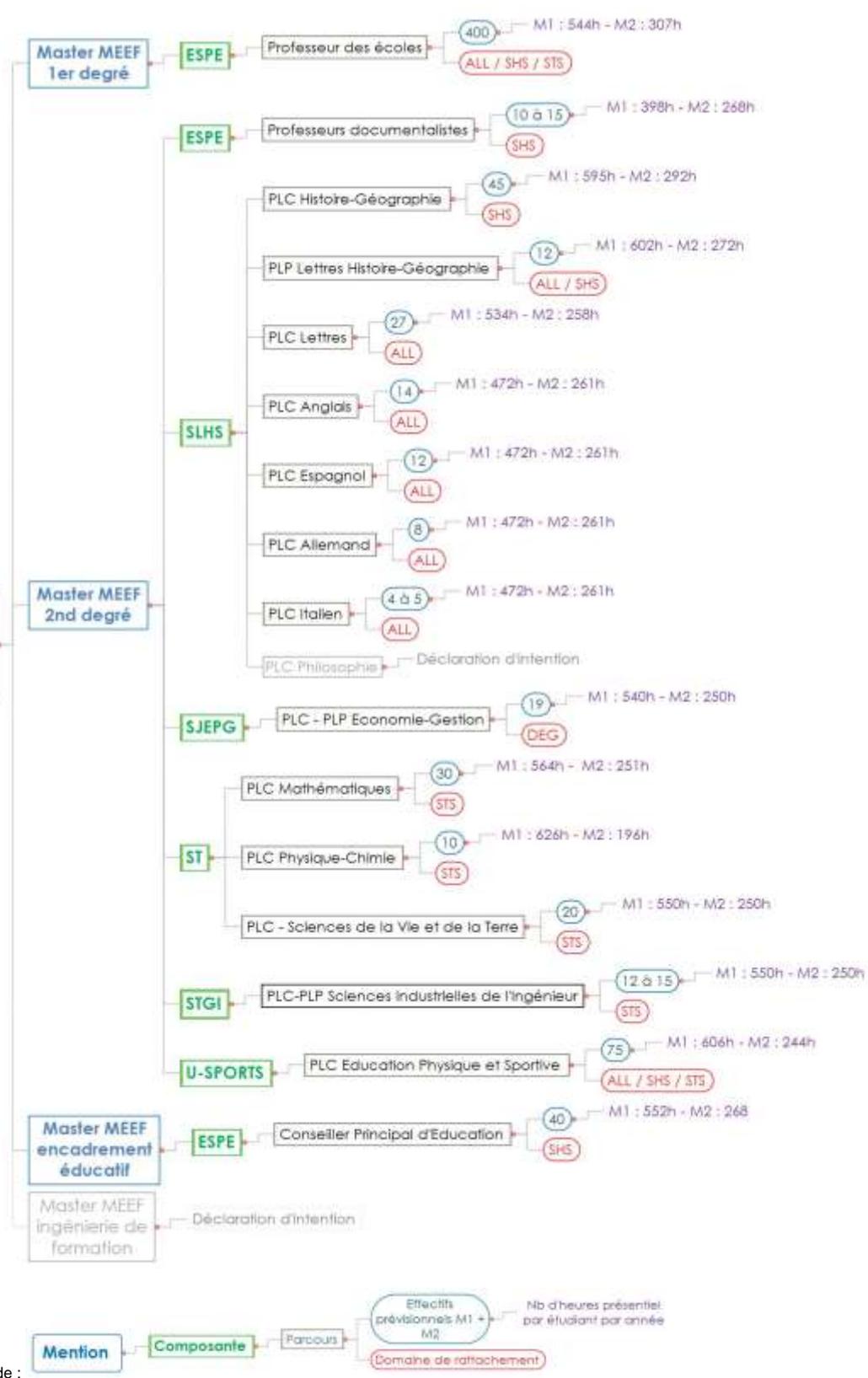
- la mention MEEF-PE 1<sup>er</sup> degré
- la mention MEEF 2<sup>nd</sup> degré
- la mention MEEF encadrement éducatif

L'université de Franche-Comté souhaite étudier la mise en œuvre de la quatrième mention de Master MEEF pratiques et ingénierie de la formation pour la rentrée 2014. À ce titre l'IUFM/ESPÉ, l'UFR SLHS ou encore l'UPFR des sports possèdent une expérience sur laquelle il convient de s'appuyer pour envisager de nouveaux parcours. De ce fait, cette demande s'intégrera dans le processus continu de l'accréditation et fera l'objet d'un nouveau dépôt de dossier.

Ces trois mentions déposées ainsi que leurs parcours seront déclinés au sein des domaines de formation ALL (arts littérature langues), DEG (droit économie gestion), SHS (sciences humaines et sociales) et STS (sciences technologies santé).

L'architecture de l'offre de formation proposée est détaillée dans le schéma page suivante.

**Formations au métier d'enseignant proposées à l'habilitation en 2013**



**Architecture générale des mentions MEEF proposées**

L'université souhaite également étudier la possibilité de déposer un parcours MEEF 2<sup>nd</sup> degré PLC Philosophie pour la rentrée 2014.

L'ensemble des maquettes de formation est regroupé en Annexe 1 (page 26)

La présentation suivante donne les grandes lignes sur les éléments de flux et de construction des parcours. Des détails sont apportés dans l'annexe 1.

• **Types de publics accueillis à la rentrée 2013 et projections en effectifs**

Pour la rentrée 2013, une communication ciblée sur la mise en place de l'ESPÉ et l'offre proposée en masters MEEF a été diffusée sur le site internet de l'UFC, via des lettres d'information électroniques ou par voie d'affichage.

Les projections actuelles des pré-inscriptions laissent apparaître, pour le premier degré, les tendances habituelles, c'est-à-dire majoritairement des candidats en M1 issus des licences ALL et SHS (60 %), des licences STS (12%), DEG (12 %) et STAPS (4 %) de l'établissement. A ceux-ci s'ajoutent des candidats ayant suivi des parcours divers (licence professionnelles, licences étrangères ...) ou en reprise d'études.

Pour le second degré, les filières de prédilection, dont sont issus les candidats, sont les licences disciplinaires de l'université de Franche-Comté, voire de Bourgogne.

Dans une moindre mesure, le public visé concerne aussi des vacataires de l'éducation nationale ou de l'enseignement privé, des étudiants étrangers ainsi que des personnes en situation de reconversion.

Le tableau ci-dessous présente les projections en effectifs des différents parcours pour les 3 prochaines années.

Mention de Master	Parcours	2013-2014		2014-2015	2015-2016	2016-2017
		M1	M2	M1+M2	M1+M2	M1+M2
MEEF 1 <sup>er</sup> degré	Professeur des écoles	190	150	400	440	480
MEEF 2 <sup>nd</sup> degré	Enseignement de l'EPS	35	25	75	85	90
	Economie-gestion	10	5	19	22	25
	Documentaliste	10	5	15	15 à 20	15 à 20
	Mathématiques	20-25	16	30	30	30
	Physiques-Chimie	6	4	10	10	10
	Sciences de la vie et de la Terre	10	5	20	25	25
	Sciences industrielles de l'ingénieur	pas ouvert	pas ouvert	12 à 15?	15 à 20?	15 à 20?
	Anglais	10	8	14	14	14
	Espagnol	6	5	12	12	12
	Allemand	ouvert à Dijon	6	régulation avec Dijon	régulation avec Dijon	régulation avec Dijon
	Italien	ouvert à Besançon 5 de Besançon X de Dijon	5	régulation avec Dijon	régulation avec Dijon	régulation avec Dijon
	Lettres	10	10	28	34	42
	Histoire-géographie	25	20	45	50	50
PLP Lettres Histoire-géographie	7	pas ouvert	12	12	15	
MEEF Encadr. éducatif	CPE	22	15	40	50	60

Un premier élément de régulation s'est mis en place entre Besançon et Dijon à la rentrée 2013, le parcours allemand n'ouvrira qu'à Dijon et le parcours italien qu'à Besançon. Le conseil de régulation sera susceptible de proposer d'autres mutualisations pour la rentrée 2014.

Le déploiement de l'offre de préprofessionnalisation en licence (cible 220-250 stages découverte en 2014) devrait être un paramètre supplémentaire favorable à une hausse des effectifs des masters MEEF dans les années à venir.

- **Volumes horaires**

Globalement les volumes horaires sont conformes aux préconisations de la DGESIP (note du 9 mai 2013). Il s'avère que certains parcours, notamment bi- ou pluridisciplinaires présentent des masters dépassant les 850h présentes étudiant (exemple de l'histoire-géographie). Certains parcours ont souhaité modifier les équilibres M1-M2 et augmenter le volume en M1, en rapport avec les exigences des maquettes concours (exemple de la physique-chimie). En revanche une attention particulière a été apportée sur la soutenabilité de la formation par l'étudiant.

- **Parcours types**

Les parcours types menant aux concours de l'éducation nationale (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés, CPE) ont été construits sur la base des référentiels de compétences et des propositions du Comité de Suivi Master sur la répartition des différents blocs.

Ainsi, chaque parcours a été construit de façon à présenter un parcours intégré et une professionnalisation progressive. L'interdisciplinarité a été un élément clé du parcours 1<sup>er</sup> degré. De même, la complémentarité des compétences scientifiques et professionnelles a été à la base de l'intégration des éléments disciplinaires et de didactique dans les différents parcours du 2<sup>nd</sup> degré.

Les stages de M1 sont de 4 semaines réparties en deux périodes de 2 semaines sur les deux semestres.

En cas de réussite au concours, chaque parcours des Master MEEF 1er degré, 2nd degré permet d'accéder aux emplois d'enseignants titulaires de l'éducation nationale ; le Master MEEF encadrement éducatif, permet quant à lui, d'accéder aux métiers de CPE.

- **Parcours alternatifs**

L'année de M1, par son contenu et ses stages, doit réellement être, pour l'étudiant, le moment de confirmation du projet de devenir enseignant.

À l'issue du M1, un entretien sera obligatoire pour les étudiants non-admis au concours. Il s'agira de vérifier que repasser le concours n'est pas pour eux un choix par défaut et ainsi de valider leur projet professionnel pour éventuellement les réorienter vers d'autres parcours alternatifs ou formations.

Les étudiants désirant repasser le concours pourront se voir proposer un parcours adapté de M2. Les étudiants auront des périodes de stage moins importantes que les lauréats fonctionnaires-stagiaires alternants et auront la possibilité de suivre, en sus de leur M2, une partie des enseignements de préparation aux concours mutualisés avec les M1.

Par ailleurs, à l'issue de l'entretien individuel par l'équipe pédagogique, les étudiants seront invités à rencontrer les conseiller(e)s en insertion professionnelle du service Stage-emploi (BAIP) afin de les accompagner, le cas échéant, vers la définition d'un autre projet professionnel.

Des passerelles vers les autres masters de l'offre de formation de l'établissement seront possibles, en fonction des domaines, des parcours des étudiants et de leur motivation.

A l'intérieur des masters MEEF, des parcours alternatifs seront mis en place afin de proposer aux étudiants des ouvertures vers différents métiers, comme :

- les métiers de la formation et de l'enseignement autres que ceux de l'EN (MFR, CFA, établissements agricoles, chambres consulaires ...)
- les métiers à finalité éducative et sociale (associations, centre socio-éducatifs, aménagement des rythmes scolaires ...)
- les métiers de l'encadrement, du management et de l'administration (chef de projet, ingénieur, cadre collectivité territoriale ...)
- les métiers de la culture, de la médiation et la communication (communication en entreprise, médiation culturelle et scientifique, métiers du livre ...)

- Les métiers d'éducateurs auprès de publics variés dans le cadre de la professionnalisation de cette filière à l'échelle de la région

Nous pouvons également envisager une ouverture sur la Suisse, portée par la Conférence Transjurassienne (lieu de coopération entre la région de Franche-Comté et les cantons de Vaud, Neuchâtel et du Jura).

Le schéma en bas de page présente de façon concrète les débouchés alternatifs possibles.

De plus, l'ouverture prévue de la quatrième mention MEEF « ingénierie de la formation » permettra d'élargir le spectre des débouchés.

A titre d'exemple et d'expérience, l'IUFM de Franche-Comté a, durant 3 années, développé une politique volontariste de diversification professionnelle, avec notamment la participation à un appel à projet du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (« projet Hirsch »), intitulé « le Temps des Talents ». Ces éléments de polyvalence présentés dans la maquette du parcours alternatifs 1er degré ont été un élément tout à fait important dans la construction de l'offre de diplomation conjointe entre l'Université de Franche-Comté (IUFM/ESPÉ) et la Haute Ecole Pédagogique du canton de Vaud à Lausanne.

De nombreux autres exemples précis ont déjà été fournis dans les maquettes de formation en annexe 1 du dossier d'accréditation de l'ESPÉ de Besançon.

Les étudiants des masters MEEF pourront également participer aux différentes sessions de TalentCampus, projet IDEFI labellisé au niveau du PRES Bourgogne-Franche-Comté, qui mixe lycéens, étudiants, salariés et chercheurs d'emplois et permet aux participants de se révéler et de prendre de l'assurance dans leurs talents et projets.

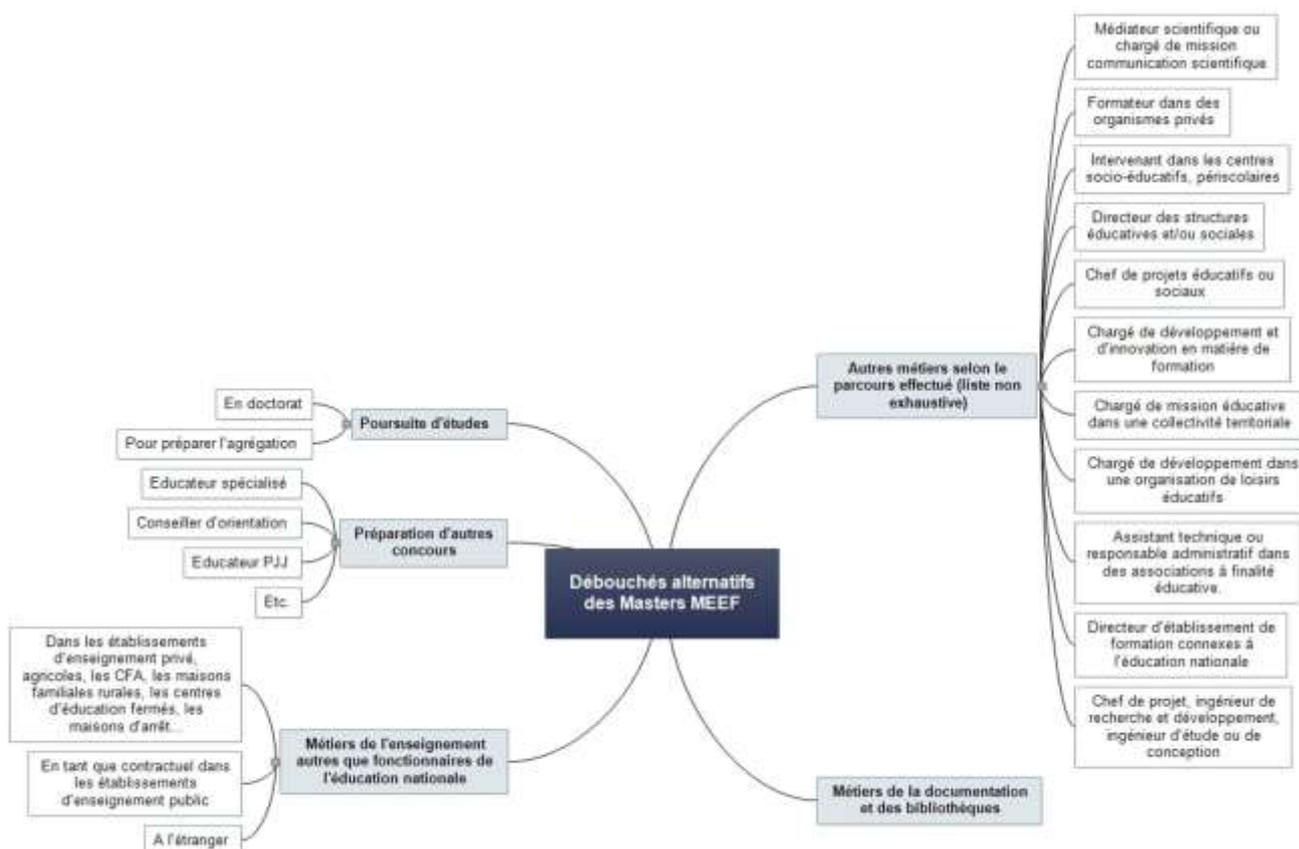


Schéma synthétique des principaux débouchés alternatifs des masters MEEF

- **Lien à la recherche**

Le lien à la recherche a été intégré dans toutes les formations. Les équipes de recherche support (UMR, EA), ainsi que la fédération de recherche *EDUC* seront en appui. De cette manière les formations seront irriguées par la recherche et les innovations pédagogiques et les étudiants y seront ainsi intégrés dans leur cursus.

- **Éléments communs de formation**

Cet aspect de la formation a été le fruit d'un travail remarquable entre les partenaires de l'UFC et le rectorat.

Cette formation des futurs professionnels du professorat et de l'éducation sera élaborée autour de deux principes structurants :

- **Enseigner est d'abord une mission de service public**, c'est-à-dire qu'il s'agit d'une activité destinée à satisfaire un besoin d'intérêt général. Il convient de souligner la relative exceptionnalité du métier d'enseignant. Il ne suffit pas de définir les contours, les codes d'une pratique ni d'ajuster la formation à des besoins sociétaux. Dans l'école de la République, l'enseignant assume une double mission d'émancipation intellectuelle de l'élève et de constitution du corps politique souverain. Sa formation doit donc lui permettre de réfléchir à la signification politique et éthique de cette double mission par la fréquentation de disciplines telles que la philosophie et l'histoire de l'éducation.

- « **Enseigner est un métier qui s'apprend** ». L'enseignement n'est ni une science ni un art mais un métier dont les pratiques échappent globalement à toute modélisation car il s'exerce dans un milieu vivant, spécifique et en interaction continue.

Ces deux principes étant posés, la formation s'organisera ainsi autour de deux grands ensembles :

- **Finalités, enjeux et missions des métiers du professorat et de l'éducation**
- **Concevoir son enseignement et penser l'élève dans la continuité éducative**

**Le premier ensemble comprendra :**

- 1° les principes et les valeurs de la République
- 2° la connaissance du système éducatif
- 3° la construction d'une culture sur le monde scolaire

**Le second ensemble comprendra :**

- 1° l'autorité et la posture de l'enseignant dans sa classe et hors de la classe
- 2° la connaissance de l'élève et des processus d'apprentissage
- 3° la connaissance de la langue française dans ses différentes variétés (dont le français de scolarisation et la prise en compte de la diversité langagière des publics dans l'enseignement)
- 4° l'évaluation des acquis des élèves

**Organisation et continuité de cette formation.**

96 heures, soit 24 heures par semestre sont dévolues à ces éléments communs de formation, à l'exception du parcours PLC EPS, qui n'a inclus cette formation que sur 2 des 4 semestres de master, la formation de licence « éducation et motricité » intégrant de manière très importante la plupart de ces aspects depuis la L2. **Sur les 24 heures semestrielles, on trouvera 12 heures d'éléments communs obligatoires pour tous les masters MEEF** ; et, selon les spécificités de chacun des masters, pour les 12 heures restantes des éléments communs traités dans le cadre disciplinaire et/ou en lien avec le stage en alternance. Certains éléments communs traités dans le premier ou le second dispositif pourront être repris ou approfondis en formation continue T1, T2. Enfin, dans le cadre de ces différents dispositifs initiaux et continus, les liaisons entre les différents degrés d'enseignement (1<sup>er</sup> – 2<sup>nd</sup> degrés ; enseignement secondaire – enseignement supérieur) seront prises en compte.

Ainsi, la formation commune s'inscrit dans un projet basé sur les principes suivants : il existe bien une communauté intellectuelle entre les différents masters de manière à créer une culture commune ; mais en même temps chaque master garde sa spécificité et requiert par conséquent une certaine souplesse. Enfin, dans le modèle proposé, il existe bien un continuum de formation qui va de la licence à la formation continue.

De plus, la création d'un institut fédératif de recherche consacrée, dans son corps de projet, à la philosophie politique de l'éducation rend possible la mise en place d'un processus de « déontologisation » du métier d'enseignant. Il s'agirait pour les futurs enseignants de construire progressivement et selon des processus délibératifs une réflexion sur les principes déontologiques du métier. Amorcée en formation initiale, elle se poursuivra notamment dans le cadre de la formation continue. Cette réflexion sur la déontologie, se fondant sur la recherche, et impliquant des étudiants et des acteurs de terrain, pourrait être, avec la culture numérique, un projet structurant pour l'académie de Besançon. L'innovation a donc toute son importance dans cette formation commune et en constituera un fil conducteur essentiel.

Des modalités de travail sont repensées pour :

- Limiter le nombre de conférences magistrales et privilégier la réflexion chez les étudiants à partir d'études de cas, de sujets d'étude avec des mises en perspective et des apports théoriques ciblés.
- Penser ces formations en articulant les thèmes traités avec la discipline ou spécialité (exemple CPE) suivie par l'étudiant, et avec les stages.
- Déterminer dans les grandes lignes ce qui peut être réalisé en présentiel, ce qui peut l'être à distance.

Le concept de « Professoriales », sur le modèle des « Doctoriales », sera une piste intéressante à explorer. Ainsi, cet événement pourra se dérouler sur quelques jours pendant les vacances de printemps et, sur la base du volontariat, mêler étudiants, enseignants jeunes et expérimentés, dans une logique « inter-métiers » et « inter-degrés » et alterner des conférences métiers et des ateliers « projets » ainsi qu'une remise de prix lors de la restitution.

- **Maîtrise d'une langue étrangère et des outils numériques**

Ces aspects sont traités respectivement dans les parties 3.6 et 3.7 du dossier

Des conseils de perfectionnement seront associés à chaque mention de master. Des regroupements de parcours seront envisagés pour ces conseils, selon les domaines de rattachement des mentions (une souplesse de fonctionnement est nécessaire à ce niveau, de façon à tester les regroupements éventuels les plus appropriés). Ces conseils associeront des personnels enseignants et enseignants-chercheurs de l'ESPÉ, des UFR, des praticiens de l'éducation du Rectorat et des EPLE impliqués dans la formation et l'encadrement de stages, ainsi que des représentants des étudiants. Ces conseils ont pour mission d'établir un bilan de l'année de formation, de mener des réflexions communes afin de proposer des améliorations pour l'année suivante. Ils pourront s'adjoindre des représentants d'équipes pédagogiques de licence afin d'intégrer la nécessité d'un continuum de formation.

Concernant les parcours à faibles effectifs, des conventions croisées de partenariat pourront être établies entre les universités de Bourgogne et de Franche-Comté et les académies de Besançon et Dijon pour mutualiser ces formations sur un seul site, tout en irriguant par les stages les deux académies. Il en sera tenu compte dans les conventions à venir, pour un parallélisme de forme entre les deux ESPÉ.

- **3.2** Offre de formation, de sensibilisation et d'information au sein du cycle licence

Dans l'offre actuelle de licences de l'établissement, coexistent, de manière inégale en fonction des mentions, différents dispositifs permettant de sensibiliser ou de pré-orienter les étudiants vers les métiers de l'enseignement :

- éléments de contenus dédiés à la pédagogie, aux apprentissages ou aux sciences de l'éducation,
- UE de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement,
- certaines UE sont déjà généralisées (stages optionnels, projet professionnel) et constituent des outils de découverte de ces métiers.

Dans l'objectif d'assurer un continuum licence-masters MEEF, l'UFC, en étroite collaboration avec les services de l'académie, nous envisageons de déployer dans toutes les mentions de licence, sous la responsabilité de l'ESPÉ, dès la rentrée 2013, une présentation permettant de sensibiliser tous les étudiants aux métiers de l'enseignement. Par ailleurs, à l'horizon 2014, nous veillerons à généraliser une UE optionnelle (ou libre) de pré-orientation et préprofessionnalisation incluant un stage de découverte en écoles et/ou en EPLE.

Des collaborations IUFM/ESPÉ et certaines UFR, notamment l'UPFR des sports ou l'UFR SLHS, ont déjà permis de concrétiser une UE de ce type en licence. La mise en place de l'ESPÉ sera sans aucun doute un élément facilitateur dans le déploiement de cette offre sur les autres UFR, en particulier sur la continuité entre les licences et le parcours « professeurs des écoles ».

- **3.3** Accompagnement du dispositif EAP (Emploi d'Avenir Professeur) : information, sensibilisation, constitution du vivier, aide au recrutement, accompagnement pédagogique au sein du cycle L, suivi de l'activité au sein des EPLE, suivi du dispositif...

Les campagnes de recrutement des EAP sont relayées auprès des étudiants par les responsables de licences, via les directeurs de composantes. Outre l'information donnée sur la page d'accueil du site Internet de l'UFC, l'information est assurée directement auprès des promotions concernées par des interventions en présentiel, des campagnes d'affichage, des mailings ciblés et, dans certains cas, par l'utilisation de réseaux sociaux (facebook, twitter).

Les candidats transmettent, en parallèle, une version électronique de leur dossier de candidature au Rectorat, ainsi qu'une version papier aux directeurs, ou directeurs adjoints en charge des études de leur composante, qui les transmettent, après avis motivé, au Rectorat.

Les différentes composantes de l'établissement sont représentées au sein de la commission de recrutement des EAP.

Les étudiants bénéficiaires d'un EAP obtiennent le statut d'étudiant salarié et bénéficient de modalités de contrôle des connaissances aménagées, en particulier pour le contrôle continu, en rapport à leur présence importante en EPLE.

Les EAP bénéficient de l'appui de tuteurs dédiés en EPLE.

Des tuteurs étudiants sont déjà présents dans les différentes licences des UFR pour accompagner les étudiants des années inférieures. Une réflexion est en cours, permettant la mise en place d'un suivi pédagogique spécifique en licence pour ce public.

L'UFC étudie les modalités du suivi de ces EAP par des tuteurs enseignants dans toutes les composantes.

Le suivi du dispositif pourra être fait au sein des conseils de l'ESPÉ.

Avec l'appui du BAIP, la question d'un point d'entrée unique pour l'étudiant, susceptible d'occuper des fonctions d'AED, d'AVS ou d'EAP, sera étudiée.

Un groupe de travail mixte université-rectorat est en phase de rédaction d'une procédure commune, allant de la sensibilisation jusqu'au suivi du dispositif, en passant par les étapes de recrutement et d'accompagnement de ces étudiants.

- **3.4** Participation aux actions de formation continue des enseignants des premiers et seconds degrés ainsi que des enseignants et enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur (DU, formation continue certifiante dans et hors LMD)

- **formation continue des enseignants des premiers et seconds degrés**

De nombreuses actions de formation continue des enseignants des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés sont aujourd'hui effectives entre l'académie de Besançon et les différentes composantes de l'UFC, principalement dans les formations diplômantes de type Agrégation, et les pôles collaboratifs de recherche en didactique comme l'IREM. Or, il est difficile pour l'UFC d'avoir une vision globale de ces contributions.

Si le rectorat restera maître d'ouvrage, par l'intermédiaire de la DIFOR, sur la question de la formation continue des enseignants, des professeurs documentalistes ou des conseillers principaux d'éducation, l'ESPÉ doit prendre une vraie dimension dans la maîtrise d'œuvre et être force de proposition dans l'élaboration d'une partie du plan académique de formation (PAF). La désignation d'un inspecteur comme directeur adjoint de l'ESPÉ sera, dans cet objectif, un élément facilitateur.

Ainsi, un **comité de pilotage** de la formation continue sera mis en place et consistera en une instance de réflexion et de coordination entre les acteurs de l'académie, dont la DIFOR, et de l'ESPÉ pour l'élaboration d'un **PAF concerté et co-déployé** pour la formation, à partir d'un cahier des charges élaboré par l'employeur :

- des enseignants en poste,
- des formateurs,
- des tuteurs,
- des personnels d'encadrement,
- des emplois d'avenir professeurs (EAP).

Le fil conducteur de la contribution de l'ESPÉ sera la **formation « à » et « par » la recherche et l'innovation**. Ainsi l'ESPÉ jouera son rôle de mise en relation et de coordonnateur entre les enseignants et enseignants-chercheurs de l'université, particulièrement ceux impliqués dans la fédération de recherche *EDUC*, et les personnels de l'EN en formation.

Cela pourra concerner par exemple les aspects didactiques, disciplinaires, la recherche, l'usage du numérique ou encore le contexte d'exercice du métier, c'est-à-dire les fondements communs, qui ont déjà été pensés dans une logique de continuum master-formation tout au long de la vie (FTLV), dans la construction des formations MEEF. A terme, cette démarche vise aussi à inscrire les enseignants dans une dynamique d'ingénierie de formation.

Dans la mesure de la compatibilité des emplois du temps, les étudiants seront invités à assister aux conférences proposées en formation continue et pourront bénéficier de partages d'expériences entre jeunes enseignants et enseignants expérimentés.

Comme indiqué dans le dossier d'accréditation, l'ESPÉ a vocation à être un acteur de l'innovation pédagogique et, dans cette logique, des modalités de formation à distance ou de travail collaboratif en ligne seront développées par l'ESPÉ, en s'appuyant sur l'expertise du centre de télé-enseignement universitaire (CTU), par la DIFOR et en partenariat avec le CRDP.

- **formation initiale et continue des enseignants et enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur**

La formation des futurs et nouveaux enseignants et enseignants-chercheurs du supérieur, et, plus généralement, la formation initiale et continue à leur exercice du métier d'enseignant (pédagogie universitaire, évaluation, utilisation du numérique, ingénierie de formation ...) est un enjeu important.

A l'heure actuelle, les doctorants bénéficiant d'un avenant enseignement ne disposent que d'une offre très limitée à la pédagogie universitaire, pour la partie formation à valider sous couvert des écoles doctorales. L'offre de formation pour les nouveaux arrivants est également insuffisante.

L'UFC souhaite mettre en place, à l'horizon 2014-2015, une offre de formation ciblée et cohérente à destination des doctorants potentiellement futurs enseignants-chercheurs (60 par an).

De la même manière, et avec la même échéance, une offre spécifique et généralisée aux nouveaux arrivants à l'université (25 par an), sur leurs 2 premières années, sera déployée.

L'ESPE trouvera tout naturellement sa place au sein de ce dispositif qui associera les services centraux de l'UFC, notamment la formation permanente, les enseignants et enseignants-chercheurs impliqués dans le projet ESPE, ainsi que la fédération de recherche *EDUC*, et les partenaires suisses.

Par ailleurs, ce projet s'inscrit dans une dynamique plus ambitieuse au niveau des établissements supérieurs de Bourgogne et Franche-Comté (UFC, UB, UTBM, Agrosup, ENSMM) dans le cadre du PRES aujourd'hui et du projet d'université Bourgogne-Franche-Comté. La plupart des écoles doctorales sont déjà communes à plusieurs établissements et les offres peuvent s'avérer extrêmement complémentaires.

Cet aspect constitue un chantier à ouvrir dans les prochains mois et qui pourrait se concrétiser assez rapidement. L'UFC et l'UB seront moteurs sur ce dossier.

- **3.5** l'organisation territoriale de l'offre de formation et sa cohérence avec la politique nationale de formation dans les domaines MEEF.

La réforme de la formation dans les domaines MEEF a pour ambition d'instituer une formation intégrant l'ensemble des compétences professionnelles, disciplinaires, didactiques, liées à la recherche et à l'exercice du métier. Cette acquisition simultanée et progressive s'appuie sur des temps de présence des étudiants dans les écoles et EPLE, notamment en M2 avec le principe de l'alternance. Dès lors, la territorialisation de l'offre de formation initiale MEEF pourra être confortée sur chacun des sites (25, 39, 70, 90). La participation de l'ESPÉ à l'offre de formation continue pourra également assurer aux sites départementaux une activité de proximité en phase avec les besoins des services de l'Éducation Nationale.

Le site principal de Besançon (25) déploiera l'offre complète de formation MEEF 1<sup>er</sup> degré, MEEF encadrement éducatif et MEEF 2<sup>nd</sup> degré en formation initiale et continue.

Les sites de Lons-le-Saunier (39), Vesoul (70) et Belfort (90) seront concernés par l'offre de MEEF 1<sup>er</sup> degré et la formation continue. Le site jurassien sera également pilote dans la mise en oeuvre d'une convention avec la Haute École Pédagogique du canton de Vaud (Lausanne, Suisse) permettant aux étudiants français et suisses en ayant fait le choix d'obtenir conjointement le master MEEF 1<sup>er</sup> degré et le Master en enseignement pour le degré secondaire I (MS1) en trois ans.

L'UFC veillera, au sein de l'ESPÉ, à ce que la formation délivrée sur tous les sites soit de qualité, particulièrement pour ce qui concerne le lien à la recherche et à l'innovation pédagogique et la place du numérique.

Par ailleurs, la situation socio-économique des étudiants, dont plus d'un tiers sont boursiers en Franche-Comté, et dont une forte proportion travaillent parallèlement à leurs études, conduira l'Université à être extrêmement attentive à la limitation des déplacements : de ce point de vue, « l'ergonomie » des formations devra être soigneusement pensée.

- **3.6** les dispositifs permettant l'acquisition de compétences en langues

La formation des étudiants du supérieur à la maîtrise d'une langue étrangère est une véritable préoccupation de l'établissement, pour les masters MEEF comme toutes les autres formations.

Au sein des masters enseignement actuels, les pratiques sont variables. Nous avons veillé à ce que, dans les nouvelles maquettes, l'enseignement d'une langue étrangère soit généralisé à tous les parcours à hauteur de 3 ECTS non compensables par semestre, sur au moins 3 des 4 semestres.

Ces enseignements de langues combinent présentiel et, pour certains, de l'autoformation. Nous souhaitons déployer ces pratiques utilisant les TICE dans tous les parcours. Les formations pourront sur ce point se référer à l'expertise des centres de langues Celab (UFR ST) et Polyglotte (UFR SLHS) ainsi que du centre de télé-enseignement universitaire.

Des dispositifs de remédiation sont à l'étude pour les candidats ayant un niveau insuffisant. Le cas des publics spécifiques ou en VAE devra être considéré de manière attentive sur ce point.

La certification CLES sera ouverte aux étudiants qui le souhaitent, mais, quoi qu'ils choisissent, le niveau validé en fin de M2 correspondra au niveau B2, soit « utilisateur indépendant ».

Par ailleurs, la pratique d'une langue étrangère doit être envisagée de manière continue depuis l'entrée à l'université.

Les enseignements de langue sont dispensés dans toutes les licences, mais de manière inégale.

A l'échéance des deux prochaines années, l'UFC veillera à :

- harmoniser les pratiques d'enseignement des langues en licence dans toutes les composantes,
  - avoir une politique plus incitative en matière de mobilité internationale
  - généraliser la mise en œuvre de parcours différenciés en fonction des niveaux testés.
- Nous en étudierons la soutenabilité, en matière de ressources humaines et de coût, et la possibilité d'y associer des modules supplémentaires en option.

- **3.7** les dispositifs permettant l'acquisition de compétences dans l'usage des outils numériques en activité d'enseignement

La maîtrise des outils numériques et des pratiques pédagogiques associées sont réellement un élément incontournable des formations MEEF. A l'heure où l'enjeu est de faire entrer l'école dans l'ère numérique, cet aspect n'a pas été oublié dans l'élaboration des formations.

La formation au numérique dans la formation initiale liée aux métiers du professorat du premier et du second degré et de l'éducation consiste en une formation aux usages pédagogiques du numérique, qui doit faire acquérir les compétences du référentiel C2i niveau 2 « enseignant », compétences liées à la conception, la mise en œuvre de situations didactiques et pédagogiques, compétences qui concernent également des aspects plus transversaux, notamment par rapport à la responsabilité professionnelle liée aux usages du numérique ou à de nouvelles pratiques de travail et de communication avec les différents partenaires de l'éducation.

Cette formation doit préparer également les futurs enseignants à l'éducation des élèves à des usages raisonnés des technologies numériques, afin de devenir des acteurs avertis dans la société de la connaissance, ce qui ne signifie pas formation à la science informatique.

C'est aspect a été intégré dans les différentes mentions MEEF, de manière clairement identifiée et/ou intégrée dans les éléments de didactique et disciplinaires.

De plus l'UFC va mettre en place le PEC (portefeuille d'expériences et de compétences) dès la rentrée 2013 et les formations MEEF feront partie des formations pilotes. Cette mise en place sera pilotée par le BAIP. Il est a noté qu'une réflexion est amorcée entre l'ONISEP et l'UFC pour étudier la transition entre le webclasser mis en place dans le secondaire et sa compatibilité avec l'outil PEC. De ce fait l'UFC et l'académie de Besançon se retrouve moteur au niveau national. La compatibilité des environnements ENT est également à l'étude.

L'ESPE sera un moteur de l'innovation pédagogique par l'utilisation de technologies du numérique. Elle pourra s'appuyer sur les services TICE de l'UFC et du rectorat ainsi que le CRDP.

- **3.8** les dispositifs d'évaluation des enseignements par les étudiants et leur contribution à l'évolution des dispositifs pédagogiques

Depuis de nombreuses années, l'UFC développe une application en ligne d'évaluation des enseignements par les étudiants (EVAL). Un groupe de travail associant toutes les composantes et les services TICE (Direction des services informatiques) et pilotage (OFVE observatoire des formations et de la vie étudiante) finalise un cahier des charges pour faire évoluer cette application et mettre en œuvre, dès septembre 2013, une évaluation des enseignements plus performante et plus souple, qui permettra aux équipes pédagogiques des masters MEEF de s'approprier les questionnaires (général et UE) et d'intégrer des questions ciblées sur les particularités de ces formations ou sur les stages. La synthèse de ces évaluations servira d'outil d'amélioration en continu des formations au sein des conseils de perfectionnement. Ce groupe de travail s'ouvrira sur le rectorat.

Par ailleurs des représentants étudiants seront membres du COSP et des conseils de perfectionnement et pourront, dans ces instances, faire des propositions d'évolution des formations.

- **3.9** les modalités d'évaluation des étudiants

Les modalités de contrôle des connaissances sont en cours d'élaboration pour tous les parcours des mentions MEEF. De manière générale, le contrôle continu sera privilégié pour les MEEF 2<sup>nd</sup> degré. L'ESPE aura un rôle à jouer pour harmoniser les MCC au sein de cette mention. Le contrôle continu sera prédominant dans les mentions MEEF 1<sup>er</sup> degré et encadrement éducatif.

Les évaluations des stages en alternance laisseront une place importante à l'évaluation par les tuteurs en établissement, de la même manière que pour les autres formations professionnalisantes.

Les compétences liées à la maîtrise d'une langue étrangère seront validées par des crédits non compensables, soit au niveau d'une UE, soit au niveau d'un élément constitutif.

- **3.10** les dispositifs permettant l'accueil des publics spécifiques

L'offre de formation fera place à la VAE dans toute sa diversité, et permettra d'intégrer, dans sa dimension de formation au métier d'enseignant (socle commun, didactique, ...), des publics spécifiques dans des domaines de PLP « rares ».

Les délais très courts de constitution du projet, font que cet aspect VAE et accueil des publics spécifiques est encore embryonnaire. Des questions stratégiques doivent être abordées, notamment comment intégrer dans l'offre actuelle les PLP des disciplines rares ? Des partenariats spécifiques doivent-ils être développés ?

La mise en place du M2 rénové sera effective en septembre 2014 et nous désirons faire part, à cette étape du projet, de la déclaration d'intention de proposer, en 2014, des parcours spécifiques pour ces publics particuliers, toujours dans le cadre du processus continu d'accréditation.

## **Commentaire**

## 4) Organisation de la mission de coordination

- **4.1** Description de l'ensemble des équipes pédagogiques et de formation impliquées dans le projet (incluant les formateurs associés). Cette description devra notamment permettre d'apprécier l'apport de chaque entité à la mise en œuvre de l'offre de formation. L'organisation de la relation avec l'ensemble de ces équipes devra également être précisée.

La maîtrise de la formation des maîtres a permis, ces dernières années, de créer des liens forts entre les enseignants et enseignants-chercheurs de l'IUFM et des UFR. Ainsi, les différents masters MEF disciplinaires du 2<sup>nd</sup> degré sont aujourd'hui pilotés, dans les UFR, par des équipes pédagogiques mixtes.

Dans le cadre de la réforme actuelle, il est également important d'intégrer de manière significative des praticiens dans les équipes pédagogiques.

Les groupes ou sous-groupes de travail « formation » mis en place dans ce projet sont tous pilotés par un binôme universitaire/Inspecteur pour le second degré, ou universitaire/DASEN pour le premier degré.

Ainsi, une attention particulière a été apportée aux équilibres des équipes pédagogiques, qui devront réunir 3 types d'enseignants :

- personnels université/ESPÉ
- personnels université/UFR
- praticiens de l'éducation nationale (PEMF, enseignants du 2<sup>nd</sup> degré, IPR, IEN, DASEN, CPE, chefs d'établissement ...)

Comme pour tous les masters professionnels, la contribution de ces praticiens ou professionnels est déclinée au sein des différents enseignements de façon à assurer, de manière progressive et intégrée, un haut niveau de compétences professionnelles.

Cette mixité sera conservée dans les conseils de perfectionnement des masters, qui intégreront également des étudiants.

Au sein des parcours, la répartition entre enseignants-chercheurs et enseignants est assez variable en fonction des disciplines.

La proportion d'intervention des praticiens de l'éducation nationale se situe globalement entre 15 et 30%. Certains parcours dérogent à cette règle (aux alentours de 5 %) et des réajustements sont en cours pour atteindre 10 % dès la rentrée 2013.

Le détail est donné dans l'annexe 1 dans chacune des maquettes.

- **4.2** Description de l'interaction avec les services communs des établissements publics d'enseignement supérieur partenaires, le Rectorat et les services académiques, les EPLE<sup>4</sup>

La généralisation des stages à partir du niveau L (préprofessionnalisation) puis M1 (découverte/pratique accompagnée) et M2 (alternance) rendra nécessaire la structuration du lien avec les écoles et les EPLE, de manière à accroître la lisibilité et la fluidité du système pour l'ensemble des acteurs : l'objectif est de construire une interface Rectorat/DSDEN/EPLE d'une part, et ESPÉ d'autre part, par laquelle devront transiter l'offre et la demande de stages de chaque niveau. Des outils communs de convergence seront à développer, en particulier autour des systèmes d'information. Le suivi des dispositifs conventionnels en sera facilité, et constituera une mission importante transversale de l'ESPÉ pour tous les masters MEEF.

Une coordination sur les modalités de suivi et d'accompagnement des EAP, des M1, des M2 et, à termes, des L3 modules de préprofessionnalisation, sera assurée grâce à la **mise en place d'une instance ESPÉ/Rectorat**. Elle comprendra 1 ou 2 représentants de la direction de l'ESPÉ, 1 représentant pour les

---

<sup>4</sup> Etablissement Public Local d'Enseignement

parcours PE, CPE, Documentalistes, 1 représentant pour les parcours du domaine STS, 1 représentant pour les parcours ALL/DEG/SHS, 1 représentant pour le parcours EPS, le recteur ou son représentant, 2 représentants des services du rectorat, les doyens des corps d'inspection du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degré (nombre total de personnes : 12).

Son rôle sera de définir les principes des modes de suivi et d'accompagnement des stagiaires M1, M2, EAP, L3, de faire des bilans d'étape, de réguler, et d'établir un bilan annuel sur ces points. Elle fixera aussi les grands axes de formation des différents types de tuteurs accompagnant et suivant les stagiaires dans les EPLE, dans les écoles, et des tuteurs universitaires. Elle aura aussi pour mission d'asseoir la cohérence des évaluations utiles aux instances universitaires et aux instances de l'éducation nationale.

Concernant les M1 - M2 en alternance, pour chaque MEEF, un document cadre destiné aux différents acteurs de la formation (ESPÉ/Rectorat) sera rédigé. Il aura vocation à définir et à préciser un certain nombre de points (articulation entre les enseignements théoriques, les connaissances didactiques et pédagogiques et le référentiel métier, positionnement de l'étudiant stagiaire au cours des stages de M1 et de M2, définition des objectifs et des attendus des différents stages par l'ESPÉ/UFR, rôles et liens entre les différents acteurs de la formation etc.).

Des ressources accessibles en ligne seront mises à disposition par le rectorat et l'ESPÉ, en amont et en aval des périodes de stages, pour les tuteurs 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés, les directeurs d'école, les chefs d'établissement, et pour les stagiaires en situation de handicap.

Pour répondre à des besoins de nature pédagogique, assurer une liaison régulière entre EPLE/école et ESPÉ/UFR, un professeur formateur du 2<sup>nd</sup> degré /discipline ou spécialité /des PEMF pour le 1<sup>er</sup> degré, seront référents pour les stagiaires M2 et pour les tuteurs en EPLE/école. Des réunions de concertation se tiendront 2 fois par an entre les tuteurs ESPÉ/UFR et les tuteurs EPLE/école afin de construire un continuum des compétences professionnelles liées aux enseignements disciplinaires ou de spécialité.

L'accueil et le suivi des stagiaires de M2 commencera dès la rentrée et comprendra un accueil institutionnel par le recteur et les DASEN, un accompagnement par les inspecteurs et les formateurs (prise en main des classes, positionnement professionnel, approche de l'environnement de travail).

Dans les EPLE/dans les écoles, les tuteurs consacreront un temps spécifique aux stagiaires au cours de la première semaine de rentrée.

Fin septembre – début octobre, les stagiaires de M2 /discipline ou spécialité seront réunis par un formateur disciplinaire ou de spécialité du rectorat et un enseignant de l'Université (ESPÉ/UFR) pour faire le point et évaluer leurs besoins d'accompagnement. Une 2<sup>ème</sup> réunion de ce type se tiendra en cours d'année.

Au cours des semestres 3 et 4, les tuteurs ESPÉ/UFR assureront des visites en EPLE auprès des stagiaires de M2.

Les stagiaires de M1 suivront soit des stages filés (cas de certaines disciplines comme l'EPS), soit des stages de 2 X 2 semaines et par binômes d'étudiants dans certains cas.

Au cours des semestres 1 et 2, les tuteurs ESPÉ/UFR assureront des visites en EPLE auprès des stagiaires de M1.

Une fois par an, une réunion de régulation entre tuteurs ESPÉ/UFR et tuteurs EPLE/école devra permettre de construire un continuum des compétences professionnelles liées aux enseignements disciplinaires ou de spécialité.

- **4.3** Outils de la coordination (incluant le processus de pilotage et de supervision, les procédures qualité et d'auto-évaluation)

Le groupe de pilotage académique évoluera vers une commission d'évaluation et de supervision spécifique du dispositif, jusqu'à la stabilisation d'une gouvernance partagée pour l'ESPÉ.

Par ailleurs la coordination du système pourra être assurée, à différents niveaux, au sein des Conseil d'ESPÉ, du Conseil d'orientation scientifique et pédagogique (COSP), de commissions spécifiques et des conseils de perfectionnement des Masters.

L'ESPÉ s'appuiera sur le service de pilotage et sur les processus d'auto-évaluation de l'UFC, ainsi que sur le service de pilotage du Rectorat, et définira des indicateurs spécifiques communs.

Une commission mixte (UFC(ESPÉ)/Rectorat) assurera le suivi commun des moyens, qui évolueront chaque année selon par exemple les flux d'étudiants, la demande en formation continue, la VAE, etc.

Une convention cadre annuelle ESPÉ/Rectorat formalisera leurs relations et détaillera les moyens mis en œuvre, les modalités des différents stages (cahiers des charges, conventions, organisation temporelle). Elle pourra préciser la périodicité des réunions des instances principales de régulation.

À terme, la possibilité d'établir un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens entre l'ESPÉ et l'Université sera étudiée.

- **4.4** Lien avec la recherche (en quoi l'ESPÉ est un prescripteur de la recherche et/ou un acteur de la production des connaissances, comment l'ESPÉ permet-elle à la recherche d'irriguer la réflexion sur la formation aux métiers de l'enseignement, de la formation et de l'éducation)

Le volet Innovation-Recherche du dossier d'accréditation de la future ESPÉ s'est orienté vers la mise en place d'un **projet fédérateur de recherche**. Il y a deux ans, un premier projet de SFR, centré sur les sciences de l'éducation, n'avait pas abouti. Depuis, ce projet a été revu par des collègues de l'IUFM. Le projet futur s'appuie en partie sur ces premiers acquis. Ce projet fédérateur de recherche fonctionnera autour de trois axes principaux et d'un axe transversal. Le premier, qui était au cœur de la problématique primitive, s'oriente vers la philosophie politique de l'éducation tout en développant les aspects historiques et culturels du système éducatif français au sein de l'Europe. Le deuxième axe traitera des savoirs sous toutes leurs formes (didactique, apprentissage, épistémologie, psychologie...), et des processus de professionnalisation. Le troisième axe s'intéressera au devenir de l'élève dans ses apprentissages et son projet professionnel. Au travers des trois axes, l'innovation pédagogique et l'usage du numérique permettront le développement professionnel des personnels formés par l'ESPÉ.

A ce jour, les principaux laboratoires de l'UFC impliqués dans ces problématiques ont donné leur accord pour participer aux travaux qui conduiront au dossier final. C'est le cas de laboratoires faisant partie du domaine Sciences de l'Homme et de la Société : ELLIADD, C3S, LSH, LASA et Psychologie, et de quelques collègues philosophes. Dans le domaine des Sciences pour l'ingénieur, sciences fondamentales, et sciences de la vie et de la terre : Mathématiques-IREM, Chrono-environnement, CRESE, FEMTO-ST, Neurosciences, UTINAM. Dans le cadre des axes du projet, chaque laboratoire a défini son approche spécifique décrite en annexe 2.

Ce projet fédérateur doit nourrir l'ESPÉ en publications, projets de recherche et plans d'expérience, aussi bien en sciences fondamentales touchant à l'éducation qu'en recherches appliquées sur les pratiques pédagogiques. Ce projet fédérateur va permettre une approche pluridisciplinaire propice à l'émergence de thématiques de recherche nouvelles et innovantes. Cette interface disciplinaire facilitera une approche globale et nouvelle de la formation des personnels d'éducation et des enseignants de la maternelle au supérieur.

Ce projet a comme partenaire privilégié au sein de l'académie de Besançon, la Commission Académique Recherche Développement Innovation Expérimentation (CARDIE) et s'inscrit dans le contexte local de rapprochement avec l'université de Bourgogne et dans une ouverture vers les structures suisses spécialisées dans ces problématiques.

Cette fédération sera également un terreau d'accueil pour les enseignants qui, à l'occasion de congés de formation, délégations ou détachements, désirent impulser une dynamique dans leur projet professionnel par une approche de la formation à et par la recherche et l'innovation.

Dans un premier temps (la fin du quinquennal en cours), la gouvernance de cette structure s'appuiera sur un "Conseil scientifique de la Fédération de Recherche de l'ESPÉ" réunissant l'ensemble des responsables des trois axes de recherche et de l'axe transversal. Ce Conseil scientifique orientera la politique scientifique en liaison avec le Conseil scientifique et pédagogique de l'ESPÉ. Ce *Conseil scientifique de la Fédération de recherche* devra se prononcer sur les programmes, la coordination des recherches, la composition des équipes, les moyens budgétaires à demander et la répartition de ceux qui lui sont alloués ; il devra émettre un avis sur la politique des contrats de recherche, la politique de valorisation des résultats de la recherche et la diffusion de l'information scientifique, ainsi que sur toutes mesures relatives à l'organisation et au fonctionnement de Fédération de recherche.

Sur la fin du contrat quinquennal actuel, le financement de cette nouvelle structure de l'UFC se fera sous forme d'une dotation dont l'origine sera partagée entre l'UFC et l'ESPÉ, et dont la somme sera définie, comme pour les autres structures de recherche, par le Conseil scientifique de l'UFC.

**L'architecture des axes de la fédération de recherche est présentée ci-après :**

#### **AXE 1 : Philosophie politique de l'éducation**

*Responsable : Pierre Staius*

*Laboratoires particulièrement impliqués : C3S (EA 4660), ELLIADD (EA 4661), LSH (EA 2273), HEP de Lausanne et BEJUNE (Berne-Jura-Neuchâtel)*

*Autres personnes impliquées : Messieurs Dubreucq, Touboul, Ucciani, Mle Widmaier*

**Sous-axe 1A : Fondements historiques et culturels de l'éducation en France**

**Sous-axe 1B : Politiques publiques, politiques éducatives**

**Sous-axe 1C : Observatoire international des systèmes de formation**

**Sous-axe 1D : Politiques linguistiques et cultures éducatives**

#### **AXE 2 : Savoirs, didactiques et épistémologies des apprentissages/variabilité des cultures éducatives**

*Responsables : Nathalie Thamin (Laboratoire ELLIADD) et Jean-Robert Belliard (Laboratoire de Mathématiques)*

*Laboratoires particulièrement impliqués : C3S EA 4660, Chrono-environnement UMR 6249, CRESE EA3190, ELLIADD EA 4661, LNIC EA 481, LSH EA 2273, Laboratoire de Mathématiques de Besançon (LMB), UMR 6623, et Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques (IREM) UMR 6623, Psychologie EA 3188, UTINAM UMR 6213 ; Pierre Lamart (laboratoire RECIT, UTBM)*

*Structure académique associée : CARDIE – HEP de Lausanne et de Bèjune (Berne-Jura-Neuchâtel)*

**Sous-axe 2A : Épistémologie et analyse des savoirs**

**Sous-axe 2B : Processus cognitifs des apprentissages**

**Sous-axe 2C : Didactisation des savoirs**

**Sous-axe 2D : Interactions langagières, transmission et appropriation dans des contextes**

*variés*

**Sous-axe 2E : Processus de professionnalisation et identité professionnelle**

**AXE 3 : Approche globale de l'élève par la communauté éducative**

*Responsables : Michel Boutanquoi (Laboratoire de psychologie) et Dominique Jacques-Jouvenot (Lasa)*

*Laboratoires particulièrement impliqués : C3S EA 4660, CRESE EA 3190, ELLIADD EA 4661, Psychologie EA 3188, LASA EA 3189*

*Structure académique associée : CARDIE*

**Sous-axe 3A : Relations Familles/Ecole**

**Sous-axe 3B : Politiques éducatives partenariales et projet personnel de l'élève**

**Sous-axe 3C : Environnement et réussite**

**Sous-axe 3D : Éducation et médiations culturelles et artistiques**

**AXE TRANSVERSAL : Pratiques innovantes**

*Responsables : Françoise Greffier (Laboratoire ELLIADD), Fairouz Lima (Laboratoire C3S), Didier Ramstein (CARDIE, Rectorat)*

*Laboratoires particulièrement impliqués : Chrono-environnement UMR 6249, ELLIADD EA 4661, FEMTO-ST UMR 6174, LASA EA 3189, LSH EA 2273, Mathématiques-IREM UMR 6623, Psychologie EA 3188, UTINAM UMR 6213*

*Structure académique associée : CARDIE (D. Thellier) et TICE (D. Ramstein) – HEP de Lausanne et Bège*

Cet axe traverse les trois précédents selon un fil conducteur vertical articulé autour de trois concepts :

- le développement professionnel continu des personnels enseignants et d'éducation de la maternelle au supérieur
- l'innovation pédagogique au service des apprentissages et de l'évaluation pour les apprentissages
- les usages pédagogiques du numérique au service des parcours d'apprentissage personnalisés

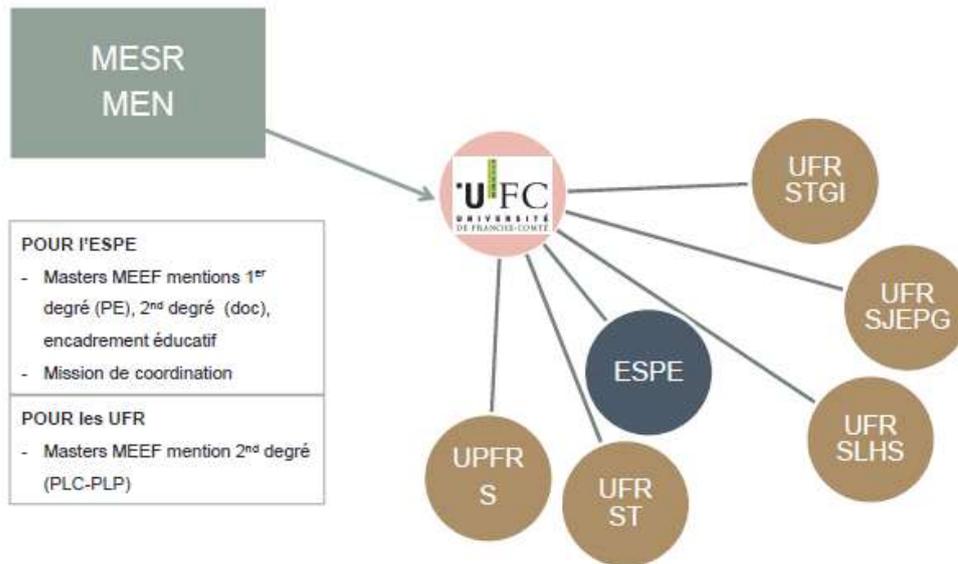
**Commentaire : Les différents axes ainsi que la contribution des 11 laboratoires participant au projet sont détaillés respectivement en ANNEXE 2 (page 226)**

## 5) Modèle économique

### 5.1 Principes retenus pour la construction du modèle économique du projet

Les choix politiques de l'Université de Franche-Comté précédemment exposés, consistant à préserver les grands équilibres entre ses composantes, ont pour conséquence l'adoption d'un modèle économique proche de ce qu'elle connaît actuellement, au sein duquel les moyens de fonctionnement à destination de la formation aux métiers de l'enseignement seront directement répartis par l'établissement, depuis ses services centraux. Ces moyens devront dans un premier temps être identifiés, qu'ils touchent à la mission de formation disciplinaire ou à la mission de coordination de l'ESPÉ ; des indicateurs en cours d'élaboration contribueront au calcul de la dotation globale de fonctionnement de chaque composante.

#### Modèle prévisionnel d'allocation des moyens de fonctionnement aux composantes de l'UFC pour la formation des enseignants



Ainsi, l'ESPÉ occupera bien une place privilégiée au sein des composantes de l'Université, en raison de sa mission propre de coordination ; mais elle demeurera, vis-à-vis des autres composantes, dans une relation horizontale et non pas verticale, puisqu'elle n'aura pas elle-même la maîtrise des choix de répartition des moyens de fonctionnement.

Le budget type présenté page suivante présente les grandes lignes des contributions de l'UFC et du rectorat dans ce projet dans l'état initial des maquettes MEEF. Ce budget prévisionnel nécessitera des arbitrages pour arriver à la soutenabilité du projet.



# **ANNEXE 1**

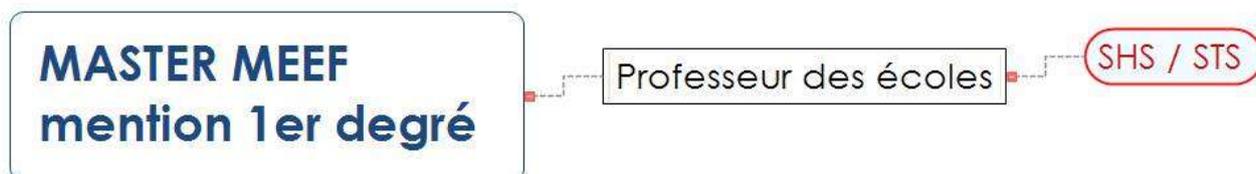
**MASTER MEEF**

**1<sup>er</sup> degré**

## ACCREDITATION ESPE - ACADEMIE DE BESANCON 2013

Intitulé de la mention	<b>MEEF, 1<sup>er</sup> degré</b>
Responsable de la mention	<p>NOM : <b>BLAIN</b>          Prénom : <b>Florence</b>          Grade : <b>PRAG</b>          Section CNU : <b>0202 Lettres modernes</b>          Tél professionnel : <b>03 81 65 71 04</b>          Tél portable : <b>06 19 78 36 42</b>          Courriel : <b>florence.blain@univ-fcomte.fr</b>          Laboratoire de recherche : <b>logiques de l'agir, EA2274</b></p>
Parcours concerné	Professeur des écoles

### Schéma général d'organisation de la mention



Légende :



Le seul parcours de la mention intègre en M2 des parcours alternatifs pour les étudiants non lauréats du concours, suivant qu'ils désirent se représenter au concours ou non.

## ACCREDITATION ESPE - ACADEMIE DE BESANCON 2013

Intitulé de la mention	<input checked="" type="checkbox"/> <b>MEEF, 1<sup>er</sup> degré</b> <input type="checkbox"/> <b>MEEF, second degré</b> <input type="checkbox"/> <b>MEEF, Encadrement éducatif</b> <input type="checkbox"/> <b>MEEF, Pratiques et ingénierie de la formation</b>
Intitulé du parcours	<b>Professeur des écoles</b>
Responsable du parcours	<p>NOM : <b>BLAIN</b>  Prénom : <b>Florence</b>  Grade : <b>PRAG</b>  Section CNU : <b>0202 LETTRES MODERNES</b>  Tél professionnel : <b>03 81 65 71 04</b>  Tél portable : <b>06 19 78 36 42</b>  Courriel : <b>florence.blain@univ-fcomte.fr</b>  Laboratoire de recherche : <b>Logiques de l'agir, EA2274</b></p>
Domaine	<input type="checkbox"/> <b>DEG</b> Droit, Economie, Gestion <input checked="" type="checkbox"/> <b>SHS</b> Sciences Humaines et Sociales <input type="checkbox"/> <b>ALL</b> Arts, lettres, Langues <input checked="" type="checkbox"/> <b>STS</b> Sciences, Technologies, Santé
Composante de rattachement	<input checked="" type="checkbox"/> <b>ESPE</b> Ecole Supérieur du Professorat et de l'Education <input type="checkbox"/> <b>UFR SJEPG</b> Sciences Juridiques, Economiques, Politiques et de Gestion <input type="checkbox"/> <b>UFR SLHS</b> Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société <input type="checkbox"/> <b>UFR SMP</b> Sciences Médicales et Pharmaceutiques <input type="checkbox"/> <b>UFR ST</b> Sciences et Techniques <input type="checkbox"/> <b>UFR STGI</b> Sciences, Techniques et Gestion de l'Industrie <input type="checkbox"/> <b>UPFR des SPORTS</b>
Localisation des enseignements	<input checked="" type="checkbox"/> <b>BESANCON</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>BELFORT</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>LONS-LE-SAUNIER</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>VESOUL</b>

## • PRESENTATION DU PARCOURS ET DE SES OBJECTIFS SCIENTIFIQUES

La formation de l'enseignant ne peut être réduite à un guide de l'action l'enfermant dans une simple conception technique. Il faut nourrir sa réflexion pour lui permettre de penser les écarts entre la théorie et la pratique. À ce titre, il s'agira d'une part de créer les conditions d'une professionnalisation progressive et précoce reposant sur des temps de pratique, d'observation et d'analyse réflexive des pratiques professionnelles. Il conviendra d'autre part de veiller à ne jamais détacher la formation pédagogique et didactique (savoirs pour enseigner) des pratiques ni de l'exercice du métier (stages) ni des contenus à enseigner (savoirs à enseigner). Un lien organique doit être instauré entre le métier, les stages (la pratique) et la formation pédagogique-didactique (savoirs pour enseigner). L'adossement à la recherche de la formation permet notamment d'instaurer ce lien.

3 principes directeurs ont été retenus :

- Une formation intégrée et une professionnalisation progressive
- Une formation adossée à la recherche
- Une formation d'adultes favorisant l'insertion et les réorientations

### **Une formation intégrée et une professionnalisation progressive**

- La formation est organisée autour de cinq blocs de compétences qui structurent les enseignements

Bloc 1 : bloc disciplinaire ; il est plus particulièrement présent dans les UE1, UE2, UE6, UE7

Bloc 2 : bloc didactique présent dans toutes les UE

Bloc 3 : bloc recherche explicitement présent dans les UE 5 et 10 et installé dans toutes les UE

Bloc 4 : bloc « contextes et exercices du métier », UE 4 et 9

Bloc 5 : mises en situations professionnelles, UE 3 et 8

- Une formation par alternance : les fonctionnaires stagiaires sont installés sur des compensations de mi temps de temps partiels ou sur des décharges de directeurs à plus de 10 classes. L'alternance s'organise de la manière suivante : Une semaine de deux jours alternée avec une semaine de deux jours et demi ( soit au total 32 semaines à mi temps, 384 heures) auxquelles s'ajoutent deux semaines de remplacement de stage massé à plein temps permettant la découverte d'un autre cycle (48 heures). Par ailleurs, les fonctionnaires stagiaires bénéficieront à la rentrée d'une immersion à plein temps de 7 jours dans leur école de rattachement.

- La création d'un continuum de formation : la mise en place de l'ESPE a rendu possible l'instauration de contacts nouveaux entre les composantes et on peut espérer que pour la rentrée 2014 des éléments effectifs de continuité entre les licences et le parcours « professeurs des écoles » seront mis en place. Il existe déjà une UE libre proposée aux étudiants de la licence « Education et motricité » (UPFR sports) leur permettant d'acquérir des éléments de polyvalence.

En aval, un lien s'est construit entre la formation initiale master et la formation continue à travers la mise en place des éléments communs de formation.

### **Une formation adossée à la recherche**

L'adossement à la recherche est omniprésent dans le master, et s'appuie sur la création d'un Institut Fédératif de Recherches en Éducation. Cette recherche permet une réflexion renouvelée sur la notion de polyvalence. Celle-ci a été en effet durant les dernières années abusivement confondue avec un encyclopédisme. Or, un maître polyvalent n'enseigne pas toutes les disciplines mais les éléments de chacune d'elles. La polyvalence nécessite donc un travail épistémologique et didactique que la recherche rend possible. C'est dans les cours magistraux et dans les séminaires que ce travail épistémologique et didactique prendra toute sa dimension.

Par ailleurs, il s'agit de favoriser par la recherche une distance réflexive sur les pratiques et l'exercice du métier.

### **Une formation d'adultes favorisant l'insertion et les réorientations**

- Des parcours diversifiés

En M1, selon les licences d'origine des étudiants ceux-ci se verront proposer des compléments de polyvalence

adaptés.

En M2, deux parcours sont proposés ; l'un pour les lauréats du concours l'autre pour les non-lauréats. Ces deux parcours présentent des parties communes (bloc disciplinaire, bloc recherche, bloc contextes et exercices du métier, bloc didactique) et se diversifient au niveau du bloc Mises en situations professionnelles.

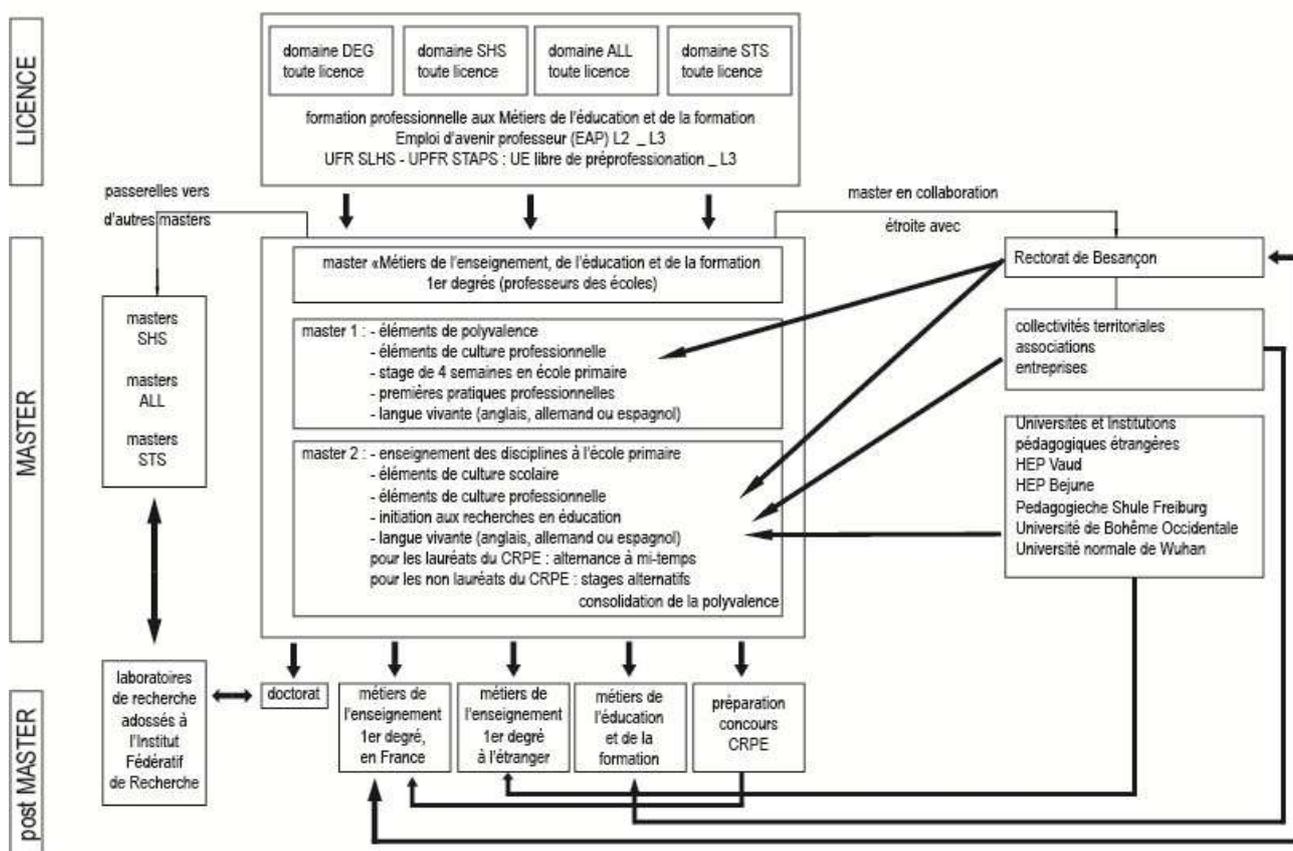
Cette diversification consiste :

- d'une part, en une offre variée de stages hors éducation nationale : Stages à l'internationale, stages dans des institutions culturelles, stages dans les collectivités territoriales, en entreprise, en milieu associatif. Tous ces stages font l'objet d'une préparation spécifique et reposent sur l'identification de missions nettement définies et en lien avec l'éducation, la formation ;
- d'autre part, en une préparation de stages spécifiques via notamment des ateliers de pratique professionnelle. Ceux-ci conduisent à l'élaboration d'un bilan de compétences et permettent à l'étudiant de construire un nouveau projet professionnel en lien avec la réalité du monde du travail et les besoins du bassin d'emplois.
- L'accueil de publics particuliers :

Un module spécifique sera offert aux étudiants accédant en M1 ou en M2 par la voie de la VA85, de la VAE, de la VES, en reprise d'étude. Il est à noter que les enseignants du premier degré titulaires souhaitant obtenir le diplôme de master pourront, au titre de la VES, être intégrés à cette formation.

**SCHÉMA GÉNÉRAL D'ORGANISATION DU PARCOURS**

Schéma général d'organisation du parcours



Le parcours est organisé en dix UE (voir pièce jointe)

L'UE 1 et 2 (M1) et 4 et 5 (M2) sont consacrées à la polyvalence. Elles prévoient également une entrée par les objets dans une perspective interdisciplinaire. Cette entrée par les objets permet de ne plus penser l'articulation théorie / pratique sur le mode de l'hétérogénéité mais sur celui de la complémentarité.

Les UE3 (M1) et 8 (M2) sont consacrées aux pratiques professionnelles. En M1, 4 semaines de stage sont proposées qui conduiront l'étudiant de l'observation vers la pratique accompagnée. En M2, ces UE sont centrées sur l'alternance et à son exploitation dans une logique de formation. Elles sont également le lieu de la diversification pour les non lauréats au concours.

Les UE 4 (M1) et 9 (M2) relèvent des éléments communs de formation décrits dans le document joint.

Les UE 5 et 10 relèvent spécifiquement de la recherche en éducation et permettent d'irriguer l'ensemble du dispositif proposé.

Dans ces UE, cette familiarisation avec la recherche débouchera sur la rédaction d'un TER dont la nature oscille entre le TER strictement professionnel et celui à vocation plus scientifique rendant possible la poursuite d'études doctorales dans des champs disciplinaires divers.

## • RELATIONS ET ECHANGES INTERNATIONAUX

La France n'est plus le seul horizon de nos étudiants, de nos futurs enseignants et formateurs, qui doivent être préparés à recevoir d'autres visions du monde éducatif que celles qu'ils connaissent depuis leur propre scolarité. Les échanges dans le cadre d'un dialogue interculturel visent à la valorisation de nos diplômes et des diplômes de nos partenaires grâce à cette dimension internationale qui se traduit par :

- des stages de formation de quelques semaines dans des écoles ou des associations (ayant un lien avec l'éducation et la formation).

- des échanges réciproques d'étudiants pendant un semestre.

- la codirection de mémoires de master.

Cela permettra aussi de proposer l'expertise de l'ESPE aux départements de formation des professeurs des pays partenaires avec la mise en place de différents dispositifs :

- programmes de stages pour des professeurs étrangers

- missions de nos professeurs à l'étranger ayant comme objectif de compléter la formation de professeurs des pays partenaires

- doubles diplômes comme le master franco-suisse (IUFM-HEP VAUD)

- échanges sur l'enseignement et la formation de professeurs

- échanges réciproques de professeurs et de programmes

- accueil de délégations

- invitations de professeurs d'universitaires et de conférenciers

- organisation de colloques scientifiques.

Des compléments de formation en Français langue étrangère sont aussi prévus dans le cadre de la préparation des stages à l'étranger. De plus, les enseignements communs (UE4 et UE9) comportent une dimension d'éducation comparée. Enfin, dans l'axe 1 de l'IFR, la création d'un observatoire européen de la formation des enseignants est prévue.

## • UNITES DE RECHERCHE SUR LESQUELLES S'APPUIE LE PARCOURS

Nom de l'unité de recherche	Label national (UMR, EA...)	Nombre de chercheurs
CHRONO-ENVIRONNEMENT	UMR 6249, U.F.C.	
CRESE	EA3190, U.F.C.	
C3S	EA 4660, U.F.C.	
ELLIADD	EA 4661, U.F.C.	

FEMTO-ST	UMR 6174, U.F.C.	
LASA	EA 3189, U.F.C.	
LNIC	EA 481, U.F.C.	
LSH	EA 2273, U.F.C.	
Mathématiques – IREM	UMR 6623, U.F.C.	
Psychologie	EA 3188, U.F.C.	
RECITS	EA 7274, , U.T.B.M.	
UTINAM	UMR 6213, U.F.C.	
CARDIE	Structure académique associée, Académie de Franche-Comté	

 Structure fédérative *EDUC*

## • EQUIPE PEDAGOGIQUE

### Enseignants de l'Université de Franche-Comté

Nom	Prénom	Statut (MC, PU, Moniteur, ATER, PRCE, PRAG, ...)	Composante UFC	CNU
AMMAR-KHODJA	Farid	MCF	ESPE	25
BERTHELOT	Pierre	PRAG	ESPE	Philo
BILLOT	Dominique	PLP	ESPE	Tice
BLAIN	Florence	PRCE	ESPE	Lettres
BLOCHS	Bernard	PRAG	ESPE	Maths
BOLARD-MOULIN	Nicole	PRCE	ESPE	DOC
BON	Karine	MCF	ESPE	66
BOUDOKHANE	Fairouz	MCF	ESPE	19/71
BOUYGUES	Elodie	MCF	ESPE	9
BUGNON-HENRIET	Mathilde	PRCE	ESPE	Phys-Chimie
CAILLE-CATTIN	Catherine	MCF	ESPE	23
CAMBRONE-LASNES	Stella	MCF	ESPE	11
CASTETS-FONTAINE	Benjamin	MCF	ESPE	19/70
CHAMBON	Lionel	PRCE	ESPE	Maths
CHRISTOPHE	Pierre	PRCE	ESPE	Lettres
CLERC	Audrey	PRAG	ESPE	SVT
CREPIN-OBERT	Patricia	PRAG	ESPE	SVT
DEGOTT	Bertrand	MCF	ESPE	9
DESPRES	Aurore	MCF	ESPE	74
DIOT	Jean-Marie	PRAG	ESPE	Anglais
DORNIER	Jean-Marie	PRAG	ESPE	Maths
DROUHOT	Jocelyne	PRCE	ESPE	Phys-Chimie
DUBREUCQ	Eric	MCF	ESPE	17
DUBREUCQ	Francine	PRAG	ESPE	Maths
FALLOT	Jean-Paul	PRCE	ESPE	SVT
FATIN-ROUGE	Nicolas	MCF	ESPE	32
FIEVET	Patrick	PU	ESPE	32

GILBERT	Sandrine	PRCE	ESPE	DOC
GIROD	Nadine	PRCE	ESPE	DOC
GRAVIER	Jean-Jacques	PRAG	ESPE	EPS
GUYON	Sylvie	PRCE	ESPE	DOC
HOUSSAIS	Yvon	MCF	ESPE	9
KACI	Maxime	MCF	ESPE	22
KAPALA	Frédéric	PRAG	ESPE	Phys-Chimie
KNITTEL	Fabien	MCF	ESPE	22
KRUGER-SEGOUR	Ann-Birte	MCF	ESPE	
LANCON	Eric	PRAG	ESPE	EPS
LASNE	Annie	PRCE	ESPE	Phys-Chimie
LE BORGNE	Philippe	MCF	ESPE	25
LEVAIN	Jean-Pierre	MCF	ESPE	70
LONCHAMPT	Véronique	PRCE	ESPE	DOC
MAGNET	Claire	MCF	ESPE	33
MAILLARD	Christophe	PRCE	ESPE	Hist-Géo
MARCEL	Patrick	PRAG	ESPE	SVT
METTETAL	Alice	PE	ESPE	
MEYER	Sylvie	PRCE	ESPE	Lettres
MIGEOT-ALVARADO	Judith	MCF	ESPE	70
MONET	Nathalie	CPE	ESPE	
MONTCLAIR	Florent	PRCE	ESPE	Lettres
MONTORNES	Jean-Michel	PRCE	ESPE	Educ-mus
MOULY	Arnaud	MCF	ESPE	67
MOUREY	Colette	PRAG	ESPE	Educ-mus
NALLET	Christian	PRCE	ESPE	Philo
PASTEUR	Julien	PRCE	ESPE	Philo
PERROT	Gilles	PRAG	ESPE	TICE
PICARD	Christian	PU	ESPE	36
RAZAFISON	Ulrich	MCF	ESPE	26
RIPORTELLA	Laure	MCF	ESPE	14
ROUBIN	Marie-Claire	PRAG	ESPE	Lettres
SIMARD	Arnaud	MCF	ESPE	25
SIMON	Florence	PRAG	ESPE	Philo
STATHOPOULOS	Didier	PRAG	ESPE	Arts plastiques
STATIUS	Pierre	MCF	ESPE	70
STATIUS	Sophie	PRAG	ESPE	Lettres
SZWAJA	Olivier	PRAG	ESPE	Hist-Géo
TISSIER	Christian	PEGC	ESPE	Tice
TUFEL	Etienne	PRAG	ESPE	Maths
VRAC	Michel	MCF	ESPE	23
WALLIAN	Nathalie	PU	ESPE	74
WIDMAIER	Carole	PRAG	ESPE	Philo

**Intervenants praticiens et professionnels de l'éducation nationale**

Nom	Prénom	Statut	Enseignements dispensés	Nombre d'heures en HETD
AMMAR-KHODJA	Farid	PEMF Besançon		

STATIUS	Pierre	PEMF Besançon	
SIRE	Benoit	PEMF Besançon	
BERTRAND	Pascale	PEMF Besançon	
VUILLEREZ	Dominique	PEMF Besançon	
JACHEZ	Catherine	PEMF Besançon	
LAURENT	Béatrice	PEMF Besançon	
COUSSON	Bernadette	PEMF Besançon	
BATLOOG	François	PEMF Besançon	
MICHEL-AMADRY	Pascale	PEMF Besançon	
CARE	Jean-Philippe	PEMF Besançon	
FAGUET	Frédéric	PEMF Besançon	
BILLEREY	Pascale	PEMF Besançon	
DEMANGE	Patrick	PEMF Besançon	
MARCHIVE	Elisabeth	PEMF Besançon	
LARUE	Florence	PEMF Besançon	
BERNARD	Sylvie	PEMF Besançon	
MAGINI-FEYSOT	Christian	PEMF Besançon	
BECQUET	Catherine	PEMF Besançon	
MAIGROT	Nathalie	PEMF Besançon	
BORLETTI	Dominique	PEMF Besançon	
BENDAOU	Caroline	PEMF Besançon	
ANGELI	Brigitte	PEMF Besançon	
DUQUET	Karine	PEMF Besançon	
FAIVRE	Jean-Michel	PEMF Besançon	
DUFORT	Corinne	PEMF Besançon	
POULAIN	Jean-Luc	PEMF Besançon	
TATU	Monique	PEMF Besançon	
MONGIN	Bénédicte	PEMF Besançon	
POMMIER	Evelyne	PEMF Lons le Saunier	
TATRE	Nathalie	PEMF Lons le Saunier	
MENIGOZ	Jacqueline	PEMF Lons le Saunier	
MAGNIEN	Catherine	PEMF Lons le Saunier	
SOMMET	Colette	PEMF Lons le Saunier	
PREUDHOMME	Laurence	PEMF Lons le Saunier	
CHEVALLIER	Valérie	PEMF Lons le Saunier	
MICHAUD	Christophe	PEMF Lons le Saunier	
BERTHOD	Lucile	PEMF Lons le Saunier	
GAFFIOT	Thierry	PEMF Lons le Saunier	
GAUTHERON	Claude	PEMF Lons le Saunier	
JOSEPH	Antoinette	PEMF Lons le Saunier	
WIEL	Laurence	PEMF Lons le Saunier	
MILLOT	Jean-Yves	PEMF Lons le Saunier	
NICOLLIN	Laurent	PEMF Lons le Saunier	
MAGAGNINI	Sophie	PEMF Vesoul	
GATEY	Jean-Michel	PEMF Vesoul	
BENIER	Philippe	PEMF Vesoul	
POULAIN	Nathalie	PEMF Vesoul	
SIMON	Bruno	PEMF Vesoul	
VUILLAUME	Christine	PEMF Vesoul	
PAQUIERS	Evelyne	PEMF Vesoul	

1 920 h  
(pour tous les PEMF)

BOREY-DEMORTIER	Myriam	PEMF Vesoul	
FERRAND	Giliane	PEMF Vesoul	
LYAUTEY	Christiane	PEMF Vesoul	
CARDOT	Lydie	PEMF Vesoul	
BASSAGET	Marie-Christine	PEMF Belfort	
HERZOG	Anne-Valérie	PEMF Belfort	
JAKUBOWICZ	Marie-Jo	PEMF Belfort	
SIMONOT	Elisabeth	PEMF Belfort	
VATERKOWSKI	Anne-Laure	PEMF Belfort	
BERBIS	Daniel	PEMF Belfort	
CHAILLAN	Nathalie	PEMF Belfort	
LALANDE	Jacques	PEMF Belfort	
VALENTIN	Isabelle	PEMF Belfort	

#### Autres intervenants

Nom	Prénom	Fonction	Entreprise	Enseignements dispensés	Nombre d'heures en HETD
Personnels d'encadrement Education Nationale : DASEN, Chefs d'établissement, CPE.....					

#### Pourcentage de répartition entre catégories d'enseignants :

Si la répartition des enseignements n'est pas totalement détaillée, elle se décomposera de la façon suivante :

Enseignants chercheurs	PRAG – PRCE	Intervenants extérieurs à l'UFC
18 %	63 %	19 %

### • ORGANISATION EN TERMES D'UE ET DE CREDITS EUROPEENS

#### Semestre 1

Intitulé UE	Type	CNU	ECT S	Responsable pédagogique	CM	TD	TP
<b>UE1</b> <b>Bloc sciences humaines et artistiques</b> Élément 1 : 28 h 2 modules obligatoires : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Français (didactique)</li> <li>- TICE et didactique du français</li> </ul>	Obli	9	3	Yvon HOUS-SAIS  A déterminer	8	10	8

Élément 2 : 40 h 5 modules obligatoires * : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Histoire</li> <li>- Géographie</li> <li>- Instruction civique</li> <li>- Arts visuels</li> <li>- Musique</li> </ul> * dont culture numérique  <b>TOTAL UE 1</b>	Obli		3	A déterminer	0 4 4 4 4 4	0 4 4 4 4 4	2 0 0 0 0 0
<p style="text-align: center;"><b>UE2</b> <b>Bloc Culture scientifique et EPS</b></p> Élément 1 : 28 h 2 modules obligatoires : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mathématiques(didactique)</li> <li>- TICE et didactique des mathématiques</li> </ul> Élément 2 : 24 h 3 modules obligatoires * : <ul style="list-style-type: none"> <li>- SVT</li> <li>- SPT</li> <li>- EPS</li> </ul> * dont culture numérique  <b>TOTAL UE 2</b>	Obli	25	3	Philippe LE BORGNE  A déterminer	6 0 4 4 2	16 0 0 0 6	4 2 4 4 0
<p style="text-align: center;"><b>UE3</b> <b>Pratiques professionnelles, stages</b></p> Élément 1 : 28 h 2 modules obligatoires : <ul style="list-style-type: none"> <li>- préparation et analyse du stage d'observation, pratique accompagnée (20h)</li> <li>- accompagnement à la gestion d'un portfolio numérique de compétences professionnelles (8 h)</li> </ul> Élément 2 : 38 h 2 modules obligatoires à choix:	Obli	His- toire -Géo	3	Christophe MAILLARD  A déterminer	4 0	0 0	16 8

- culture humaniste, compléments de polyvalence (38 h) * Français * Histoire-Géo * Arts visuels * Musique - culture scientifique et EPS, complément de polyvalence (38h) * SVT * SPT *EPS * Maths  <b>TOTAL UE 3</b>	Obli		3	A déterminer	4 4 4 4	3 3 3 3	2,5 2,5 2,5 2,5
<p style="text-align: center;"><b>UE4</b> <b>Éléments communs de formation et langue</b></p> Element 1 : Langue vivante 16 h + FOAD  3 modules obligatoires à choix : - Anglais - Allemand - Espagnol  Elément 2 : Éléments communs de formation 24 h  Module facultatif : 4 h Accompagnement public spécifique (VA,VAE, reprise d'études)	Obli	An- glais 70	3	J-Marie DIOT Pierre STA- TIUS  A déterminer	0       12	8       12	8       0
<b>TOTAL UE 4</b>	Facultatif		3	A déterminer	0	0	4
					<b>12</b> <b>0</b>	<b>20</b> <b>0</b>	<b>8</b> <b>4</b>
<p style="text-align: center;"><b>UE5</b> <b>Recherche</b></p>		17		Eric DU-			

1 élément obligatoire : Module1 : 30 h * Initiation aux recherches en éducation histoire – * sociologie de l'éducation * philosophie de l'éducation * psychologie	Obli		6	BREUCQ A déterminer	7,5 7,5 7,5 7,5	0 0 0 0	0 0 0 0
Module 2 : 6 h TICE Recherche documentaire					0	0	6
<b>TOTAL UE 5</b>					<b>30</b>	<b>0</b>	<b>6</b>
<b>Total semestre 1</b>	<b>Eléments obligatoires</b>				<b>106</b>	<b>84</b>	<b>72</b>
	<b>Module facultatif</b>				<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4</b>

**Semestre 2**

Intitulé UE	Type	CNU	ECT S	Responsable pédagogique	CM	TD	TP
<b>UE1</b> <b>Bloc sciences humaines et artistiques</b> Élément 1 : 28 h 2 modules obligatoires : - Français (didactique) - TICE et didactique du français Élément 2 : 40 h 5 modules obligatoires * : - Histoire - Géographie - Instruction civique - Arts visuels - Musique * dont culture numérique	Obli	9	3	Yvon HOUS-SAIS  A déterminer	8 0	10 0	8 2
<b>TOTAL UE 1</b>	Obli		3	A déterminer	0 0 0 0	8 8 8 4	0 0 0 4
<b>UE2</b> <b>Bloc Culture scientifique et EPS</b> Élément 1 : 28 h 2 modules obligatoires : - Mathématiques (didactique) - TICE et didactique des mathématiques Élément 2 : 40 h 4 modules obligatoires * : - SVT - SPT - EPS	Obli	25	3	Philippe LE BORGNE  A déterminer	6 0	16 0	4 2
					4	3	3

- Remédiation (10 h) * dont culture numérique <b>TOTAL UE 2</b>	Obli		3	A déterminer	4 2 0	3 0 0	3 8 10
<b>UE3</b> <b>Pratiques professionnelles, stages</b> Élément 1 : 28 h 3 modules obligatoires : <ul style="list-style-type: none"> <li>- agir en fonctionnaire de l'Etat (12 h)</li> <li>- préparation et analyse du stage d'observation, pratique accompagnée (12 h)</li> <li>- accompagnement à la gestion d'un portfolio numérique de compétences professionnelles (4 h)</li> </ul> Élément 2 : 38 h 2 modules obligatoires <b>à choix</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>- culture humaniste, compléments de polyvalence (38 h)                             <ul style="list-style-type: none"> <li>* Français</li> <li>* Hist-Géo</li> <li>* Arts visuels</li> <li>* Musique</li> </ul> </li> <li>ou- culture scientifique et EPS, compléments de polyvalence (38h)                             <ul style="list-style-type: none"> <li>* SVT</li> <li>* SPT</li> <li>* EPS</li> <li>* Maths</li> </ul> </li> </ul> <b>TOTAL UE 3</b>	Obli	Histoire - Géo	3	Christophe MAILLARD  A déterminer	0  4  0	6  0  0	6  8  4
<b>UE4</b> <b>Éléments communs de formation et langue</b> Element 1 : Langue vivante 16 h + FOAD 3 modules obligatoires à choix : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Anglais</li> <li>- Allemand</li> </ul>	Obli	Anglais 70	3	J-Marie DIOT Pierre STATIUS  A déterminer	0	8	8

- Espagnol							
Elément 2 : Éléments communs de formation 24 h					12	12	0
<b>TOTAL UE 4</b>	Obli	3		A déterminer	<b>12</b>	<b>20</b>	<b>8</b>
<b>UE5 Recherche</b>		17		Eric DU-BREUCQ			
1 Elément : Module 1 : 32 h Savoirs et polyvalence: - épistémologie et savoirs scientifiques - épistémologie des sciences humaines - savoirs, culture et transmission - didactiques et didactique professionnelle	Obli	6		A déterminer	8	0	0
Module 2 : 8 h méthodologie aide à la constitution du projet					8	0	0
<b>TOTAL UE 5</b>					<b>8</b>	<b>0</b>	<b>8</b>
<b>TOTAL semestre 2</b>					<b>32</b>	<b>0</b>	<b>8</b>
					<b>88</b>	<b>104</b>	<b>90</b>

<b>TOTAL M1 (S1 + S2)</b>	- Eléments obligatoires - Module facultatif	<b>194</b> <b>0</b>	<b>188</b> <b>0</b>	<b>162</b> <b>4</b>
---------------------------	--	------------------------	------------------------	------------------------

### Semestre 3

Intitulé UE	Type	CN U	ECT S	Responsable pédagogique	CM	TD	TP
<b>UE6 Enseignement des disciplines</b>		23		Catherine CAILLE-CATTIN			
- 1 élément obligatoire 32 h	Obli		6				
- 2 éléments facultatifs pour les non lauréats du CRPE 2 X 16 h	Facultatif			A déterminer			

Élément obligatoire, 4 modules de 8 h * : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Français</li> <li>- Mathématiques</li> <li>- Histoire</li> <li>- Arts visuels</li> </ul>					6	2	0
					6	2	0
					6	2	0
Élément facultatif 1 : français 16 h					6	2	0
Élément facultatif 2 : mathématiques 16 h					8	8	0
* dont culture numérique					8	8	0
<b>TOTAL UE 6</b>				<b>Lauréats et non lauréats obligatoires</b>	<b>24</b>	<b>8</b>	<b>0</b>
				<b>Non lauréats facultatifs</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>0</b>
<p style="text-align: center;"><b>UE7</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Objets d'enseignement et culture scolaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 élément obligatoire 32 h</li> <li>- 1 élément facultatif pour les non lauréats du CRPE                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• h</li> </ul> </li> </ul>		74		Nathalie WALLIAN			
Élément obligatoire, 4 modules obligatoires de 8 h * :	Obli		6	A déterminer			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- La démarche d'investigation (1)</li> <li>- Lire, dire, écrire dans les disciplines (1)</li> <li>- Corps et expression de soi (1)</li> <li>- Culture et pluridisciplinarité (1)</li> </ul>	Facultatif				4	0	4
					4	0	4
Élément facultatif : éducation à la santé et à la citoyenneté (1), 10 h					4	0	4
* dont culture numérique					4	0	4
					4	6	0
<b>TOTAL UE 7</b>				<b>Lauréats et non lauréats obligatoires</b>	<b>16</b>	<b>0</b>	<b>16</b>

	toires			4	6	0	
	Non lauréats facultatifs						
<p><b>UE8</b> <b>Pratiques professionnelles, stages</b></p> <p>- 1 élément obligatoire pour les lauréats du CRPE 24 h</p> <p>- 1 élément obligatoire pour les non lauréats du CRPE, 34 h</p> <p>Élément obligatoire (lauréats CRPE), 3 modules</p> <p>Préparation du stage en alternance (16h)</p> <p>Analyses de la pratique professionnelle (6h)</p> <p>Accompagnement à la gestion d'un portfolio numérique de compétences professionnelles (2 h)</p> <p>Élément obligatoire (non lauréats CRPE), 3 modules</p> <p>Préparation du stage alternatif (jusqu'à 20h)</p> <p>Remédiation disciplinaire (10 h)</p> <p>Accompagnement à la gestion d'un portfolio numérique de compétences professionnelles (4 h)</p> <p><b>TOTAL UE 8</b></p>							
		His- toir e- Géo		Christophe MAILLARD			
	Obli		8	A déterminer			
	Obli		8	A déterminer			
					4	6	6
					0	0	6
					0	0	2
					10	10	0
					0	0	10
					0	0	4
	<b>Lauréats et non lauréats obligatoires</b>			<b>4</b>	<b>6</b>	<b>14</b>	
	<b>Non lauréats obligatoires spécifique</b>			<b>10</b>	<b>10</b>	<b>14</b>	
<p><b>UE9</b> <b>Tronc commun et Formation commune</b></p> <p>2 éléments obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Langue vivante : 27 h</li> <li>- Éléments communs de formation : 24 h</li> </ul> <p>1 module facultatif : 4 h</p>		An- glais 70		J-Marie DIOT Pierre STA- TIUS			
	Obli		3	A déterminer			
	Obli		3	A déterminer			

Eléments langues vivantes 3 modules obligatoires : - Langues 15 h + FOAD - Didactique 8 h - Tice et apprentissage précoce d'une langue vivante étrangère : 4h  Élément commun de formation  Module facultatif : 4 h Accompagnement public spécifique (VA,VAE, reprise d'études)	Fac.			A déterminer	0	8	7
					0	0	8
					0	0	4
					12	12	0
					0	0	4
<b>TOTAL UE 9</b>	<b>Lauréats et non lauréats obligatoires</b>				<b>12</b>	<b>20</b>	<b>19</b>
	<b>Lauréats et non lauréats facultatifs</b>				<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4</b>
<b>UE10</b> <b>Recherche</b> 1 élément 13 h  2 modules obligatoires : 13 h 1 module facultatif : 4 h  Module 1 : programme de conférences : 5h  Module 2 : Séminaires : 8 h  Module facultatif: 4h - outils pour la recherche - bureautique - logiciels		17		Eric DU-BREUCQ			
	Obli		4	A déterminer	5	0	0
	Fac			A déterminer	0	0	8
					0	0	4
<b>TOTAL UE 10</b>	<b>Lauréats et non lauréats obligatoires</b>				<b>5</b>	<b>0</b>	<b>8</b>
	<b>Lauréats et non lauréats facultatifs</b>				<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4</b>
<b>TOTAL Semestre 3</b>	<b>Lauréats et non lauréats obligatoires</b>				<b>61</b>	<b>34</b>	<b>57</b>
	<b>Non lauréats obligatoires spécifiques</b>				<b>10</b>	<b>10</b>	<b>14</b>
	<b>Lauréats et non lauréats facultatifs</b>				<b>20</b>	<b>22</b>	<b>4</b>



toires de 8 h * <ul style="list-style-type: none"> <li>- La démarche d'investigation (2)</li> <li>- Lire, dire, écrire dans les disciplines (2)</li> <li>- Corps et expression de soi (2)</li> <li>- Culture et pluridisciplinarité (2)</li> </ul> Élément facultatif : éducation à la santé et à la citoyenneté (2), 10 h * dont culture numérique					4	0	4
					4	0	4
					4	0	4
					4	0	4
					0	0	10
<b>TOTAL UE 7</b>	<b>Lauréats et non lauréats obligatoires</b>				<b>16</b>	<b>0</b>	<b>16</b>
	<b>Non lauréats facultatifs</b>				<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10</b>
<b>UE8</b> <b>Pratiques professionnelles, stages</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 élément obligatoire pour les lauréats du CRPE 24 h</li> <li>- 2 éléments obligatoires pour les non lauréats du CRPE, 28 h</li> </ul> Élément obligatoire (lauréats CRPE), 3 modules <ul style="list-style-type: none"> <li>Préparation du stage en alternance (16h)</li> <li>Analyses de la pratique professionnelle (6h)</li> <li>Accompagnement à la gestion d'un portfolio numérique de compétences professionnelles (2 h)</li> </ul> Élément 1 obligatoire (non lauréats CRPE), 2 modules <ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagnement stage alternatif (6h)</li> <li>Accompagnement à la gestion d'un portfolio numérique de compétences professionnelles (4 h)</li> </ul> Élément 2 obligatoire (non lauréats CRPE) : agir en fonctionnaire de l'État (18 h)	Obli	Historie-Gé	12	Christophe MAILLARD  A déterminer			
	Obli			A déterminer			
					4	6	6
					0	0	2
					0	0	6
					0	6	0
					0	0	4
					0	0	18

TOTAL UE 8	Lauréats obligatoires			4	6	14	
	Non lauréats obligatoires spécifiques			0	6	22	
<p><b>UE9</b> <b>Tronc commun et Formation commune</b></p> <p>2 éléments obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Langue vivante : 27 h</li> <li>- Éléments communs de formation : 24 h</li> </ul> <p>Éléments langue vivante</p> <p>3 modules obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Langues 15 h + FOAD</li> <li>- Didactique 8 h</li> <li>- Tice et apprentissage précoce d'une langue vivante étrangère : 4h</li> </ul> <p>Éléments communs de formation</p>		Angl s 70		J-Marie DIOT Pierre STA- TIUS			
	Obli		3	A déterminer			
	Obli		3	A déterminer			
					0	7	8
					0	4	4
					0	4	0
					12	12	0
<b>TOTAL UE 9</b>	<b>Lauréats et non lauréats obligatoires</b>			<b>12</b>	<b>27</b>	<b>12</b>	
<p><b>UE10</b> <b>Recherche</b></p> <p>1 élément 13 h</p> <p>2 modules obligatoires : 13 h 1 module facultatif : 4 h</p> <p>Module 1 : programme de conférences : 5h</p> <p>Module 2 : Séminaires : 8 h</p> <p>Module facultatif : 4h</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- outils pour la recherche</li> <li>- bureautique</li> <li>- logiciels</li> </ul>		17		Eric DU- BREUCQ			
	Obli		4	A déterminer			
					5	0	0
					0	0	8
					0	0	4
<b>TOTAL UE 10</b>	<b>Lauréats et non lauréats obligatoires</b>			<b>5</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	
	<b>Lauréats et non lauréats facultatifs</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	

<b>TOTAL Semestre 4</b>	<b>Lauréats et non lauréats obligatoires</b>	<b>47</b>	<b>58</b>	<b>50</b>
	<b>Non lauréats obligatoires spécifiques</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>22</b>
	<b>Lauréats et non lauréats facultatifs</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>34</b>

<b>TOTAL M2 (S3 + S4)</b>	<b>Lauréats et non lauréats obligatoires</b>	<b>108</b>	<b>92</b>	<b>107</b>
	<b>Non lauréats obligatoires spécifiques</b>	<b>10</b>	<b>16</b>	<b>36</b>
	<b>Lauréats et non lauréats facultatifs</b>	<b>22</b>	<b>26</b>	<b>38</b>

<b>TOTAL MASTER MEEF PE</b>	<b>Lauréats et non lauréats obligatoires</b>	<b>302</b>	<b>280</b>	<b>269</b>
	<b>Non lauréats obligatoires spécifiques</b>	<b>10</b>	<b>16</b>	<b>36</b>
	<b>M1 + M2 Lauréats et non lauréats facultatifs</b>	<b>22</b>	<b>26</b>	<b>38</b>

## RECRUTEMENT ET EFFECTIFS PREVISIONNELS

Effectifs prévisionnels :

EFFECTIFS	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Formation initiale	360	400	440	480

## . DEBOUCHES ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Les métiers de l'enseignement par voie de concours

Les métiers de l'éducation, de la formation, dans le champ de l'intervention sociale dans des structures aussi diverses que :

- Les collectivités territoriales
- Les structures associatives
- Les structures culturelles
- Les entreprises
- Les structures éducatives à l'international (ex : Turquie, Maroc)

Dans ce domaine, l'IUFM de Franche-Comté a, durant ces 3 dernières années développé une politique volontariste de diversification professionnelle. Les résultats obtenus ne sont pas négligeables. En effet, si la formation ne crée pas l'emploi, elle peut favoriser l'accès à l'emploi ; nombre d'étudiants passés par le master MEEF ancienne formule ont été recrutés en CDI ou en CDD et cela sur l'ensemble de la région. Il conviendra d'intensifier ce travail en procédant à une étude systématique de la structure de l'emploi en Franche-Comté et donc de sortir de l'empirisme un peu précipi-

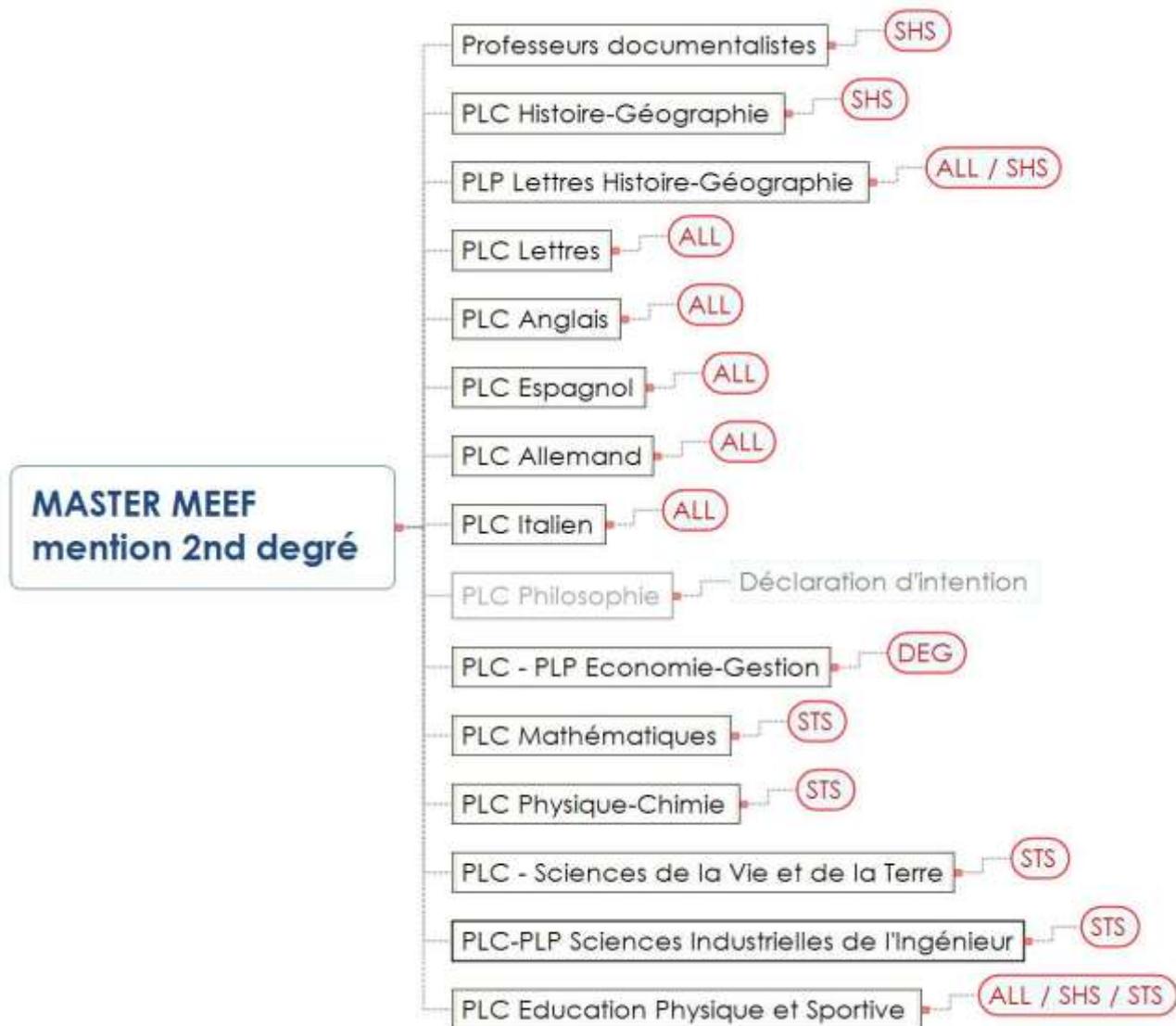
té. L'ouverture de la quatrième mention de master sera décisive en 2014 et le travail de prospection de l'emploi pourra s'effectuer en lien avec le BAIP de l'université de Franche-Comté.

**MASTER MEEF**  
**2<sup>nd</sup> degré**

## ACCREDITATION ESPE - ACADEMIE DE BESANCON 2013

Intitulé de la mention	<b>MEEF, 2<sup>nd</sup> degré</b>
Responsable de la mention	<p>NOM : <b>GILLON</b>  Prénom : <b>Pascal</b>  Grade : <b>Maître de conférences</b>  Section CNU : <b>23</b>  Tél professionnel : <b>03 81 66 54 96</b>  Tél portable :  Courriel : <b>pascal.gillon@univ-fcomte.fr</b>  Laboratoire de recherche : <b>UMR6049 Théoriser et modéliser pour aménager (THEMA)</b></p>
Parcours concernés	<p>Professeurs documentalistes, PLC Anglais, PLC Espagnol, PLC Allemand, PLC Italien, PLC Histoire-Géographie, PLP Lettres Histoire-Géographie, PLC Lettres, PLC Mathématiques, PLC Physique-Chimie, PLC Sciences de la Vie et de la Terre, PLC Education Physique et Sportive, PLC Sciences Economiques et Sociales – PLP Economie-Gestion, PLC-PLP Sciences Industrielles de l'Ingénieur</p>

### Schéma général d'organisation de la mention



Légende :



Chaque parcours intègre en M2 des parcours alternatifs pour les étudiants non lauréats du concours, suivant qu'ils désirent se représenter au concours ou non.

## ACCREDITATION ESPE - ACADEMIE DE BESANCON 2013

Intitulé de la mention	<input type="checkbox"/> MEEF, 1 <sup>er</sup> degré <input checked="" type="checkbox"/> MEEF, second degré <input type="checkbox"/> MEEF, Encadrement éducatif <input type="checkbox"/> MEEF, Pratiques et ingénierie de la formation
Intitulé du parcours	Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation : Professeur-documentaliste
Responsable du parcours	NOM : <b>LONCHAMPT</b> Prénom : <b>Véronique</b> Grade : <b>certifié</b> Section CNU : Tél professionnel : <b>03 81 65 70 11</b> Tél portable : Courriel : <b>veronique.lonchampt@univ-fcomte.fr</b> Laboratoire de recherche :
Domaine	<input type="checkbox"/> <b>DEG</b> Droit, Economie, Gestion <input checked="" type="checkbox"/> <b>SHS</b> Sciences Humaines et Sociales <input type="checkbox"/> <b>ALL</b> Arts, lettres, Langues <input type="checkbox"/> <b>STS</b> Sciences, Technologies, Santé
Composante de rattachement	<input checked="" type="checkbox"/> <b>ESPE</b> Ecole Supérieur du Professorat et de l'Education <input type="checkbox"/> <b>UFR SJEPG</b> Sciences Juridiques, Economiques, Politiques et de Gestion <input type="checkbox"/> <b>UFR SLHS</b> Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société <input type="checkbox"/> <b>UFR SMP</b> Sciences Médicales et Pharmaceutiques <input type="checkbox"/> <b>UFR ST</b> Sciences et Techniques <input type="checkbox"/> <b>UFR STGI</b> Sciences, Techniques et Gestion de l'Industrie <input type="checkbox"/> <b>UPFR des SPORTS</b>
Localisation des enseignements	<input checked="" type="checkbox"/> <b>BESANCON</b> <input type="checkbox"/> <b>BELFORT</b> <input type="checkbox"/> <b>LONS-LE-SAUNIER</b> <input type="checkbox"/> <b>VESOUL</b>

## 1. PRESENTATION DU PARCOURS ET DE SES OBJECTIFS SCIENTIFIQUES

Ce parcours a pour objectif prioritaire de former de futurs professeurs-documentalistes ayant les connaissances et les compétences en sciences de l'information et en sciences de l'éducation leur permettant d'exercer leur activité professionnelle dans le domaine de l'éducation et de la formation et conformément au référentiel de compétences des professeurs-documentalistes. Il permet de délivrer aux étudiants une formation diplômante de grade master. Ce parcours articule les connaissances théoriques et les apports professionnels (stages) dans une formation en alternance.

Il permet également d'acquérir les connaissances essentielles à la compréhension des évolutions du domaine des sciences de l'information et de la communication dans une perspective de formation globale aux métiers de l'information.

### . SCHÉMA GÉNÉRAL D'ORGANISATION DU PARCOURS

La formation a un caractère interdisciplinaire. Elle repose sur trois piliers articulés sur chaque semestre : théorique, didactique et professionnel. Il s'agit donc d'une formation professionnelle intégrée, non consécutive.

1-Théorique : approches et réflexions théoriques autour des SIC et de ses évolutions dans le monde contemporain. Culture et pratiques numériques des adolescents, incidence de ces pratiques sur les apprentissages. Les apports de la recherche renforceront ces concepts.

2- Didactique : réflexion approfondie autour de la didactique documentaire, la culture de l'information et l'éducation aux médias. L'articulation avec la pratique professionnelle s'effectue lors de créations de séances pédagogiques, de réalisations concrètes au cours des stages en établissement scolaire ou dans d'autres structures documentaires (médiation documentaire et culturelle). L'approche interdisciplinaire et collaborative avec d'autres enseignements disciplinaires constitue également un point fort de cette approche didactique.

3-Formation professionnalisante intégrée : intégration dans la formation de formateurs associés qui apporteront leurs expériences professionnelles et permettront la contextualisation des savoirs et des pratiques (documentalistes de collèges, lycées et lycées professionnels, intervenants dans le domaine culturel, chefs d'établissement..). Préparation et suivi des stages (observation, pratique accompagnée et responsabilité) en EPLE. Pour les non-lauréats, des stages alternatifs sont prévus dans d'autres structures documentaires. Les séances de suivi de stage permettront d'une part l'analyse de situations professionnelles en collaboration avec le tuteur de stage et d'autre part l'encadrement des mémoires.

La formation s'articule donc autour des blocs suivants :

- Bloc disciplinaire qui vise la maîtrise des savoirs indispensables à l'enseignement et à l'exercice du métier de professeur-documentaliste.
- Bloc didactique qui vise à la maîtrise des démarches didactiques et pédagogiques.
- Bloc environnement institutionnel.
- Bloc recherche relatif à la sensibilisation à la démarche scientifique et qui formera l'étudiant à une attitude réflexive sur sa pratique professionnelle.

Ce parcours comprend également des éléments communs de formation avec les autres parcours du master MEEF (connaissance du système éducatif, principes et valeurs de l'école de la République, connaissance de l'élève et des processus d'apprentissage...).

## . RELATIONS ET ECHANGES INTERNATIONAUX

L'ouverture internationale du parcours s'appuie sur :

- la valorisation des compétences en langues étrangères des étudiants dans le but de permettre la mobilité des étudiants en Europe dans le cadre des programmes d'action, de formation et d'emploi de l'Union européenne ainsi que les échanges.
- La possibilité d'effectuer un stage à l'étranger dans des établissements d'enseignement secondaire ou des structures d'éducation. Ce stage sera offert de manière privilégiée aux étudiants n'ayant pas été admis au concours.

## . UNITES DE RECHERCHE SUR LESQUELLES S'APPUIE LE PARCOURS

Nom de l'unité de recherche	Label national (UMR, EA, ...)	Nombre de chercheurs
C3S	EA 4660	1
Structure fédérative EDUC		

## . EQUIPE PEDAGOGIQUE

### Enseignants de l'Université de Franche-Comté

Nom	Prénom	Statut (MC, PU, Moniteur, ATER, PRCE, PRAG, ...)	Composante UFC	CNU	Unité de recherche	Enseignements dispensés	Nombre d'heures en HETD
Lonchamp	Véronique	PRCE	ESPE			Sciences de l'information et de la communication	A déterminer
Guyon	Sylvie	PRCE	ESPE			Sciences de l'information et de la communication	A déterminer
Bolard-Moulin	Nicole	PRCE	ESPE			Sciences de l'information et de la communication	A déterminer
Girod	Nadine	PRCE	ESPE			Sciences de l'information et de la communication	A déterminer
Bouygues	Elodie	MCF	ESPE	9	ELLIADD	Littérature française	A déterminer

Lima	Feirouz	MCF	ESPE	71	Laboratoire C3S	Sciences de l'information et de la communication	A déterminer
Monet	Nathalie	PRCE	ESPE			Sciences de l'éducation	A déterminer
Crepin	Patricia	PRAG	ESPE			SVT	A déterminer
Gilbert	Sandrine	PRCE	ESPE			Sciences de l'information et de la communication	A déterminer
Caille-Catin	Catherine	MCF	ESPE	23	Laboratoire ThéMA	Géographie	A déterminer
Castets-Fontaine	Benjamin	MCF	ESPE	19	Laboratoire C3S	Sociologie	A déterminer
Mettetal	Alice	PRCE	ESPE			Anglais	A déterminer
Billot	Dominique	PRCE	ESPE			Arts	A déterminer

**Intervenants praticiens et professionnels de l'éducation nationale**

Nom	Prénom	Statut	Enseignements dispensés	Nombre d'heures en HETD
Porte	Mickael	Professeur documentaliste	Documentation et TICE	A déterminer
Ligier	Valérie	Professeur documentaliste	Apprentissages documentaires	A déterminer
Cornument	Christine	Professeur documentaliste	Apprentissages documentaires	A déterminer
Allégre	Laetitia	Professeur documentaliste	Projets culturels	A déterminer
Autres à déterminer		Professeur documentaliste		

**Autres intervenants**

Nom	Prénom	Fonction	Entreprise	Enseignements dispensés	Nombre d'heures en HETD
A déterminer					

**Pourcentage de répartition entre catégories d'enseignants :**

Si la répartition des enseignements n'est pas totalement détaillée, elle se décomposera de la façon suivante :

	% d'enseignement par corps
Enseignants chercheurs	25%
Autres enseignants (PRAG, CRPE)	55%
Intervenants extérieurs à l'UFC	20%

## . ORGANISATION EN TERMES D'UE ET DE CREDITS EUROPEENS

### Semestre 1

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Travail perso	Total
UE 1 : Savoirs en information- documentation		71		Feirouz Lima	21	15	18		54
UE 2 : Approches didactiques et pédagogiques				Véronique Lonchamp	21	11	16		48
UE3 : Mise en situation professionnelle				Sylvie Guyon	6	24	6		36
UE4 Tronc commun et formation commune					12	20	8		40
UE 5 : Recherche		71		Feirouz Lima Eric Dubreucq	15	3	6		24
				<b>Total/semestre</b>	<b>75</b>	<b>73</b>	<b>54</b>		<b>202</b>

### Semestre 2

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Travail perso	Total
UE 1 : Savoirs en information- documentation		71		Feirouz Lima	21	9	18		48
UE 2 : Approches didactiques et pédagogiques				Véronique Lonchamp	21	9	18		48
UE3 : Mise en situation professionnelle				Sylvie Guyon	6	12	18		36
UE4 Tronc commun et formation commune					12	20	8		40
UE 5 : Recherche				Feirouz Lima Eric Dubreucq	15	3	6		24
				<b>Total/semestre</b>	<b>75</b>	<b>53</b>	<b>68</b>		<b>196</b>

### Semestre 3

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Travail perso	Total
UE 6 : Savoirs en information- documentation		71		Feirouz Lima	9	9	3		21
UE7 : Approches didactiques et pédagogiques				Véronique Lonchamp	9	6	9		24
UE8 : Mise en situation professionnelle				Sylvie Guyon		10	14		24
UE9 Tronc commun et formation commune					12	20	12		44
UE 10 : Recherche		71		Feirouz Lima Eric Dubreucq		6	12		18
				<b>Total/semestre</b>	<b>30</b>	<b>51</b>	<b>50</b>		<b>131</b>

**Semestre 4**

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Travail perso	Total
UE 6 : Savoirs en information- documentation		71		Feirouz Lima	9	6	6		<b>21</b>
UE7 : Approches didactiques et pédagogiques				Véronique Lon-champt	9	6	9		<b>24</b>
UE8 : Mise en situation professionnelle				Sylvie Guyon		10	14		<b>24</b>
UE9 Tronc commun et formation commune					12	20	12		<b>44</b>
UE 10 : Recherche		71		Feirouz Lima Eric Dubreucq		6	12		<b>18</b>
<b>Total/semestre</b>					<b>30</b>	<b>51</b>	<b>50</b>		<b>131</b>

**. RECRUTEMENT ET EFFECTIFS PREVISIONNELS**

Effectifs prévisionnels :

EFFECTIFS	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Formation initiale	8 - 10	10-15	15-20	15-20

**. DEBOUCHES ET INSERTION PROFESSIONNELLE**

Le débouché principal du parcours est le métier d'enseignant-documentaliste dans un établissement du second degré. Pour les autres débouchés, les étudiants qui auront validé le M2 sans être admis au concours pourront :

- se réorienter vers les métiers de la documentation et des bibliothèques (concours de la fonction publique d'Etat, concours de la fonction territoriale, documentation d'entreprise...)
- s'orienter vers d'autres métiers de l'éducation (enseignant de discipline, PE, CPE, métiers de la formation)
- prétendre poursuivre des études en doctorat.

## ACCREDITATION ESPE - ACADEMIE DE BESANCON 2013

Intitulé de la mention	<input type="checkbox"/> MEEF, 1 <sup>er</sup> degré <input checked="" type="checkbox"/> MEEF, second degré <input type="checkbox"/> MEEF, Encadrement éducatif <input type="checkbox"/> MEEF, Pratiques et ingénierie de la formation
Intitulé du parcours	Parcours Histoire-géographie
Responsable du parcours	NOM : <b>BARRIERE Jean-Paul</b> Grade : <b>PU</b> Section CNU : <b>22</b> Tél professionnel : <b>03 81 66 53 43</b> Tél portable : <b>06 07 91 26 08</b> Courriel : <a href="mailto:jean_paul.barriere@univ-fcomte.fr">jean_paul.barriere@univ-fcomte.fr</a> Laboratoire de recherche : <b>Laboratoire des Sciences Historiques</b>
Domaine	<input type="checkbox"/> <b>DEG</b> Droit, Economie, Gestion <input checked="" type="checkbox"/> <b>SHS</b> Sciences Humaines et Sociales <input type="checkbox"/> <b>ALL</b> Arts, lettres, Langues <input type="checkbox"/> <b>STS</b> Sciences, Technologies, Santé
Composante de rattachement	<input type="checkbox"/> <b>ESPE</b> Ecole Supérieure du Professorat et de l'Éducation <input type="checkbox"/> <b>UFR SJEPG</b> Sciences Juridiques, Economiques, Politiques et de Gestion <input checked="" type="checkbox"/> <b>UFR SLHS</b> Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société <input type="checkbox"/> <b>UFR SMP</b> Sciences Médicales et Pharmaceutiques <input type="checkbox"/> <b>UFR ST</b> Sciences et Techniques <input type="checkbox"/> <b>UFR STGI</b> Sciences, Techniques et Gestion de l'Industrie <input type="checkbox"/> <b>UPFR des SPORTS</b>
Localisation des enseignements	<input checked="" type="checkbox"/> <b>BESANCON</b> <input type="checkbox"/> <b>BELFORT</b> <input type="checkbox"/> <b>LONS-LE-SAUNIER</b> <input type="checkbox"/> <b>VESOUL</b>

## 1. PRESENTATION DU PARCOURS ET DE SES OBJECTIFS SCIENTIFIQUES

Le parcours PLC « Histoire-Géographie » du master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation mention second degré (PLC) est porté par l'UFR SLHS de l'université de Franche-Comté dans le cadre de l'ESPE. Il répond à l'ambition de former les professeurs d'histoire et géographie de l'enseignement secondaire public et privé, afin de les rendre aptes à enseigner dans les classes de lycée ou de collège à l'issue de leur cursus universitaire. Il s'inscrit dans une continuité entre la licence (dont le L3 comprendrait un parcours renforcé pour la préparation des concours) et les premières années de la titularisation. Il est fondé sur un enseignement des savoirs et de la didactique des deux disciplines, auquel se combinent dès le M1 une réflexion sur le métier d'enseignant et une mise en situation professionnelle graduelle mais forte, amorcée dès la licence (L2-L3). Le parcours prévoit également une formation dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (générale et disciplinaire), l'approfondissement de la pratique d'une langue vivante et une sensibilisation aux grandes orientations et méthodes de la recherche.

La répartition du temps de formation universitaire entre les deux années du master est inégale, compte tenu du stage en alternance de 9h hebdomadaires effectué en M2 : deux tiers du temps lors de la première année et un tiers lors de la seconde.

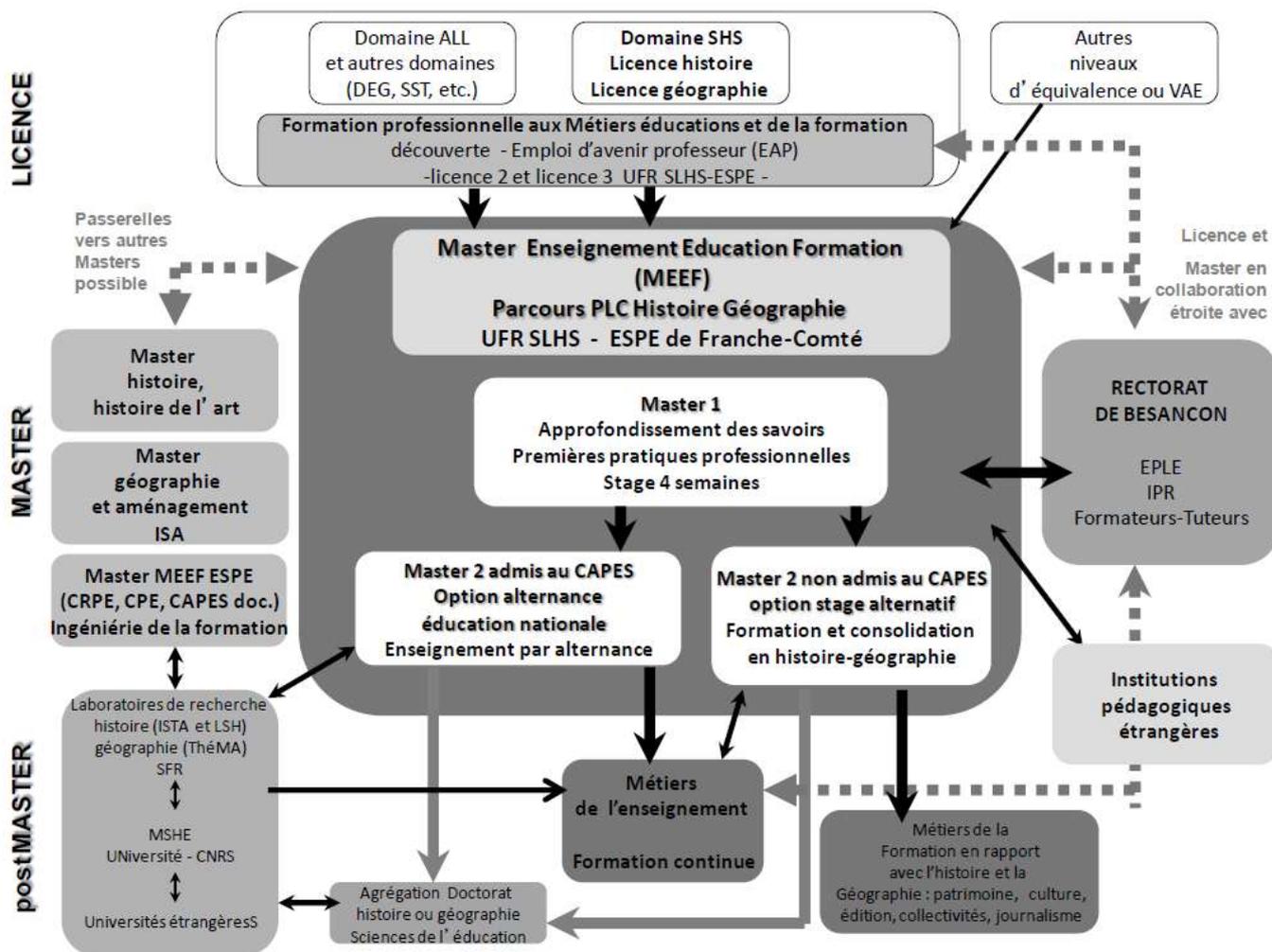
La première année permet une spécialisation scientifique et didactique poussée, représentant près des deux tiers de l'emploi du temps : fondée sur les questions au programme du CAPES/CAFEP d'histoire-géographie, elle inclut une dimension plus large de culture historique et géographique. Le tiers restant est consacré à acquérir une culture professionnelle et à mettre en perspective les attendus de la pratique d'enseignement en lien avec le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation. Elle comprend un stage d'une durée de quatre semaines : deux au 1<sup>er</sup> semestre, deux au 2<sup>e</sup>. Il s'agit de préparer la réussite, *in fine*, aux nouvelles épreuves du CAPES/CAFEP d'histoire-géographie, à parité totale entre les deux disciplines, qui articulent visées scientifiques et didactiques.

La seconde année est marquée par une mise en situation professionnelle accentuée – pour l'option « Alternance Éducation nationale », un stage en alternance de 36 semaines en établissement – et l'accroissement du travail réflexif sur les actes de l'enseignant, en rapport avec la maîtrise des compétences. Sur les deux semestres, la moitié du temps de formation (51%) y est consacrée. Un approfondissement des savoirs à enseigner, en histoire comme en géographie, est également proposé, sur un mode mineur, à part équivalente sur chacun des semestres (10%), de manière à aider les stagiaires à préparer leurs cours. A la suite d'un bilan de compétences, une option « stage alternatif » sera ouverte aux étudiants n'ayant pas réussi le concours, dans des organismes de formation et de médiation scientifique, en laboratoire de recherche ou en entreprise ou de façon à favoriser d'éventuelles réorientations.

La partie consacrée à la réflexion sur les fins, les moyens de l'éducation et sur l'usage des TICE (17%), à la pratique d'une langue vivante (7%), à la recherche (9%) innervent la formation à parts égales entre les quatre semestres. Pour le volet recherche, l'étudiant produira en fin de M2 un mémoire, consacré par exemple en histoire et géographie à la question des sources, cruciale pour l'enseignement de ces disciplines. Au total, ces derniers enseignements représentent près du tiers du temps général de formation.

La formation sera assurée et organisée par une équipe pédagogique mixte d'universitaires et d'enseignants formateurs de l'ESPE et des composantes disciplinaires de l'UFC, ainsi que de professionnels de l'Éducation nationale, qui s'inscrit dans une forte collaboration menée depuis plusieurs années en histoire-géographie dans le cadre de la formation initiale et continue. Ce master associera donc l'expertise du métier des professionnels de l'ESPE et de l'Éducation nationale et la recherche disciplinaire ou pluridisciplinaire menée par les enseignants chercheurs membres de plusieurs unités de recherche scientifiques reconnues. La formation sera aussi enrichie de l'adossé à la structure de recherche en Éducation mise en place par l'ESPE avec les divers partenaires universitaires, notamment dans le cadre de l'innovation pédagogique et du numérique.

## 2. SCHÉMA GÉNÉRAL D'ORGANISATION DU PARCOURS



### a/ Public d'origine pressenti

- Étudiants titulaires d'une licence d'histoire ou d'histoire de l'art, de géographie, de l'UFC ou d'autres universités.

L'UFR SLHS met en place des modules de préprofessionnalisation vers les métiers de l'enseignement dès la L2 qui vont faciliter et renforcer le vif des étudiants souhaitant s'orienter vers ces métiers. Par ailleurs, le dispositif Emploi Avenir Professeur pourrait concerner aussi ces étudiants.

- Pour les autres mentions de licence ou pour les réorientations, l'examen du dossier par une commission issue de l'équipe pédagogique serait systématiquement proposé pour mieux orienter et suivre l'étudiant concerné.

- Pour les reconversions professionnelles liées aux métiers des arts et de la culture ou encore à ceux du patrimoine, ainsi que pour les vacataires de l'éducation nationale, du ministère de l'agriculture, ou d'organismes de formation (GRETA), le dispositif de VAE sera appliqué.

La commission pédagogique déjà citée agirait également pour proposer des solutions personnalisées à ceux qui auraient échoué au concours à la fin du M1, en organisant en M2 des stages alternatifs et en suggérant de suivre au M2 certains enseignements de manière à combler les lacunes scientifiques, didactiques ou professionnelles de

l'étudiant. L'articulation avec l'offre du CTU (Centre de Télé-enseignement universitaire) de l'UFC fera l'objet d'une réflexion.

## **b/ Organisation de la formation**

La formation s'organise autour des cinq blocs de connaissances et de compétences : Disciplinaire (bloc 1) ; Didactique (bloc 2) ; Recherche (bloc 3) ; Contexte de l'exercice du métier (bloc 4) ; Mise en situation professionnelle (bloc 5). Ils ont été répartis de la façon suivante dans les UE communes à l'ensemble des semestres :

### **- UE1 et UE2 Objectifs en termes disciplinaire et didactique (blocs 1 et 2)**

Les blocs disciplinaire et didactique ont été associés en histoire (UE1) comme en géographie (UE2) dans une même UE intitulée « approfondissement des savoirs et didactique en histoire » ou « en géographie ». Une telle association permet de mieux mettre en relation la maîtrise des savoirs disciplinaires et l'apprentissage de l'élaboration des savoirs enseignés, ce qui correspond également aux exigences des nouvelles épreuves des concours. Cette organisation est renforcée, notamment en géographie, par des enseignements en épistémologie qui s'inscrivent dans une réflexion sur les processus d'élaboration de ces savoirs scientifiques et didactiques. Ces deux unités s'intègrent aussi dans le cadre de la pratique professionnelle des stages de master 1 comme de master 2. Elles correspondent à 18 ECTS chacune en master 1 et 6 ECTS en master 2. Cette différence horaire s'explique par la préparation aux épreuves du CAPES/CAFEP en master 1.

### **- UE4 Objectifs en termes de recherche scientifiques et didactiques (bloc 3)**

Cette UE correspond à un total de 104h mutualisées avec le master histoire recherche, réparties entre 32h par semestre en master 1 et 20h en master 2. La différence horaire entre les deux années s'explique par la nécessité d'assimiler les éléments d'épistémologie et de réflexion sur les sources présents dans le M1 recherche en vue des épreuves écrites et orales des concours en histoire-géographie. A ce titre, des enseignements d'épistémologie de géographie et d'analyse de la spécificité des sources propres à cette discipline (terrain, paysage, etc.) font partie de cette formation commune.

Le mémoire doit permettre de valider les dispositions à la recherche de l'étudiant. Il comporte un volet méthodologique de la recherche pouvant prendre la forme de TER (Travaux d'Etudes et de Recherche) en fonction des objectifs professionnels et des centres d'intérêts scientifiques et didactiques de l'étudiant.

### **UE3 et UE5 Objectifs en termes de pratique professionnelle et de contextualisation de l'exercice du métier (blocs 4 et 5)**

#### **- UE3 stage et mise en situation professionnelle (bloc 4)**

L'UE 3 « mise en situation professionnelle » correspond à 30 ECTS dont la part est croissante du M1 au M2 (6 ECTS en M1 et 24 ECTS en M2). Elle s'organise en une UE en master 1 avec un stage d'observation et de pratique accompagnée de deux semaines par semestre en collège ou en lycée, public ou privé. En master 2, cette UE sera à choix, en fonction de la réussite au concours et du projet professionnel établi au terme d'un bilan de compétences pour les étudiants non admis.

#### **- EC option « alternance éducation nationale »**

Il correspond au stage en alternance en collège ou lycée avec une formation professionnelle en rapport avec les établissements et personnels de l'Education nationale. Un suivi sous forme de visites auprès de chaque étudiant en stage sera effectué par les formateurs de l'ESPE ou du Rectorat, chaque semestre, dans le cadre de l'analyse des pratiques et de l'apprentissage du métier. Ces visites visent à renforcer les liens avec les tuteurs, qui seront étroitement associés à ce cursus professionnel, ainsi qu'avec les établissements concernés afin de faciliter l'insertion de ces étudiants dans la vie professionnelle. En conséquence, les unités d'enseignement de cette UE3 font l'objet de contreparties en heures étudiants hors maquette, conformément au référentiel de formation de l'UFC.

Ces stages sont accompagnés d'enseignements liés à la pédagogie, à la didactique (associée avec les UE1 et 2) et de tout élément de formation au contexte d'exercice du métier (UE5) en rapport avec la maîtrise de l'ensemble des compétences requises et à une analyse réflexive approfondie sur ces pratiques professionnelles. Une approche par interface de l'enseignement de l'histoire-géographie entre premier et second degré, entre collège et lycée ou encore entre

second degré et supérieur permet aussi de donner une perspective plus générale de cette discipline scolaire en rapport avec le contexte d'exercice du métier (UE5).

L'innovation pédagogique et numérique sera particulièrement développée, étant donné l'importance croissante des TICE dans l'enseignement de l'histoire-géographie, que ce soit par la variété des ressources (SIG), par l'indispensable réflexion sur ces contenus ou sur les pratiques d'utilisation de ces outils. La part des TICE disciplinaire (24h) est croissante du master 1 au master 2, et s'accompagne d'une formation plus transversale proposée en tronc commun (UE5). Ces enseignements intègrent aussi la certification du C2i2e.

#### *EC option stage alternatif à partir du master 2 pour les non admis*

L'autre option concerne les étudiants non admis au concours à qui serait offert un bilan de compétences (par le biais du service Stages-Emploi de l'UFC) analysé par la commission pédagogique du parcours. Cette dernière, en accord avec l'étudiant, pourra proposer des stages alternatifs dans des organismes de formation, de médiation scientifique, en laboratoire de recherche ou en entreprise en vue de favoriser sa réorientation. Ce stage alternatif de 8 à 12 semaines sur l'année de master 2 sera accompagné de compléments de formation dans les différents UE et EC en fonction du projet professionnel de l'étudiant. Le tout vaudra 60 ECTS pour l'année de master 2.

Les formations liées à la pédagogie, à la didactique et à la diffusion des savoirs, développées dans les UE1, 2, 3 et 5 seront adaptées à cette option en vue de fournir, par exemple, les compétences nécessaires à l'insertion professionnelle en direction des enfants, des jeunes ou des adultes. Un complément de formation disciplinaire (UE1 et UE4) peut également être offert en vue de compléter les connaissances scientifiques nécessaires à l'accueil du grand public et des scolaires dans le cadre de la médiation scientifique (métiers du patrimoine, formation dans les CFA, etc.) ou de la préparation, par exemple, au journalisme.

#### **UE5 contexte d'exercice du métier (bloc 5) en tronc commun et langues**

L'UE5, valant 6 ECTS par semestre, comprend l'EC tronc commun « Contexte d'exercice du métier » (3 ECTS) et l'EC « Langues » (3 ECTS). En effet, la maîtrise d'une langue étrangère fait de plus en plus partie intégrante de cette culture professionnelle, notamment en histoire-géographie, qu'il s'agisse d'analyser les espaces à l'échelon mondial ou de répondre à l'essor de l'enseignement des disciplines non linguistiques (DNL) en classes européennes. Cet EC de langues n'est pas compensable.

L'EC tronc commun « Contexte d'exercice du métier » est organisé par l'ESPE en liaison avec les autres composantes de l'Université et du Rectorat ou avec d'autres organismes. Cette formation est de 96h, réparties en 24h par semestre, et vaut un total de 12 ECTS. Elle permet ainsi de penser la formation dans la continuité du master voire, en amont, de la licence pour ceux qui auront suivi les enseignements spécialisés en L2 et L3. Elle est également orientée vers la formation continue, en aval. Ainsi, ce qui aura été peu ou pas abordé en formation commune en M1 ou en M2 le serait en formation continue, avec l'appui du Rectorat, et en liaison avec le CTU.

Cette formation est élaborée autour de deux grands principes structurants :

- Enseigner est d'abord une mission de service public ;
- Enseigner est un métier qui s'apprend.

Elle est organisée autour de deux grands ensembles, à développer pour tous :

- Finalités, enjeux et missions des métiers du professorat et de l'éducation, à partir de 3 thèmes ;
- Concevoir son enseignement et penser l'élève dans la continuité éducative, à partir de 4 thèmes.

Il s'agit donc d'articuler la logique des disciplines à celle de la constitution d'une culture commune aux différents métiers du professorat et de l'éducation, du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degré, du 2<sup>nd</sup> degré et de l'enseignement supérieur. Aussi, sur les 24 heures semestrielles, on trouvera :

- -12 heures d'éléments communs obligatoires pour tous les masters MEEF ;
- -12 heures restantes, correspondant à des éléments communs traités dans le cadre disciplinaire ou en liaison avec le stage en alternance, voire avec les stages alternatifs. Par exemple, des enseignements interdisciplinaires seront proposés en master 2, en rapport avec la maîtrise du langage (littérature de jeunesse entre lettres, histoire et géographie) ou avec le développement durable (sciences) ou en relation avec les enseignements du premier degré.

### Mutualisation

Ce master MEEF est organisé autour des particularités d'un enseignement bivalent (histoire et géographie) à programme.

Cependant, il est mutualisé en partie :

- avec les autres masters MEEF, dans le cadre d'une approche globale de la formation aux métiers de l'enseignement (UE5) : le « contexte d'exercice du métier », ainsi que les langues, sont donc mutualisés avec les autres masters MEEF de l'Université dans le cadre d'une formation transversale ;

- avec certains EC du master recherche histoire en M1 et en M2 (UE 4) ; si les volumes globaux sont de 84 heures sur la totalité du master, la répartition n'est pas la même suivant les semestres, pour tenir compte de la spécificité de l'organisation de ces formations ;

Néanmoins, l'organisation du master géographie ne permettant pas d'individualiser une UE spécifique sur l'épistémologie de cette discipline, une partie de l'UE2 du S1 est consacrée à renforcer cet enseignement de géographie, d'où l'ajout d'une dizaine d'heures par rapport à l'UE1 d'histoire.

MASTER 1			
Semestre 1	ECTS	Total horaires de cours pour étudiant	Contenus
UE 1 Approfondissement des savoirs et didactique de l'histoire	9	96h	<ul style="list-style-type: none"> <li>EC approfondissement Histoire (69h : 45h CM + 24h TD) approfondissement des connaissances et des méthodes en histoire</li> <li>EC transposition didactique histoire (27h : 18h CM + 9h TD) transposition des savoirs historiques adaptés au programme du second degré</li> </ul>
UE 2 Approfondissement des savoirs et didactique de la géographie	9	105h	<ul style="list-style-type: none"> <li>EC approfondissement géographie (75h : 45h CM + 30h TD) approfondissement des connaissances et des méthodes en géographie</li> <li>EC transposition didactique géographie (30h : 18h CM + 12h TD) transposition des savoirs géographiques adaptés au programme du second degré, épistémologie de la géographie</li> </ul>
UE 3 Mise en situation professionnelle	3	22h	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation histoire géographie 12h : 4h CM + 8h TD</li> <li>Stage d'observation et de pratique accompagnée</li> <li>TICE disciplinaire histoire-géographie 10h TD</li> </ul>
UE 4 Recherche	3	32h	<ul style="list-style-type: none"> <li>Épistémologie, historiographie, modélisation-paysage (géographie) mutualisée avec le master recherche histoire (20h CM)</li> <li>Sources, matériaux (histoire et géographie) mutualisée avec le master recherche histoire (12h : 6h CM + 6h TD)</li> </ul> Mutualisation licence/master géographie voyage d'études Festival international Géographie de St Dié-des-Vosges
UE 5 Tronc commun : Contexte d'exercice du métier et Langue vivante	6	42h	<ul style="list-style-type: none"> <li>EC Formation commune mutualisée sur l'ensemble des formations enseignement incluant les TICE transversales 24h : 12h CM + 12h TD (3 ects)</li> <li>EC de langue vivante 18h TD (3 ects)</li> </ul>

Total S1 avec mutualisation	30	297h	Mutualisation S1 UE4 et UE5 : 74h
-----------------------------	----	------	-----------------------------------

MASTER 1			
Semestre 2	ECTS	Total horaires de cours pour étudiant	Contenus
UE 1 Approfondissement des savoirs et didactique de l'histoire	9	105h	<ul style="list-style-type: none"> <li>• EC approfondissement histoire (75h : 45h CM + 30h TD) approfondissement des connaissances et des méthodes en histoire</li> <li>• EC transposition didactique histoire (30h : 18h CM + 12h TD) transposition des savoirs historiques adaptés au programme du second degré</li> </ul>
UE 2 Approfondissement des savoirs et didactique de la géographie :	9	105h	<ul style="list-style-type: none"> <li>• EC approfondissement géographie (75h : 45h CM + 30h TD) approfondissement des connaissances et des méthodes en géographie</li> <li>• EC transposition didactique géographie (30h : 18h CM + 12h TD) transposition des savoirs géographiques adaptés au programme du second degré, épistémologie de la géographie</li> </ul>
UE 3 Mise en situation professionnelle	3	20h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation histoire-géographie (10h CM + 10h TD)</li> </ul> Stage de pratique accompagnée
UE 4 Recherche	3	32h	Épistémologie et historiographie, mutualisées avec le master recherche histoire (20h CM) Sources et matériaux, mutualisées avec le master recherche histoire (12h : 6h CM + 6h TD)
UE 5 Tronc commun : Contexte d'exercice du métier et Langue vivante	6	36h	<ul style="list-style-type: none"> <li>• EC Formation commune mutualisée sur l'ensemble des formations enseignement, incluant les TICE transversales 24h : 12h CM + 12h TD (3 ECTS)</li> <li>• EC de langue vivante 12h TD (3 ECTS)</li> </ul>
Total S2 avec mutualisation	30	298h	Mutualisation S2 UE4 et UE5 : 68h
<b>Total M1</b>	<b>60</b>	<b>595h</b>	

MASTER 2			
----------	--	--	--

Semestre 3	ECTS	Total horaires de cours pour étudiant selon option	Contenus
UE 1 Approfondissement des savoirs et didactique de l'histoire	3	15h	<ul style="list-style-type: none"> <li>Approfondissement des connaissances et méthodes en lien avec la didactique de l'histoire à partir des programmes des collèges et lycées (8h CM + 7h TD)</li> </ul>
UE 2 Approfondissement des savoirs et didactique de la géographie	3	15h	<ul style="list-style-type: none"> <li>Approfondissement des connaissances et méthodes en lien avec la didactique de la géographie à partir des programmes des collèges et lycées (8h CM + 7h TD)</li> </ul>
UE 3 Mise en situation professionnelle	12	54h	<p>➤ <b>EC option « Alternance Education nationale »</b> formation 44h : 22h CM + 22h TD</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Stage en alternance</li> <li>Analyse réflexive sur les pratiques</li> </ul> <p><b>TICE disciplinaire histoire géographie 10h TD</b></p> <p>➤ <b>EC option « Stage alternatif » pour les non admis</b></p>
UE 4 Recherche	6	20h	<p>Sources et matériaux (paysage en géographie) mutualisée avec le master recherche histoire 10h CM + 10h TD</p> <p><b>Mémoire (encadrement selon le référentiel de l'UFC) 3 ECTS</b></p>
UE 5 Contexte d'exercice du métier et Langue vivante	6	42h	<ul style="list-style-type: none"> <li>EC Formation commune mutualisée sur l'ensemble des formations enseignement, incluant les TICE transversales 24h : 12h CM + 12h TD 3 ECTS</li> <li>EC de langue vivante 18h TD 3 ECTS</li> </ul>
<b>Total S3 avec mutualisation</b>	30	<b>146h</b>	<b>Mutualisation S3 UE4 et UE5 : 62h</b>

MASTER 2			
Semestre 4	ECTS	Total horaires de cours pour étudiant selon option	Contenus
UE 1 Approfondissement des savoirs et didactique de l'histoire	3	15h	<ul style="list-style-type: none"> <li>Approfondissement des connaissances et méthodes en rapport avec la didactique de l'histoire à partir des programmes des collèges et lycées (8h CM + 7h TD)</li> </ul>
UE 2 Approfondissement des savoirs et didactique de la géo-	3	15h	<ul style="list-style-type: none"> <li>Approfondissement des connaissances et méthodes en rapport avec la didactique de la géographie à partir des programmes des collèges et lycées (8h CM + 7h TD)</li> </ul>

graphie			
UE 3 Mise en situation professionnelle	12	54h	➤ <b>EC option « Alternance Education nationale » formation 44h : 22h CM + 22h TD</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Stage en alternance</li> <li>• Analyse réflexive sur les pratiques</li> </ul> <b>TICE disciplinaire histoire géographie 10h TD</b>
UE 4 Recherche	6	20h	➤ <b>EC option « Stage alternatif » pour les non admis</b> Sources, matériaux, terrains (géographie) mutualisée avec le master recherche histoire 20h CM 3 ECTS Mémoire (encadrement dans le cadre du référentiel de l'UFC) 3 ECTS
UE 5 Tronc commun : Contexte d'exercice du métier et Langue vivante	6	42h	<ul style="list-style-type: none"> <li>• EC Formation commune mutualisée sur l'ensemble des formations enseignement, incluant les TICE transversales 24h : 12h CM + 12h TD 3 ECTS</li> <li>• EC de langue vivante 18h TD 3 ECTS</li> </ul>
<b>Total S4 (avec mutualisation)</b>	<b>30</b>	<b>146h</b>	<b>Mutualisation S4 : UE4 et UE5 : 62h</b>
<b>Total M 2 (avec mutualisation)</b>	<b>60</b>	<b>292h</b>	
<b>Total Master Histoire-géographie (avec mutualisation)</b>	<b>120</b>	<b>887h</b>	<b>Total mutualisation M1 + M2 = 266h</b>

#### - Contrôle des connaissances et des compétences

Chaque unité d'enseignement fera l'objet d'une évaluation avec production de notes pour la validation desdites unités et des ECTS correspondants.

En master 1 comme en master 2, les modalités de contrôle des connaissances seront établies en conformité avec la charte du contrôle des connaissances de l'Université de Franche-Comté. L'évaluation se fera sous la forme du contrôle continu en première session, et d'un examen terminal en deuxième session pour les enseignements de type disciplinaire. Les enseignements de type professionnel incluant des stages ou ceux liés à la recherche auront des modalités spécifiques (rapports de stage, mémoire, travail sur le terrain, etc.).

Les étudiants pourront être déclarés titulaires du diplôme après validation de plein droit ou par compensation de l'ensemble des semestres et années du Master MEEF second degré Parcours Histoire-Géographie, indépendamment de la réussite au concours d'enseignement et de la titularisation.

Les étudiants inscrits sous un régime spécial, notamment les étudiants salariés, feront l'objet d'un contrôle des connaissances adapté, selon les normes en vigueur à l'UFC.

## . RELATIONS ET ECHANGES INTERNATIONAUX

L'UFC a développé depuis plusieurs années une politique d'ouverture à l'international destinée aux métiers de l'enseignement. Cette politique sera poursuivie au niveau de l'ESPE. Des stages de trois semaines à trois mois sont proposés dans des établissements du second degré, aussi bien dans des pays européens que dans d'autres parties du monde. Les stages visent la découverte d'autres systèmes éducatifs, la connaissance d'autres environnements culturels en liaison avec l'apprentissage des langues étrangères au cours du cursus du master. Ils correspondent à une première initiation à l'enseignement des disciplines non linguistiques (DNL), notamment en histoire-géographie, dans

un cadre européen (Allemagne, Angleterre, Espagne...) ou extra-européen (Cuba...). Par exemple, l'envoi d'étudiants à l'université de Francfort dans le cadre du DAAD permet à ces étudiants d'avoir une expérience d'enseignement en allemand de l'histoire-géographie et de découvrir les pratiques d'enseignement et l'organisation de la formation en Allemagne. Dans d'autres cas, il s'agit d'enseigner devant des étudiants en cours d'apprentissage du français (Roumanie...).

Au-delà de cette ouverture internationale qui vise particulièrement la préparation à l'enseignement, les laboratoires de recherche auxquels s'adosse le parcours entretiennent de nombreux échanges et collaborations internationales.

### . UNITES DE RECHERCHE SUR LESQUELLES S'APPUIE LE PARCOURS

Nom de l'unité de recherche	Label national (UMR, EA, ...)	Nombre de chercheurs
LSH (Laboratoire des Sciences Historiques)	EA 2273	30
ISTA (Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité)	EA 4011	24
Théma	UMR 6049	32
Fédération de recherche EDUC	En cours	

### . EQUIPE PEDAGOGIQUE

#### Enseignants de l'Université de Franche-Comté

##### - Equipe pédagogique du Master « Métiers de l'enseignement PLC histoire-géographie »

La part des enseignants-chercheurs est d'environ 75%. Les volumes en Htd ne tiennent pas compte de l'UE 5 étant donné son caractère transversal, qui rend difficile le comptage des volumes horaires par enseignant.

Nom	Prénom	Statut	Composante	Section CNU	Unité de recherche	Enseignements dispensés	HETD
Barrière	Jean-Paul	Pr	SLHS	22	LSH	Hist. contemporaine	79
Bru	Adrien	Mcf	SLHS	21	ISTA	Hist ancienne	4
Brocard	Nicole	Mcf	SLHS	21	LSH	Hist. médiévale	12
Bubenicek	Michèle	Mcf	SLHS	21	LSH	Hist. médiévale	15
Daumas	Jean-Claude	Pr	SLHS	22	LSH	Hist. contemporaine	8
Delobette	Laurence	Mcf	SLHS	21	Chrono-enviro.	Hist. médiévale	7
Delsalle	Paul	Mcf	SLHS	22		Histoire moderne	8
Dziembowski	Edmond	Mcf	SLHS	22	LSH	Hist. moderne	25
Gonzales	Antonio	Pr	SLHS	21	ISTA	Hist. ancienne	15
Krapoth	Stéphanie	Mcf	SLHS	22	LSH	Hist. contemporaine	4
Labarre	Guy	Pr	SLHS	21	ISTA	Hist. ancienne	44
Loiseau	Jérôme	Mcf	SLHS	22	LSH	Hist. moderne	10
Machowiak	Karine	Mcf	SLHS	21		Hist. médiévale	40
Marchal	Corinne	Mcf	SLHS	22		Hist moderne	10
Roynette	Odile	Mcf	SLHS	22	LSH	Hist contemporaine	8
Rosenblieh	Emilie	Mcf	SLHS	21	LSH	Hist. médiévale	8
Vuillermot	Catherine	Mcf	SLHS	22	LSH	Hist contemporaine	6
Wagner	Anne	Mcf	SLHS	22		Hist médiévale	2
X...	(recrutement en cours)	Pr	SLHS	22	LSH	Hist. moderne	
Y...	(recrutement en cours)	Pr	SLHS	22	LSH	Hist. contemporaine	

Z...	(recrutement en cours)	Pr	SLHS	21	ISTA	Hist. ancienne	
Dietschy	Paul	PR	STAPS	22		Hist. contemporaine	12
Antoni	Jean-Philippe	Mcf	SLHS	24	Théma	Géo. et aménagement	20
Berion	Pascal	Mcf	SLHS	24	Théma	Géo. et aménagement	3
De Sède	Marie-Hélène	Pr	SLHS	23-24	Théma	Géo. et aménagement	4.5
Clauzel	Céline	Mcf	SLHS	23-24	Théma	Géo. et aménagement	3
Gillon	Pascal	Mcf	SLHS	23	Théma	Géo. et aménagement	36
Griffond-Boitier	Anne	Mcf	SLHS	23	Théma	Géo. et aménagement	9
Grosjean	Frédéric	Mcf	SLHS	23-24	Théma	Géo. et aménagement	9
Houot	Hélène	Mcf	SLHS	23	Théma	Géo. et aménagement	6
Moine	Alexandre	Pr	SLHS	23-24	Théma	Géo. et aménagement	34.5
Ormaux	Serge	Pr	SLHS	23	Théma	Géo. et aménagement	21.5
Tolle	Florian	Mcf	SLHS	23	Théma	Géo. et aménagement	3
Tourneux	François Pierre	Mcf	SLHS	23	Théma	Géo. et aménagement	3
Tissandier	Patrice	Mcf	SLHS	23	Théma	Géo. et aménagement	3
Caille-Cattin	Catherine	Mcf	ESPE	23	Théma	Géo. et aménagement	60
Kaci	Maxime	Mcf	ESPE	22	LSH	Histoire moderne et contemporaine	60
Knittel	Fabien	Mcf	ESPE	22	LSH	Histoire contemporaine histoire de l'éducation	60
Maillard	Christophe	PRCE	ESPE	22	LSH	Histoire-Géographie	60
Szwaja	Olivier	PRAG	ESPE	21	LSH	Histoire-Géographie	60
Vrac	Michel	Mcf	ESPE	23	Théma	Géo. et aménagement	60

### Intervenants praticiens et professionnels de l'éducation nationale

Nom	Prénom	Statut	Enseignements dispensés	Nombre d'heures en HETD
Claus	Françoise	IPR-IA	Histoire-géographie	6
Bullabois	Gilles	IPR-IA	Histoire-géographie	6
Sallet	Philippe	professeur histoire géographie	Formateur tice histoire géographie	10
Tuailon	Frédéric	professeur histoire géographie	Formateur tice histoire géographie	10
Duboz	Géraldine	professeure histoire géographie	Formateur tice histoire géographie	10
Gland	Sylvain	professeur histoire géographie	Formateur histoire géographie	10
Costille	Jean-Pierre	professeur histoire géographie	Formateur histoire géographie	10
Sanchez	Benjamin	professeur histoire géographie	histoire	10
Bournez	Thierry	professeur histoire géographie	Tutorat	
Bozzoli	Sandrine	professeure histoire géographie	Tutorat	
Chipaux	Pascal	professeur histoire géographie	Tutorat	
Couffet	Elisabeth	professeure histoire géographie	Tutorat	
Duboz	Géraldine	professeure histoire géographie	Tutorat	
Foucault	Christelle	professeure histoire géographie	Tutorat	
Fraisse	Fabien	professeur histoire géographie	Tutorat	
Guinet	Irène	professeure histoire géographie	Tutorat	
Hertert Nigay	Anne	professeure histoire géographie	Tutorat	
Huguet	Marie	professeure histoire géographie	Tutorat	
Jeandrot	Cécile	professeure histoire géographie	Tutorat	
Laithier	François Xavier	professeur histoire géographie	Tutorat	
Marchiset	Florence	professeure histoire géographie	Tutorat	

Perrin	Aline	professeure histoire géographie	Tutorat	
Prost	Nadine	professeure histoire géographie	Tutorat	
Roux	Didier	professeur histoire géographie	Tutorat	
Sollavagione	Didier	professeur histoire géographie	Tutorat	
Spina	Philippe	professeur histoire géographie	Tutorat	
Valiton	Sophie	professeure histoire géographie	Tutorat	

### Autres intervenants

Nom	Prénom	Fonction	Entreprise	Enseignements dispensés	Nombre d'heures en HETD

### Pourcentage de répartition entre catégories d'enseignants :

Si la répartition des enseignements n'est pas totalement détaillée, elle se décomposera de la façon suivante :

Enseignants chercheurs	PRAG – PRCE	Intervenants extérieurs à l'UFC
78 %	13 %	9 %

## . ORGANISATION EN TERMES D'UE ET DE CREDITS EUROPEENS

### Semestre 1

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Total
UE 1 Approfondissement des savoirs et didactique de l'histoire	oblig	21-22	9	Jean-Paul Barrière	63	33		96
UE 2 Approfondissement des savoirs et didactique de la géographie	oblig	23-24	9	Pascal Gillon	63	42		105
UE 3 Mise en situation professionnelle	oblig		3	Christophe Maillard	4	18		22
UE 4 Recherche	oblig	21-22-23-24	3	Guy Labarre	26	6		32
UE 5 Contexte d'exercice du métier (dont langues)	oblig		6	Fabien Knittel	12	30		42
<b>Total/semestre</b>					<b>168</b>	<b>129</b>		<b>297</b>

### Semestre 2

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Total
UE 1 Approfondissement des savoirs et didactique de l'histoire	oblig	21-22	9	Jérôme Loiseau	63	42		105
UE 2 Approfondissement des savoirs et didac-	oblig	23-	9	Michel Vrac	63	42		105

tique de la géographie		24						
UE 3 Mise en situation professionnelle	oblig	21-22-23-24	3	Christophe Mail-lard	10	10		20
UE 4 Recherche	oblig	21-22-23-24	3	Edmond Dziem-bowski	26	6		32
UE 5 Contexte d'exercice du métier (dont langues)	oblig		6	Fabien Knittel	12	24		36
<b>Total/semestre</b>					<b>174</b>	<b>124</b>		<b>298</b>

### Semestre 3

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Total
UE 1 Approfondissement des savoirs et didac-tique de l'histoire	oblig	21-22	3	Jean Paul Bar-rière	8	7		15
UE 2 Approfondissement des savoirs et didac-tique de la géographie	oblig	23-24	3	Serge Ormeaux	8	7		15
UE 3 Mise en situation professionnelle - Option « alternance éducation natio-nale » - Option « stage alternatif »	Au choix	21-22-23-24	12	Olivier Szwaja	22	32		54
UE 4 Recherche	oblig	21-22-23-24	6	Michelle Bu-benicek	10	10		20
UE 5 Contexte d'exercice du métier (dont langues)	oblig		6	Maxime Kaci	12	30		42
<b>Total/semestre</b>					<b>60</b>	<b>86</b>		<b>146</b>

### Semestre 4

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Total
UE 1 Approfondissement des savoirs et didac-tique de l'histoire	oblig	21-22	3	Maxime Kaci	8	7		15
UE 2 Approfondissement des savoirs et didac-tique de la géographie	oblig	23-24	3	Alexandre Moine	8	7		15
UE 3 Mise en situation professionnelle - Option « alternance éducation natio-nale » - Option « stage alternatif »	Au choix	21-22-23-24	12	Olivier Szwaja	22	32		54
UE 4 Recherche	oblig	21-22-23-24	6	Catherine Caille-Cattin	10	10		20
UE 5 Contexte d'exercice du métier (dont langues)	oblig		6	Michel Vrac	12	30		42
<b>Total/semestre</b>					<b>60</b>	<b>86</b>		<b>146</b>

## . RECRUTEMENT ET EFFECTIFS PREVISIONNELS

Filières et bassins de recrutement :

Les filières de prédilection sont les licences d'histoire et de géographie des universités françaises, notamment celles de l'université de Franche-Comté et celles de l'université de Bourgogne.

Le public visé concerne aussi des vacataires de l'éducation nationale ou de l'enseignement privé, ainsi que des personnes en situation de reconversion ayant déjà travaillé dans des domaines en rapport avec les lettres, la culture, l'édition, l'histoire ou la géographie.

Effectifs prévisionnels :

EFFECTIFS	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Formation initiale M1+M2	25	45	50	50

### . DEBOUCHES ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Les étudiants admis au concours du CAPES/CAFEP sont destinés à être professeurs des lycées et des collèges de l'enseignement public et privé.

Les étudiants non admis au concours ont la possibilité de faire valoir leur master auprès de l'éducation nationale (vacations), de l'enseignement privé (vacations), de l'enseignement agricole, des centres de formation et d'apprentissage et des maisons familiales et rurales.

La nature des compétences et des exercices assimilés pour le master (analyses de dossiers documentaires, capacités rédactionnelles et orales, culture générale, LV, TICE, etc.) permet à ces étudiants d'envisager de passer avec succès, moyennant compléments, des concours administratifs (d'analyse et d'évaluation économique, les métiers de l'édition, les emplois de cadres dans les entreprises (documentation, direction des ressources humaines...), les chargés d'étude ou chargés de mission en rapport, notamment, avec le patrimoine ou la culture.

La préparation de l'agrégation, d'histoire ou de géographie, externe ou interne (sous réserve de l'accomplissement d'un minimum de service de cinq ans) et l'engagement d'un travail de recherche en doctorat (sous réserve de l'obtention d'un M2 recherche) sont les deux possibilités de prédilection pour une éventuelle poursuite d'études.

## ACCREDITATION ESPE - ACADEMIE DE BESANCON 2013

Intitulé de la mention	<input type="checkbox"/> MEEF, 1 <sup>er</sup> degré <input checked="" type="checkbox"/> MEEF, second degré <input type="checkbox"/> MEEF, Encadrement éducatif <input type="checkbox"/> MEEF, Pratiques et ingénierie de la formation
Intitulé du parcours	Professeur Lycée professionnel- Lettres Histoire-Géographie
Responsable du parcours	NOM : <b>BARRIERE Jean-Paul</b> Grade : <b>PU</b> Section CNU : <b>22</b> Tél professionnel : <b>03 81 66 53 43</b> Tél portable : <b>06 07 91 26 08</b> Courriel : <a href="mailto:jean_paul.barriere@univ-fcomte.fr">jean_paul.barriere@univ-fcomte.fr</a> Laboratoire de recherche : <b>Laboratoire des Sciences Historiques</b>
Domaine	<input type="checkbox"/> <b>DEG</b> Droit, Economie, Gestion <input checked="" type="checkbox"/> <b>SHS</b> Sciences Humaines et Sociales <input checked="" type="checkbox"/> <b>ALL</b> Arts, lettres, Langues <input type="checkbox"/> <b>STS</b> Sciences, Technologies, Santé
Composante de rattachement	<input type="checkbox"/> <b>ESPE</b> Ecole Supérieur du Professorat et de l'Education <input type="checkbox"/> <b>UFR SJEPG</b> Sciences Juridiques, Economiques, Politiques et de Gestion <input checked="" type="checkbox"/> <b>UFR SLHS</b> Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société <input type="checkbox"/> <b>UFR SMP</b> Sciences Médicales et Pharmaceutiques <input type="checkbox"/> <b>UFR ST</b> Sciences et Techniques <input type="checkbox"/> <b>UFR STGI</b> Sciences, Techniques et Gestion de l'Industrie <input type="checkbox"/> <b>UPFR des SPORTS</b>
Localisation des enseignements	<input checked="" type="checkbox"/> <b>BESANCON</b> <input type="checkbox"/> <b>BELFORT</b> <input type="checkbox"/> <b>LONS-LE-SAUNIER</b> <input type="checkbox"/> <b>VESOUL</b>

## 1. PRESENTATION DU PARCOURS ET DE SES OBJECTIFS SCIENTIFIQUES

Le parcours PLP « Lettres Histoire-Géographie » du master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation mention second degré (PLP) est porté par l'UFR SLHS de l'Université de Franche-Comté dans le cadre de l'ESPE. Il s'inscrit dans une continuité entre la licence (dont le L3 comprendrait un parcours renforcé pour la préparation des concours) et les premières années de la titularisation. Ce master entend préparer à la spécificité de l'enseignement bivalent en lycée professionnel en liaison avec le concours du CAPLP et, plus généralement, aux métiers de l'enseignement et de la formation en relation avec ces disciplines.

Il est fondé sur un enseignement des savoirs et de la didactique des trois disciplines auquel se combinent, dès le M1, une réflexion sur le métier d'enseignant et une mise en situation professionnelle graduelle, amorcée dès la licence. Le parcours prévoit également une formation dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (générale et disciplinaire), l'approfondissement de la pratique d'une langue vivante et une sensibilisation aux grandes orientations et méthodes de la recherche.

La répartition du temps de formation universitaire entre les deux années du master est inégale, compte tenu du stage en alternance de 9h hebdomadaires effectué en M2 : deux tiers du temps lors de la première année et un tiers lors de la seconde.

La première année permet une spécialisation scientifique et didactique poussée, représentant près des deux tiers de l'emploi du temps : fondée sur les programmes du lycée professionnel et du concours, elle inclut une dimension plus large de culture historique et géographique en rapport avec le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation. L'enseignement en lettres s'appuie à la fois sur la connaissance de la littérature française et des outils d'analyse de la langue, sans oublier une approche méthodologique de ces contenus liée aussi au référentiel. Gage de la qualité de la formation apportée, une large partie de ces enseignements est mutualisée avec le parcours PLC Lettres et PLC Histoire-géographie. La partie spécifique permet de prendre en compte la singularité du travail en lycée professionnel avec la bivalence qui lui est propre.

L'année de M1 se combine avec une formation didactique et professionnelle qui prend appui sur un stage d'une durée de quatre semaines, réparties sur les deux semestres. Elle permet de mettre en perspective les savoirs scientifiques avec les premiers attendus de la pratique professionnelle.

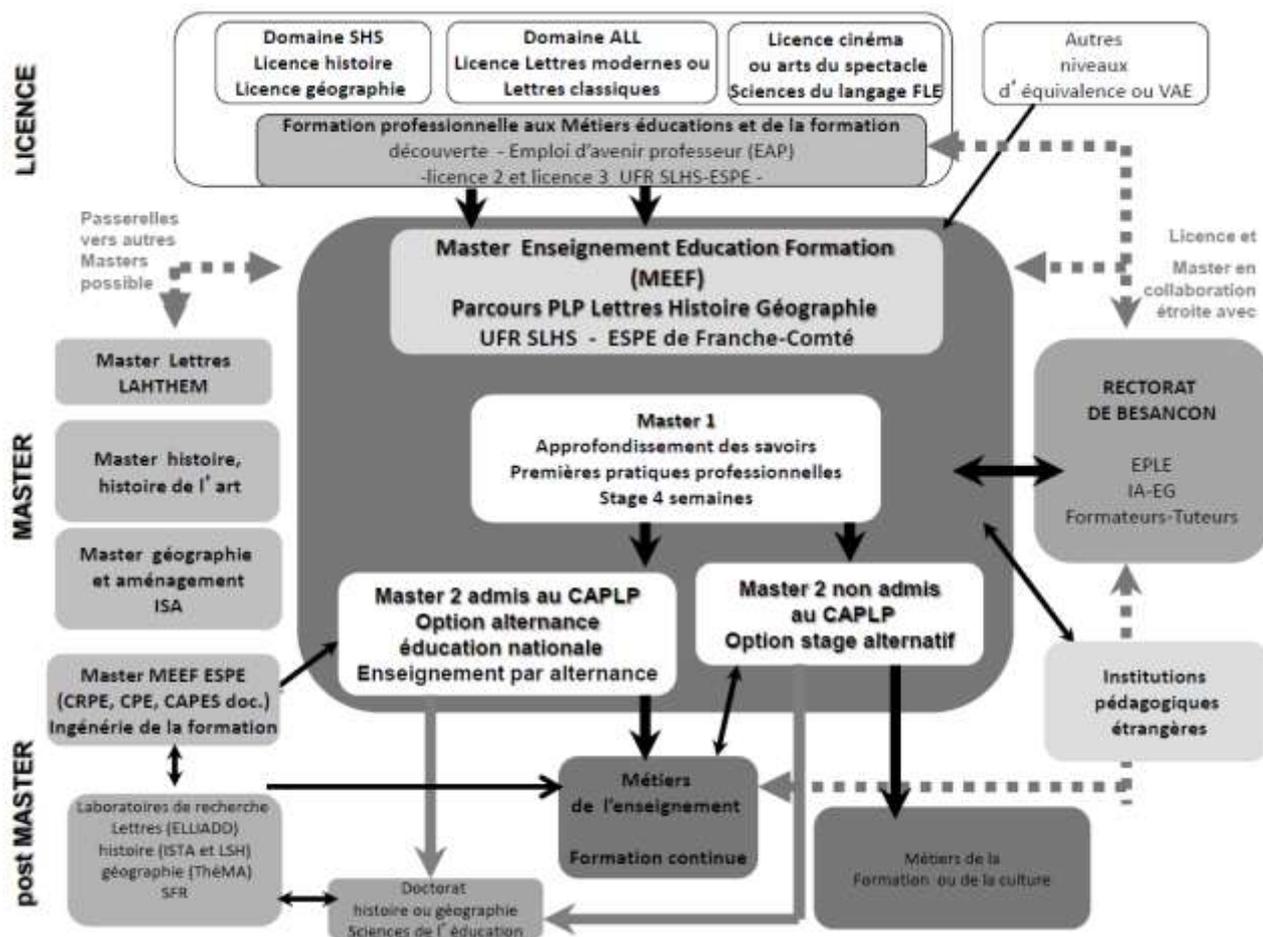
La seconde année est marquée par une mise en situation professionnelle accentuée – pour l'option « Alternance Éducation nationale », un stage en alternance de 36 semaines en établissement – et l'accroissement du travail réflexif sur les actes de l'enseignant, en rapport avec la maîtrise des compétences. Sur les deux semestres, la moitié du temps de formation y est consacrée. Un approfondissement des savoirs à enseigner, en lettres, en histoire comme en géographie, est également proposé, à parts équivalentes sur chacun des semestres. Une option « stage alternatif » sera ouverte, à la suite d'un bilan de compétences, aux étudiants n'ayant pas réussi le concours dans des organismes de formation et de médiation scientifique, en laboratoire de recherche ou en entreprise ou de façon à favoriser d'éventuelles réorientations.

La partie consacrée à la réflexion sur les fins, les moyens de l'éducation et sur l'usage des TICE, à la pratique d'une langue vivante, à la recherche, innove la formation à parts égales entre les quatre semestres. La recherche, mutualisée avec les masters MEEF PLC, permet aux étudiants d'avoir une approche plus spécifique en leur offrant le choix entre deux options, lettres ou histoire-géographie. L'étudiant produira en fin de M2 un petit mémoire, consacré par exemple en histoire et géographie à la question des sources, cruciale pour l'enseignement de ces disciplines. Au total, ces derniers enseignements représentent près du tiers du temps général de formation.

La formation sera assurée et organisée par une équipe pédagogique mixte d'universitaires et d'enseignants formateurs de l'ESPE et des composantes disciplinaires de l'UFC, ainsi que de professionnels de l'Éducation nationale, qui s'inscrit dans une forte collaboration menée depuis plusieurs années en Lettres et Histoire-Géographie dans le cadre de la formation initiale et continue. Ce master associera donc l'expertise du métier des professionnels de l'ESPE et de l'Éducation nationale et la recherche disciplinaire menée par les enseignants-chercheurs membres de plusieurs unités de recherche scientifiques reconnues. La formation sera aussi enrichie de l'adossé à la structure de recherche en

Education mise en place par l'ESPE avec les divers partenaires universitaires, notamment dans le cadre de l'innovation pédagogique et du numérique.

## 2. SCHÉMA GÉNÉRAL D'ORGANISATION DU PARCOURS



### a/ Public d'origine pressenti

- Étudiants titulaires d'une licence d'histoire, de géographie, de lettres modernes ou classiques de l'UFC ou d'autres universités

- Etudiants titulaires d'une licence de lettres modernes ou de lettres classiques de l'UFC ou d'autres universités

L'UFR SLHS met en place dès la L2 des modules de préprofessionnalisation vers les métiers de l'enseignement, qui vont faciliter et renforcer le vivre des étudiants souhaitant s'orienter vers ces métiers. En outre, le dispositif Emploi Avenir Professeur pourrait concerner aussi ces étudiants. D'ailleurs, ce dispositif connaît dès sa première année d'application, pour les étudiants de lettres, un vrai succès.

- Etudiants titulaires d'une licence d'arts du spectacle, d'études cinématographiques ou de sciences du langage, de l'information et de la communication, parcours FLE

- Pour les autres mentions de licence, l'examen du dossier par une commission issue de l'équipe pédagogique serait systématiquement proposé pour mieux orienter et suivre l'étudiant concerné

- Pour les reconversions professionnelles liées aux métiers des arts et de la culture ou encore du patrimoine, ainsi que des vacataires de l'éducation nationale, du ministère de l'agriculture, ou d'organismes de formation (GRETA), le dispositif de VAE sera appliqué.

Cette commission agirait également pour proposer des solutions personnalisées à ceux qui auraient échoué au concours à la fin du M1, en organisant en M2 des stages alternatifs et en suggérant de suivre au M2 certains enseignements de manière à combler les lacunes scientifiques, didactiques ou professionnelles de l'étudiant. L'articulation avec l'offre du CTU (Centre de Télé-enseignement universitaire) de l'UFC fera l'objet d'une réflexion.

## **b/ Organisation de la formation**

La formation s'organise autour des cinq blocs de connaissances et de compétences : Disciplinaire (bloc 1); Didactique (bloc 2), Recherche (bloc3) ; Contexte de l'exercice du métier (bloc 4) ; Mise en situation professionnelle (bloc 5). Ils ont été répartis de la façon suivante dans les UE communes à l'ensemble des semestres :

### **- UE1 et UE2 Objectifs en termes disciplinaire et didactique (bloc 1 et 2)**

Les blocs disciplinaire et didactique ont été associés dans une même UE en lettres (UE1) comme en histoire-géographie (UE2), intitulée « approfondissement des savoirs et didactique en lettres ou en histoire-géographie ». Cette association permet de mieux mettre en relations la maîtrise des savoirs disciplinaires et l'apprentissage de l'élaboration des savoirs enseignés, ce qui correspond également aux exigences des nouvelles épreuves du CAPLP.

Dans l'UE1, le volume d'enseignement proposé en lettres est cependant plus élevé au semestre 1 étant donné qu'une partie très importante des étudiants n'ont pas suivi de cursus en lettres. Il est mutualisé totalement aux semestres 1, 2 et 3, et partiellement au semestre 4 avec le master PLC lettres pour l'EC « approfondissement des savoirs en lettres ». Ce volume correspond à un volant disciplinaire particulièrement développé organisé autour de la littérature et de la langue française, étendue aux rapports entre littérature et arts au M2 (musique, arts plastiques, cinéma et arts de la scène). Il inclut une approche méthodologique de l'écrit et de l'oral en ouvrant vers une interrogation de nature didactique sur ces savoirs. Le travail sur les genres littéraires et l'histoire littéraire est organisé en séminaires, ce qui offre une approche problématisée des savoirs au sein d'une réflexion scientifique.

L'EC de transposition didactique spécifique met en rapport la maîtrise des savoirs disciplinaires et les interrogations de type didactique, examinant les fondements épistémologiques de la discipline. Elle intègre la question de la transposition des savoirs savants vers les savoirs à enseigner, et celle des modalités de la transmission et de l'appropriation par les élèves.

Dans l'UE2 en histoire-géographie, la mutualisation est plus limitée étant donné la spécificité des programmes du concours du PLP par rapport à ceux du CAPES/CAFEP. Seuls certains éléments liés à la géographie de la France, à des enseignements en épistémologie et en didactique de l'histoire-géographie qui s'inscrivent dans une réflexion sur les processus d'élaboration de ces savoirs scientifiques et didactiques sont mutualisés en semestre 1 et 2. Au total, ces volumes correspondent à 10h CM en EC1 « approfondissement des savoirs » et à 6h CM en EC2 « didactique de l'histoire géographique » pour chaque semestre de master 1.

Ces deux unités s'intègrent aussi dans le cadre de la pratique professionnelle des stages de master 1 comme de master 2. Elles correspondent à 18 ECTS chacune en master 1 et 6 ECTS en master 2. Cette différence horaire s'explique par la préparation aux épreuves du CAPLP en master 1.

### **- UE4 Objectifs en termes de recherche scientifiques et didactiques (bloc 3)**

Cette UE est à choix car elle est mutualisée avec le master PLC lettres d'une part et le master PLC histoire-géographie d'autre part. Si le volume global est le même (80h), en revanche, la répartition diffère par semestre, notamment au semestre 4 en lettres entièrement consacré au mémoire. Cette UE équivaut à 24 ECTS (3 par semestre en master 1 et 6 par semestre en master 2 à cause du mémoire).

En lettres, la recherche, est mutualisée au premier semestre pour toute sa partie méthodologique avec le master de recherche LAHTEM, que reprend également le master PLC lettres dans la spécialité « Savoirs littéraires et sciences des textes » pour les lettres modernes. Cette UE prend en compte, dès le S2, une réflexion de nature didactique pour permettre l'acquisition de compétences liées à l'observation et à l'analyse des pratiques professionnelles, afin de préparer le mémoire rédigé en M2 en interrogeant la notion de transposition didactique.

En histoire-géographie, la recherche est axée sur les éléments d'épistémologie et de réflexion sur les sources présents dans le M1 recherche (repris aussi dans le master PLC) qui sont indispensables pour appréhender la question des

sources dans l'enseignement. Ces cours s'inscrivent aussi dans la perspective des épreuves écrites et orales des concours en histoire-géographie. Etant donné le caractère bi-disciplinaire de l'histoire-géographie, des enseignements d'épistémologie de géographie et d'analyse de la spécificité des sources propres à cette discipline (terrain, paysage, etc.) font partie de cette formation commune.

Le mémoire exigé aussi bien en lettres qu'en histoire-géographie doit permettre de valider les dispositions à la recherche de l'étudiant. Il comporte un volet méthodologique de la recherche pouvant prendre la forme de TER (Travaux d'Etudes et de Recherche) en fonction des objectifs professionnels et des centres d'intérêts scientifiques et didactiques de l'étudiant.

### **UE3 et UE5 Objectifs en termes de pratique professionnelle et de contextualisation de l'exercice du métier (bloc 4 et 5)**

#### **- UE 3 stage et mise en situation professionnelle (bloc 4)**

L'UE 3 « mise en situation professionnelle » correspond à 30 ECTS, dont la part est croissante du M1 au M2 (6 ECTS en M1 et 24 ECTS en M2). Elle s'organise en une UE en master 1 avec un stage d'observation et de pratique accompagnée de deux semaines par semestre en lycée professionnel, adapté à la spécificité de la bivalence. En master 2, cette UE sera à choix, en fonction de l'admission au concours et du projet professionnel établi au terme d'un bilan de compétences pour les étudiants non admis.

#### **- EC option « Alternance Education nationale »**

Il correspond au stage en alternance en lycée professionnel avec une formation professionnelle en rapport avec les établissements et personnels de l'Education nationale. Un suivi sous forme de visites auprès de chaque étudiant en stage sera effectué par les formateurs de l'ESPE ou du Rectorat lors de chaque semestre dans le cadre de l'analyse des pratiques et de l'apprentissage du métier. Ces visites visent à renforcer les liens avec les tuteurs, qui seront étroitement associés à ce cursus professionnel spécifique, ainsi qu'avec les établissements concernés afin de faciliter l'insertion de ces étudiants dans la vie professionnelle. En conséquence, les unités d'enseignement de cette UE3 font l'objet de contreparties en heures étudiant hors maquette, conformément au référentiel de formation de l'UFC.

Ces stages sont accompagnés d'enseignements portant sur la pédagogie et la didactique (associée avec les UE1 et 2) et de tout élément de formation au contexte d'exercice du métier (UE5) en rapport avec la maîtrise de l'ensemble des compétences requises et à une analyse réflexive approfondie sur ces pratiques professionnelles. La spécificité des établissements professionnels sera également prise en compte.

L'innovation pédagogique et numérique sera particulièrement développée, surtout en histoire-géographie, étant donné l'importance croissante des TICE dans cet enseignement, que ce soit par la variété des ressources (SIG), par l'indispensable réflexion sur ces contenus ou sur les pratiques d'utilisation de ces outils. La part des TICE disciplinaires (24h) est croissante du master 1 au master 2, et s'accompagne d'une formation plus transversale proposée en tronc commun (UE5). Ces enseignements intègrent aussi la certification du C2i2e.

#### **EC option « Stage alternatif » à partir du master 2 pour les non admis**

L'autre option concerne les étudiants non admis au concours à qui serait offert un bilan de compétences (par le biais du service Stage-Emploi de l'UFC) analysé par la commission pédagogique du parcours. Cette dernière, en accord avec l'étudiant, pourra proposer des stages alternatifs dans des organismes de formation, de médiation scientifique, en laboratoire de recherche ou en entreprise en vue de favoriser sa réorientation. Ce stage alternatif de 8 à 12 semaines sur l'année de master 2 sera accompagné de compléments de formation dans les différents UE et EC en fonction du projet professionnel de l'étudiant. Le tout vaudra 60 ECTS pour l'année de master 2.

Les formations liées à la pédagogie, à la didactique et à la diffusion des savoirs développées dans les UE1, 2, 3 et 5 seront adaptées à cette option en vue de fournir, par exemple, les compétences nécessaires à l'insertion professionnelle en direction des enfants, des jeunes ou des adultes. Un complément de formation disciplinaire (UE1 et UE4) peut également être offert en vue de compléter les connaissances scientifiques nécessaires à l'accueil du grand public et des scolaires dans le cadre de la médiation scientifique (métiers du patrimoine, formation dans les CFA, etc.) ou de la préparation, par exemple, au journalisme.

### **UE5 Contexte d'exercice du métier (bloc 5) en tronc commun et langues**

L'UE5, valant 6 ECTS par semestre, comprend l'EC tronc commun « Contexte d'exercice du métier » (3 ECTS) et l'EC « Langues » (3 ECTS). En effet, la maîtrise d'une langue étrangère fait de plus en plus partie intégrante de cette culture professionnelle, notamment en histoire-géographie, qu'il s'agisse d'analyser les espaces à l'échelon mondial ou de répondre à l'essor de l'enseignement des disciplines non linguistiques (DNL) en classes européennes. Cet EC de langues n'est pas compensable.

L'EC tronc commun « Contexte d'exercice du métier » est organisé par l'ESPE en liaison avec les autres composantes de l'Université et du Rectorat ou avec d'autres organismes. Cette formation est de 96h, réparties en 24h par semestre, et vaut un total de 12 ECTS. Elle permet ainsi de penser la formation dans la continuité du master voire, en amont, de la licence pour ceux qui auront suivi les enseignements spécialisés en L2 et L3. Elle est également orientée vers la formation continue, en aval. Ainsi, ce qui aura été peu ou pas abordé en formation commune en M1 ou en M2 le serait en formation continue, avec l'appui du Rectorat, et en liaison avec le CTU.

Cette formation est élaborée autour de deux grands principes structurants :

- Enseigner est d'abord une mission de service public ;
- Enseigner est un métier qui s'apprend.

Elle est organisée autour de deux grands ensembles, à développer pour tous :

- Finalités, enjeux et missions des métiers du professorat et de l'éducation, à partir de 3 thèmes ;
- Concevoir son enseignement et penser l'élève dans la continuité éducative, à partir de 4 thèmes.

Il s'agit donc d'articuler la logique des disciplines à celle de la constitution d'une culture commune aux différents métiers du professorat et de l'éducation, du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degré, du 2<sup>nd</sup> degré et de l'enseignement supérieur. Aussi, sur les 24 heures semestrielles, on trouvera :

- -12 heures d'éléments communs obligatoires pour tous les masters MEEF ;
- -12 heures restantes, correspondant à des éléments communs traités dans le cadre disciplinaire ou en liaison avec le stage en alternance, voire avec les stages alternatifs. Par exemple, des enseignements interdisciplinaires seront proposés en master 2, en rapport avec la maîtrise du langage (littérature de jeunesse entre lettres, histoire et géographie) ou avec le développement durable (sciences) ou en relation avec les enseignements du premier degré.

### Mutualisation

Ce master MEEF est organisé autour de la spécificité de l'enseignement en PLP avec des volumes horaires spécifiques faisant le lien entre UFR SLHS, ESPE, Rectorat et organismes de formation pour les non admis au concours. Cependant, il est aussi mutualisé avec d'autres masters MEEF en fonction d'une approche globale de la formation aux métiers de l'enseignement. Ce master est ainsi mutualisé avec les masters MEEF PLC Lettres et PLC histoire-géographie pour certains enseignements d'approfondissement et de didactique, ainsi que pour les TICE.

La recherche est également mutualisée, puisque les étudiants choisissent entre l'option recherche lettres rattachée au master MEEF lettres et l'option recherche histoire-géographie à celui des masters histoire et géographie. Si les volumes globaux sont de 80 heures sur la totalité du master, la répartition n'est pas la même suivant les semestres pour tenir compte de la spécificité de l'organisation de ces formations.

L'UE « Contexte d'exercice du métier » est également mutualisée avec les autres masters MEEF de l'Université, ainsi que les langues, dans le cadre d'une formation transversale.

MASTER 1			
Semestre 1	ECTS	Total horaires de cours pour étudiant	Contenus

UE 1 Approfondissement des savoirs et didactique des lettres	9	134h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- EC approfondissement des savoirs Lettres (84h : 60h CM et 24h TD) mutualisé avec le master MEEF Lettres : genres et histoire littéraire, grammaire</li> <li>- EC didactique et méthodologies littéraires (50h : 26h CM et 24h TD)</li> </ul>
UE 2 Approfondissement des savoirs et didactique de l'histoire géographique	9	78h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- EC Approfondissement des savoirs en histoire-géographie (52h : 34h CM et 18h TD) <i>mutualisé avec le master MEEF Histoire géographique (10h CM)</i></li> <li>- EC didactique histoire géographique (26h : 16h CM et 10h TD) <i>mutualisé avec le master MEEF Histoire géographique (5h CM)</i></li> </ul>
UE 3 Mise en situation professionnelle	3	30h	Stage d'observation et de pratique accompagnée <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation lettres 13h : 5h CM + 8h TD</li> <li>- Formation histoire-géographie 13h : 5h CM + 8h TD</li> <li>- Formation TICE disciplinaire 4h TD mutualisée avec le master PLC histoire géographique</li> </ul>
UE 4 Recherche	3	20h rech HG/22h Rech Lettres	UE recherche option au choix avec horaire différencié lié à la mutualisation avec les masters MEEF PLC (total master 80h) <ul style="list-style-type: none"> <li>- Option recherche mutualisée avec le master MEEF PLC Lettres 22hTD : méthodologie recherche en lettres</li> <li>- Option recherche mutualisée avec le master MEEF PLC histoire-géographie 14h CM+6h TD</li> </ul>
UE 5 Contexte d'exercice du métier et Langue vivante	6	42h	<ul style="list-style-type: none"> <li>• EC Formation commune mutualisée sur l'ensemble des formations enseignement incluant les TICE transversales (24h : 12h CM + 12h TD) 3ECTS</li> <li>• EC 18h TD de langue vivante 3 ECTS</li> </ul>
Total S1 avec mutualisation	30	304 (rech HG)/306 (rech lettres)	Enseignements mutualisés au semestre 1 : 167h option recherche lettres, 165h option recherche histoire-géographie

MASTER 1			
Semestre 2	ECTS	Total horaires de cours pour étudiant	Contenus
UE 1 Approfondissement des savoirs et didactique des lettres	9	106h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- EC approfondissement des savoirs en Lettres (42h : 24h CM et 18h TD) <i>mutualisé avec le master MEEF Lettres : genres et histoire littéraire</i></li> <li>- EC didactique et méthodologies littéraires (64h : 38h CM et 26h TD)</li> </ul>
UE 2 Approfondissement des savoirs et didactique de l'histoire géographique	9	106h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- EC disciplinaire histoire-géographie (70h : 44h CM et 26h TD) <i>mutualisé avec le master MEEF Histoire géographique (10hCM)</i></li> <li>- EC didactique histoire géographique (36h : 24h CM et 12h TD) <i>mutualisé avec le master MEEF Histoire géographique (5h CM)</i></li> </ul>

UE 3 Mise en situation professionnelle	3	30h	Stage d'observation et de pratique accompagnée - Formation lettres 15h : 5h CM + 10h TD - Formation histoire-géographie 15h : 5h CM + 10h TD
UE 4 Recherche	3	20h (option HG) /40h (option lettres)	UE recherche option au choix avec horaire différencié lié à la mutualisation avec les masters MEEF PLC (total master 80h) : <ul style="list-style-type: none"> <li>Option recherche mutualisée avec le master MEEF PLC Lettres 40h : 18h CM+22h TD : méthodologie didactique en lettres</li> <li>Option recherche mutualisée avec le master MEEF PLC histoire-géographie 14h CM + 6 TD</li> </ul>
UE 5 Contexte d'exercice du métier et Langue vivante	6	36	<ul style="list-style-type: none"> <li>EC Formation commune mutualisée sur l'ensemble des formations enseignement incluant les TICE transversales (24h : 12h CM + 12h TD) 3ECTS</li> <li>EC 12h TD de langue vivante 3ECTS</li> </ul>
Total S2 avec mutualisation	30	298/318	S2 : 113h option recherche Histoire-Géographie/133h mutualisées option recherche lettres
Total M1	60	602 (opt HG) / 624 (opt lettres)	278h mutualisées option recherche histoire-géo 300h mutualisées option recherche lettres

MASTER 2			
Semestre 3	ECTS	Total horaires de cours pour étudiant selon option	Contenus
UE 1 Approfondissement des savoirs et didactique des lettres	3	15h	Littérature et littérature de jeunesse (8h CM + 7h TD) <i>mutualisée avec le master plc Lettres</i>
UE 2 Approfondissement des savoirs et didactique de l'histoire géographie	3	15h	- Approfondissement et didactique de l'histoire géographie à partir des programmes du lycée professionnel (8h CM + 7h TD)
UE 3 Mise en situation professionnelle	12	44h	EC option « Alternance éducation nationale » <ul style="list-style-type: none"> <li>Stage en alternance</li> <li>Formation lettres 20h : 4h CM + 16h TD</li> <li>Formation histoire-géographie 14h : 4h CM + 10h TD</li> <li>TICE disciplinaire 5h TD mutualisées avec le master PLC lettres et 5h TD mutualisées avec le master PLC Histoire géographie</li> </ul> EC option « stage alternatif » pour les non admis - Stage alternatif
UE 4 Recherche	6	20h opt HG/18h opt lettres	UE recherche option au choix avec horaire différencié lié à la mutualisation avec les masters MEEF PLC (total master 80h) <ul style="list-style-type: none"> <li>Option recherche mutualisée avec le master MEEF PLC Lettres</li> </ul>

			<b>18h : 6h CM + 12h TD : recherche en didactique de la littérature et de la langue</b> - Option recherche mutualisée avec le master MEEF PLC histoire-géographie 10h CM+10h TD
<b>UE 5</b> Contexte d'exercice du métier et Langue vivante	6	42h	<ul style="list-style-type: none"> <li>• EC Formation commune mutualisée sur l'ensemble des formations enseignement incluant les TICE transversales (24h : 12h CM + 12h TD)</li> <li>• EC 18h TD de langue vivante</li> </ul>
<b>Total S3 avec mutualisation</b>	<b>30</b>	<b>136h opt HG/134h opt Lettres</b>	<b>S3 : 87h mutualisées option recherche histoire-géographie 85h mutualisées option recherche lettres</b>

MASTER 2			
Semestre 4	ECTS	Total horaires de cours pour étudiant selon option	Contenus
<b>UE 1</b> Approfondissement des savoirs et didactique des lettres	3	15h	Oral en classe et argumentation 9h TD mutualisées avec le master PLC lettres + 6h TD spécifique au PLP
<b>UE 2</b> Approfondissement des savoirs et didactique de la géographie	3	15h	Approfondissement et didactique de l'histoire géographique à partir des programmes du lycée professionnel (8h CM + 7h TD)
<b>UE 3</b> Mise en situation professionnelle	12	44h	➤ EC option « Alternance Education nationale » <ul style="list-style-type: none"> <li>• Stage en alternance</li> <li>- formation lettres 20h : 4h CM + 16h TD</li> <li>- formation histoire-géographie 14h : 4h CM+10h TD</li> <li>- TICE disciplinaire 10h TD mutualisées avec le master PLC Histoire-géographie (importance plus grande des TICE en histoire-géographie)</li> </ul> - ➤ EC option « Stage alternatif » pour les non admis - Stage alternatif
<b>UE 4</b> Recherche	6	20h opt HG/0h opt lettres	UE recherche option au choix avec horaire différencié lié à la mutualisation avec les masters MEEF PLC (total master 80h) <ul style="list-style-type: none"> <li>- Option recherche mutualisée avec le master MEEF PLC Lettres 0h : rédaction et soutenance du mémoire</li> <li>- Option recherche mutualisée avec le master MEEF PLC histoire-géographie 10h CM+10h TD</li> </ul>
<b>UE 5</b> Contexte d'exercice du métier et Langue vivante	6	42h	<ul style="list-style-type: none"> <li>• EC Formation commune mutualisée sur l'ensemble des formations enseignement incluant les TICE transversales 24h : 12h CM + 12h TD)</li> <li>• EC 18h TD de langue vivante</li> </ul>

<b>Total S4 (avec mutualisation)</b>	<b>30</b>	<b>136h opt HG/116h opt lettres</b>	<b>81h mutualisées option recherche Histoire-géographie 61h mutualisées option recherche Lettres</b>
<b>Total M 2 (avec mutualisation)</b>	<b>60</b>	<b>272h</b>	<b>168h mutualisées option recherche Histoire-géographie 146h mutualisées option recherche Lettres</b>
<b>Total Master PLP Lettres Histoire-Géographie (avec mutualisation)</b>	<b>120</b>	<b>874h</b>	<b>446 h mutualisées avec les masters PLC lettres et PLC histoire-géographie + tronc commun + langues</b>

## . RELATIONS ET ECHANGES INTERNATIONAUX

L'UFC a développé depuis plusieurs années une politique d'ouverture à l'international destinée aux métiers de l'enseignement. Cette politique sera poursuivie au niveau de l'ESPE. Des stages de trois semaines à trois mois sont proposés dans des établissements du second degré, aussi bien dans des pays européens que dans d'autres parties du monde. Les stages visent la découverte d'autres systèmes éducatifs, la connaissance d'autres environnements culturels en liaison avec l'apprentissage des langues étrangères au cours du cursus du master. Ils correspondent à une première initiation à l'enseignement des disciplines non linguistiques (DNL), notamment en histoire-géographie, dans un cadre européen (Allemagne, Angleterre, Espagne...) ou extra-européen (Cuba...). Par exemple, l'envoi d'étudiants à l'université de Francfort dans le cadre du DAAD pour une durée d'un mois permet à ces étudiants d'avoir une expérience d'enseignement en allemand de l'histoire-géographie et de découvrir les pratiques d'enseignement et les spécificités de l'organisation de la formation en Allemagne. Dans d'autres cas, il s'agit d'enseigner devant des étudiants en cours d'apprentissage du français (Roumanie), ce qui permet aussi aux étudiants d'intégrer davantage la pratique didactique du FLE ce qui les aidera dans l'enseignement du français pour des primo-arrivants.

Au-delà de cette ouverture internationale qui vise particulièrement la préparation à l'enseignement, les laboratoires de recherche auxquels s'adosse le parcours entretiennent de nombreux échanges et collaborations internationales.

## . UNITES DE RECHERCHE SUR LESQUELLES S'APPUIE LE PARCOURS

Nom de l'unité de recherche	Label national (UMR, EA, ...)	Nombre de chercheurs
Laboratoire des Sciences Historiques	EA 2273	30
ISTA (Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité)	EA 4011	24
Théma	UMR 6049	32
ELIADD	EA 4661	66
Fédération de recherche EDUC	En cours	

## . EQUIPE PEDAGOGIQUE

### Enseignants de l'Université de Franche-Comté

#### La part des enseignants chercheurs équivaut à 70% des enseignements

Nom	Prénom	Statut	Composante	Section CNU	Unité de recherche	Enseignements dispensés	HETD
Bouygues	Elodie	MCF	ESPE	9	ELLIADD	Littérature et didactique	26
Curatolo	Bruno	Pr	SLHS	9	ELLIADD	Roman	24

Degott	Bertrand	MCF	ESPE	9	CRIT	Langue française	36
Gaviano	Marie-Pierre	MCF	SLHS	9		Histoire littéraire	30
Houssais	Yvon	MCF	ESPE	9	ELLIADD	Littérature et didactique	121
Lécroart	Pascal	Pr	SLHS	9	ELLIADD	Théâtre	33
Marchal	France	Pr	SLHS	9	ELLIADD	Poésie	46
Status	Sophie	Prag	ESPE	9		Méthodologies littéraires	126
Barrière	Jean-Paul	Pr	SLHS	22	LSH	Hist. contemporaine	60
Daumas	Jean-Claude	Pr	SLHS	22	LSH	Hist. contemporaine	20
Dziembowski	Edmond	Mcf	SLHS	22	LSH	Hist. moderne	8
Loiseau	Jérôme	Mcf	SLHS	22	LSH	Hist. moderne	40
X...	(recrutement en cours)	Pr	SLHS	22	LSH	Hist. moderne	20
Y...	(recrutement en cours)	Pr	SLHS	22	LSH	Hist. contemporaine	20
Gillon	Pascal	Mcf	SLHS	23	Théma	Géo. et aménagement	10
Grosjean	Frédéric	Mcf	SLHS	23-24	Théma	Géo. et aménagement	10
Moine	Alexandre	Pr	SLHS	23-24	Théma	Géo. et aménagement	10
Caille-Cattin	Catherine	Mcf	ESPE	23	Théma	Géo. et aménagement	40
Kaci	Maxime	Mcf	ESPE	22	LSH	Histoire	40
Knittel	Fabien	Mcf	ESPE	22	LSH	Histoire	40
Maillard	Christophe	PRCE	ESPE	22	LSH	Histoire	40
Szwaja	Olivier	PRAG	ESPE	21		Histoire-Géographie	40
Vrac	Michel	Mcf	ESPE	23	Théma	Géo. et aménagement	40

### Intervenants praticiens et professionnels de l'éducation nationale

Nom	Prénom	Statut	Enseignements dispensés	Nombre d'heures en HETD
Apollon	Olivier	IEN-EG	Lettres-Histoire-géographie	6
Lenglet	Christelle	IEN-EG	Lettres- Histoire-géographie	6
Schroter	Jean-Philippe	professeur Lettres- Histoire Géographie	Formateur histoire géographie	50
Clerval	Nelly	professeure Lettres- Histoire Géographie	Formatrice lettres	15
Eyme-Rabolt	Frédérique	professeure Lettres- Histoire Géographie	Formatrice lettres	15
Belin	Marianne	professeure Lettres- Histoire Géographie	Formatrice lettres	15
Sallet	Philippe	professeur Histoire Géographie	Formateur TICE histoire géographie	10
Tuailon	Frédéric	professeur Histoire Géographie	Formateur TICE histoire géographie	10
Duboz	Géraldine	professeure Histoire Géographie	Formatrice TICE histoire géographie	10
			Tutorat	
			Tutorat	

### Autres intervenants

Nom	Prénom	Fonction	Entreprise	Enseignements dispensés	Nombre d'heures en HETD

**Pourcentage de répartition entre catégories d'enseignants :**

Si la répartition des enseignements n'est pas totalement détaillée, elle se décomposera de la façon suivante :

<b>Enseignants chercheurs</b>	<b>PRAG – PRCE</b>	<b>Intervenants extérieurs à l'UFC</b>
<b>50 %</b>	<b>30 %</b>	<b>20 %</b>

**. ORGANISATION EN TERMES D'UE ET DE CREDITS EUROPEENS**
**Semestre 1**

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Total
UE 1 Approfondissement des savoirs et didactique des lettres	oblig	9	9	Bertrand Degott	86	48		134
UE 2 Approfondissement des savoirs et didactique de l'histoire géographique	oblig	21-22-23-24	9	Jérôme Loiseau	50	28		78
UE 3 Mise en situation professionnelle	oblig	9 21-22-23-24	3	Jean-Philippe Schroter	10	20		30
UE 4 Recherche	choix	9	3	France Marchal		22		22
Option Lettres								
UE 4 Recherche	choix	21-22-23-24	3	Guy Labarre	14	6		20
Option Histoire géographique								
UE 5 Contexte d'exercice du métier (dont langues)	oblig		6	Fabien Knittel	12	30		42
				<b>Total/semestre option Lettres</b>	<b>158</b>	<b>148</b>		<b>306</b>
				<b>Total/semestre option HG</b>	<b>178</b>	<b>126</b>		<b>304</b>

**Semestre 2**

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Total
UE 1 Approfondissement des savoirs et didactique des lettres	oblig	9	9	Sophie Staius	62	44		106
UE 2 Approfondissement des savoirs et didactique de l'histoire géographique	oblig	21-22-23-24	9	Michel Vrac	68	38		1068
UE 3 Mise en situation professionnelle	oblig	9 21-22-23-24	3	Christophe Mail-lard	10	20		30
UE 4 Recherche	choix	9	3	Yvon Houssais				40
Option Lettres					18	22		
UE 4 Recherche	choix	21-22-	3	Edmond Dziem-bowski				20

Option Histoire géographie		23-24			14	6		
UE 5 Contexte d'exercice du métier (dont langues)	oblig		6	Fabien Knittel	12	24		42
				<b>Total/semestre option Lettres</b>	170	148		<b>318</b>
				<b>Total/semestre option HG</b>	<b>166</b>	<b>132</b>		<b>298</b>

### Semestre 3

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Total
UE 1 Approfondissement des savoirs et didactique des lettres	oblig	9	3	Elodie Bouygues	8	7		15
UE 2 Approfondissement des savoirs et didactique de l'histoire géographique	oblig	21-22-23-24	3	Jean Paul Barrière	8	7		15
UE 3 Mise en situation professionnelle Option stage alternance éducation	choix	9 21-22-23-24	12	Nelly Clerval	8	36		44
UE 3 Mise en situation professionnelle Option stage alternatif	choix	21-22-23-24	12	Nelly Clerval	8	36		44
UE 4 Recherche Option Lettres	choix	9	6	Yvon Houssais	6	12		18
UE 4 Recherche Option Histoire géographique	choix	21-22-23-24	6	Maxime kaci	10	10		20
UE 5 Contexte d'exercice du métier (dont langues)	oblig		6	Christophe Mail-lard	12	30		<b>42</b>
				<b>Total/semestre option Lettres</b>	<b>42</b>	<b>92</b>		<b>134</b>
				<b>Total/semestre option HG*</b>	<b>46</b>	<b>90</b>		136

- Ce total correspond à l'UE3 considéré comme un seul volume horaire (8cm+36td)

### Semestre 4

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Total
UE 1 Approfondissement des savoirs et didactique des lettres	oblig	9	3	Pascal Lécroart	8	7		15
UE 2 Approfondissement des savoirs et didactique de l'histoire géographique	oblig	21-22-23-24	3	Maxime Kaci	8	7		15
UE 3 Mise en situation professionnelle Option stage alternance éducation	choix	9-21-22-23-24	12	Frédérique Eyme Rabolt	10	34		44
UE 3 Mise en situation professionnelle Option stage alternatif	choix	9-21-22-23-24	12	Frédérique Eyme Rabolt	10	34		44
UE 4 Recherche Option Lettres	choix	9 21-22-23-24	6	Catherine Caille-Cattin	0	0		0
UE 4 Recherche Option Histoire géographique	choix	9 21-22-23-24	6	Yvon Houssais	14	6		20
UE 5 Contexte d'exercice du métier (dont langues)	oblig		6	Christophe Mail-	12	30		<b>42</b>

langues)				lard				
				<b>Total/semestre option Lettres</b>	<b>38</b>	<b>78</b>		<b>116</b>
				<b>Total/semestre option HG</b>	<b>52</b>	<b>84</b>		<b>136</b>

- Ce total correspond à l'UE3 considéré comme un seul volume horaire (10h cm + 34h td)

## . RECRUTEMENT ET EFFECTIFS PREVISIONNELS

Filières et bassins de recrutement :

Les filières de prédilection sont les licences d'histoire et de géographie et de lettres des universités françaises, notamment celles de l'université de Franche-Comté et celles de l'université de Bourgogne. Le public visé concerne aussi des vacataires de l'éducation nationale ou de l'enseignement privé, ainsi que des personnes en situation de reconversion ayant déjà travaillé dans des domaines en rapport avec les lettres, les arts, la culture, l'histoire ou la géographie.

Effectifs prévisionnels :

EFFECTIFS	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Formation initiale M1+M2	7	12	12	15

## . DEBOUCHES ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Les étudiants admis au concours du CAPLP sont destinés à être professeurs d'enseignement général en lycée professionnel.

Les étudiants non-admis au concours ont la possibilité de faire valoir leur master auprès de l'éducation nationale (vacations), de l'enseignement privé (vacations), de l'enseignement agricole, des centres de formation et d'apprentissage et des maisons familiales et rurales.

La nature des compétences et des exercices assimilés pour le master (analyses de dossiers documentaires, capacités rédactionnelles et orales, culture générale, LV, TICE, etc.) permet à ces étudiants d'envisager de passer avec succès, moyennant compléments, des concours administratifs (d'analyse et d'évaluation économique, les métiers de l'édition, les métiers de la documentation et des bibliothèques, les emplois de cadres dans les entreprises (documentation, direction des ressources humaines ...), les chargés d'étude ou chargés de mission en lien notamment avec le patrimoine ou la culture.

La préparation de l'agrégation, d'histoire ou de géographie, externe ou interne (sous réserve de l'accomplissement d'un minimum de service de cinq ans) et l'engagement d'un travail de recherche doctorale (sous réserve de l'obtention d'un M2 recherche) sont les deux possibilités de prédilection pour une éventuelle poursuite d'études.

## ACCREDITATION ESPE - ACADEMIE DE BESANCON 2013

Intitulé de la mention	<input type="checkbox"/> MEEF, 1 <sup>er</sup> degré <input checked="" type="checkbox"/> MEEF, second degré <input type="checkbox"/> MEEF, Encadrement éducatif <input type="checkbox"/> MEEF, Pratiques et ingénierie de la formation
Intitulé du parcours	Professeur collège-Lycée – PLC Lettres (options classiques et modernes)
Responsable du parcours	NOM : <b>LÉCROART</b> Prénom : <b>Pascal</b> Grade : <b>Professeur</b> Section CNU : <b>9<sup>e</sup> section</b> Tél professionnel : <b>03 81 66 54 22</b> Tél portable : <b>06 84 34 07 15</b> Courriel : <b>pascal.lecroart@univ-fcomte.fr</b> Laboratoire de recherche : <b>ELLIADD (EA 4661)</b>
Domaine	<input type="checkbox"/> <b>DEG</b> Droit, Economie, Gestion <input type="checkbox"/> <b>SHS</b> Sciences Humaines et Sociales <input checked="" type="checkbox"/> <b>ALL</b> Arts, lettres, Langues <input type="checkbox"/> <b>STS</b> Sciences, Technologies, Santé
Composante de rattachement	<input type="checkbox"/> <b>ESPE</b> Ecole Supérieur du Professorat et de l'Education <input type="checkbox"/> <b>UFR SJEPG</b> Sciences Juridiques, Economiques, Politiques et de Gestion <input checked="" type="checkbox"/> <b>UFR SLHS</b> Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société <input type="checkbox"/> <b>UFR SMP</b> Sciences Médicales et Pharmaceutiques <input type="checkbox"/> <b>UFR ST</b> Sciences et Techniques <input type="checkbox"/> <b>UFR STGI</b> Sciences, Techniques et Gestion de l'Industrie <input type="checkbox"/> <b>UPFR des SPORTS</b>
Localisation des enseignements	<input checked="" type="checkbox"/> <b>BESANCON</b> <input type="checkbox"/> <b>BELFORT</b> <input type="checkbox"/> <b>LONS-LE-SAUNIER</b> <input type="checkbox"/> <b>VESOUL</b>

## 1. PRESENTATION DU PARCOURS ET DE SES OBJECTIFS SCIENTIFIQUES

Le parcours Lettres du Master enseignement porté par l'UFR SLHS de l'Université de Franche-Comté dans le cadre de l'ESPE entend préparer à tous les métiers de l'enseignement en langue et littérature françaises dans l'option lettres modernes ou en langue et littérature anciennes (grecques et latines) et françaises dans l'option lettres classiques. Outre l'accès au Capes de lettres, option lettres modernes ou classiques, le diplômé est également en mesure d'intégrer des activités liées à la transmission des savoirs en langue et littérature françaises – auxquelles s'ajoutent langues et littératures anciennes pour l'option lettres classiques – dans et hors de l'Education Nationale (enseignant, professeur de collège et de lycée, animateur pédagogique des établissements culturels, enseignants en milieu associatif, dans la fonction publique territoriale...); il peut de plus enseigner à l'étranger.

La formation articule les contenus disciplinaires avec la culture professionnelle sur l'ensemble des semestres. La maîtrise des savoirs en langue et littérature françaises et en langues et littératures de l'Antiquité, étendue aux rapports entre littérature et arts au M2 (musique, arts plastiques, cinéma et arts de la scène), est en effet la condition fondamentale pour que le futur enseignant de lettres puisse exercer son métier de manière satisfaisante et évoluer dans sa pratique professionnelle. Cette maîtrise des savoirs disciplinaires est liée à une interrogation de type didactique, examinant les fondements épistémologiques de la discipline. Elle intègre la question de la transposition des savoirs savants vers les savoirs à enseigner, et celle des modalités de la transmission et de l'appropriation par les élèves.

La formation professionnelle progresse entre le M1 et le M2. Elle prend appui dès le M1 sur le contact avec le terrain : quatre semaines de stage sont prévues (2 par semestre), en partenariat avec le rectorat. D'une observation des pratiques de l'enseignant de lettres en collège et en lycée, les étudiants évolueront rapidement vers une pratique accompagnée sous la responsabilité de l'enseignant tuteur qui les accueille. Le M2 est construit sur le principe d'une pratique professionnelle en alternance pour les étudiants admissibles au concours du Capes, sous la responsabilité du rectorat ; les autres étudiants auront un stage alternatif de durée équivalente. Les étudiants-stagiaires seront suivis sur le terrain avec des visites des formateurs. Ces visites visent aussi à renforcer le lien avec les tuteurs, qui seront étroitement associés à ce cursus professionnel, et avec les établissements dans le cadre d'une meilleure insertion dans la vie professionnelle. L'enjeu est de permettre un exercice complet du métier d'enseignant à l'issue du master : la formation, sur les deux années, prépare les étudiants aux différentes exigences du métier dans la conception et la mise en œuvre de l'enseignement (conception de séquences et de séances dans tous les domaines relevant du français), dans la gestion collective de la classe et individuelle des élèves, dans l'évolution des pratiques d'enseignement, en lien avec les nouvelles technologies (formation en TICE de niveau C2i2e).

Comme tout master, la formation donne sa part à l'initiation à la recherche et permet à l'étudiant de se familiariser à la démarche scientifique. L'UE Recherche est d'ailleurs mutualisée au premier semestre avec le Master recherche en littérature (master LAHTEM – Lettres, Arts, Humanités et Théâtre du Monde) pour toute la partie strictement méthodologique de la recherche en lettres et peut s'appuyer sur les compétences acquises par les équipes de recherche de l'UFC, l'équipe ELLIADD - Centre Jacques-Petit principalement, mais aussi l'ISTA et le CRIT. Cette UE prend en compte, dès le S2, une réflexion de nature didactique afin de permettre l'acquisition de compétences en lien avec l'observation et l'analyse des pratiques professionnelles. La rédaction d'un mémoire de recherche susceptible de s'orienter vers des perspectives didactiques et pédagogiques est donc attendue en fin de M2.

Tout au long de ces deux années de master, les étudiants recevront par ailleurs une formation sur le contexte d'exercice du métier dont l'organisation est commune à l'ensemble des parcours d'enseignement encadrés par l'ESPE. Cette formation est élaborée autour de deux grands principes structurants :

- Enseigner est d'abord une mission de service public
- Enseigner est un métier qui s'apprend

Il s'agit d'articuler la logique des disciplines avec celle de la constitution d'une culture commune aux différents métiers du professorat et de l'éducation, du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degré, du 2<sup>nd</sup> degré et de l'enseignement supérieur. La formation est centrée en particulier sur la connaissance du système éducatif et ses présupposés philosophiques et politiques (intégrant les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture), et fait sa part à l'élève et aux processus de formation et d'orientation dans des approches sociologiques et psychologiques.

Enfin, la formation inclut la poursuite de la langue vivante sur l'ensemble des semestres (niveau CLES2).

Les diplômés de ce master sont ainsi capables de mobiliser un bagage théorique et pratique leur permettant d'analyser de façon précise des discours oraux et écrits de type littéraire ou de produire de façon adaptée des discours critiques. Ils maîtrisent les stratégies qui leur confèrent nuance et finesse ou leur donnent leur force de persuasion. Ils possèdent les connaissances de base nécessaires à une lecture informée et critique des travaux scientifiques propres à éclairer leurs pratiques professionnelles. Ils peuvent adopter une posture critique et réflexive et l'étayer sur des savoirs pertinents. Ils sont sensibles à l'éventuelle valeur esthétique d'un discours ou d'un texte et connaissent les contextes culturels dans lesquels il a été produit. Ils peuvent établir les relations nécessaires entre les différents domaines, passés et présents, de la production littéraire et en dégager les enjeux historiques, sociaux et formels. Ils savent rédiger des documents de toute dimension (synthèse, rapport, mémoire) selon une méthodologie rigoureuse et efficace. Ils peuvent enfin faire valoir leur créativité dans le domaine culturel qui est le leur.

Dans le cadre de sa fonction de professeur de lettres, conformément au référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation, le diplômé est donc en mesure :

- de donner aux élèves les outils linguistiques nécessaires en grammaire, en orthographe, en morphologie, en syntaxe, en stylistique, auxquels s'ajoutent le latin et le grec ancien (option lettres classiques) ou l'ancien français et l'histoire de la langue (option lettres modernes) ;

- de transmettre des connaissances culturelles, artistiques et scientifiques approfondies dans le domaine des littératures anciennes et de la littérature française du Moyen-Âge à l'époque actuelle, en roman, poésie, théâtre, essai et autres genres ;

- de concevoir et mettre en œuvre son enseignement en définissant des objectifs d'apprentissage afin d'élaborer des programmations et de répartir les apprentissages ;

- d'organiser le travail de la classe ou du groupe en vue de faire progresser une classe aussi bien dans la maîtrise des connaissances et des attitudes que dans le respect des règles de la vie en société ; il est capable de prendre en charge un groupe ou une classe, de faire face aux conflits, de développer la participation et la coopération entre élèves ;

- de prendre en compte la diversité des élèves afin de mettre en œuvre des dispositifs pédagogiques à partir des acquis et des besoins identifiés de chacun et selon leur rythme d'apprentissage (individualisation de l'enseignement) tout en mettant en œuvre les valeurs de la mixité, qu'il s'agisse du respect mutuel ou de l'égalité entre tous les élèves ;

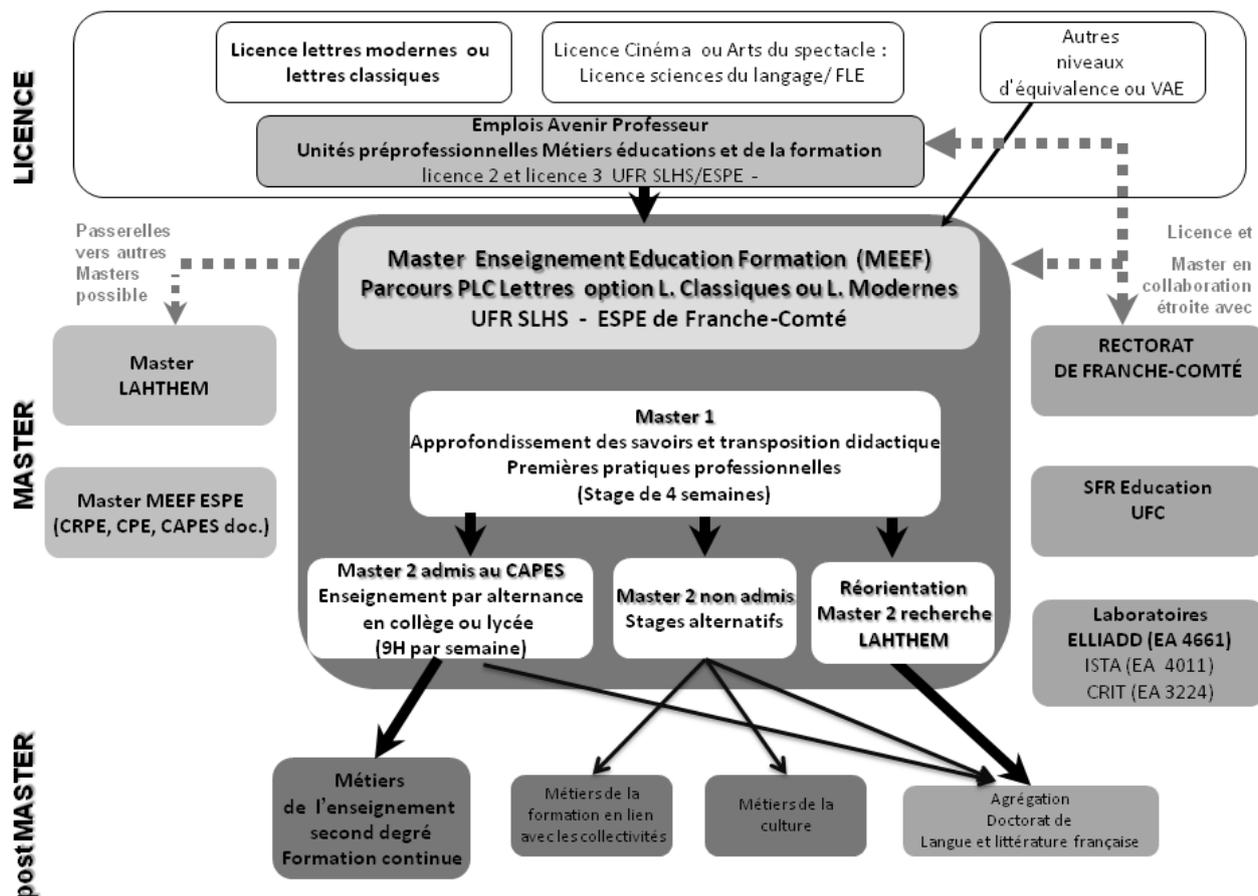
- d'évaluer les élèves afin d'apprécier la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences atteint par l'élève ;

- de maîtriser les nouvelles techniques de l'information et de la communication ;

- de travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires en vue d'inscrire sa pratique professionnelle dans l'action collective de l'établissement et de contribuer, en coopérant avec des partenaires internes ou externes à l'institution, à la résolution des difficultés spécifiques des élèves ;

- de se former et d'innover, son esprit critique scientifique lui permettant de percevoir, analyser et ajuster les décalages entre les objectifs visés et ceux effectivement atteints ; il est capable de tirer parti des apports de la recherche et des innovations pédagogiques pour actualiser ses connaissances et les exploiter dans sa pratique quotidienne. Le titulaire du diplôme est en effet initié à l'épistémologie et à l'histoire de sa discipline, ainsi qu'à des méthodes de recherche lui permettant d'analyser et de faire évoluer ses pratiques tout au long de sa carrière, en prenant en compte les évolutions scientifiques et sociétales.

## 2. SCHÉMA GÉNÉRAL D'ORGANISATION DU PARCOURS



### a/ Public d'origine pressenti :

- Etudiants titulaires d'une licence de lettres modernes ou de lettres classiques de l'UFC ou d'autres universités (70%).

L'UFR SLHS met en place des modules de préprofessionnalisation vers les métiers de l'enseignement dès la L2 qui vont faciliter et renforcer le vivier des étudiants souhaitant s'orienter vers les métiers de l'enseignement. Par ailleurs, le dispositif Emploi Avenir Professeur connaît, pour sa première année, pour les étudiants de lettres, un vrai succès.

- Etudiants titulaires d'une licence d'arts du spectacle, d'étude cinématographique ou de Sciences du langage, de l'information et de la communication, parcours FLE (15%)

- Autres (15%). Il s'agira principalement d'autres mentions de licence, et, par l'intermédiaire d'une VAE, de reconversions professionnelles liées aux métiers des arts et de la culture, ainsi que de vacataires de l'éducation nationale ou d'organismes de formation (GRETA). L'examen du dossier par une commission pédagogique issue de l'équipe pédagogique sera systématiquement proposé pour mieux orienter et suivre l'étudiant concerné. Cette commission agira également pour proposer des solutions personnalisées à ceux qui auront échoué au concours à la fin du M1, en organisant en M2, avec le rectorat ou avec des organismes de formation, en France ou à l'étranger, des stages alternatifs.

### b/ Organisation de la formation :

La formation s'organise autour de cinq blocs de connaissances et de compétences :

- Le bloc Disciplinaire ;

- Le bloc Didactique ;
- Le bloc Recherche ;
- Le bloc Contexte de l'exercice du métier ;
- Le bloc Apprentissage de l'exercice du métier (stages en situation professionnelle et alternance).

Les UE 1 et 2 englobent l'ensemble du bloc disciplinaire, envisagé à travers les savoirs littéraires et artistiques (UE1) et dans sa composante grammaticale, stylistique et linguistique (UE2). Il représente 27 ECTS au M1 et 5 au M2. Ces UE intègrent une partie du bloc didactique dont la part est croissante entre le M1 et le M2 (6 ECTS au M1 et 10 au M2).

L'UE4 intègre, sur l'ensemble des semestres, le bloc recherche (14 ECTS) qui, lui aussi, dans la perspective du travail de recherche proposé, s'ouvre à la didactique (4 ECTS).

L'UE3 recoupe le bloc « Mises en situation professionnelle » (23 ECTS), toujours lié à une interrogation didactique (7 ECTS), et l'UE4 intègre le bloc « Contexte de l'exercice du métier » proposé, au sein de l'UFC, sous la forme d'un tronc commun ; il est couplé avec la poursuite de la langue vivante (24 ECTS).

MASTER 1			
Semestre 1	ECTS	Total heures de cours pour étudiant selon option	Contenus
UE 1 Approfondissement et approche didactique des savoirs littéraires	9	96	<ul style="list-style-type: none"> <li>• EC Méthodologies littéraires 1 : Méthodologies de l'écrit en lettres (12 CM et 24 TD)</li> <li>• EC Séminaire : Les Genres et formes littéraires 1 (24 CM et 12 TD)</li> <li>• EC Séminaire : Histoire littéraire 1 (12 CM et 12 TD)</li> </ul>
UE 2 Langue française et langues anciennes : contenus scientifiques et approche didactique	9	72	<ul style="list-style-type: none"> <li>• EC Partie commune 1 (24 CM et 24 TD): Grammaire, orthographe, lexique, stylistique</li> <li>• EC <i>Option lettres modernes</i> (12 CM et 12 TD) : ancien français et histoire de la langue 1</li> <li>• EC <i>Option lettres classiques</i> (12 CM et 12 TD) : latin et grec</li> </ul>
UE 3 Mises en situation professionnelle : stage	3	24	Enseignement d'accompagnement du stage d'observation et de pratique accompagnée (2 semaines) : Être professeur de français et de langues anciennes ; Analyse des programmes de collège et de lycée ; Observer un cours ; Les démarches d'enseignement ; La grammaire au collège et au lycée.
UE 4 Recherche et didactique	3	24	UE de méthodologie de la recherche <b>mutualisée avec le master recherche</b> LAHTHEM (Lettres, Arts, Humanités et Théâtre du Monde), soit dans la spécialité Sciences des textes, soit dans la spécialité sciences de l'Antiquité
UE 5 Tronc commun : Contexte d'exercice du métier et Langue vivante	6	42	<ul style="list-style-type: none"> <li>• EC Tronc commun mutualisée sur l'ensemble des formations enseignement (12 CM et 12 TD)</li> <li>• EC Langue vivante (18 TD)</li> </ul>
<b>Total S1 avec mutualisation</b>	<b>30</b>	<b>258</b>	
<b>Semestre 2</b>			

UE 1 Approfondissement et approche didactique des savoirs littéraires	9	114	<ul style="list-style-type: none"> <li>• EC Méthodologies littéraires 2 : Méthodologies de l'écrit et de l'oral en lettres (24 CM et 36 TD)</li> <li>• EC Séminaire : Les Genres et formes littéraires 2 (18 CM et 12 TD)</li> <li>• EC Séminaires : Histoire littéraire 2 (12 CM et 12 TD)</li> </ul>
UE 2 Langue française et langues anciennes : contenus scientifiques et approches didactiques	6	60	<ul style="list-style-type: none"> <li>• EC Partie commune 2 (24 CM et 12 TD): Grammaire, orthographe, lexicque, stylistique</li> <li>• EC <i>Option lettres modernes</i> (12CM et 12 TD) : histoire de la langue</li> <li>• EC <i>Option lettres classiques</i> (12 CM et 12 TD) : latin et grec</li> </ul>
UE 3 Mises en situation professionnelle : stage	3	24	Enseignement d'accompagnement du stage de pratique accompagnée (2 semaines) : la maîtrise de la langue ; la grammaire au service de la lecture et de l'écriture ; l'analyse des productions d'élèves ; la lecture analytique
UE 4 Recherche et didactique	6	42	La séquence d'enseignement en lettres : enjeux scientifiques, mises en forme didactiques et modalités pratiques (18 CM et 24 TD)
UE 5 Tronc commun : Contexte d'exercice du métier et Langue vivante	6	36	<ul style="list-style-type: none"> <li>• EC Tronc commun mutualisée sur l'ensemble des formations enseignement (12 CM et 12 TD)</li> <li>• EC Langue vivante (12 TD)</li> </ul>
<b>Total S2 avec mutualisation</b>	<b>30</b>	<b>276</b>	
<b>Total M1</b>	<b>60</b>	<b>534</b>	

Cette première année de master est caractérisée par un volant disciplinaire particulièrement développé organisé autour de la littérature d'un côté et de la langue française et des langues anciennes de l'autre. Elle est gage d'un savoir universitaire de haut niveau en lettres, incluant une approche méthodologique de l'écrit et de l'oral en lettres, et ouvrant sur une interrogation de nature didactique autour de ces savoirs. Le travail sur les genres littéraires et l'histoire littéraire est organisé en séminaires, ce qui offre une approche problématisée des savoirs dans le cadre d'une réflexion scientifique de niveau master.

Les UE 3 et 5 permettent de préparer professionnellement les étudiants à l'exercice du métier avec une démarche à la fois réflexive, pratique et analytique.

L'UE 4, consacrée à la recherche, est mutualisée au premier semestre pour toute sa partie méthodologique avec le master de recherche LAHTHEM, soit dans la spécialité Savoirs littéraires et sciences des textes pour l'option lettres modernes, soit dans la spécialité Sciences de l'Antiquité pour l'option lettres classiques. Au second semestre, le travail sur la séquence d'enseignement permet de préparer le mémoire rédigé en M2 en interrogeant la notion de transposition didactique.

Les étudiants de lettres modernes souhaitant préparer, à l'oral, l'option latin pour les lettres modernes, pourront suivre le cours de langue latine de l'UE 2 de l'option lettres classiques.

A l'issue de cette première année, les étudiants qui n'auraient pas réussi le concours peuvent soit poursuivre leur master avec l'organisation d'un stage alternatif long (8 à 12 semaines) par rapport à l'alternance proposée pour les étudiants admis, soit se réorienter vers le master recherche sur la base de la formation disciplinaire forte reçue, mutualisée, en partie, pour la recherche, avec le Master LAHTHEM, sous réserve de l'accord de l'équipe pédagogique.

MASTER 2			
Semestre 3	ECTS	Total horaires de cours pour étudiant selon option	Contenus
UE 1 Approfondissement et approche didactique des savoirs littéraires	6	36	Littérature et enseignement : des auteurs classiques à la littérature de jeunesse. Approches historique, didactique, pédagogique. (24 CM et 12 TD)
UE 2 Langue française et langues anciennes : contenus scientifiques et approches didactiques	3	24	Histoire et épistémologie de la grammaire scolaire. (12 CM et 12 TD)
UE 3 Mises en situation professionnelle : alternance ou stage alternatif	12	36	<ul style="list-style-type: none"> <li>• EC <i>Option alternance</i> : Enseignement d'accompagnement du stage en alternance : Gérer les classes ; Evaluer et mener des séances de correction ; La pédagogie différenciée ; L'orthographe ; Ecrire en collège et en lycée. Analyse et échange de pratiques 1. Atelier de construction de séances et de séquences 1. Usage pédagogique des TICE en lettres 1. (36 TD)</li> <li>• EC <i>Option stage alternatif long</i> : projet professionnel de formation pour les non admis qui recoupe l'EC Option alternance ou s'appuie sur d'autres EC équivalents en ECTS empruntés au Master LAHTEM ou au Master SLIC, Spécialité Didactique du Français Langue Étrangère, en fonction du stage.</li> </ul>
UE 4 Recherche et didactique	3	18	La recherche en didactique de la littérature et de la langue (6 CM et 12 TD)
UE 5 Tronc commun : Contexte d'exercice du métier et Langue vivante	6	42	<ul style="list-style-type: none"> <li>• EC Tronc commun mutualisée sur l'ensemble des formations enseignement (12 CM et 12 TD)</li> <li>• EC Langue vivante (18 TD)</li> </ul>
<b>Total S3 avec mutualisation</b>	<b>30</b>	<b>156</b>	

Semestre 4			
UE 1 Approfondissement et approche didactique des savoirs littéraires	3	24	Littérature, arts et histoire des arts. Méthodologie des rapports entre les arts, littérature et musique, littérature et peinture, littérature et cinéma (12CM et 12TD)
UE 2 Langue française et langues anciennes : contenus scien-	3	12	L'oral en classe et la pratique de la voix (12 TD)

tifiques et approches didactiques			
UE 3 Mises en situation professionnelle : alternance ou stage alternatif	12	24	<ul style="list-style-type: none"> <li>• EC <i>Option alternance</i> : Enseignement d'accompagnement du stage en alternance : Enseigner la poésie et le théâtre ; La pédagogie de projet. Analyse et échange de pratiques 2. Atelier de construction de séances et de séquences 2. Usage pédagogique des TICE en lettres 2. (24 TD)</li> <li>• EC <i>Option stage alternatif long</i> : projet professionnel de formation pour les non admis qui recoupe l'EC Option alternance ou s'appuie sur d'autres EC équivalents en ECTS empruntés au Master LAHTEM ou au Master SLIC, Spécialité Didactique du Français Langue Étrangère, en fonction du stage.</li> </ul>
UE 4 Recherche et didactique	6	0	Rédaction du mémoire de recherche et soutenance
UE 5 Tronc commun : Contexte d'exercice du métier et Langue vivante	6	42	<ul style="list-style-type: none"> <li>• EC Tronc commun mutualisée sur l'ensemble des formations enseignement incluant une réflexion sur les TICE (12 CM et 12 TD)</li> <li>• EC Langue vivante (18 TD)</li> </ul>
<b>Total S4 (avec mutualisation)</b>	<b>30</b>	<b>102</b>	
<b>Total M 2 Lettres (avec mutualisation)</b>	<b>60</b>	<b>258</b>	
<b>Total Master Lettres (avec mutualisation)</b>	<b>120</b>	<b>792</b>	

Cette seconde année, construite sur le principe de l'alternance pour tous les étudiants admis au Capes de lettres ou accompagnée d'un stage alternatif long (8 à 12 semaines) pour les autres, donne plus de poids à la formation professionnelle et renforce l'orientation didactique des savoirs sur la littérature et sur la langue, tout en poursuivant le mode d'organisation en UE du M1.

Pour les étudiants non admissibles désireux de poursuivre dans le même parcours, l'UE 3 pourra être adaptée en fonction du lieu et du type de stage suite à un bilan du projet professionnel réalisé individuellement par la commission pédagogique : il sera possible de suivre, selon un nombre équivalent d'ECTS, telle ou telle UE du master recherche LAHTEM ou du Master Sciences du langage, de l'information et de la communication, Spécialité Didactique du Français Langue Étrangère, en particulier dans le cas d'étudiants trouvant un stage alternatif dans une structure d'enseignement du français à l'étranger.

Le mémoire de recherche attendu peut prendre en compte tous les aspects de la transposition didactique : soit étudier les savoirs savants, soit interroger la transposition vers les savoirs à enseigner et les savoirs effectivement enseignés.

Sur la base d'une validation des acquis de l'expérience qui pourra dispenser de certains enseignements, cette année de M2 sera ouverte aux collègues titulaires du second degré qui souhaiteraient valider un niveau master, en particulier dans l'optique de la création d'un statut de maîtres formateurs du second degré dans les ESPE.

### c/ Contrôle des connaissances et des compétences

Chaque unité d'enseignement fera l'objet d'une évaluation avec production de notes pour sa validation.

En Master 1 comme en Master 2, les modalités de contrôle des connaissances seront établies en conformité avec la charte du contrôle des connaissances de l'Université de Franche-Comté. L'évaluation se fera sous la forme du contrôle continu en première session, et d'un examen terminal en deuxième session pour les enseignements de type dis-

ciplinaire. Les enseignements de type professionnel incluant des stages ou ceux liés à la recherche auront des modalités spécifiques (rapports de stage, mémoire, travail sur le terrain etc.).

Les étudiants pourront être déclarés titulaires du diplôme après validation de plein droit ou par compensation de l'ensemble des semestres et années du parcours, indépendamment de la réussite au concours d'enseignement et de la titularisation.

Les étudiants inscrits sous un régime spécial, notamment les étudiants salariés, feront l'objet d'un contrôle des connaissances adapté, selon les normes en vigueur à l'UFC.

### . RELATIONS ET ECHANGES INTERNATIONAUX

A travers des conventions signées avec les Universités européennes, mais aussi extra-européennes, l'UFC a développé depuis plusieurs années une politique d'ouverture à l'international destinée aux métiers de l'enseignement. Cette politique sera poursuivie au niveau de l'ESPE.

Le master est susceptible d'accueillir des étudiants étrangers désireux de s'orienter vers l'enseignement de la langue et de la littérature française, de même que les étudiants de ce parcours sont susceptibles de faire leur stage à l'étranger ; on pense en particulier à des étudiants non admis au Capes en fin de M1 et qui souhaiteraient poursuivre leur master avec une connaissance pratique du FLE (français langue étrangère).

### . UNITES DE RECHERCHE SUR LESQUELLES S'APPUIE LE PARCOURS

Nom de l'unité de recherche	Label national (UMR, EA, ...)	Nombre de chercheurs
CRIT	EA 3224	32
ELLIADD	EA 4661	66
ISTA	EA 4011	21
Fédération de recherche <i>EDUC</i>	En cours	

### . EQUIPE PEDAGOGIQUE

#### Enseignants de l'Université de Franche-Comté

Nom	Prénom	Statut (MC, PU, Moniteur, ATER, PRCE, PRAG, ...)	Composante UFC	CNU	Unité de recherche	Enseignements dispensés	Nombre d'heures en HETD
Bouygues	Elodie	MCF	ESPE	9	ELLIADD	Langue française Didactique	66
Cazanave	Marie-Caroline	MCF	UFR SLHS	9	ELLIADD	Histoire de la langue	6
Curatolo	Bruno	Pr.	UFR SLHS	9	ELLIADD	Recherche Roman	24
Degott	Bertrand	MCF	ESPE	9	CRIT	Grammaire et stylistique Poésie	102

Fartzoff	Michel	Pr	UFR SLHS	8	ISTA	Grec ancien	6
Gaviano	Marie-Pierre	MCF	UFR SLHS	9		Méthodologie lettres	54
Guelfucci	Marie-Rose	Pr	UFR SLHS	8	ISTA	Grec ancien	12
Guillaumin	Jean-Yves	Pr	UFR SLHS	8	ISTA	Latin	6
Houssais	Yvon	MCF	ESPE	9	ELLIADD	Littérature et didactique	129
Lécroart	Pascal	Pr	UFR SLHS	9	ELLIADD	Méthodologies littéraires Théâtre	117
Mantero	Anne	MCF	UFR SLHS	9	ELLIADD	Histoire littéraire	12
Marchal-Ninosque	France	Pr	UFR SLHS	9	ELLIADD	Recherche Théâtre et poésie	48
Peslier	Julia	MCF	UFR SLHS	10	ELLIADD	Littérature comparée	15
Poulle	Claire	MCF	UFR SLHS	8	ISTA	Grec ancien	12
Roubin	Marie-Claire	Prag	ESPE	9		Séquences d'enseignement	12
Sensal	Catherine	MCF	UFR SLHS	8	ISTA	Latin	12
Viprey	Jean-Marie	Pr	UFR SLHS	7-9	ELLIADD	Stylistique	12
Sguard	Thomas	MCF	UFR SLHS	8	ISTA	Latin	12
Wilhelm	Fabrice	Pr	UFR SLHS	9	ELLIADD	Analyse de textes	18

**Intervenants praticiens et professionnels de l'éducation nationale**

Nom	Prénom	Statut	Enseignements dispensés	Nombre d'heures en HETD
Blondeau	Philippe	Titulaire de l'éducation nationale Collège Les Louateaux, 39300 Champagnole	Lecture et écriture 2 <sup>e</sup> degré TICE lettres	26
Guillot	Augustin	IPR de lettres Rectorat de Franche-Comté	Missions de l'enseignant de lettres	8
Le Lay	Yann	Titulaire de l'éducation nationale Collège Edgar-Faure 25800 VALDAHON	Langue 2 <sup>e</sup> degré	20
Pedroarena	Sylvie	Titulaire de l'éducation nationale Collège Cité scolaire du Pré Saint Sauveur 39200 SAINT-CLAUDE	Gestion classes et élèves TICE Lettres	20
Perrier	Laurence	Titulaire de l'éducation nationale Lycée Hyacinthe Friant 39800 POLIGNY	Littérature et arts 2 <sup>e</sup> degré	20
Tainturier	Marie-Hélène	Titulaire de l'éducation nationale Collège Stendhal 25000 Besançon	Pratiques pédagogiques	20

**Autres intervenants**

Nom	Prénom	Fonction	Entreprise	Enseignements dispensés	Nombre d'heures en HETD
Verjans	Thomas	MCF	Université de Dijon	Ancien français	48

**Pourcentage de répartition entre catégories d'enseignants :**

Si la répartition des enseignements n'est pas totalement détaillée, elle se décomposera de la façon suivante :

Enseignants chercheurs	PRAG – PRCE	Intervenants extérieurs à l'UFC
84 %	2 %	14 %

**. ORGANISATION EN TERMES D'UE ET DE CREDITS EUROPEENS**
**Semestre 1**

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Total
UE 1 Approfondissement et approche didactique des savoirs littéraires	OBLIG	9	9	P. Lécroart	48	48		96
UE 2 Langue française et langues anciennes : contenus scientifiques et approches didactiques	OBLIG + AC	9-8	9	B. Degott	24+12 par option LC/LM	24+12 par option LC/LM		72
UE 3 Mises en situation professionnelle/Stage	OBLIG	9	3	Y. Houssais		24		24
UE 4 Recherche/Didactique	OBLIG	9	3	F. Marchal	0	24		24
UE 5 Contexte d'exercice du métier/Langue étrangère	OBLIG		6		12	30		42
Total/semestre incluant les 2 options					96	162		258

**Semestre 2**

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Total
UE 1 Approfondissement et approche didactique des savoirs littéraires	OBLIG	9	9	P. Lécroart	54	60		114
UE 2 Langue française et langues anciennes : contenus scientifiques et approches didactiques	OBLIG + AC	9-8	6	B. Degott	24+12 par option LC/LM	12+12 par option LC/LM		60
UE 3 Mises en situation professionnelle/Stage	OBLIG	9	3	E. Bouygues		24		24
UE 4 Recherche/Didactique	OBLIG	9	6	Y. Houssais	18	24		42

UE 5 Contexte d'exercice du métier/Langue étrangère	OBLIG		6		12	24		36
				Total/semestre incluant les 2 options	120	156		276

### Semestre 3

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Total
UE 1 Approfondissement et approche didactique des savoirs littéraires	OBLIG	9	6	Y. Houssais	24	12		36
UE 2 Langue française et langues anciennes : contenus scientifiques et approches didactiques	OBLIG	9-8	3	E. Bouygues	12	12		24
UE 3 Mises en situation professionnelle/Alternance	OBLIG	9	12	P. Lécroart	0	36		36
UE 4 Recherche/Didactique	OBLIG	9	3	Y. Houssais	6	12		18
UE 5 Contexte d'exercice du métier/Langue étrangère	OBLIG		6		12	30		42
Total/semestre					54	102		156

### Semestre 4

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Total
UE 1 Approfondissement et approche didactique des savoirs littéraires	OBLIG	9	3	J. Peslier	12	12		24
UE 2 Langue française et langues anciennes : contenus scientifiques et approches didactiques	OBLIG	9-8	3	P. Lécroart	0	12		12
UE 3 Mises en situation professionnelle/Alternance	OBLIG	9	12	E. Bouygues	0	24		24
UE 4 Recherche/Didactique	OBLIG	9	6	Y. Houssais	0	0		0
UE 5 Contexte d'exercice du métier/Langue étrangère	OBLIG		6		12	30		42
Total/semestre					24	78		102

## . RECRUTEMENT ET EFFECTIFS PREVISIONNELS

Filières et bassins de recrutement :

Licence Lettres et arts de l'UFC :

- parcours lettres modernes
- parcours lettres classiques
- parcours arts du spectacle
- parcours bidisciplinaire Lettres modernes/Langues vivantes
- parcours bidisciplinaire Lettres modernes/Sciences du langage

Licence Sciences du langage, de l'information et de la communication, parcours FLE, de l'UFC

Toute licence de lettres modernes, de lettres classiques, d'arts du spectacle, de cinéma, de sciences du langage (FLE) d'autres universités.

Tout étudiant titulaire d'un M1 ou M2 dans le domaine des humanités ou des arts qui souhaite devenir professeur de lettres dans le second degré ou formateur en lettres.

Le parcours est également susceptible, à travers la VAE, d'accueillir des personnes en situation de redéploiement professionnel :

- Toute personne ayant exercé comme titulaire dans l'éducation nationale dans le premier degré ou dans le second degré (Professeurs des lycées professionnels) et qui souhaite devenir professeur de lettres dans le second degré.
- Toute personne ayant exercé, au niveau cadre, des responsabilités dans le domaine culturel.

Le Master 2 est également susceptible d'accueillir toute personne certifiée souhaitant obtenir le niveau master.

Effectifs prévisionnels :

EFFECTIFS	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Formation initiale M1	12	15	18	24
Formation initiale M2	8	12	15	18

La réforme de la masterisation des concours a contribué à faire chuter les effectifs traditionnels des étudiants s'orientant vers le Capes de lettres modernes et classiques. Depuis 3 ans, les effectifs des promotions sont compris entre 5 et 12 étudiants. Les résultats des étudiants au concours ont été remarquables avec des scores proches de 100% pour l'admissibilité, et toujours compris entre 80 et 100%, selon les années et les parcours, pour l'admission.

Le savoir-faire acquis, la nouvelle organisation du master, la politique entreprise en amont pour favoriser, dès la licence, l'orientation vers les métiers de l'enseignement (mise en place des Emplois Avenir Professeur, développement des modules de préprofessionnalisation dès la licence, mise en place des ESPE), et l'élargissement du nombre de postes d'enseignants en lettres ouverts au concours, doivent naturellement contribuer à élargir le nombre d'étudiants. On constate par ailleurs une augmentation du nombre de lycéens s'inscrivant dans la licence « Lettres et arts » de l'UFC.

## . DEBOUCHES ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Si le débouché concerne par excellence le professorat dans le second degré, avec obtention du Capes ou du Cafep de lettres, les perspectives professionnelles qui s'offrent aux spécialistes de langue et littérature sont variées et concernent aussi le secteur privé :

- Enseignement secondaire ou supérieur, avec la possibilité de passer l'agrégation de lettres modernes ou classiques, concours externe ou interne après 5 ans d'ancienneté comme titulaire.
- Recherche en sciences humaines à travers la poursuite des études vers une thèse de doctorat.
- Formation d'adultes, édition, activités culturelles.
- Métiers du journalisme et de la communication (rédacteur, correcteur...)
- Métiers de la culture (animation culturelle, tourisme culturel, guide), métiers de la création culturelle (écriture, publication...)
- Métiers de la documentation et des bibliothèques, métiers du livre (librairie, édition...)

Types d'emplois accessibles (liste non exhaustive) :

- Professeur de lettres classiques ou modernes en collège
- Professeur de lettres classiques ou modernes en lycée
- Professeur de lettres classiques ou modernes dans l'enseignement supérieur
- Formateur en langue et littérature françaises
- Rédacteur
- Correcteur
- Ecrivain/essayiste/romancier

## ACCREDITATION ESPE - ACADEMIE DE BESANCON 2013

Intitulé de la mention	<input type="checkbox"/> MEEF, 1 <sup>er</sup> degré <input checked="" type="checkbox"/> MEEF, second degré <input type="checkbox"/> MEEF, Encadrement éducatif <input type="checkbox"/> MEEF, Pratiques et ingénierie de la formation
Intitulé du parcours	Parcours PLC Anglais
Responsable du parcours	NOM : <b>BEGRAND &amp; GILLESPIE</b> Prénom : <b>Patrick &amp; Margaret</b> Grade : <b>Maître de conférences</b> Section CNU : <b>14 et 11</b> Tél professionnel : <b>03 81 66 53 87</b> Tél portable : Courriel : <b>patrick.begrand@univ-fcomte.fr</b> Laboratoire de recherche : <b>CRIT EA 3224</b>
Domaine	<input type="checkbox"/> <b>DEG</b> Droit, Economie, Gestion <input type="checkbox"/> <b>SHS</b> Sciences Humaines et Sociales <input checked="" type="checkbox"/> <b>ALL</b> Arts, lettres, Langues <input type="checkbox"/> <b>STS</b> Sciences, Technologies, Santé
Composante de rattachement	<input type="checkbox"/> <b>ESPE</b> Ecole Supérieur du Professorat et de l'Education <input type="checkbox"/> <b>UFR SJEPG</b> Sciences Juridiques, Economiques, Politiques et de Gestion <input checked="" type="checkbox"/> <b>UFR SLHS</b> Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société <input type="checkbox"/> <b>UFR SMP</b> Sciences Médicales et Pharmaceutiques <input type="checkbox"/> <b>UFR ST</b> Sciences et Techniques <input type="checkbox"/> <b>UFR STGI</b> Sciences, Techniques et Gestion de l'Industrie <input type="checkbox"/> <b>UPFR des SPORTS</b>
Localisation des enseignements	<input checked="" type="checkbox"/> <b>BESANCON</b> <input type="checkbox"/> <b>BELFORT</b> <input type="checkbox"/> <b>LONS-LE-SAUNIER</b> <input type="checkbox"/> <b>VESOUL</b>

## 1. PRESENTATION DU PARCOURS ANGLAIS ET DE SES OBJECTIFS SCIENTIFIQUES

Le parcours Langues du Master enseignement porté par l'UFR SLHS de l'Université de Franche-Comté dans le cadre de l'ESPE entend préparer à tous les métiers de l'enseignement en langue et littérature anglophones. Outre l'accès au Capes d'Anglais, le diplômé est également en mesure d'intégrer des activités liées à la transmission des savoirs dans et hors de l'Education Nationale (enseignant, professeur de collège et de lycée, animateur pédagogique des établissements culturels, enseignants en milieu associatif, dans la fonction publique territoriale...); il peut de plus enseigner à l'étranger.

La formation professionnelle est progressive entre le M1 et le M2 et se décline sous deux angles principaux :

Un volet disciplinaire :

- En M1 :

La formation développe et enrichit les connaissances proprement littéraires, civilisationnistes et linguistiques acquises lors de la Licence (histoire littéraire, genres littéraires, histoire, géographie, arts et cinéma).

Elle apporte des connaissances méthodologiques précises concernant l'étude des documents textuels et iconographiques et la réflexion sur les grandes problématiques qui fondent la littérature et la civilisation germaniques et sur leur contexte culturel.

- En M2

Elle développe dans la continuité du M1 les connaissances relevant de la langue (grammaire, vocabulaire,) de la littérature, de la civilisation et des Arts iconographiques et visuels.

Tout au long de la formation, les contenus programmatiques disciplinaires seront en lien avec les thématiques et notion de l'enseignement secondaire de 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> cycle afin de préparer le futur enseignant à son métier.

Un volet professionnalisant :

La formation repose sur les unités à finalité professionnelle : transpositions didactiques, activités langagières, mise en contexte professionnelle. Les thématiques proposées visent à l'acquisition progressive des connaissances théoriques et des savoir-faire professionnels qu'il est indispensable de maîtriser pour répondre aux compétences professionnelles caractérisant la fonction et la mission de tout enseignant.

La formation professionnalisante appelle la mise en place de thématiques basées sur le principe de la proximité d'action. Conçue comme une modalité pédagogique d'apprentissage, cette proximité d'action permet aux futurs enseignants d'acquérir savoirs et compétences par une réflexion permanente sur leurs pratiques professionnelles, et sur celles qu'ils seront amenés à observer auprès des classes durant les stages avec leur conseiller pédagogique tuteur.

Les thématiques proposées prendront appui sur l'analyse des besoins des futurs enseignants, mettront en particulier l'accent sur la didactique de la discipline, la connaissance des mécanismes d'apprentissage, la conduite de classe, les méthodes de différenciation pédagogique et d'accompagnement des élèves en difficulté et les pratiques d'évaluation dans la classe.

Tout au long de ces deux années de master, les étudiants recevront par ailleurs une formation sur le contexte d'exercice du métier dont l'organisation est commune à l'ensemble des parcours d'enseignement encadrés par l'ESPE. Cette formation est élaborée autour de deux grands principes structurants :

- Enseigner est d'abord une mission de service public

- Enseigner est un métier qui s'apprend

Il s'agit d'articuler la logique des disciplines avec celle de la constitution d'une culture commune aux différents métiers du professorat et de l'éducation, du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degré, du 2<sup>nd</sup> degré et de l'enseignement supérieur. La formation est centrée en particulier sur la connaissance du système éducatif et ses présupposés philosophiques et politiques (intégrant les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture), et fait sa part à l'élève et aux processus de formation et d'orientation dans des approches sociologiques et psychologiques.

Stages :

En M1, 2 semaines de stage sont prévues à chaque semestre. Les étudiants-stagiaires seront suivis sur le terrain avec des visites des formateurs. Ces visites visent aussi à renforcer le lien avec les tuteurs, qui seront étroitement associés à ce cursus professionnel, et avec les établissements dans le cadre d'une meilleure insertion dans la vie professionnelle.

En M2, la formation professionnelle de 9h hebdomadaires est en alternance, 2 jours (voire 2 j ½) hebdomadaires.

Chaque période de stage de M1 fera l'objet d'un rapport en lien avec le tuteur et l'enseignant didacticien qui suivra l'étudiant ; le rapport fera l'objet d'une évaluation en fin de semestre.

Le stage en alternance fera l'objet d'un mémoire à la fin du S4, le diplômé développera en effet sa réflexion par un état de ses recherches sur un sujet défini en début de cursus avec le directeur de recherche de son choix, sujet en lien avec le disciplinaire et la didactique de sa discipline, le mémoire n'étant pas déconnecté de la formation en alternance mise en place en master 2.

Les enseignements mutualisés, dans chaque parcours Langue, Master recherche / Master MEEF, s'inscrivent dans une perspective d'alternative de réorientation de l'étudiant, en cas d'échec au concours. En effet, l'étudiant titulaire d'un Master MEEF d'une des 4 langues A E G I, pourra dans ce cas, opter pour une voie professionnelle, dans les domaines de la culture, de l'administration (service international de collectivités territoriales), relations avec l'international dans le secteur privé.

Les diplômés de ce master sont capables de mobiliser un bagage théorique et pratique leur permettant d'analyser de façon précise des discours oraux et écrits de type littéraire ou de produire de façon adaptée des discours critiques. Ils maîtrisent les stratégies qui leur confèrent nuance et finesse ou leur donnent leur force de persuasion. Ils possèdent les connaissances de base nécessaires à une lecture informée et critique des travaux scientifiques propres à éclairer leurs pratiques professionnelles. Ils peuvent adopter une posture critique et réflexive et l'étayer sur des savoirs pertinents. Ils sont sensibles à l'éventuelle valeur esthétique d'un discours, d'un texte ou d'un document iconographique et connaissent les contextes culturels dans lesquels il a été produit. Ils peuvent établir les relations nécessaires entre les différents domaines, passés et présents, de la production littéraire et artistique et en dégager les enjeux historiques, sociaux et formels. Ils savent rédiger des documents de toute dimension (synthèse, rapport, mémoire) selon une méthodologie rigoureuse et efficace.

Dans le cadre de sa fonction de professeur de langue, le diplômé est donc en mesure :

- de donner aux élèves les outils linguistiques nécessaires en linguistique appliquée : grammaire, orthographe, morphologie, syntaxe, et stylistique ;
- de transmettre des connaissances culturelles, artistiques et scientifiques approfondies dans le domaine des littératures ;
- de concevoir et mettre en œuvre son enseignement en définissant des objectifs d'apprentissage afin d'élaborer des programmations et de répartir les apprentissages ;
- d'organiser le travail de la classe ou du groupe en vue de faire progresser une classe aussi bien dans la maîtrise des connaissances et des attitudes que dans le respect des règles de la vie en société ; il est capable de prendre en charge un groupe ou une classe, de faire face aux conflits, de développer la participation et la coopération entre élèves ;
- de prendre en compte la diversité des élèves afin de mettre en œuvre des dispositifs pédagogiques à partir des acquis et des besoins identifiés de chacun et selon leur rythme d'apprentissage (individualisation de l'enseignement) tout en mettant en œuvre les valeurs de la mixité, qu'il s'agisse du respect mutuel ou de l'égalité entre tous les élèves ;
- d'évaluer les élèves afin d'apprécier la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences atteints par l'élève
- de maîtriser les nouvelles techniques de l'information et de la communication ;
- de travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires en vue d'inscrire sa pratique professionnelle dans l'action collective de l'établissement et de contribuer, en coopérant avec des partenaires internes ou externes à l'institution, à la résolution des difficultés spécifiques des élèves ;
- de se former et d'innover, son esprit critique scientifique lui permettant de percevoir, analyser et ajuster les décalages entre les objectifs visés et ceux effectivement atteints ; il est capable de tirer parti des apports de la recherche et des innovations pédagogiques pour actualiser ses connaissances et les exploiter dans sa pratique quotidienne. Le titulaire du diplôme est en effet initié à l'épistémologie et à l'histoire de sa discipline, ainsi qu'à des mé-

thodes de recherche lui permettant d'analyser et de faire évoluer ses pratiques tout au long de sa carrière, en prenant en compte les évolutions scientifiques et sociétales.

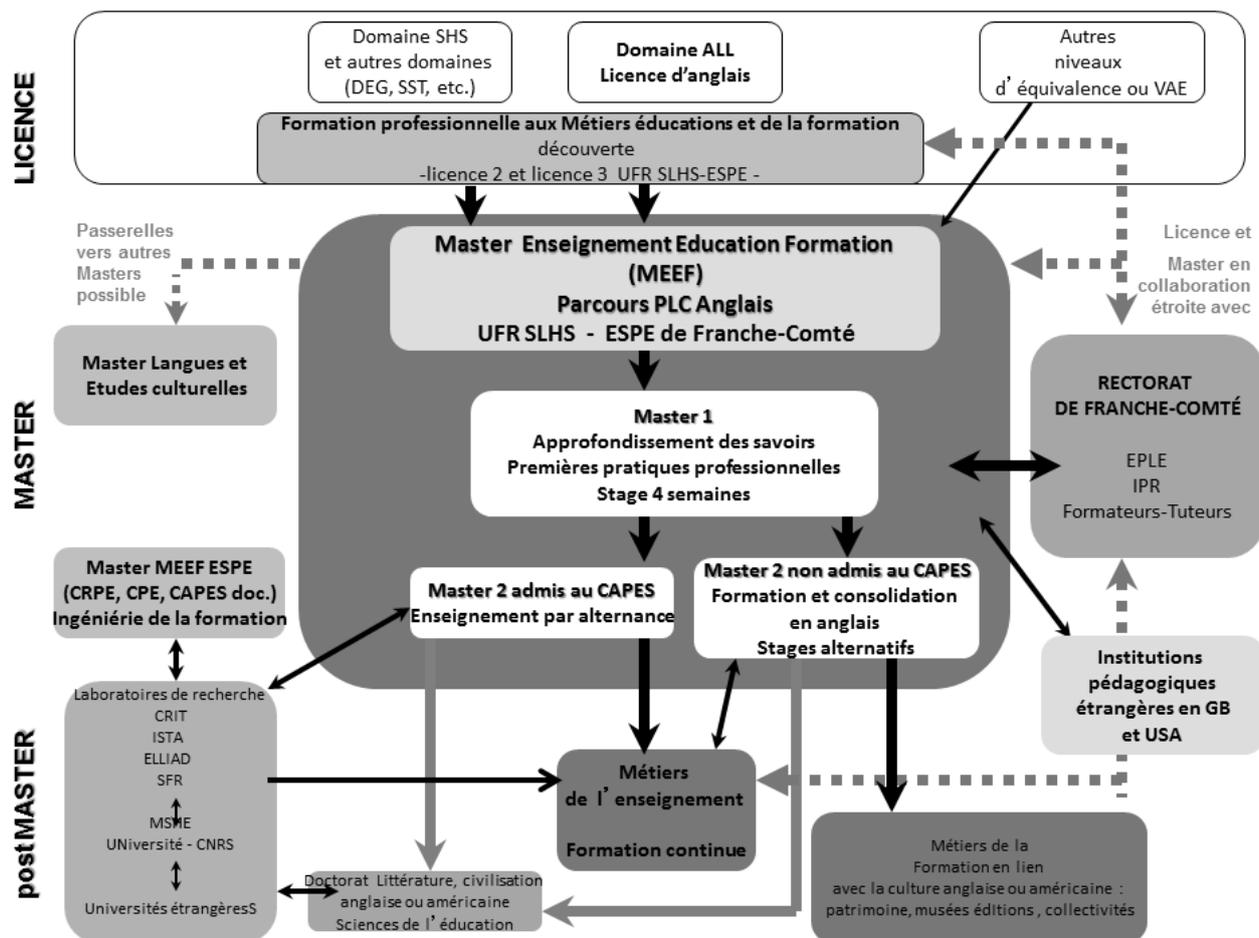
La formation aux usages pédagogiques du numérique aura pour objectifs de :

- savoir maîtriser les outils sur le plan technique
- renforcer la prise en compte du numérique dans les programmes scolaires
- mettre le numérique au service des apprentissages en classe, de créer des ressources pédagogiques adaptées aux élèves,
- faire acquérir aux élèves de nouvelles compétences pour comprendre le monde numérique et maîtriser ses outils ; renforcer le recours au numérique pour l'éducation au bon usage et au traitement critique des informations numériques, et pour favoriser les travaux de groupe et l'entraide entre élèves,
- inciter au recours à la formation par le numérique lors des périodes de stages pour sensibiliser à l'apprentissage à distance et favoriser une mise en réseau des futurs enseignants, notamment par discipline,
- intégrer la certification au C2i2e

Cette formation aura elle-même recours aux technologies numériques (ENT de l'Université, plateforme de travail collaboratif Moodle, modules de formation en ligne du service en ligne « Campus du numérique » qui à la rentrée 2013 proposera des ressources et des services, ou encore des éléments de préparation aux concours de recrutement des enseignants), contribuera au développement des compétences des enseignants en matière d'utilisation technique et pédagogique des outils et ressources numériques (formation au numérique) et mobilisera le numérique pour leur offrir de nouvelles modalités de formation. Il sera mobilisable « à la carte » et sous différentes formes : accès en autonomie par les étudiants au sein des ESPE lors de la formation initiale. Les formations en ligne feront également l'objet d'un accompagnement ou d'un tutorat en présentiel.

<b>Volume horaire</b>	<b>60 TD</b> répartis sur les 4 semestres (15 TD X 4)
<b>Modalités</b>	En <b>inter langues</b> En <b>présentiel</b> (groupes de 15 à 20) et <b>à distance</b>
<b>Intervenants</b>	<b>Sandrine EUVRARD</b> , professeure certifiée d'espagnol au Collège Albert Mathiez de Marnay, formatrice DIFOR et aide IPR espagnol. <b>Graziella LISI</b> , professeure certifiée d'anglais au Collège Proudhon de Besançon, formatrice DIFOR et aide IPR anglais.

## .SCHÉMA GÉNÉRAL D'ORGANISATION DU PARCOURS



### a/ Public d'origine pressenti :

- Le master MEEF parcours Anglais est ouvert aux étudiants de Licence d'Anglais voire de LEA.
- Pour tout autre étudiant titulaire d'une licence de SHS (Sciences du langage, Lettres, Histoire, Histoire de l'Art) ayant un niveau de langue correspondant à une fin de L3, l'examen du dossier par une commission pédagogique issue de l'équipe pédagogique sera systématiquement proposé pour mieux orienter et suivre l'étudiant concerné. Cette commission agira également pour proposer des solutions personnalisées à ceux qui auront échoué au concours à la fin du M1, en organisant en M2, avec le rectorat ou avec des organismes de formation, en France ou à l'étranger, des stages alternatifs.

### b/ Organisation de la formation :

La formation s'organise autour de cinq blocs de connaissances et de compétences :

- Le bloc Disciplinaire ;
- Le bloc Didactique ;
- Le bloc Recherche ;
- Le bloc Contexte de l'exercice du métier ;
- Le bloc Apprentissage de l'exercice du métier (stages en situation professionnelle et alternance).

Les UE 1 et 2 englobent l'ensemble du bloc disciplinaire, envisagé à travers les savoirs littéraires et artistiques (UE 1) et dans sa composante grammaticale, stylistique et linguistique (UE 2). Il représente 15 ECTS en M1 et 8 en M2. Ces UE intègrent une partie du bloc didactique dont la part représente 17 ECTS en M1 et 8 ECTS en M2.

L'UE 4 intègre, sur l'ensemble des semestres, le bloc recherche (20 ECTS) qui, lui aussi, dans la perspective du travail de recherche proposé, s'ouvre à la didactique (14 ECTS).

L'UE 3 recoupe le bloc « Mises en situation professionnelle » (36 ECTS), toujours lié à une interrogation didactique (18 ECTS), et l'UE 4 intègre le bloc « Contexte de l'exercice du métier » proposé, au sein de l'UFC, sous la forme d'un tronc commun.

Dans les parcours Langues des masters MEEF, certains enseignements disciplinaires (60 CM et 12 TD) sont mutualisés avec le master Recherche afin de permettre une passerelle entre le métier d'enseignant et d'autres débouchés en cas d'échec au concours.

La recherche disciplinaire (40 TD) est mutualisée avec le Master Recherche et la Recherche en didactique est mutualisée en Interlangue (40 TD).

De même 6 % des enseignements du M MEEF sont mutualisés en Interlangue : Histoire des méthodologies, Epistémologie de la didactique, Introduction au système éducatif européen, mise en situation professionnelle (trousse d'urgence, gestion de la classe, analyse de pratique professionnelle, technologies numériques).

98 TD font partie du tronc commun dans l'UE Contexte d'exercice du métier.

En M1, 2 x 2 semaines de stage sont prévues chaque semestre ; le stage de 9h hebdomadaires est en alternance durant tout le cursus de M2.

MASTER 1			
Semestre 1	ECTS	Total horaires de cours pour étudiant	Contenus
<b>UE 1</b> Approfondissement des savoirs, Thématiques et notions du prog de l'ens. 2 aire.	9	72	36 CM – 36 TD Littérature 12 CM ( <b>mutualisés avec Master LEC</b> ) Civilisation 12 CM ( <b>mutualisés avec Master LEC</b> ) Traduction, linguistique appliquée, faits de traduction : 12 CM + 36 TD ( <b>dont 12 TD mutualisés avec M LEC</b> )
<b>UE 2</b> Méthodologie et didactisation des savoirs	8	60	Méthodologie littérature et civilisation 30 TD Transpositions didactiques des savoirs : collège 10 TD – lycée 10 TD Programmes officiels : 10 TD
<b>UE 3</b> Mises en situation professionnelle : stage	6	25	Bilan du stage d'observation et de pratique accompagnée (2 semaines) - 10 TD : être professeur de langue ; analyse des programmes de collège et de lycée ; observer un cours ; les démarches d'enseignement ; la grammaire au collège et au lycée. Formation aux usages pédagogiques du numérique - 15 TD en <b>Interlangue</b>
<b>UE 4</b> Recherche	3	20	UE de méthodologie de la recherche mutualisée avec le Master recherche LEC (Langues et Etudes Culturelles), littérature ou civilisation ou linguistique ou arts iconographiques et cinéma.
<b>UE 5</b> Tronc commun : Contexte d'exercice du métier	4	32	Formation commune mutualisée sur l'ensemble des formations enseignement 12 CM - 12 TD Epistémologie de la didactique en Langues 8 CM <b>Interlangue</b>

<b>Total S1 avec mutualisation</b>	<b>30</b>	<b>209</b>	
<b>Semestre 2</b>			
<b>Approfondissement des savoirs, Thématiques et Notions du prog de l'ens. 2 aire.</b>	6	60	Littérature 12 CM ( <b>mutualisés avec Master LEC</b> ) Civilisation 12 CM ( <b>mutualisés avec Master LEC</b> ) Traduction, linguistique appliquée, faits de traduction : 9 CM + 27 TD
<b>UE 2 Méthodologie et didactisation des savoirs</b>	9	70	Transpositions didactiques des savoirs littérature & civilisation appliqués au programme du 2 <sup>e</sup> aire -10 TD collège /lycée Méthodologie littérature et civilisation 18 TD Analyses de pratiques 42 TD
<b>UE 3 - Mises en situation professionnelle : stage</b>	6	59	Bilan du stage de pratique accompagnée (1 semaine) : 10 TD Mise en situation profess <sup>elle</sup> . documents sur Thématiques et Notions du prog du 2 <sup>e</sup> aire 24 TD Formation aux usages pédagogiques du numérique 15 TD <b>Interlangue</b> Dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation 10 TD <b>Interlangue</b>
<b>UE 4 - Recherche et didactique</b>	3	20	La séquence d'enseignement: enjeux scientifiques, mises en forme didactiques et modalités pratiques 20 TD
<b>UE 5 - Tronc commun : Contexte d'exercice du métier</b>	6	54	Formation commune mutualisée sur l'ensemble des formations enseignement 12 CM + 12 TD Activités langagières 10 CM <b>Interlangue</b> Activités langagières 10 TD collège – 10 TD lycée
<b>Total S2 avec mutualisation</b>	<b>30</b>	<b>263</b>	
<b>Total M1</b>	<b>60</b>	<b>472</b>	

<b>MASTER 2</b>			
<b>Semestre 3</b>	<b>ECTS</b>	<b>Total horaires de cours pour étudiant selon option</b>	<b>Contenus</b>
<b>UE 1 Approfondissement des savoirs, Thématiques et Notions du prog de l'ens. 2 aire.</b>	5	39	Littérature et civilisation 12 CM ( <b>mutualisés avec Master LEC</b> ) Traduction, linguistique appliquée & faits de traduction : 9 CM, 18 TD
<b>UE 2 Méthodologie et didactisation des savoirs</b>	4	30	Transpositions didactiques Littérature /civilisation / image fixe et cinéma 10 TD collège – 10 TD lycée Programmation, planification, construction d'une séquence pédagogique - 10 TD collège / lycée

<b>UE 3</b> <b>Mises en situation professionnelle : stage en alternance</b> <b>Stage alternatif pour non admissibles</b>	12	35	<b>Bilan du stage en alternance : 10 TD</b> Dispositif didactique dans l'enseignement - 2 aire : 10 TD <b>Interlangue</b> Formation aux usages pédagogiques du numérique 15 TD <b>Interlangue</b>
<b>UE 4</b> <b>Recherche et didactique</b>	6	20	La recherche en didactique de la littérature, la civilisation (et arts) et de la langue 20 TD – Préparation du mémoire
<b>UE 5</b> <b>Tronc commun : Contexte d'exercice du métier</b>	3	24	Formation commune mutualisée sur l'ensemble des formations enseignement incluant les TICE transversales 12 CM – 12 TD
<b>Total S3 avec mutualisation</b>	<b>30</b>	<b>148</b>	
<b>Semestre 4</b>			
<b>UE 1</b> <b>Approfondissement des savoirs, Thématiques et Notions du prog de l'ens. 2 aire.</b>	3	18	Thématiques et Notions du programme du 2aire - Cinéma et adaptation littéraire 12 CM Littérature 6 CM
<b>UE 2</b> <b>Méthodologie et didactisation des savoirs</b>	4	26	Transpositions didactiques : cinéma et image 6 CM 10 TD lycée 10 TD clg
<b>UE 3</b> <b>Mises en situation professionnelle : alternance</b> <b>Stage alternatif pour non admissibles</b>	12	25	<b>Bilan du stage en alternance : 10 TD</b> Dispositif didactique dans l'enseignement. 2 aire 10 TD <b>Interlangue</b> Formation aux usages pédagogiques du numérique 15 TD <b>Interlangue</b>
<b>UE 4</b> <b>Recherche et didactique</b>	8	20	Recherche en didactique 20 TD <b>Interlangue</b> Rédaction du mémoire de recherche et soutenance
<b>UE 5</b> <b>Tronc commun : Contexte d'exercice du métier</b>	3	24	Formation commune mutualisée sur l'ensemble des formations enseignement incluant les TICE transversales
<b>Total S4 (avec mutualisation)</b>	<b>30</b>	<b>113</b>	
<b>Total M 2</b>	<b>60</b>	<b>261</b>	
<b>Total Master</b>	<b>120</b>	<b>733</b>	

## . RELATIONS ET ECHANGES INTERNATIONAUX

Nous encourageons en langues vivantes nos étudiants qui se destinent au Master MEEF à partir en Erasmus en L3, car ce type de master n'existant pas dans les autres pays, il n'est, pour le moment, pas possible d'organiser des stages d'observation ou de pratique accompagnée (encore moins en alternance) dans les établissements du 2<sup>nd</sup> degré européens ou américains du nord ou du sud.

**. UNITES DE RECHERCHE SUR LESQUELLES S'APPUIE LE PARCOURS**

Nom de l'unité de recherche	Label national (UMR, EA, ...)	Nombre de chercheurs
Centre de Recherches Interdisciplinaires et Culturelles	EA 3224	
Laboratoire des sciences historiques	EA 2273	
Institut des Sciences et techniques de l'Antiquité	EA 4011	
Langages, Littératures, Informatique, Arts, Didactiques, Discours (ELLIADD)	EA 4661	
Fédération de recherche <i>EDUC</i>		

**. EQUIPE PEDAGOGIQUE**
**Enseignants de l'Université de Franche-Comté**

Nom	Prénom	Statut (MC, PU, Moniteur, ATER, PRCE, PRAG, ...)	Composante UFC	CNU	Unité de recherche	Enseignements dispensés	Nombre d'heures en HETD
BONNET	MICHELE	PU	SLHS	11	CRIT	LITTERATURE, TRADUCTION	40
CAMBRONE-LASNES	STELLA	MCF	IUFM	11 / 07	ELLIAD-D	DIDACTIQUE DE L'ANGLAIS	115
LAPLACE	PHILIPPE	MCF	SLHS	11	CRIT	LANGUE ORALE, PHONETIQUE	43
PAULIN	AURELIA	MCF	SLHS	11	TESNIERE	LINGUISTIQUE	18
PELTZMAN	DANIEL	MCF	SLHS	11	CRIT	CIVILISATION	24
PIRES	MAT	MCF	SLHS	11	ELLIAD-D	LINGUISTIQUE	18
SALEH	ZEENAT	MCF	SLHS	11	CRIT	TRADUCTION	12
SMORAG	PASCALE	MCF	SLHS	11	CRIT	CIVILISATION	54

**Intervenants praticiens et professionnels de l'éducation nationale**

Nom	Prénom	Statut	Enseignements dispensés	Nombre d'heures en HETD
AMBANI	CLAIRE	ENSEIGNANTE DU SECONDAIRE	DIDACTIQUE DE L'ANGLAIS	80
PAUL	JEAN-LUC	ENSEIGNANT DU SECONDAIRE	LINGUISTIQUE	36
LISI	Graziella	Certifiée 2 <sup>e</sup> aire, aide –IPR anglais	TICE et Dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation	30 10

#### Autres intervenants

Nom	Prénom	Fonction	Entreprise	Enseignements dispensés	Nombre d'heures en HETD

#### Pourcentage de répartition entre catégories d'enseignants :

Si la répartition des enseignements n'est pas totalement détaillée, elle se décomposera de la façon suivante :

Enseignants chercheurs	PRAG – PRCE	Intervenants extérieurs à l'UFC
80 %	0 %	20 %

### . ORGANISATION EN TERMES D'UE ET DE CREDITS EUROPEENS

#### Semestre 1

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Total
UE1 DISCIPLINAIRE Littérature, civilisation, langue		11	9		36	36		72
UE2 Didactisation des connaissances		11	8	Cambrone		60		60
UE3 Mises en situation professionnelle & stages		11	6	Cambrone		25		25
UE4 Recherche		INT	3			20		20
UE 5 Contexte d'exercice du métier			4	Cambrone	20	12		32
			30	<b>Total/semestre</b>	<b>56</b>	<b>153</b>		<b>209</b>

#### Semestre 2

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Total
UE1 DISCIPLINAIRE Littérature, civilisation, langue		11	6	Gillespie	33	27		60
UE2 Didactisation des connaissances		11	9	Cambrone		70		70
UE3 Mises en situation professionnelle & stages			6	Gillespie		59		59
UE4 Recherche		INT	3			20		20
UE 5 Contexte d'exercice du métier		11	6	Cambrone	22	32		54
			30	<b>Total/semestre</b>	<b>55</b>	<b>208</b>		<b>263</b>

### Semestre 3

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Total
UE1 DISCIPLINAIRE Littérature, civilisation, langue		11	5	P Bégrand	21	18		39
UE2 Didactisation		11	4	Cambrone		30		30
UE3 Mises en situation professionnelle & stages			12	Cambrone		35		35
UE4 Recherche en didactique		INT	6	Gillespie		20		20
UE 5 Contexte d'exercice du métier			3	Gillespie	12	12		24
			30	<b>Total/semestre</b>	<b>33</b>	<b>115</b>		<b>148</b>

### Semestre 4

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Total
UE1 DISCIPLINAIRE Littérature, civilisation, langue & UE2 Didactisation		11	3	Gillespie	18			18
UE2 Didactisation		11	4	Cambrone	6	20		26
UE3 Mises en situation professionnelle & stages		11	12	Cambrone		25		25
UE4 Recherche en didactique		INT	8	Cambrone		20		20
UE 5 Contexte d'exercice du métier		11	3	Cambrone	12	12		24
			30	<b>Total/semestre</b>	<b>36</b>	<b>77</b>		<b>113</b>

## . RECRUTEMENT ET EFFECTIFS PREVISIONNELS

Filières et bassins de recrutement : Origine locale et nationale. Forte attractivité dans le bassin local.

Effectifs prévisionnels :

EFFECTIFS	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Formation initiale	12	14	14	14

## . DEBOUCHES ET INSERTION PROFESSIONNELLE

La formation délivrée sera telle qu'elle débouchera sur les métiers de l'enseignement et de la formation en langues, sur la carrière de professeur certifié. En effet, les étudiants inscrits dans cette spécialité se destinent prioritairement aux métiers de l'enseignement du second degré (collège et lycées) et à ceux de la formation en Langues (par exemple formation d'adultes). Ils peuvent également poursuivre leur cursus universitaire en vue de l'agrégation ou d'un doctorat. Grâce aux connaissances didactiques et pédagogiques articulées sur les stages, la formation permettra au futur enseignant :

- d'élaborer un enseignement mettant en relation savoirs disciplinaires et savoirs didactiques.

- de définir des objectifs d'apprentissage et une progression en fonction des élèves et à partir des textes officiels
- de s'adapter à la diversité des élèves et de savoir gérer ses classes.

Elle permettra également à l'étudiant qui le choisira de poursuivre en thèse de doctorat dans le domaine des langues étrangères.

- Métiers de l'enseignement et de la recherche : doctorat
- Emplois dans des instituts de formation, écoles de formation continue
- Formateur de formateurs

Les enseignements mutualisés, dans chaque parcours Langue, Master recherche / Master MEEF, s'inscrivent dans une perspective d'alternative de réorientation de l'étudiant, en cas d'échec au concours. En effet, l'étudiant titulaire d'un Master MEEF d'une des 4 langues A E G I, pourra dans ce cas, opter pour une voie professionnelle, dans les domaines de la culture, de l'administration (service international de collectivités territoriales), relations avec l'international dans le secteur privé.

## ACCREDITATION ESPE - ACADEMIE DE BESANCON 2013

Intitulé de la mention	<input type="checkbox"/> MEEF, 1 <sup>er</sup> degré <input checked="" type="checkbox"/> MEEF, second degré <input type="checkbox"/> MEEF, Encadrement éducatif <input type="checkbox"/> MEEF, Pratiques et ingénierie de la formation
Intitulé du parcours	Parcours PLC Espagnol
Responsable du parcours	NOM : <b>BEGRAND</b> Prénom : <b>Patrick</b> Grade : <b>MCF HC</b> Section CNU : <b>14</b> Tél professionnel : <b>03 81 66 53 87</b> Tél portable : Courriel : <b>patrick.begrand@univ-fcomte.fr</b> Laboratoire de recherche : <b>C.R.I.T. EA 3224</b>
Domaine	<input type="checkbox"/> <b>DEG</b> Droit, Economie, Gestion <input type="checkbox"/> <b>SHS</b> Sciences Humaines et Sociales <input checked="" type="checkbox"/> <b>ALL</b> Arts, lettres, Langues <input type="checkbox"/> <b>STS</b> Sciences, Technologies, Santé
Composante de rattachement	<input type="checkbox"/> <b>ESPE</b> Ecole Supérieur du Professorat et de l'Education <input type="checkbox"/> <b>UFR SJEPG</b> Sciences Juridiques, Economiques, Politiques et de Gestion <input checked="" type="checkbox"/> <b>UFR SLHS</b> Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société <input type="checkbox"/> <b>UFR SMP</b> Sciences Médicales et Pharmaceutiques <input type="checkbox"/> <b>UFR ST</b> Sciences et Techniques <input type="checkbox"/> <b>UFR STGI</b> Sciences, Techniques et Gestion de l'Industrie <input type="checkbox"/> <b>UPFR des SPORTS</b>
Localisation des enseignements	<input checked="" type="checkbox"/> <b>BESANCON</b> <input type="checkbox"/> <b>BELFORT</b> <input type="checkbox"/> <b>LONS-LE-SAUNIER</b> <input type="checkbox"/> <b>VESOUL</b>

## 1. PRESENTATION DU PARCOURS ET DE SES OBJECTIFS SCIENTIFIQUES

Le parcours Langues du Master enseignement porté par l'UFR SLHS de l'Université de Franche-Comté dans le cadre de l'ESPE entend préparer à tous les métiers de l'enseignement en langue et littérature hispanique. Outre l'accès au Capes d'espagnol, le diplômé est également en mesure d'intégrer des activités liées à la transmission des savoirs dans et hors de l'Education Nationale (enseignant, professeur de collège et de lycée, animateur pédagogique des établissements culturels, enseignants en milieu associatif, dans la fonction publique territoriale...) ; il peut de plus enseigner à l'étranger.

La formation professionnelle est progressive entre le M1 et le M2 et se décline sous deux angles principaux :

Un volet disciplinaire :

- En M1 :

La formation développe et enrichit les connaissances proprement littéraires, civilisationnistes et linguistiques acquises lors de la Licence (histoire littéraire, genres littéraires, histoire, géographie, arts et cinéma).

Elle apporte des connaissances méthodologiques précises concernant l'étude des documents textuels et iconographiques et la réflexion sur les grandes problématiques qui fondent la littérature et la civilisation germaniques et sur leur contexte culturel.

- En M2

Elle développe dans la continuité du M1 les connaissances relevant de la langue (grammaire, vocabulaire,) de la littérature, de la civilisation et des Arts iconographiques et visuels.

Tout au long de la formation, les contenus programmatiques disciplinaires seront en lien avec les thématiques et notion de l'enseignement secondaire de 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> cycle afin de préparer le futur enseignant à son métier.

Un volet professionnalisant :

La formation repose sur les unités à finalité professionnelle : transpositions didactiques, activités langagières, mise en contexte professionnelle. Les thématiques proposées visent à l'acquisition progressive des connaissances théoriques et des savoir-faire professionnels qu'il est indispensable de maîtriser pour répondre aux compétences professionnelles caractérisant la fonction et la mission de tout enseignant.

La formation professionnalisante appelle la mise en place de thématiques basées sur le principe de la proximité d'action. Conçue comme une modalité pédagogique d'apprentissage, cette proximité d'action permet aux futurs enseignants d'acquérir savoirs et compétences par une réflexion permanente sur leurs pratiques professionnelles, et sur celles qu'ils seront amenés à observer auprès des classes durant les stages avec leur conseiller pédagogique tuteur.

Les thématiques proposées prendront appui sur l'analyse des besoins des futurs enseignants, mettront en particulier l'accent sur la didactique de la discipline, la connaissance des mécanismes d'apprentissage, la conduite de classe, les méthodes de différenciation pédagogique et d'accompagnement des élèves en difficulté et les pratiques d'évaluation dans la classe.

Tout au long de ces deux années de master, les étudiants recevront par ailleurs une formation sur le contexte d'exercice du métier dont l'organisation est commune à l'ensemble des parcours d'enseignement encadrés par l'ESPE. Cette formation est élaborée autour de deux grands principes structurants :

- Enseigner est d'abord une mission de service public
- Enseigner est un métier qui s'apprend

Il s'agit d'articuler la logique des disciplines avec celle de la constitution d'une culture commune aux différents métiers du professorat et de l'éducation, du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degré, du 2<sup>nd</sup> degré et de l'enseignement supérieur. La formation est centrée en particulier sur la connaissance du système éducatif et ses présupposés philosophiques et politiques (intégrant les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture), et fait sa part à l'élève et aux processus de formation et d'orientation dans des approches sociologiques et psychologiques.

Stages :

En M1, 2 semaines de stage sont prévues à chaque semestre. Les étudiants-stagiaires seront suivis sur le terrain avec des visites des formateurs. Ces visites visent aussi à renforcer le lien avec les tuteurs, qui seront étroitement associés à ce cursus professionnel, et avec les établissements dans le cadre d'une meilleure insertion dans la vie professionnelle.

En M2, la formation professionnelle de 9h hebdomadaires est en alternance, 2 jours (voire 2 j ½) hebdomadaires.

Chaque période de stage de M1 fera l'objet d'un rapport en lien avec le tuteur et l'enseignant didacticien qui suivra l'étudiant ; le rapport fera l'objet d'une évaluation en fin de semestre.

Le stage en alternance fera l'objet d'un mémoire à la fin du S4, le diplômé développera en effet sa réflexion par un état de ses recherches sur un sujet défini en début de cursus avec le directeur de recherche de son choix, sujet en lien avec le disciplinaire et la didactique de sa discipline, le mémoire n'étant pas déconnecté de la formation en alternance mise en place en master 2.

Les enseignements mutualisés, dans chaque parcours Langue, Master recherche / Master MEEF, s'inscrivent dans une perspective d'alternative de réorientation de l'étudiant, en cas d'échec au concours. En effet, l'étudiant titulaire d'un Master MEEF d'une des 4 langues A E G I, pourra dans ce cas, opter pour une voie professionnelle, dans les domaines de la culture, de l'administration (service international de collectivités territoriales), relations avec l'international dans le secteur privé.

Les diplômés de ce master sont capables de mobiliser un bagage théorique et pratique leur permettant d'analyser de façon précise des discours oraux et écrits de type littéraire ou de produire de façon adaptée des discours critiques. Ils maîtrisent les stratégies qui leur confèrent nuance et finesse ou leur donnent leur force de persuasion. Ils possèdent les connaissances de base nécessaires à une lecture informée et critique des travaux scientifiques propres à éclairer leurs pratiques professionnelles. Ils peuvent adopter une posture critique et réflexive et l'étayer sur des savoirs pertinents. Ils sont sensibles à l'éventuelle valeur esthétique d'un discours, d'un texte ou d'un document iconographique et connaissent les contextes culturels dans lesquels il a été produit. Ils peuvent établir les relations nécessaires entre les différents domaines, passés et présents, de la production littéraire et artistique et en dégager les enjeux historiques, sociaux et formels. Ils savent rédiger des documents de toute dimension (synthèse, rapport, mémoire) selon une méthodologie rigoureuse et efficace.

Dans le cadre de sa fonction de professeur de langue, le diplômé est donc en mesure :

- de donner aux élèves les outils linguistiques nécessaires en linguistique appliquée : grammaire, orthographe, morphologie, syntaxe, et stylistique ;
- de transmettre des connaissances culturelles, artistiques et scientifiques approfondies dans le domaine des littératures ;
- de concevoir et mettre en œuvre son enseignement en définissant des objectifs d'apprentissage afin d'élaborer des programmations et de répartir les apprentissages ;
- d'organiser le travail de la classe ou du groupe en vue de faire progresser une classe aussi bien dans la maîtrise des connaissances et des attitudes que dans le respect des règles de la vie en société ; il est capable de prendre en charge un groupe ou une classe, de faire face aux conflits, de développer la participation et la coopération entre élèves ;
- de prendre en compte la diversité des élèves afin de mettre en œuvre des dispositifs pédagogiques à partir des acquis et des besoins identifiés de chacun et selon leur rythme d'apprentissage (individualisation de l'enseignement) tout en mettant en œuvre les valeurs de la mixité, qu'il s'agisse du respect mutuel ou de l'égalité entre tous les élèves ;
- d'évaluer les élèves afin d'apprécier la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences atteints par l'élève
- de maîtriser les nouvelles techniques de l'information et de la communication ;
- de travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires en vue d'inscrire sa pratique professionnelle dans l'action collective de l'établissement et de contribuer, en coopérant avec des partenaires internes ou externes à l'institution, à la résolution des difficultés spécifiques des élèves ;
- de se former et d'innover, son esprit critique scientifique lui permettant de percevoir, analyser et ajuster les décalages entre les objectifs visés et ceux effectivement atteints ; il est capable de tirer parti des apports de la recherche et des innovations pédagogiques pour actualiser ses connaissances et les exploiter dans sa pratique quotidienne. Le titulaire du diplôme est en effet initié à l'épistémologie et à l'histoire de sa discipline, ainsi qu'à des mé-

thodes de recherche lui permettant d'analyser et de faire évoluer ses pratiques tout au long de sa carrière, en prenant en compte les évolutions scientifiques et sociétales.

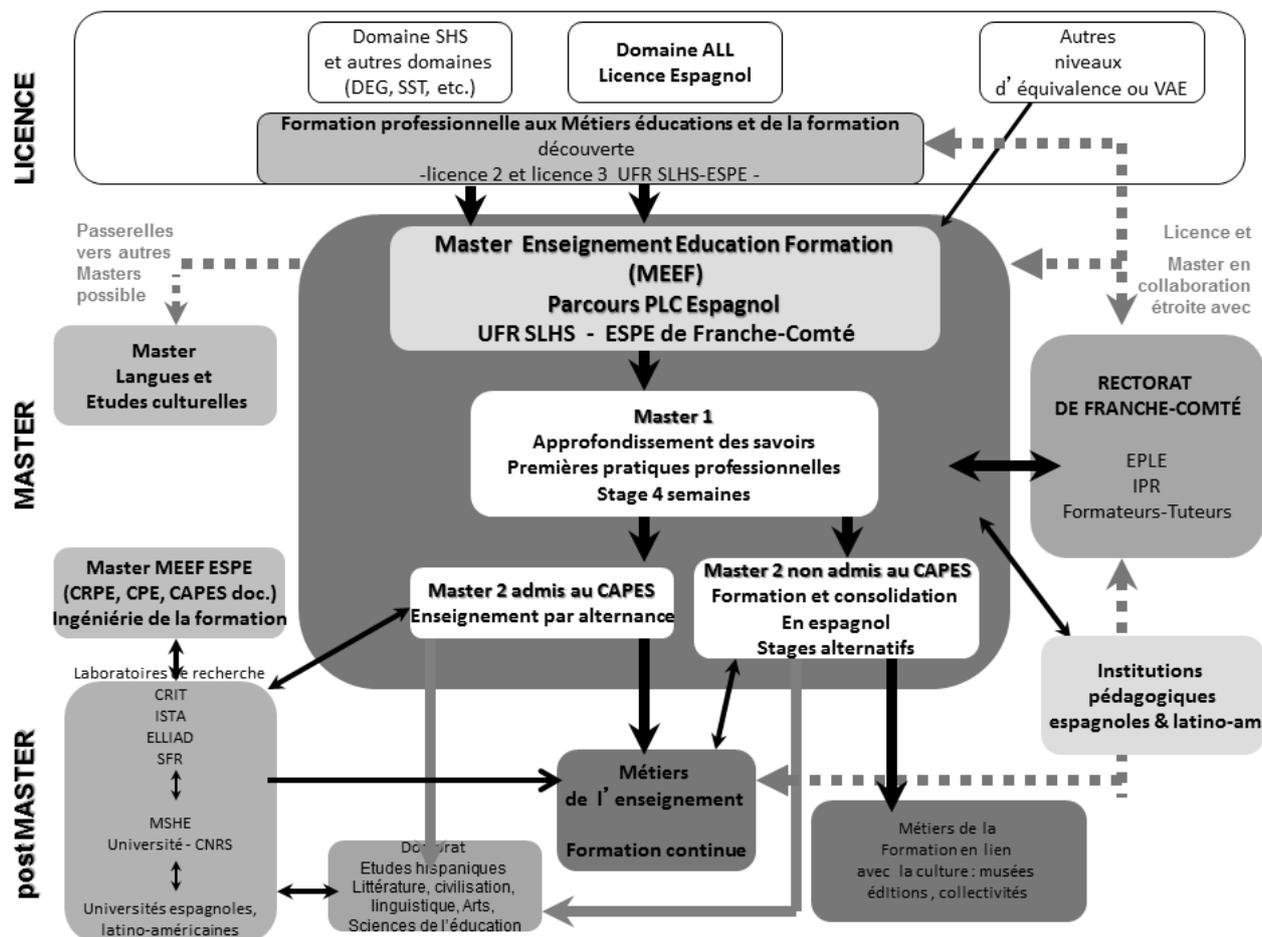
La formation aux usages pédagogiques du numérique aura pour objectifs de :

- savoir maîtriser les outils sur le plan technique
- renforcer la prise en compte du numérique dans les programmes scolaires
- mettre le numérique au service des apprentissages en classe, de créer des ressources pédagogiques adaptées aux élèves,
- faire acquérir aux élèves de nouvelles compétences pour comprendre le monde numérique et maîtriser ses outils ; renforcer le recours au numérique pour l'éducation au bon usage et au traitement critique des informations numériques, et pour favoriser les travaux de groupe et l'entraide entre élèves,
- inciter au recours à la formation par le numérique lors des périodes de stages pour sensibiliser à l'apprentissage à distance et favoriser une mise en réseau des futurs enseignants, notamment par discipline,
- intégrer la certification au C2i2e

Cette formation aura elle-même recours aux technologies numériques (ENT de l'Université, plateforme de travail collaboratif Moodle, modules de formation en ligne du service en ligne « Campus du numérique » qui à la rentrée 2013 proposera des ressources et des services, ou encore des éléments de préparation aux concours de recrutement des enseignants), contribuera au développement des compétences des enseignants en matière d'utilisation technique et pédagogique des outils et ressources numériques (formation au numérique) et mobilisera le numérique pour leur offrir de nouvelles modalités de formation. Il sera mobilisable « à la carte » et sous différentes formes : accès en autonomie par les étudiants au sein des ESPE lors de la formation initiale. Les formations en ligne feront également l'objet d'un accompagnement ou d'un tutorat en présentiel.

<b>Volume horaire</b>	<b>60 TD</b> répartis sur les 4 semestres (15 TD X 4)
<b>Modalités</b>	En <b>inter langues</b> En <b>présentiel</b> (groupes de 15 à 20) et <b>à distance</b>
<b>Intervenants</b>	<b>Sandrine EUVRARD</b> , professeure certifiée d'espagnol au Collège Albert Mathiez de Marnay, formatrice DIFOR et aide IPR espagnol. <b>Graziella LISI</b> , professeure certifiée d'anglais au Collège Proudhon de Besançon, formatrice DIFOR et aide IPR anglais.

## . SCHÉMA GÉNÉRAL D'ORGANISATION DU PARCOURS



### a/ Public d'origine pressenti :

Le master MEEF parcours Espagnol est ouvert aux étudiants de Licence d'espagnol voire de LEA.

- Pour tout autre étudiant titulaire d'une licence de SHS (Sciences du langage, Lettres, Histoire, Histoire de l'Art) ayant un niveau de langue correspondant à une fin de L3, l'examen du dossier par une commission pédagogique issue de l'équipe pédagogique sera systématiquement proposé pour mieux orienter et suivre l'étudiant concerné. Cette commission agira également pour proposer des solutions personnalisées à ceux qui auront échoué au concours à la fin du M1, en organisant en M2, avec le rectorat ou avec des organismes de formation, en France ou à l'étranger, des stages alternatifs.

### b/ Organisation de la formation :

La formation s'organise autour de cinq blocs de connaissances et de compétences :

- Le bloc Disciplinaire ;
- Le bloc Didactique ;
- Le bloc Recherche ;
- Le bloc Contexte de l'exercice du métier ;
- Le bloc Apprentissage de l'exercice du métier (stages en situation professionnelle et alternance).

Les UE 1 et 2 englobent l'ensemble du bloc disciplinaire, envisagé à travers les savoirs littéraires et artistiques (UE 1) et dans sa composante grammaticale, stylistique et linguistique (UE 2). Il représente 15 ECTS en M1 et 8 en M2. Ces UE intègrent une partie du bloc didactique dont la part représente 17 ECTS en M1 et 8 ECTS en M2.

L'UE 4 intègre, sur l'ensemble des semestres, le bloc recherche (20 ECTS) qui, lui aussi, dans la perspective du travail de recherche proposé, s'ouvre à la didactique (14 ECTS).

L'UE 3 recoupe le bloc « Mises en situation professionnelle » (36 ECTS), toujours lié à une interrogation didactique (18 ECTS), et l'UE 4 intègre le bloc « Contexte de l'exercice du métier » proposé, au sein de l'UFC, sous la forme d'un tronc commun.

Dans les parcours Langues des masters MEEF, certains enseignements disciplinaires (60 CM et 12 TD) sont mutualisés avec le master Recherche afin de permettre une passerelle entre le métier d'enseignant et d'autres débouchés en cas d'échec au concours : la recherche disciplinaire (40 TD) est mutualisée avec le Master Recherche et la Recherche en didactique est mutualisée en Interlangue (40 TD).

De même 6 % des enseignements du M MEEF sont mutualisés en Interlangue : Histoire des méthodologies, Epistémologie de la didactique, Introduction au système éducatif européen, mise en situation professionnelle (trousse d'urgence, gestion de la classe, analyse de pratique professionnelle, technologies numériques).

98 TD font partie du tronc commun dans l'UE Contexte d'exercice du métier.

En M1, 2 x 2 semaines de stage sont prévues chaque semestre ; le stage de 9h hebdomadaires est en alternance durant tout le cursus de M2.

MASTER 1			
Semestre 1	ECTS	Total horaires de cours pour étudiant	Contenus
<b>UE 1</b> <b>Approfondissement des savoirs, Thématiques et notions du prog de l'ens. 2 aire.</b>	9	72	36 CM – 36 TD Littérature 12 CM ( <b>mutualisés avec Master LEC</b> ) Civilisation 12 CM ( <b>mutualisés avec Master LEC</b> ) Traduction, linguistique appliquée, faits de traduction : 12 CM + 36 TD ( <b>dont 12 TD mutualisés avec M LEC</b> )
<b>UE 2</b> <b>Méthodologie et didactisation des savoirs</b>	8	60	Méthodologie littérature et civilisation 30 TD Transpositions didactiques des savoirs : collège 10 TD – lycée 10 TD Programmes officiels : 10 TD
<b>UE 3</b> <b>Mises en situation professionnelle : stage</b>	6	25	Bilan du stage d'observation et de pratique accompagnée (2 semaines) - 10 TD : être professeur de langue ; analyse des programmes de collège et de lycée ; observer un cours ; les démarches d'enseignement ; la grammaire au collège et au lycée. Formation aux usages pédagogiques du numérique - 15 TD en <b><u>In-terlangue</u></b>
<b>UE 4</b> <b>Recherche</b>	3	20	UE de méthodologie de la recherche mutualisée avec le Master recherche LEC (Langues et Etudes Culturelles), littérature ou civilisation ou linguistique ou arts iconographiques et cinéma.
<b>UE 5</b> <b>Tronc commun : Contexte d'exercice du métier</b>	4	32	Formation commune mutualisée sur l'ensemble des formations enseignement 12 CM - 12 TD Epistémologie de la didactique en Langues 8 CM <b><u>Interlangue</u></b>
<b>Total S1 avec mutualisation</b>	30	209	
<b>Semestre 2</b>			
<b>Approfondissement des</b>	6	60	Littérature 12 CM ( <b>mutualisés avec Master LEC</b> )

savoirs, <i>Thématiques et Notions du prog de l'ens. 2 aire.</i>			Civilisation 12 CM ( <b>mutualisés avec Master LEC</b> ) Traduction, linguistique appliquée, faits de traduction : 9 CM + 27 TD
<b>UE 2</b> <b>Méthodologie et didactisation des savoirs</b>	9	70	Transpositions didactiques des savoirs littérature & civilisation appliqués au programme du 2 <sup>e</sup> aire -10 TD collège /lycée Méthodologie littérature et civilisation 18 TD Analyses de pratiques 42 TD
<b>UE 3 -</b> <b>Mises en situation professionnelle : stage</b>	6	59	Bilan du stage de pratique accompagnée (1 semaine) : 10 TD Mise en situation professionn <sup>elle</sup> . documents sur Thématiques et Notions du prog du 2 <sup>e</sup> aire 24 TD Formation aux usages pédagogiques du numérique 15 TD <b>Interlangue</b> Dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation 10 TD <b>Interlangue</b>
<b>UE 4 -</b> <b>Recherche et didactique</b>	3	20	La séquence d'enseignement: enjeux scientifiques, mises en forme didactiques et modalités pratiques 20 TD
<b>UE 5 -</b> <b>Tronc commun : Contexte d'exercice du métier</b>	6	54	Formation commune mutualisée sur l'ensemble des formations enseignement 12 CM + 12 TD Activités langagières 10 CM <b>Interlangue</b> Activités langagières 10 TD collège – 10 TD lycée
<b>Total S2 avec mutualisation</b>	<b>30</b>	<b>263</b>	
<b>Total M1</b>	<b>60</b>	<b>472</b>	

MASTER 2			
Semestre 3	ECTS	Total horaires de cours pour étudiant selon option	Contenus
<b>UE 1</b> <b>Approfondissement des savoirs, Thématiques et Notions du prog de l'ens. 2 aire.</b>	5	39	Littérature et civilisation 12 CM ( <b>mutualisés avec Master LEC</b> ) Traduction, linguistique appliquée & faits de traduction : 9 CM, 18 TD
<b>UE 2</b> <b>Méthodologie et didactisation des savoirs</b>	4	30	Transpositions didactiques Littérature /civilisation / image fixe et cinéma 10 TD collège – 10 TD lycée Programmation, planification, construction d'une séquence pédagogique - 10 TD collège / lycée
<b>UE 3</b> <b>Mises en situation professionnelle : stage en alternance</b> <b>Stage alternatif pour non admissibles</b>	12	35	<b>Bilan du stage en alternance : 10 TD</b> Dispositif didactique dans l'enseignement - 2 <sup>e</sup> aire : 10 TD <b>Interlangue</b> Formation aux usages pédagogiques du numérique 15 TD <b>Interlangue</b>

<b>UE 4</b> <b>Recherche et didactique</b>	6	20	La recherche en didactique de la littérature, la civilisation (et arts) et de la langue 20 TD – Préparation du mémoire
<b>UE 5</b> <b>Tronc commun : Contexte d'exercice du métier</b>	3	24	Formation commune mutualisée sur l'ensemble des formations enseignement incluant les TICE transversales 12 CM – 12 TD
<b>Total S3 avec mutualisation</b>	<b>30</b>	<b>148</b>	
<b>Semestre 4</b>			
<b>UE 1</b> <b>Approfondissement des savoirs, Thématiques et Notions du prog de l'ens. 2 aire.</b>	3	18	Thématiques et Notions du programme du 2aire - Cinéma et adaptation littéraire 12 CM Littérature 6 CM
<b>UE 2</b> <b>Méthodologie et didactisation des savoirs</b>	4	26	Transpositions didactiques : cinéma et image 6 CM 10 TD lycée 10 TD clg
<b>UE 3</b> <b>Mises en situation professionnelle : alternance</b> <b>Stage alternatif pour non admissibles</b>	12	25	<b>Bilan du stage en alternance : 10 TD</b> Dispositif didactique dans l'enseignement. 2 aire 10 TD <b>Interlangue</b> Formation aux usages pédagogiques du numérique 15 TD <b><u>Interlangue</u></b>
<b>UE 4</b> <b>Recherche et didactique</b>	8	20	Recherche en didactique 20 TD <b><u>Interlangue</u></b> Rédaction du mémoire de recherche et soutenance
<b>UE 5</b> <b>Tronc commun : Contexte d'exercice du métier</b>	3	24	Formation commune mutualisée sur l'ensemble des formations enseignement incluant les TICE transversales
<b>Total S4 (avec mutualisation)</b>	<b>30</b>	<b>113</b>	
<b>Total M 2</b>	<b>60</b>	<b>261</b>	
<b>Total Master</b>	<b>120</b>	<b>733</b>	

## . RELATIONS ET ECHANGES INTERNATIONAUX

Nous encourageons en langues vivantes nos étudiants qui se destinent au Master MEEF à partir en Erasmus en L3, car ce type de master n'existant pas dans les autres pays, il n'est, pour le moment, pas possible d'organiser des stages d'observation ou de pratique accompagnée (encore moins en alternance) dans les établissements du 2<sup>nd</sup> degré européens ou américains du nord ou du sud.

## . UNITES DE RECHERCHE SUR LESQUELLES S'APPUIE LE PARCOURS

Nom de l'unité de recherche	Label national (UMR, EA, ...)	Nombre de chercheurs
Centre de Recherches Interdisciplinaires et Culturelles	EA 3224	49

Laboratoire des sciences historiques	EA 2273	
Institut des Sciences et techniques de l'Antiquité	EA 4011	
Langages, Littératures, Informatique, Arts, Didactiques, Discours (ELLIADD)	EA 4661	
Fédération de recherche EDUC		

## . EQUIPE PEDAGOGIQUE

### Enseignants de l'Université de Franche-Comté

Nom	Prénom	Statut (MC, PU, Moniteur, ATER, PRCE, PRAG, ...)	Composante UFC	CNU	Unité de recherche	Enseignements dispensés	Nombre d'heures en HETD
ALVAREZ	Marta	MCF	UFC		EA 3224	Littérature	15
BEGRAND	Patrick	MCF	UFC		EA 3224	Littérature, Linguistique, Sémiologie de l'image	90
BORREGO	Manuel	PU	UFC		EA 3224	Littérature	18
CHAULET	Rudy	MCF HDR	UFC		EA 4011	Civilisation, Méthodologie, Langue	24
DENY	Aurélie	MCF	UFC		EA 3224	Civilisation Méthodologie	24
SOUCY	Dominique	MCF	UFC		EA 2273	Civilisation Méthodologie	24
FREAN	OSCAR	MCF	UFC		EA 2273	Civilisation Méthodologie	12
KOHLER	Héliane	MCF HDR	UFC		EA 3224	linguistique	12
JUAN	Nadège	Pr.Ag.	UFC			Langue	24
RIPORTELLA	Laure	MCF	ESPE FC		EA 4661	didactique	90
SINGLER	Christophe	PU	UFC		EA 3224	Littérature	18

### Intervenants praticiens et professionnels de l'éducation nationale

Nom	Prénom	Statut	Enseignements dispensés	Nombre d'heures en HETD
DIAZ BLANCO		CERTIFE 2 AIRE	didactique	60
BONNOT		CERTIFIEE 2AIRE	didactique	60
EUVRARD		CERTIFIEE 2 AIRE AIDE IPR	TICE	30
			et Dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation	10

### Autres intervenants

Nom	Prénom	Fonction	Entreprise	Enseignements dispensés	Nombre d'heures en HETD
-----	--------	----------	------------	-------------------------	-------------------------

--	--	--	--	--	--

**Pourcentage de répartition entre catégories d'enseignants :**

Si la répartition des enseignements n'est pas totalement détaillée, elle se décomposera de la façon suivante :

<b>Enseignants chercheurs</b>	<b>PRAG – PRCE</b>	<b>Intervenants extérieurs à l'UFC</b>
<b>64 %</b>	<b>3 %</b>	<b>33 %</b>

**. PARCOURS ESPAGNOL ORGANISATION EN TERMES D'UE ET DE CREDITS EUROPEEN**
**Semestre 1**

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Total
UE1 DISCIPLINAIRE Littérature, civilisation, langue		11	9	P Bégrand	36	36		<b>72</b>
UE2 Didactisation des connaissances		11	8	P Bégrand		60		<b>60</b>
UE3 Mises en situation professionnelle & stages		11	6	P Bégrand		25		<b>25</b>
UE4 Recherche		INT	3			20		<b>20</b>
UE 5 Contexte d'exercice du métier			4	L Riportella	20	12		<b>32</b>
			<b>30</b>	<b>Total/semestre</b>	<b>56</b>	<b>153</b>		<b>209</b>

**Semestre 2**

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Total
UE1 DISCIPLINAIRE Littérature, civilisation, langue		11	6	P Bégrand	33	27		<b>60</b>
UE2 Didactisation des connaissances		11	9	P Bégrand		70		<b>70</b>
UE3 Mises en situation professionnelle & stages			6			59		<b>59</b>
UE4 Recherche		INT	3			20		<b>20</b>
UE 5 Contexte d'exercice du métier		11	6	L Riportella	22	32		<b>54</b>
			<b>30</b>	<b>Total/semestre</b>	<b>55</b>	<b>208</b>		<b>263</b>

**Semestre 3**

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Total
UE1 DISCIPLINAIRE Littérature, civilisation, langue		11	5	P Bégrand	21	18		<b>39</b>
UE2 Didactisation		11	4			30		<b>30</b>
UE3 Mises en situation professionnelle & stages			12	P Bégrand		35		<b>35</b>
UE4 Recherche en didactique		INT	6	L Riportella		20		<b>20</b>
UE 5 Contexte d'exercice du métier			3	L Riportella	12	12		<b>24</b>
			<b>30</b>	<b>Total/semestre</b>	<b>33</b>	<b>115</b>		<b>148</b>

**Semestre 4**

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Total
UE1 DISCIPLINAIRE Littérature, civilisation, langue & UE2 Didactisation		11	3	P Bégrand	18			<b>18</b>
UE2 Didactisation		11	4		6	20		<b>26</b>

UE3 Mises en situation professionnelle & stages		11	12	P Bégrand		25		<b>25</b>
UE4 Recherche en didactique		INT	8	L Riortella		20		<b>20</b>
UE 5 Contexte d'exercice du métier		11	3	L Riortella	12	12		<b>24</b>
		<b>30</b>		<b>Total/semestre</b>	<b>36</b>	<b>77</b>		<b>113</b>

## . RECRUTEMENT ET EFFECTIFS PREVISIONNELS

Origine locale et nationale. Forte attractivité dans le bassin local.

Effectifs prévisionnels :

EFFECTIFS	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Formation initiale M1	8	12	12	12

## . DEBOUCHES ET INSERTION PROFESSIONNELLE

La formation délivrée sera telle qu'elle débouchera sur les métiers de l'enseignement et de la formation en langues, sur la carrière de professeur certifié. En effet, les étudiants inscrits dans cette spécialité se destinent prioritairement aux métiers de l'enseignement du second degré (collège et lycées) et à ceux de la formation en Langues (par exemple formation d'adultes). Ils peuvent également poursuivre leur cursus universitaire en vue de l'agrégation ou d'un doctorat. Grâce aux connaissances didactiques et pédagogiques articulées sur les stages, la formation permettra au futur enseignant :

- d'élaborer un enseignement mettant en relation savoirs disciplinaires et savoirs didactiques.
- de définir des objectifs d'apprentissage et une progression en fonction des élèves et à partir des textes officiels
- de s'adapter à la diversité des élèves et de savoir gérer ses classes.

Elle permettra également à l'étudiant qui le choisira de poursuivre en thèse de doctorat dans le domaine des langues étrangères.

- Métiers de l'enseignement et de la recherche : doctorat
- Emplois dans des instituts de formation, écoles de formation continue
- Formateur de formateurs

Les enseignements mutualisés, dans chaque parcours Langue, Master recherche / Master MEEF, s'inscrivent dans une perspective d'alternative de réorientation de l'étudiant, en cas d'échec au concours. En effet, l'étudiant titulaire d'un Master MEEF d'une des 4 langues A E G I, pourra dans ce cas, opter pour une voie professionnelle, dans les domaines de la culture, de l'administration (service international de collectivités territoriales), relations avec l'international dans le secteur privé.

## ACCREDITATION ESPE - ACADEMIE DE BESANCON 2013

Intitulé de la mention	<input type="checkbox"/> MEEF, 1 <sup>er</sup> degré <input checked="" type="checkbox"/> MEEF, second degré <input type="checkbox"/> MEEF, Encadrement éducatif <input type="checkbox"/> MEEF, Pratiques et ingénierie de la formation
Intitulé du parcours	Parcours PLC Allemand
Responsable du parcours	NOM : <b>BEGRAND</b> Prénom : <b>Patrick</b> Grade : <b>Mcf hc</b> Section CNU : <b>14</b> Tél professionnel : <b>03 81 66 53 87</b> Tél portable : Courriel : <a href="mailto:patrick.begrand@univ-fcomte.fr">patrick.begrand@univ-fcomte.fr</a> Laboratoire de recherche : <b>CRIT EA 3224</b>
Domaine	<input type="checkbox"/> <b>DEG</b> Droit, Economie, Gestion <input type="checkbox"/> <b>SHS</b> Sciences Humaines et Sociales <input checked="" type="checkbox"/> <b>ALL</b> Arts, lettres, Langues <input type="checkbox"/> <b>STS</b> Sciences, Technologies, Santé
Composante de rattachement	<input type="checkbox"/> <b>ESPE</b> Ecole Supérieur du Professorat et de l'Education <input type="checkbox"/> <b>UFR SJEPG</b> Sciences Juridiques, Economiques, Politiques et de Gestion <input checked="" type="checkbox"/> <b>UFR SLHS</b> Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société <input type="checkbox"/> <b>UFR SMP</b> Sciences Médicales et Pharmaceutiques <input type="checkbox"/> <b>UFR ST</b> Sciences et Techniques <input type="checkbox"/> <b>UFR STGI</b> Sciences, Techniques et Gestion de l'Industrie <input type="checkbox"/> <b>UPFR des SPORTS</b>
Localisation des enseignements	<input checked="" type="checkbox"/> <b>BESANCON</b> <input type="checkbox"/> <b>BELFORT</b> <input type="checkbox"/> <b>LONS-LE-SAUNIER</b> <input type="checkbox"/> <b>VESOUL</b>

## 1. PRESENTATION DU PARCOURS ET DE SES OBJECTIFS SCIENTIFIQUES

Le parcours Langues du Master enseignement porté par l'UFR SLHS de l'Université de Franche-Comté dans le cadre de l'ESPE entend préparer à tous les métiers de l'enseignement en langue et littérature germaniques. Outre l'accès au Capes d'Allemand, le diplômé est également en mesure d'intégrer des activités liées à la transmission des savoirs dans et hors de l'Education Nationale (enseignant, professeur de collège et de lycée, animateur pédagogique des établissements culturels, enseignants en milieu associatif, dans la fonction publique territoriale...) ; il peut de plus enseigner à l'étranger.

La formation professionnelle est progressive entre le M1 et le M2 et se décline sous deux angles principaux :

Un volet disciplinaire :

- En M1 :

La formation développe et enrichit les connaissances proprement littéraires, civilisationnistes et linguistiques acquises lors de la Licence (histoire littéraire, genres littéraires, histoire, géographie, arts et cinéma).

Elle apporte des connaissances méthodologiques précises concernant l'étude des documents textuels et iconographiques et la réflexion sur les grandes problématiques qui fondent la littérature et la civilisation germaniques et sur leur contexte culturel.

- En M2

Elle développe dans la continuité du M1 les connaissances relevant de la langue (grammaire, vocabulaire,) de la littérature, de la civilisation et des Arts iconographiques et visuels.

Tout au long de la formation, les contenus programmatiques disciplinaires seront en lien avec les thématiques et notion de l'enseignement secondaire de 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> cycle afin de préparer le futur enseignant à son métier.

Un volet professionnalisant :

La formation repose sur les unités à finalité professionnelle : transpositions didactiques, activités langagières, mise en contexte professionnelle. Les thématiques proposées visent à l'acquisition progressive des connaissances théoriques et des savoir-faire professionnels qu'il est indispensable de maîtriser pour répondre aux compétences professionnelles caractérisant la fonction et la mission de tout enseignant.

La formation professionnalisante appelle la mise en place de thématiques basées sur le principe de la proximité d'action. Conçue comme une modalité pédagogique d'apprentissage, cette proximité d'action permet aux futurs enseignants d'acquérir savoirs et compétences par une réflexion permanente sur leurs pratiques professionnelles, et sur celles qu'ils seront amenés à observer auprès des classes durant les stages avec leur conseiller pédagogique tuteur.

Les thématiques proposées prendront appui sur l'analyse des besoins des futurs enseignants, mettront en particulier l'accent sur la didactique de la discipline, la connaissance des mécanismes d'apprentissage, la conduite de classe, les méthodes de différenciation pédagogique et d'accompagnement des élèves en difficulté et les pratiques d'évaluation dans la classe.

Tout au long de ces deux années de master, les étudiants recevront par ailleurs une formation sur le contexte d'exercice du métier dont l'organisation est commune à l'ensemble des parcours d'enseignement encadrés par l'ESPE. Cette formation est élaborée autour de deux grands principes structurants :

- Enseigner est d'abord une mission de service public
- Enseigner est un métier qui s'apprend

Il s'agit d'articuler la logique des disciplines avec celle de la constitution d'une culture commune aux différents métiers du professorat et de l'éducation, du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degré, du 2<sup>nd</sup> degré et de l'enseignement supérieur. La formation est centrée en particulier sur la connaissance du système éducatif et ses présupposés philosophiques et politiques (intégrant les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture), et fait sa part à l'élève et aux processus de formation et d'orientation dans des approches sociologiques et psychologiques.

Stages :

En M1, 2 semaines de stage sont prévues à chaque semestre. Les étudiants-stagiaires seront suivis sur le terrain avec des visites des formateurs. Ces visites visent aussi à renforcer le lien avec les tuteurs, qui seront étroitement associés à ce cursus professionnel, et avec les établissements dans le cadre d'une meilleure insertion dans la vie professionnelle.

En M2, la formation professionnelle de 9h hebdomadaires est en alternance, 2 jours (voire 2 j ½) hebdomadaires.

Chaque période de stage de M1 fera l'objet d'un rapport en lien avec le tuteur et l'enseignant didacticien qui suivra l'étudiant ; le rapport fera l'objet d'une évaluation en fin de semestre.

Le stage en alternance fera l'objet d'un mémoire à la fin du S4, le diplômé développera en effet sa réflexion par un état de ses recherches sur un sujet défini en début de cursus avec le directeur de recherche de son choix, sujet en lien avec le disciplinaire et la didactique de sa discipline, le mémoire n'étant pas déconnecté de la formation en alternance mise en place en master 2.

Les enseignements mutualisés, dans chaque parcours Langue, Master recherche / Master MEEF, s'inscrivent dans une perspective d'alternative de réorientation de l'étudiant, en cas d'échec au concours. En effet, l'étudiant titulaire d'un Master MEEF d'une des 4 langues A E G I, pourra dans ce cas, opter pour une voie professionnelle, dans les domaines de la culture, de l'administration (service international de collectivités territoriales), relations avec l'international dans le secteur privé.

Les diplômés de ce master sont capables de mobiliser un bagage théorique et pratique leur permettant d'analyser de façon précise des discours oraux et écrits de type littéraire ou de produire de façon adaptée des discours critiques. Ils maîtrisent les stratégies qui leur confèrent nuance et finesse ou leur donnent leur force de persuasion. Ils possèdent les connaissances de base nécessaires à une lecture informée et critique des travaux scientifiques propres à éclairer leurs pratiques professionnelles. Ils peuvent adopter une posture critique et réflexive et l'étayer sur des savoirs pertinents. Ils sont sensibles à l'éventuelle valeur esthétique d'un discours, d'un texte ou d'un document iconographique et connaissent les contextes culturels dans lesquels il a été produit. Ils peuvent établir les relations nécessaires entre les différents domaines, passés et présents, de la production littéraire et artistique et en dégager les enjeux historiques, sociaux et formels. Ils savent rédiger des documents de toute dimension (synthèse, rapport, mémoire) selon une méthodologie rigoureuse et efficace.

Dans le cadre de sa fonction de professeur de langue, le diplômé est donc en mesure :

- de donner aux élèves les outils linguistiques nécessaires en linguistique appliquée : grammaire, orthographe, morphologie, syntaxe, et stylistique ;
- de transmettre des connaissances culturelles, artistiques et scientifiques approfondies dans le domaine des littératures ;
- de concevoir et mettre en œuvre son enseignement en définissant des objectifs d'apprentissage afin d'élaborer des programmations et de répartir les apprentissages ;
- d'organiser le travail de la classe ou du groupe en vue de faire progresser une classe aussi bien dans la maîtrise des connaissances et des attitudes que dans le respect des règles de la vie en société ; il est capable de prendre en charge un groupe ou une classe, de faire face aux conflits, de développer la participation et la coopération entre élèves ;
- de prendre en compte la diversité des élèves afin de mettre en œuvre des dispositifs pédagogiques à partir des acquis et des besoins identifiés de chacun et selon leur rythme d'apprentissage (individualisation de l'enseignement) tout en mettant en œuvre les valeurs de la mixité, qu'il s'agisse du respect mutuel ou de l'égalité entre tous les élèves ;
- d'évaluer les élèves afin d'apprécier la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences atteints par l'élève
- de maîtriser les nouvelles techniques de l'information et de la communication ;
- de travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires en vue d'inscrire sa pratique professionnelle dans l'action collective de l'établissement et de contribuer, en coopérant avec des partenaires internes ou externes à l'institution, à la résolution des difficultés spécifiques des élèves ;
- de se former et d'innover, son esprit critique scientifique lui permettant de percevoir, analyser et ajuster les décalages entre les objectifs visés et ceux effectivement atteints ; il est capable de tirer parti des apports de la recherche et des innovations pédagogiques pour actualiser ses connaissances et les exploiter dans sa pratique quotidienne. Le titulaire du diplôme est en effet initié à l'épistémologie et à l'histoire de sa discipline, ainsi qu'à des mé-

thodes de recherche lui permettant d'analyser et de faire évoluer ses pratiques tout au long de sa carrière, en prenant en compte les évolutions scientifiques et sociétales.

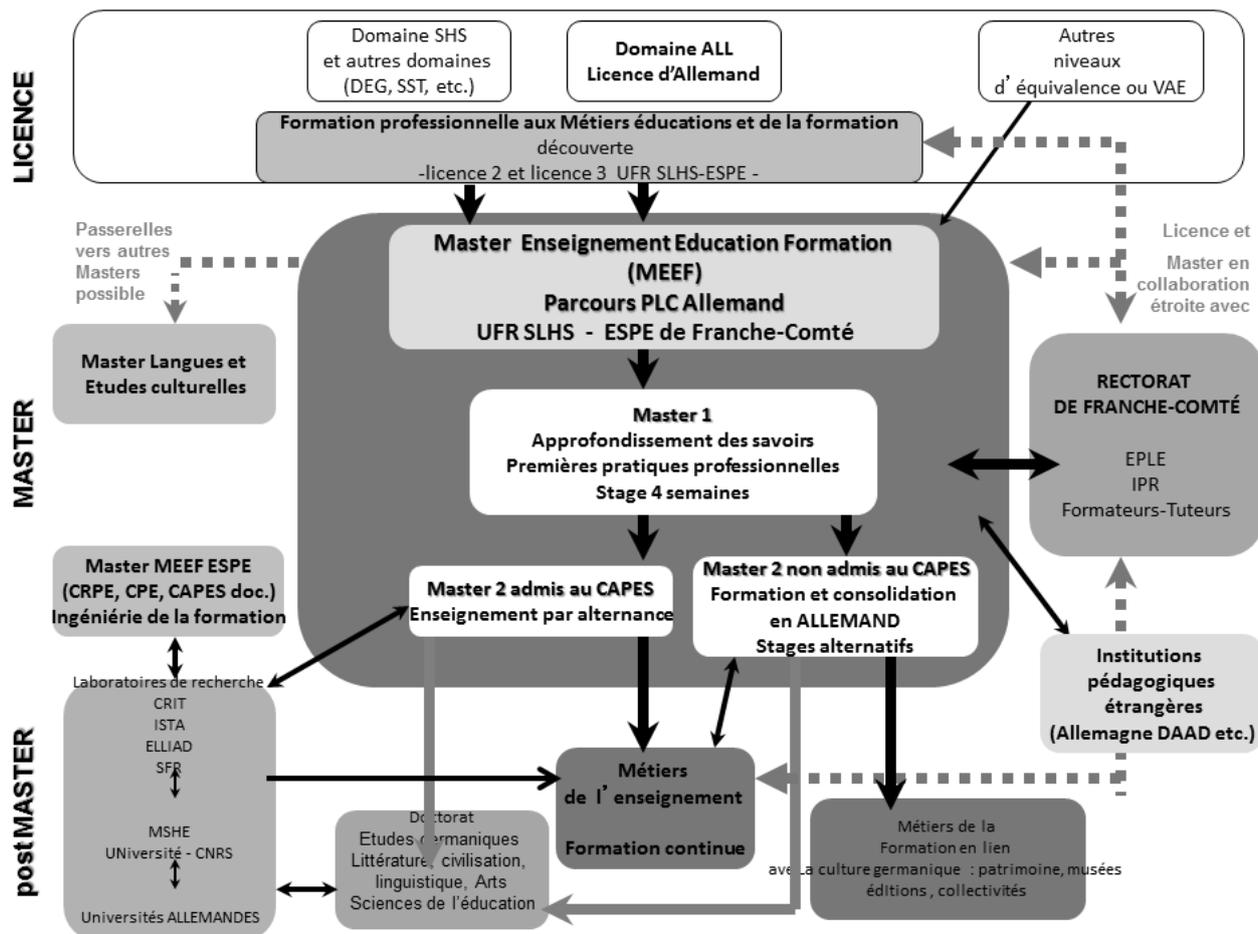
La formation aux usages pédagogiques du numérique aura pour objectifs de :

- savoir maîtriser les outils sur le plan technique
- renforcer la prise en compte du numérique dans les programmes scolaires
- mettre le numérique au service des apprentissages en classe, de créer des ressources pédagogiques adaptées aux élèves,
- faire acquérir aux élèves de nouvelles compétences pour comprendre le monde numérique et maîtriser ses outils ; renforcer le recours au numérique pour l'éducation au bon usage et au traitement critique des informations numériques, et pour favoriser les travaux de groupe et l'entraide entre élèves,
- inciter au recours à la formation par le numérique lors des périodes de stages pour sensibiliser à l'apprentissage à distance et favoriser une mise en réseau des futurs enseignants, notamment par discipline,
- intégrer la certification au C2i2e

Cette formation aura elle-même recours aux technologies numériques (ENT de l'Université, plateforme de travail collaboratif Moodle, modules de formation en ligne du service en ligne « Campus du numérique » qui à la rentrée 2013 proposera des ressources et des services, ou encore des éléments de préparation aux concours de recrutement des enseignants), contribuera au développement des compétences des enseignants en matière d'utilisation technique et pédagogique des outils et ressources numériques (formation au numérique) et mobilisera le numérique pour leur offrir de nouvelles modalités de formation. Il sera mobilisable « à la carte » et sous différentes formes : accès en autonomie par les étudiants au sein des ESPE lors de la formation initiale. Les formations en ligne feront également l'objet d'un accompagnement ou d'un tutorat en présentiel.

<b>Volume horaire</b>	<b>60 TD</b> répartis sur les 4 semestres (15 TD X 4)
<b>Modalités</b>	En <b>inter langues</b> En <b>présentiel</b> (groupes de 15 à 20) et <b>à distance</b>
<b>Intervenants</b>	<b>Sandrine EUVRARD</b> , professeure certifiée d'espagnol au Collège Albert Mathiez de Marnay, formatrice DIFOR et aide IPR espagnol. <b>Graziella LISI</b> , professeure certifiée d'anglais au Collège Proudhon de Besançon, formatrice DIFOR et aide IPR anglais.

## . SCHÉMA GÉNÉRAL D'ORGANISATION DU PARCOURS



### a/ Public d'origine pressenti :

- Le master MEEF parcours Allemand est ouvert aux étudiants de Licence d'Allemand voire de LEA.
- Pour tout autre étudiant titulaire d'une licence de SHS (Sciences du langage, Lettres, Histoire, Histoire de l'Art) ayant un niveau de langue correspondant à une fin de L3, l'examen du dossier par une commission pédagogique issue de l'équipe pédagogique sera systématiquement proposé pour mieux orienter et suivre l'étudiant concerné. Cette commission agira également pour proposer des solutions personnalisées à ceux qui auront échoué au concours à la fin du M1, en organisant en M2, avec le rectorat ou avec des organismes de formation, en France ou à l'étranger, des stages alternatifs.

### b/ Organisation de la formation :

La formation s'organise autour de cinq blocs de connaissances et de compétences :

- Le bloc Disciplinaire ;
- Le bloc Didactique ;
- Le bloc Recherche ;
- Le bloc Contexte de l'exercice du métier ;
- Le bloc Apprentissage de l'exercice du métier (stages en situation professionnelle et alternance).

Les UE 1 et 2 englobent l'ensemble du bloc disciplinaire, envisagé à travers les savoirs littéraires et artistiques (UE 1) et dans sa composante grammaticale, stylistique et linguistique (UE 2). Il représente 15 ECTS en M1 et 8 en M2. Ces UE intègrent une partie du bloc didactique dont la part représente 17 ECTS en M1 et 8 ECTS en M2.

L'UE 4 intègre, sur l'ensemble des semestres, le bloc recherche (20 ECTS) qui, lui aussi, dans la perspective du travail de recherche proposé, s'ouvre à la didactique (14 ECTS).

L'UE 3 recoupe le bloc « Mises en situation professionnelle » (36 ECTS), toujours lié à une interrogation didactique (18 ECTS), et l'UE 4 intègre le bloc « Contexte de l'exercice du métier » proposé, au sein de l'UFC, sous la forme d'un tronc commun.

Dans les parcours Langues des masters MEEF, certains enseignements disciplinaires (60 CM et 12 TD) sont mutualisés avec le master Recherche afin de permettre une passerelle entre le métier d'enseignant et d'autres débouchés en cas d'échec au concours : la recherche disciplinaire (40 TD) est mutualisée avec le Master Recherche et la Recherche en didactique est mutualisée en Interlangue (40 TD).

De même 6 % des enseignements du M MEEF sont mutualisés en Interlangue : Histoire des méthodologies, Epistémologie de la didactique, Introduction au système éducatif européen, mise en situation professionnelle (trousse d'urgence, gestion de la classe, analyse de pratique professionnelle, technologies numériques).

98 TD font partie du tronc commun dans l'UE Contexte d'exercice du métier.

En M1, 2 x 2 semaines de stage sont prévues chaque semestre ; le stage de 9h hebdomadaires est en alternance durant tout le cursus de M2.

MASTER 1			
Semestre 1	ECTS	Total horaires de cours pour étudiant	Contenus
<b>UE 1</b> <b>Approfondissement des savoirs, Thématiques et notions du prog de l'ens. 2 aire.</b>	9	72	36 CM – 36 TD Littérature 12 CM ( <b>mutualisés avec Master LEC</b> ) Civilisation 12 CM ( <b>mutualisés avec Master LEC</b> ) Traduction, linguistique appliquée, faits de traduction : 12 CM + 36 TD ( <b>dont 12 TD mutualisés avec M LEC</b> )
<b>UE 2</b> <b>Méthodologie et didactisation des savoirs</b>	8	60	Méthodologie littérature et civilisation 30 TD Transpositions didactiques des savoirs : collège 10 TD – lycée 10 TD Programmes officiels : 10 TD
<b>UE 3</b> <b>Mises en situation professionnelle : stage</b>	6	25	Bilan du stage d'observation et de pratique accompagnée (2 semaines) - 10 TD : être professeur de langue ; analyse des programmes de collège et de lycée ; observer un cours ; les démarches d'enseignement ; la grammaire au collège et au lycée. Formation aux usages pédagogiques du numérique - 15 TD en <b>Interlangue</b>
<b>UE 4</b> <b>Recherche</b>	3	20	UE de méthodologie de la recherche mutualisée avec le Master recherche LEC (Langues et Etudes Culturelles), littérature ou civilisation ou linguistique ou arts iconographiques et cinéma.
<b>UE 5</b> <b>Tronc commun : Contexte d'exercice du métier</b>	4	32	Formation commune mutualisée sur l'ensemble des formations enseignement 12 CM - 12 TD Epistémologie de la didactique en Langues 8 CM <b>Interlangue</b>
<b>Total S1 avec mutualisa-</b>	<b>30</b>	<b>209</b>	

tion			
<b>Semestre 2</b>			
<b>Approfondissement des savoirs, Thématiques et Notions du prog de l'ens. 2 aire.</b>	6	60	Littérature 12 CM ( <b>mutualisés avec Master LEC</b> ) Civilisation 12 CM ( <b>mutualisés avec Master LEC</b> ) Traduction, linguistique appliquée, faits de traduction : 9 CM + 27 TD
<b>UE 2 Méthodologie et didactisation des savoirs</b>	9	70	Transpositions didactiques des savoirs littérature & civilisation appliqués au programme du 2 aire -10 TD collège /lycée Méthodologie littérature et civilisation 18 TD Analyses de pratiques 42 TD
<b>UE 3 - Mises en situation professionnelle : stage</b>	6	59	Bilan du stage de pratique accompagnée (1 semaine) : 10 TD Mise en situation profess <sup>elle</sup> . documents sur Thématiques et Notions du prog du 2 aire 24 TD Formation aux usages pédagogiques du numérique 15 TD <b>Interlangue</b> Dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation 10 TD <b>Interlangue</b>
<b>UE 4 - Recherche et didactique</b>	3	20	La séquence d'enseignement: enjeux scientifiques, mises en forme didactiques et modalités pratiques 20 TD
<b>UE 5 - Tronc commun : Contexte d'exercice du métier</b>	6	54	Formation commune mutualisée sur l'ensemble des formations enseignement 12 CM + 12 TD Activités langagières 10 CM <b>Interlangue</b> Activités langagières 10 TD collège – 10 TD lycée
<b>Total S2 avec mutualisation</b>	<b>30</b>	<b>263</b>	
<b>Total M1</b>	<b>60</b>	<b>472</b>	

<b>MASTER 2</b>			
<b>Semestre 3</b>	ECTS	Total horaires de cours pour étudiant selon option	<b>Contenus</b>
<b>UE 1 Approfondissement des savoirs, Thématiques et Notions du prog de l'ens. 2 aire.</b>	5	39	Littérature et civilisation 12 CM ( <b>mutualisés avec Master LEC</b> ) Traduction, linguistique appliquée & faits de traduction : 9 CM, 18 TD
<b>UE 2 Méthodologie et didactisation des savoirs</b>	4	30	Transpositions didactiques Littérature /civilisation / image fixe et cinéma 10 TD collège – 10 TD lycée Programmation, planification, construction d'une séquence pédagogique - 10 TD collège / lycée

<b>UE 3</b> Mises en situation professionnelle : stage en alternance Stage alternatif pour non admissibles	12	35	<b>Bilan du stage en alternance : 10 TD</b> Dispositif didactique dans l'enseignement - 2 aire : 10 TD <b>Interlangue</b> Formation aux usages pédagogiques du numérique 15 TD <b>Interlangue</b>
<b>UE 4</b> Recherche et didactique	6	20	La recherche en didactique de la littérature, la civilisation (et arts) et de la langue 20 TD – Préparation du mémoire
<b>UE 5</b> Tronc commun : Contexte d'exercice du métier	3	24	Formation commune mutualisée sur l'ensemble des formations enseignement incluant les TICE transversales 12 CM – 12 TD
<b>Total S3 avec mutualisation</b>	<b>30</b>	<b>148</b>	
<b>Semestre 4</b>			
<b>UE 1</b> Approfondissement des savoirs, Thématiques et Notions du prog de l'ens. 2 aire.	3	18	Thématiques et Notions du programme du 2aire - Cinéma et adaptation littéraire 12 CM Littérature 6 CM
<b>UE 2</b> Méthodologie et didactisation des savoirs	4	26	Transpositions didactiques : cinéma et image 6 CM 10 TD lycée 10 TD clg
<b>UE 3</b> Mises en situation professionnelle : alternance Stage alternatif pour non admissibles	12	25	<b>Bilan du stage en alternance : 10 TD</b> Dispositif didactique dans l'enseignement. 2 aire 10 TD <b>Interlangue</b> Formation aux usages pédagogiques du numérique 15 TD <b>Interlangue</b>
<b>UE 4</b> Recherche et didactique	8	20	Recherche en didactique 20 TD <b>Interlangue</b> Rédaction du mémoire de recherche et soutenance
<b>UE 5</b> Tronc commun : Contexte d'exercice du métier	3	24	Formation commune mutualisée sur l'ensemble des formations enseignement incluant les TICE transversales
<b>Total S4 (avec mutualisation)</b>	<b>30</b>	<b>113</b>	
<b>Total M 2</b>	<b>60</b>	<b>261</b>	
<b>Total Master</b>	<b>120</b>	<b>733</b>	

## . RELATIONS ET ECHANGES INTERNATIONAUX

Nous encourageons en langues vivantes nos étudiants qui se destinent au Master MEEF à partir en Erasmus en L3, car ce type de master n'existant pas dans les autres pays, il n'est, pour le moment, pas possible d'organiser des stages d'observation ou de pratique accompagnée (encore moins en alternance) dans les établissements du 2<sup>nd</sup> degré européens ou américains du nord ou du sud.

**. UNITES DE RECHERCHE SUR LESQUELLES S'APPUIE LE PARCOURS**

Nom de l'unité de recherche	Label national (UMR, EA, ...)	Nombre de chercheurs
Centre de Recherches Interdisciplinaires et Culturelles	EA 3224	
Laboratoire des sciences historiques	EA 2273	
Institut des Sciences et techniques de l'Antiquité	EA 4011	
Langages, Littératures, Informatique, Arts, Didactiques, Discours (ELLIADD)	EA 4661	
Fédération de recherche <i>EDUC</i>		

**. EQUIPE PEDAGOGIQUE**
**Enseignants de l'Université de Franche-Comté**

Nom	Prénom	Statut (MC, PU, Moniteur, ATER, PRCE, PRAG, ...)	Composante UFC	CNU	Unité de recherche	Enseignements dispensés	Nombre d'heures en HETD
ABRAHAM	Bénédicte	MC	SLHS	12	EA 2273	Version Littérature	60
KRÜGER	Ann-Birte	MC	IUFM	12	ELLIAD	Didactique	150
PAYEN	Philippe	MC	SLHS	12	CRIT	Version Commentaire civilisation et littérature	80
PADBERG	Gabriele	MC	SLHS	12	CRIT	Sémiologie de l'image	24
METTETAL	Helga	PRAG	SLHS	12	-	Thème	12
HAGEMANN	Simon	EC	SLHS	12	CRIT	Civilisation	24
x	x	MC	SLHS	12	CRIT	Grammaire et linguistique	36

**Intervenants praticiens et professionnels de l'éducation nationale**

Nom	Prénom	Statut	Enseignements dispensés	Nombre d'heures en HETD
DODELIER	David	Professeur agrégé (lycée Ledoux 25 000)	Didactique	60

**Pourcentage de répartition entre catégories d'enseignants :**

Si la répartition des enseignements n'est pas totalement détaillée, elle se décomposera de la façon suivante :

<b>Enseignants chercheurs</b>	<b>PRAG – PRCE</b>	<b>Intervenants extérieurs à l'UFC</b>
<b>89 %</b>	<b>0 %</b>	<b>11 %</b>

## . ORGANISATION EN TERMES D'UE ET DE CREDITS EUROPEENS

### Semestre 1

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Total
UE1 DISCIPLINAIRE Littérature, civilisation, langue		11	9	Payen	36	36		<b>72</b>
UE2 Didactisation des connaissances		11	8	Payen		60		<b>60</b>
UE3 Mises en situation professionnelle & stages		11	6	Payen		25		<b>25</b>
UE4 Recherche		INT	3			20		<b>20</b>
UE 5 Contexte d'exercice du métier			4	Kruger	20	12		<b>32</b>
			<b>30</b>	<b>Total/semestre</b>	<b>56</b>	<b>153</b>		<b>209</b>

### Semestre 2

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Total
UE1 DISCIPLINAIRE Littérature, civilisation, langue		11	6	Payen	33	27		<b>60</b>
UE2 Didactisation des connaissances		11	9	Kruger		70		<b>70</b>
UE3 Mises en situation professionnelle & stages			6			59		<b>59</b>
UE4 Recherche		INT	3	Kruger		20		<b>20</b>
UE 5 Contexte d'exercice du métier		11	6	Kruger	22	32		<b>54</b>
			<b>30</b>	<b>Total/semestre</b>	<b>55</b>	<b>208</b>		<b>263</b>

### Semestre 3

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Total
UE1 DISCIPLINAIRE Littérature, civilisation, langue		11	5	Payen	21	18		<b>39</b>
UE2 Didactisation		11	4			30		<b>30</b>
UE3 Mises en situation professionnelle & stages			12	Kruger		35		<b>35</b>
UE4 Recherche en didactique		INT	6	Kruger		20		<b>20</b>
UE 5 Contexte d'exercice du métier			3	Kruger	12	12		<b>24</b>
			<b>30</b>	<b>Total/semestre</b>	<b>33</b>	<b>115</b>		<b>148</b>

### Semestre 4

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Total
UE1 DISCIPLINAIRE Littérature, civilisation, langue & UE2 Didactisation		11	3	Payen	18			<b>18</b>
UE2 Didactisation		11	4		6	20		<b>26</b>
UE3 Mises en situation professionnelle & stages		11	12	Payen		25		<b>25</b>
UE4 Recherche en didactique		INT	8	Kruger		20		<b>20</b>
UE 5 Contexte d'exercice du métier		11	3	Kruger	12	12		<b>24</b>
			<b>30</b>	<b>Total/semestre</b>	<b>36</b>	<b>77</b>		<b>113</b>

## . RECRUTEMENT ET EFFECTIFS PREVISIONNELS

Filières et bassins de recrutement : Origine locale et nationale. Forte attractivité dans le bassin local.

Effectifs prévisionnels :

EFFECTIFS	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Formation initiale	8	8	8	8

## . DEBOUCHES ET INSERTION PROFESSIONNELLE

La formation délivrée sera telle qu'elle débouchera sur les métiers de l'enseignement et de la formation en langues, sur la carrière de professeur certifié. En effet, les étudiants inscrits dans cette spécialité se destinent prioritairement aux métiers de l'enseignement du second degré (collège et lycées) et à ceux de la formation en Langues (par exemple formation d'adultes). Ils peuvent également poursuivre leur cursus universitaire en vue de l'agrégation ou d'un doctorat. Grâce aux connaissances didactiques et pédagogiques articulées sur les stages, la formation permettra au futur enseignant :

- d'élaborer un enseignement mettant en relation savoirs disciplinaires et savoirs didactiques.
- de définir des objectifs d'apprentissage et une progression en fonction des élèves et à partir des textes officiels
- de s'adapter à la diversité des élèves et de savoir gérer ses classes.

Elle permettra également à l'étudiant qui le choisira de poursuivre en thèse de doctorat dans le domaine des langues étrangères.

- Métiers de l'enseignement et de la recherche : doctorat
- Emplois dans des instituts de formation, écoles de formation continue
- Formateur de formateurs

Les enseignements mutualisés, dans chaque parcours Langue, Master recherche / Master MEEF, s'inscrivent dans une perspective d'alternative de réorientation de l'étudiant, en cas d'échec au concours. En effet, l'étudiant titulaire d'un Master MEEF d'une des 4 langues A E G I, pourra dans ce cas, opter pour une voie professionnelle, dans les domaines de la culture, de l'administration (service international de collectivités territoriales), relations avec l'international dans le secteur privé.

## ACCREDITATION ESPE - ACADEMIE DE BESANCON 2013

Intitulé de la mention	<input type="checkbox"/> MEEF, 1 <sup>er</sup> degré <input checked="" type="checkbox"/> MEEF, second degré <input type="checkbox"/> MEEF, Encadrement éducatif <input type="checkbox"/> MEEF, Pratiques et ingénierie de la formation
Intitulé du parcours	Parcours PLC Italien
Responsable du parcours	NOM : <b>BEGRAND &amp; BOVO</b> Prénom : <b>Patrick &amp; Elena</b> Grade : <b>Maître de conférences</b> Section CNU : <b>14</b> Tél professionnel : <b>03 81 66 53 87</b> Tél portable : Courriel : <b>patrick.begrand@univ-fcomte.fr</b> Laboratoire de recherche : <b>CRIT EA 3224</b>
Domaine	<input type="checkbox"/> <b>DEG</b> Droit, Economie, Gestion <input type="checkbox"/> <b>SHS</b> Sciences Humaines et Sociales <input checked="" type="checkbox"/> <b>ALL</b> Arts, lettres, Langues <input type="checkbox"/> <b>STS</b> Sciences, Technologies, Santé
Composante de rattachement	<input type="checkbox"/> <b>ESPE</b> Ecole Supérieur du Professorat et de l'Education <input type="checkbox"/> <b>UFR SJEPG</b> Sciences Juridiques, Economiques, Politiques et de Gestion <input checked="" type="checkbox"/> <b>UFR SLHS</b> Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société <input type="checkbox"/> <b>UFR SMP</b> Sciences Médicales et Pharmaceutiques <input type="checkbox"/> <b>UFR ST</b> Sciences et Techniques <input type="checkbox"/> <b>UFR STGI</b> Sciences, Techniques et Gestion de l'Industrie <input type="checkbox"/> <b>UPFR des SPORTS</b>
Localisation des enseignements	<input checked="" type="checkbox"/> <b>BESANCON</b> <input type="checkbox"/> <b>BELFORT</b> <input type="checkbox"/> <b>LONS-LE-SAUNIER</b> <input type="checkbox"/> <b>VESOUL</b>

## 1. PRESENTATION DU PARCOURS ITALIEN ET DE SES OBJECTIFS SCIENTIFIQUES

Le parcours Langues du Master enseignement porté par l'UFR SLHS de l'Université de Franche-Comté dans le cadre de l'ESPE entend préparer à tous les métiers de l'enseignement en langue, civilisation et littérature italiennes. Outre l'accès au Capes d'Italien, le diplômé est également en mesure d'intégrer des activités liées à la transmission des savoirs dans et hors de l'Education Nationale (enseignant, professeur de collège et de lycée, animateur pédagogique des établissements culturels, enseignants en milieu associatif, dans la fonction publique territoriale...); il peut de plus enseigner à l'étranger.

La formation professionnelle est progressive entre le M1 et le M2 et se décline sous deux angles principaux :

Un volet disciplinaire :

- En M1 :

La formation développe et enrichit les connaissances proprement littéraires, civilisationnistes et linguistiques acquises lors de la Licence (histoire littéraire, genres littéraires, histoire, géographie, arts et cinéma).

Elle apporte des connaissances méthodologiques précises concernant l'étude des documents textuels et iconographiques et la réflexion sur les grandes problématiques qui fondent la littérature et la civilisation germaniques et sur leur contexte culturel.

- En M2

Elle développe dans la continuité du M1 les connaissances relevant de la langue (grammaire, vocabulaire,) de la littérature, de la civilisation et des Arts iconographiques et visuels.

Tout au long de la formation, les contenus programmatiques disciplinaires seront en lien avec les thématiques et notion de l'enseignement secondaire de 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> cycle afin de préparer le futur enseignant à son métier.

Un volet professionnalisant :

La formation repose sur les unités à finalité professionnelle : transpositions didactiques, activités langagières, mise en contexte professionnelle. Les thématiques proposées visent à l'acquisition progressive des connaissances théoriques et des savoir-faire professionnels qu'il est indispensable de maîtriser pour répondre aux compétences professionnelles caractérisant la fonction et la mission de tout enseignant.

La formation professionnalisante appelle la mise en place de thématiques basées sur le principe de la proximité d'action. Conçue comme une modalité pédagogique d'apprentissage, cette proximité d'action permet aux futurs enseignants d'acquérir savoirs et compétences par une réflexion permanente sur leurs pratiques professionnelles, et sur celles qu'ils seront amenés à observer auprès des classes durant les stages avec leur conseiller pédagogique tuteur.

Les thématiques proposées prendront appui sur l'analyse des besoins des futurs enseignants, mettront en particulier l'accent sur la didactique de la discipline, la connaissance des mécanismes d'apprentissage, la conduite de classe, les méthodes de différenciation pédagogique et d'accompagnement des élèves en difficulté et les pratiques d'évaluation dans la classe.

Tout au long de ces deux années de master, les étudiants recevront par ailleurs une formation sur le contexte d'exercice du métier dont l'organisation est commune à l'ensemble des parcours d'enseignement encadrés par l'ESPE. Cette formation est élaborée autour de deux grands principes structurants :

- Enseigner est d'abord une mission de service public
- Enseigner est un métier qui s'apprend

Il s'agit d'articuler la logique des disciplines avec celle de la constitution d'une culture commune aux différents métiers du professorat et de l'éducation, du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degré, du 2<sup>nd</sup> degré et de l'enseignement supérieur. La formation est centrée en particulier sur la connaissance du système éducatif et ses présupposés philosophiques et politiques (intégrant les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture), et fait sa part à l'élève et aux processus de formation et d'orientation dans des approches sociologiques et psychologiques.

Stages :

En M1, 2 semaines de stage sont prévues à chaque semestre. Les étudiants-stagiaires seront suivis sur le terrain avec des visites des formateurs. Ces visites visent aussi à renforcer le lien avec les tuteurs, qui seront étroitement associés à ce cursus professionnel, et avec les établissements dans le cadre d'une meilleure insertion dans la vie professionnelle.

En M2, la formation professionnelle de 9h hebdomadaires est en alternance, 2 jours (voire 2 j ½) hebdomadaires.

Chaque période de stage de M1 fera l'objet d'un rapport en lien avec le tuteur et l'enseignant didacticien qui suivra l'étudiant ; le rapport fera l'objet d'une évaluation en fin de semestre.

Le stage en alternance fera l'objet d'un mémoire à la fin du S4, le diplômé développera en effet sa réflexion par un état de ses recherches sur un sujet défini en début de cursus avec le directeur de recherche de son choix, sujet en lien avec le disciplinaire et la didactique de sa discipline, le mémoire n'étant pas déconnecté de la formation en alternance mise en place en master 2.

Les enseignements mutualisés, dans chaque parcours Langue, Master recherche / Master MEEF, s'inscrivent dans une perspective d'alternative de réorientation de l'étudiant, en cas d'échec au concours. En effet, l'étudiant titulaire d'un Master MEEF d'une des 4 langues A E G I, pourra dans ce cas, opter pour une voie professionnelle, dans les domaines de la culture, de l'administration (service international de collectivités territoriales), relations avec l'international dans le secteur privé.

Les diplômés de ce master sont capables de mobiliser un bagage théorique et pratique leur permettant d'analyser de façon précise des discours oraux et écrits de type littéraire ou de produire de façon adaptée des discours critiques. Ils maîtrisent les stratégies qui leur confèrent nuance et finesse ou leur donnent leur force de persuasion. Ils possèdent les connaissances de base nécessaires à une lecture informée et critique des travaux scientifiques propres à éclairer leurs pratiques professionnelles. Ils peuvent adopter une posture critique et réflexive et l'étayer sur des savoirs pertinents. Ils sont sensibles à l'éventuelle valeur esthétique d'un discours, d'un texte ou d'un document iconographique et connaissent les contextes culturels dans lesquels il a été produit. Ils peuvent établir les relations nécessaires entre les différents domaines, passés et présents, de la production littéraire et artistique et en dégager les enjeux historiques, sociaux et formels. Ils savent rédiger des documents de toute dimension (synthèse, rapport, mémoire) selon une méthodologie rigoureuse et efficace.

Dans le cadre de sa fonction de professeur de langue, le diplômé est donc en mesure :

- de donner aux élèves les outils linguistiques nécessaires en linguistique appliquée : grammaire, orthographe, morphologie, syntaxe, et stylistique ;
- de transmettre des connaissances culturelles, artistiques et scientifiques approfondies dans le domaine des littératures ;
- de concevoir et mettre en œuvre son enseignement en définissant des objectifs d'apprentissage afin d'élaborer des programmations et de répartir les apprentissages ;
- d'organiser le travail de la classe ou du groupe en vue de faire progresser une classe aussi bien dans la maîtrise des connaissances et des attitudes que dans le respect des règles de la vie en société ; il est capable de prendre en charge un groupe ou une classe, de faire face aux conflits, de développer la participation et la coopération entre élèves ;
- de prendre en compte la diversité des élèves afin de mettre en œuvre des dispositifs pédagogiques à partir des acquis et des besoins identifiés de chacun et selon leur rythme d'apprentissage (individualisation de l'enseignement) tout en mettant en œuvre les valeurs de la mixité, qu'il s'agisse du respect mutuel ou de l'égalité entre tous les élèves ;
- d'évaluer les élèves afin d'apprécier la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences atteints par l'élève
- de maîtriser les nouvelles techniques de l'information et de la communication ;
- de travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires en vue d'inscrire sa pratique professionnelle dans l'action collective de l'établissement et de contribuer, en coopérant avec des partenaires internes ou externes à l'institution, à la résolution des difficultés spécifiques des élèves ;
- de se former et d'innover, son esprit critique scientifique lui permettant de percevoir, analyser et ajuster les décalages entre les objectifs visés et ceux effectivement atteints ; il est capable de tirer parti des apports de la recherche et des innovations pédagogiques pour actualiser ses connaissances et les exploiter dans sa pratique quotidienne. Le titulaire du diplôme est en effet initié à l'épistémologie et à l'histoire de sa discipline, ainsi qu'à des mé-

thodes de recherche lui permettant d'analyser et de faire évoluer ses pratiques tout au long de sa carrière, en prenant en compte les évolutions scientifiques et sociétales.

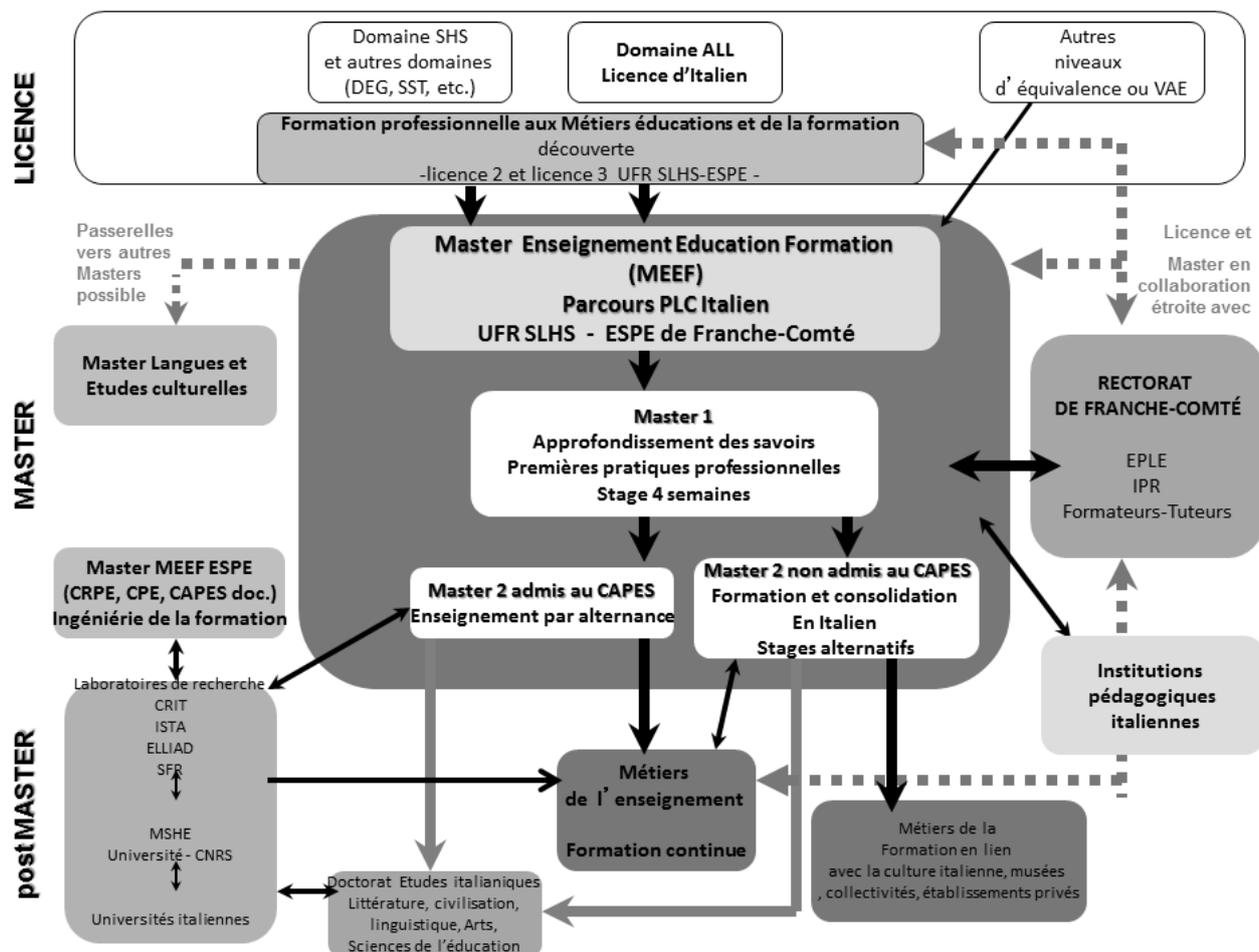
La formation aux usages pédagogiques du numérique aura pour objectifs de :

- savoir maîtriser les outils sur le plan technique
- renforcer la prise en compte du numérique dans les programmes scolaires
- mettre le numérique au service des apprentissages en classe, de créer des ressources pédagogiques adaptées aux élèves,
- faire acquérir aux élèves de nouvelles compétences pour comprendre le monde numérique et maîtriser ses outils ; renforcer le recours au numérique pour l'éducation au bon usage et au traitement critique des informations numériques, et pour favoriser les travaux de groupe et l'entraide entre élèves,
- inciter au recours à la formation par le numérique lors des périodes de stages pour sensibiliser à l'apprentissage à distance et favoriser une mise en réseau des futurs enseignants, notamment par discipline,
- intégrer la certification au C2i2e

Cette formation aura elle-même recours aux technologies numériques (ENT de l'Université, plateforme de travail collaboratif Moodle, modules de formation en ligne du service en ligne « Campus du numérique » qui à la rentrée 2013 proposera des ressources et des services, ou encore des éléments de préparation aux concours de recrutement des enseignants), contribuera au développement des compétences des enseignants en matière d'utilisation technique et pédagogique des outils et ressources numériques (formation au numérique) et mobilisera le numérique pour leur offrir de nouvelles modalités de formation. Il sera mobilisable « à la carte » et sous différentes formes : accès en autonomie par les étudiants au sein des ESPE lors de la formation initiale. Les formations en ligne feront également l'objet d'un accompagnement ou d'un tutorat en présentiel.

<b>Volume horaire</b>	<b>60 TD</b> répartis sur les 4 semestres (15 TD X 4)
<b>Modalités</b>	En <b>inter langues</b> En <b>présentiel</b> (groupes de 15 à 20) et <b>à distance</b>
<b>Intervenants</b>	<b>Sandrine EUVRARD</b> , professeure certifiée d'espagnol au Collège Albert Mathiez de Marnay, formatrice DIFOR et aide IPR espagnol. <b>Graziella LISI</b> , professeure certifiée d'anglais au Collège Proudhon de Besançon, formatrice DIFOR et aide IPR anglais.

## . SCHÉMA GÉNÉRAL D'ORGANISATION DU PARCOURS



### a/ Public d'origine pressenti :

- Le master MEEF parcours Italien est ouvert aux étudiants de Licence d'Italien voire de LEA.
- Pour tout autre étudiant titulaire d'une licence de SHS (Sciences du langage, Lettres, Histoire, Histoire de l'Art) ayant un niveau de langue correspondant à une fin de L3, l'examen du dossier par une commission pédagogique issue de l'équipe pédagogique sera systématiquement proposé pour mieux orienter et suivre l'étudiant concerné. Cette commission agira également pour proposer des solutions personnalisées à ceux qui auront échoué au concours à la fin du M1, en organisant en M2, avec le rectorat ou avec des organismes de formation, en France ou à l'étranger, des stages alternatifs.

### b/ Organisation de la formation :

La formation s'organise autour de cinq blocs de connaissances et de compétences :

- Le bloc Disciplinaire ;
- Le bloc Didactique ;
- Le bloc Recherche ;
- Le bloc Contexte de l'exercice du métier ;
- Le bloc Apprentissage de l'exercice du métier (stages en situation professionnelle et alternance).

Les UE 1 et 2 englobent l'ensemble du bloc disciplinaire, envisagé à travers les savoirs littéraires et artistiques (UE 1) et dans sa composante grammaticale, stylistique et linguistique (UE 2). Il représente 15 ECTS en M1 et 8 en M2. Ces UE intègrent une partie du bloc didactique dont la part représente 17 ECTS en M1 et 8 ECTS en M2.

L'UE 4 intègre, sur l'ensemble des semestres, le bloc recherche (20 ECTS) qui, lui aussi, dans la perspective du travail de recherche proposé, s'ouvre à la didactique (14 ECTS).

L'UE 3 recoupe le bloc « Mises en situation professionnelle » (36 ECTS), toujours lié à une interrogation didactique (18 ECTS), et l'UE 4 intègre le bloc « Contexte de l'exercice du métier » proposé, au sein de l'UFC, sous la forme d'un tronc commun.

Dans les parcours Langues des masters MEEF, certains enseignements disciplinaires (60 CM et 12 TD) sont mutualisés avec le master Recherche afin de permettre une passerelle entre le métier d'enseignant et d'autres débouchés en cas d'échec au concours : la recherche disciplinaire (40 TD) est mutualisée avec le Master Recherche et la Recherche en didactique est mutualisée en Interlangue (40 TD).

De même 6 % des enseignements du M MEEF sont mutualisés en Interlangue : Histoire des méthodologies, Epistémologie de la didactique, Introduction au système éducatif européen, mise en situation professionnelle (trousse d'urgence, gestion de la classe, analyse de pratique professionnelle, technologies numériques).

98 TD font partie du tronc commun dans l'UE Contexte d'exercice du métier.

En M1, 2 x 2 semaines de stage sont prévues chaque semestre ; le stage de 9h hebdomadaires est en alternance durant tout le cursus de M2.

MASTER 1			
Semestre 1	ECTS	Total horaires de cours pour étudiant	Contenus
<b>UE 1</b> Approfondissement des savoirs, Thématiques et notions du prog de l'ens. 2 <sup>aire</sup> .	9	72	36 CM – 36 TD Littérature 12 CM ( <b>mutualisés avec Master LEC</b> ) Civilisation 12 CM ( <b>mutualisés avec Master LEC</b> ) Traduction, linguistique appliquée, faits de traduction : 12 CM + 36 TD ( <b>dont 12 TD mutualisés avec M LEC</b> )
<b>UE 2</b> Méthodologie et didactisation des savoirs	8	60	Méthodologie littérature et civilisation 30 TD Transpositions didactiques des savoirs : collège 10 TD – lycée 10 TD Programmes officiels : 10 TD
<b>UE 3</b> Mises en situation professionnelle : stage	6	25	Bilan du stage d'observation et de pratique accompagnée (2 semaines) - 10 TD : être professeur de langue ; analyse des programmes de collège et de lycée ; observer un cours ; les démarches d'enseignement ; la grammaire au collège et au lycée. Formation aux usages pédagogiques du numérique - 15 TD en <b>Interlangue</b>
<b>UE 4</b> Recherche	3	20	UE de méthodologie de la recherche mutualisée avec le Master recherche LEC (Langues et Etudes Culturelles), littérature ou civilisation ou linguistique ou arts iconographiques et cinéma.
<b>UE 5</b> Tronc commun : Contexte d'exercice du métier	4	32	Formation commune mutualisée sur l'ensemble des formations enseignement 12 CM - 12 TD Epistémologie de la didactique en Langues 8 CM <b>Interlangue</b>
<b>Total S1 avec mutualisa-</b>	<b>30</b>	<b>209</b>	

tion			
<b>Semestre 2</b>			
<b>Approfondissement des savoirs, Thématiques et Notions du prog de l'ens. 2 aire.</b>	6	60	Littérature 12 CM ( <b>mutualisés avec Master LEC</b> ) Civilisation 12 CM ( <b>mutualisés avec Master LEC</b> ) Traduction, linguistique appliquée, faits de traduction : 9 CM + 27 TD
<b>UE 2 Méthodologie et didactisation des savoirs</b>	9	70	Transpositions didactiques des savoirs littérature & civilisation appliqués au programme du 2 <sup>e</sup> aire -10 TD collège /lycée Méthodologie littérature et civilisation 18 TD Analyses de pratiques 42 TD
<b>UE 3 - Mises en situation professionnelle : stage</b>	6	59	Bilan du stage de pratique accompagnée (1 semaine) : 10 TD Mise en situation profess <sup>elle</sup> . documents sur Thématiques et Notions du prog du 2 <sup>e</sup> aire 24 TD Formation aux usages pédagogiques du numérique 15 TD <b>Interlangue</b> Dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation 10 TD <b>Interlangue</b>
<b>UE 4 - Recherche et didactique</b>	3	20	La séquence d'enseignement: enjeux scientifiques, mises en forme didactiques et modalités pratiques 20 TD
<b>UE 5 - Tronc commun : Contexte d'exercice du métier</b>	6	54	Formation commune mutualisée sur l'ensemble des formations enseignement 12 CM + 12 TD Activités langagières 10 CM <b>Interlangue</b> Activités langagières 10 TD collège – 10 TD lycée
<b>Total S2 avec mutualisation</b>	<b>30</b>	<b>263</b>	
<b>Total M1</b>	<b>60</b>	<b>472</b>	

<b>MASTER 2</b>			
<b>Semestre 3</b>	ECTS	Total horaires de cours pour étudiant selon option	<b>Contenus</b>
<b>UE 1 Approfondissement des savoirs, Thématiques et Notions du prog de l'ens. 2 aire.</b>	5	39	Littérature et civilisation 12 CM ( <b>mutualisés avec Master LEC</b> ) Traduction, linguistique appliquée & faits de traduction : 9 CM, 18 TD
<b>UE 2 Méthodologie et didactisation des savoirs</b>	4	30	Transpositions didactiques Littérature /civilisation / image fixe et cinéma 10 TD collège – 10 TD lycée Programmation, planification, construction d'une séquence pédagogique - 10 TD collège / lycée

<b>UE 3</b> Mises en situation professionnelle : stage en alternance Stage alternatif pour non admissibles	12	35	<b>Bilan du stage en alternance : 10 TD</b> Dispositif didactique dans l'enseignement - 2 aire : 10 TD <b>Interlangue</b> Formation aux usages pédagogiques du numérique 15 TD <b>Interlangue</b>
<b>UE 4</b> Recherche et didactique	6	20	La recherche en didactique de la littérature, la civilisation (et arts) et de la langue 20 TD – Préparation du mémoire
<b>UE 5</b> Tronc commun : Contexte d'exercice du métier	3	24	Formation commune mutualisée sur l'ensemble des formations enseignement incluant les TICE transversales 12 CM – 12 TD
<b>Total S3 avec mutualisation</b>	<b>30</b>	<b>148</b>	
<b>Semestre 4</b>			
<b>UE 1</b> Approfondissement des savoirs, Thématiques et Notions du prog de l'ens. 2 aire.	3	18	Thématiques et Notions du programme du 2aire - Cinéma et adaptation littéraire 12 CM Littérature 6 CM
<b>UE 2</b> Méthodologie et didactisation des savoirs	4	26	Transpositions didactiques : cinéma et image 6 CM 10 TD lycée 10 TD clg
<b>UE 3</b> Mises en situation professionnelle : alternance Stage alternatif pour non admissibles	12	25	<b>Bilan du stage en alternance : 10 TD</b> Dispositif didactique dans l'enseignement. 2 aire 10 TD <b>Interlangue</b> Formation aux usages pédagogiques du numérique 15 TD <b>Interlangue</b>
<b>UE 4</b> Recherche et didactique	8	20	Recherche en didactique 20 TD <b>Interlangue</b> Rédaction du mémoire de recherche et soutenance
<b>UE 5</b> Tronc commun : Contexte d'exercice du métier	3	24	Formation commune mutualisée sur l'ensemble des formations enseignement incluant les TICE transversales
<b>Total S4 (avec mutualisation)</b>	<b>30</b>	<b>113</b>	
<b>Total M 2</b>	<b>60</b>	<b>261</b>	
<b>Total Master</b>	<b>120</b>	<b>733</b>	

## . RELATIONS ET ECHANGES INTERNATIONAUX

Nous encourageons en langues vivantes nos étudiants qui se destinent au Master MEEF à partir en Erasmus en L3, car ce type de master n'existant pas dans les autres pays, il n'est, pour le moment, pas possible d'organiser des stages d'observation ou de pratique accompagnée (encore moins en alternance) dans les établissements du 2<sup>nd</sup> degré européens ou américains du nord ou du sud.

**. UNITES DE RECHERCHE SUR LESQUELLES S'APPUIE LE PARCOURS**

Nom de l'unité de recherche	Label national (UMR, EA, ...)	Nombre de chercheurs
Centre de Recherches Interdisciplinaires et Culturelles	EA 3224	49
Laboratoire des sciences historiques	EA 2273	
Institut des Sciences et techniques de l'Antiquité	EA 4011	
Langages, Informatique, Arts, Didactiques, Discours (ELLIADD) Littératures,	EA 4661	
Laboratoire de recherches philosophiques sur les sciences de l'action	EA 2274	
Fédération de recherche <i>EDUC</i>		

**. EQUIPE PEDAGOGIQUE**
**Enseignants de l'Université de Franche-Comté**

Nom	Prénom	Statut (MC, PU, Moniteur, ATER, PRCE, PRAG, ...)	Composante UFC	CNU	Unité de recherche	Enseignements dispensés	Nombre d'heures en HETD
BOVO	Elena	mcf	UFC	14		Civilisation, Langue	80
COLOMBO	Angelo	PU	UFC	14	CRIT	Littérature, civilisation	80
Gentilhomme	Serena	mcf	UFC	14	CRIT	Littérature, sémiotique de l'image, langue	60
PERIFANO	Alfredo	PU	UFC	14	ISTA	Littérature, langue	90
PRETALLI	Michel	mcf	UFC	14	ISTA	Littérature, langue	30

**Intervenants praticiens et professionnels de l'éducation nationale**

Nom	Prénom	Statut	Enseignements dispensés	Nombre d'heures en HETD
Galli	Marika	Pr certifiée 2 <sup>e</sup> aire, TZR, Belfort	Didactique, langue	120

**Autres intervenants**

Nom	Prénom	Fonction	Entreprise	Enseignements dispensés	Nombre d'heures en HETD

--	--	--	--	--	--

**Pourcentage de répartition entre catégories d'enseignants :**

Si la répartition des enseignements n'est pas totalement détaillée, elle se décomposera de la façon suivante :

<b>Enseignants chercheurs</b>	<b>PRAG – PRCE</b>	<b>Intervenants extérieurs à l'UFC</b>
<b>61 %</b>	<b>19 %</b>	<b>20 %</b>

**. PARCOURS ITALIEN ORGANISATION EN TERMES D'UE ET DE CREDITS EUROPEENS**
**Semestre 1**

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Total
UE1 DISCIPLINAIRE Littérature, civilisation, langue		11	9	Perifano	36	36		<b>72</b>
UE2 Didactisation des connaissances		11	8	Bovo		60		<b>60</b>
UE3 Mises en situation professionnelle & stages		11	6			25		<b>25</b>
UE4 Recherche		INT	3			20		<b>20</b>
UE 5 Contexte d'exercice du métier			4	Bovo	20	12		<b>32</b>
			<b>30</b>	<b>Total/semestre</b>	<b>56</b>	<b>153</b>		<b>209</b>

**Semestre 2**

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Total
UE1 DISCIPLINAIRE Littérature, civilisation, langue		11	6	Perifano	33	27		<b>60</b>
UE2 Didactisation des connaissances		11	9			70		<b>70</b>
UE3 Mises en situation professionnelle & stages			6	Bovo		59		<b>59</b>
UE4 Recherche		INT	3			20		<b>20</b>
UE 5 Contexte d'exercice du métier		11	6	Bovo	22	32		<b>54</b>
			<b>30</b>	<b>Total/semestre</b>	<b>55</b>	<b>208</b>		<b>263</b>

**Semestre 3**

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Total
UE1 DISCIPLINAIRE Littérature, civilisation, langue		11	5	Perifano	21	18		<b>39</b>
UE2 Didactisation		11	4	Bovo		30		<b>30</b>
UE3 Mises en situation professionnelle & stages			12			35		<b>35</b>
UE4 Recherche en didactique		INT	6			20		<b>20</b>
UE 5 Contexte d'exercice du métier			3	Bovo	12	12		<b>24</b>
			<b>30</b>	<b>Total/semestre</b>	<b>33</b>	<b>115</b>		<b>148</b>

**Semestre 4**

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Total
UE1 DISCIPLINAIRE Littérature, civilisation, langue & UE2 Didactisation		11	3	Perifano	18			<b>18</b>
UE2 Didactisation		11	4	Bovo	6	20		<b>26</b>
UE3 Mises en situation professionnelle & stages		11	12	Bovo		25		<b>25</b>

UE4 Recherche en didactique		INT	8			20		<b>20</b>
UE 5 Contexte d'exercice du métier		11	3	Bovo	12	12		<b>24</b>
			<b>30</b>	<b>Total/semestre</b>	<b>36</b>	<b>77</b>		<b>113</b>

## . RECRUTEMENT ET EFFECTIFS PREVISIONNELS

Filières et bassins de recrutement : (se référer à la fiche de procédure)

Effectifs prévisionnels :

EFFECTIFS	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Formation initiale	4-5	4-5	4-5	4-5

## . DEBOUCHES ET INSERTION PROFESSIONNELLE

La formation délivrée sera telle qu'elle débouchera sur les métiers de l'enseignement et de la formation en langues, sur la carrière de professeur certifié. En effet, les étudiants inscrits dans cette spécialité se destinent prioritairement aux métiers de l'enseignement du second degré (collège et lycées) et à ceux de la formation en Langues (par exemple formation d'adultes). Ils peuvent également poursuivre leur cursus universitaire en vue de l'agrégation ou d'un doctorat. Grâce aux connaissances didactiques et pédagogiques articulées sur les stages, la formation permettra au futur enseignant :

- d'élaborer un enseignement mettant en relation savoirs disciplinaires et savoirs didactiques.
- de définir des objectifs d'apprentissage et une progression en fonction des élèves et à partir des textes officiels
- de s'adapter à la diversité des élèves et de savoir gérer ses classes.

Elle permettra également à l'étudiant qui le choisira de poursuivre en thèse de doctorat dans le domaine des langues étrangères.

- Métiers de l'enseignement et de la recherche : doctorat
- Emplois dans des instituts de formation, écoles de formation continue
- Formateur de formateurs

Les enseignements mutualisés, dans chaque parcours Langue, Master recherche / Master MEEF, s'inscrivent dans une perspective d'alternative de réorientation de l'étudiant, en cas d'échec au concours. En effet, l'étudiant titulaire d'un Master MEEF d'une des 4 langues A E G I, pourra dans ce cas, opter pour une voie professionnelle, dans les domaines de la culture, de l'administration (service international de collectivités territoriales), relations avec l'international dans le secteur privé.

## ACCREDITATION ESPE - ACADEMIE DE BESANCON 2013

Intitulé de la mention	<input type="checkbox"/> MEEF, 1 <sup>er</sup> degré <input checked="" type="checkbox"/> MEEF, second degré <input type="checkbox"/> MEEF, Encadrement éducatif <input type="checkbox"/> MEEF, Pratiques et ingénierie de la formation
Intitulé du parcours	Professeur collège-Lycée - Professeur en lycée professionnel - PLC – PLP Economie Gestion
Responsable du parcours	<p>NOM : <b>AUBEL</b>            Prénom : <b>Nathalie</b>            Grade : <b>PRAG</b>            Section CNU : <b>05</b>            Tél portable : <b>06 82 16 69 01</b>            Courriel : <b>nathalie.aubel@univ-fcomte.fr</b></p> <p>NOM : <b>COCHARD</b>            Prénom : <b>François</b>            Grade : <b>MCF</b>            Section CNU : <b>05</b>            Tél professionnel : <b>03 81 66 67 76</b>            Tél portable : <b>06 14 22 27 72</b>            Courriel : <b>francois.cochard@univ-fcomte.fr</b>            Laboratoire de recherche : <b>CRESE</b></p>
Domaine	<input checked="" type="checkbox"/> <b>DEG</b> Droit, Economie, Gestion <input type="checkbox"/> <b>SHS</b> Sciences Humaines et Sociales <input type="checkbox"/> <b>ALL</b> Arts, lettres, Langues <input type="checkbox"/> <b>STS</b> Sciences, Technologies, Santé
Composante de rattachement	<input type="checkbox"/> <b>ESPE</b> Ecole Supérieur du Professorat et de l'Education <input checked="" type="checkbox"/> <b>UFR SJEPG</b> Sciences Juridiques, Economiques, Politiques et de Gestion <input type="checkbox"/> <b>UFR SLHS</b> Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société <input type="checkbox"/> <b>UFR SMP</b> Sciences Médicales et Pharmaceutiques <input type="checkbox"/> <b>UFR ST</b> Sciences et Techniques <input type="checkbox"/> <b>UFR STGI</b> Sciences, Techniques et Gestion de l'Industrie <input type="checkbox"/> <b>UPFR des SPORTS</b>
Localisation des enseignements	<input checked="" type="checkbox"/> <b>BESANCON</b> <input type="checkbox"/> <b>BELFORT</b> <input type="checkbox"/> <b>LONS-LE-SAUNIER</b> <input type="checkbox"/> <b>VESOUL</b>

## 1. PRESENTATION DU PARCOURS ET DE SES OBJECTIFS SCIENTIFIQUES

Le domaine de l'enseignement en économie - gestion recouvre un ensemble de disciplines nombreuses et complémentaires qui sont enseignées à des publics variés : classes de seconde et filière STMG dans les lycées d'enseignement général et technologique, classes de baccalauréat professionnel des lycées professionnels, études post bac en lycées (BTS- DCG- classes préparatoires aux écoles de commerce), études supérieures en IUT, centres de formation d'apprentis, centres de formation continue.

Par "économie et gestion", il faut entendre des pôles disciplinaires correspondant au management des organisations, à l'économie, au droit, à la communication, à la gestion des ressources humaines, à la comptabilité et à la gestion, et à la mercatique (stratégie marketing et commercialisation).

Deux grandes familles de concours de l'enseignement sont donc concernées :

- **le CAPET Économie Gestion** : option communication, organisation et gestion des ressources humaines ; option comptabilité et finance ; option marketing,
- **le CAPLP Economie gestion** : options communication, organisation (concours fermé actuellement) ; option comptabilité gestion ; option commerce et vente.

Par simplification les options sont appelées A, B, C et correspondent aux trois spécialités en sciences de gestion :

- A : communication, organisation GRH ;
- B : comptabilité et finance
- C : marketing.

### Orientations scientifiques de la formation

Cette spécialité de master vise en premier lieu l'acquisition des compétences professionnelles nécessaires à l'exercice du métier d'enseignant en économie gestion dans l'éducation nationale. Cependant, de par le caractère très appliqué et fortement tourné sur les questions de management des entreprises, et grâce aux enseignements disciplinaires en sciences de gestion, cette spécialité peut également se voir comme une formation offrant des compétences de formateurs en économie gestion, en direction des établissements de formation connexes à l'éducation nationale.

Ce master dispense une formation théorique et appliquée équilibrée qui s'oriente dans plusieurs directions, avec les objectifs suivants :

- Les enseignements en sciences de gestion, en management, en économie et en droit, en lien avec l'étude des organisations, constituent le socle de la didactique en économie gestion. Associée à un stage en immersion en entreprise en deuxième année de master, cette partie de la formation vise à solidifier les connaissances disciplinaires dans ces domaines.
- Une formation en didactique et une réflexion sur l'épistémologie de la discipline, permettent d'apprendre à construire des situations d'enseignement diversifiées, appuyées sur des exemples issus de la réalité économique, prenant en compte la diversité des apprenants.
- Les stages dans des lycées (ou autres instituts de formation) proposés à chaque semestre du master (Observation : 2 semaines au semestre 1 du M1 ; Pratique accompagnée : 2 semaines au semestre 2 du M1 ; Alternance en lycée pour les lauréats du concours : 2 jours par semaine tout au long du M2 ou stage dans d'autres contextes de formation pour les autres étudiants) sont organisés de manière à intégrer progressivement les pratiques professionnelles nécessaires pour construire des situations d'apprentissage adaptées à des publics variés, pour développer une pratique d'enseignant responsable et éthique. Des moments de formation s'appuient sur le vécu du stage pour développer la réflexion pédagogique et l'intégration du numérique dans les pratiques d'enseignement.
- Un quatrième volet concerne l'initiation à la recherche dans les domaines de l'économie et des sciences de l'éducation pour développer des compétences dans le suivi des avancées en matière de recherche et d'adapter en conséquence l'enseignement. Les semestres 1 et 3 sont consacrés à de l'initiation à la re-

cherche, les semestres 2 et 4 à la réalisation de travaux de recherche par les étudiants (exposés oraux au semestre 2, mémoire au semestre 4).

- L'étude du fonctionnement et des valeurs du système éducatif, des concepts fondamentaux de la psychologie des enfants et des adolescents, des mécanismes de l'apprentissage permettent d'appréhender le contexte du métier d'enseignant, de trouver les bases pour instaurer la relation pédagogique, et de se situer comme un acteur au sein d'une équipe pédagogique.
- Enfin, un enseignement en anglais est proposé à chaque semestre, sous forme de mini stage, confortant la pratique linguistique indispensable dans le monde actuel.

### ***Ajout d'une option dans la formation option B « Comptabilité et finance » et justification de dépassement du cadrage horaire en M1***

Depuis plusieurs années, la formation aux concours CAPET et CAPLP option B comptabilité et finance n'était plus dispensée à Besançon pour une bonne raison : la fermeture du CAPET B. Or depuis cette année, le concours du CAPET B est ré-ouvert, c'est donc la première raison qui nous motive à proposer une nouvelle option. En complément nous développons les arguments suivants :

- Cette option permet une proposition de formation cohérente qui complète les deux autres options,
- Cette option n'est pas ouverte dans les académies proches, Dijon, Strasbourg ;
- Nous espérons ainsi gonfler les effectifs du master, actuellement trop faibles : une demande des étudiants existe ;
- Trouver des ressources pour l'enseignement nous est possible.

➔ L'ajout de cette option, nous conduit à ajouter 42 HCM + 42 HTD spécifiques à l'option B.

- Mais si l'on comptabilise le nombre d'heures de formation reçues par un étudiant sur les deux années de master : environ 550 en M1, 250 en M2, on arrive à un total de 800 heures, ce qui nous semble être un volume horaire cohérent avec un niveau de master.
- Cet excédent horaire ne concerne que le M1 ; nous avons fait l'effort en M2 de proposer des modules de formation transversaux, par une entrée plus pédagogique que disciplinaire, ceci pour s'adapter à la diversité des publics que nous recevrons, et de respecter le cadrage horaire des 250h.
- Dans l'idée d'un rapprochement futur avec l'université de Dijon, qui ne propose pas actuellement cette option, nous développerons un savoir-faire, qui nous permettra de défendre les acquis de la formation à Besançon, afin que celle-ci ne disparaisse pas dans une intégration hâtive, mais que ceci nous permette de construire un réel pôle de l'enseignement de l'économie gestion commun à Besançon et à Dijon.

### ***Compétences numériques et C2i2e***

*Intégration des compétences dans l'approche didactique, et dans la mise en situation professionnelle*

Les compétences numériques n'apparaissent pas forcément dans les intitulés des titres des matières ; elles n'en sont pas pour autant oubliées.

En effet, nous avons préféré les intégrer de manière systématique dans les matières disciplinaires, didactiques ou d'accompagnement de stage ; par exemple en semestre 2, en accompagnement de stage, il sera prévu de développer des compétences numériques ; en semestre 3, une matière intitulée TICE nous permettra de développer l'intégration des supports numériques dans l'enseignement, dans la matière « Evaluation », il est prévu de travailler sur la correction à distance, etc...

*Constitution d'un « portfolio » numérique*

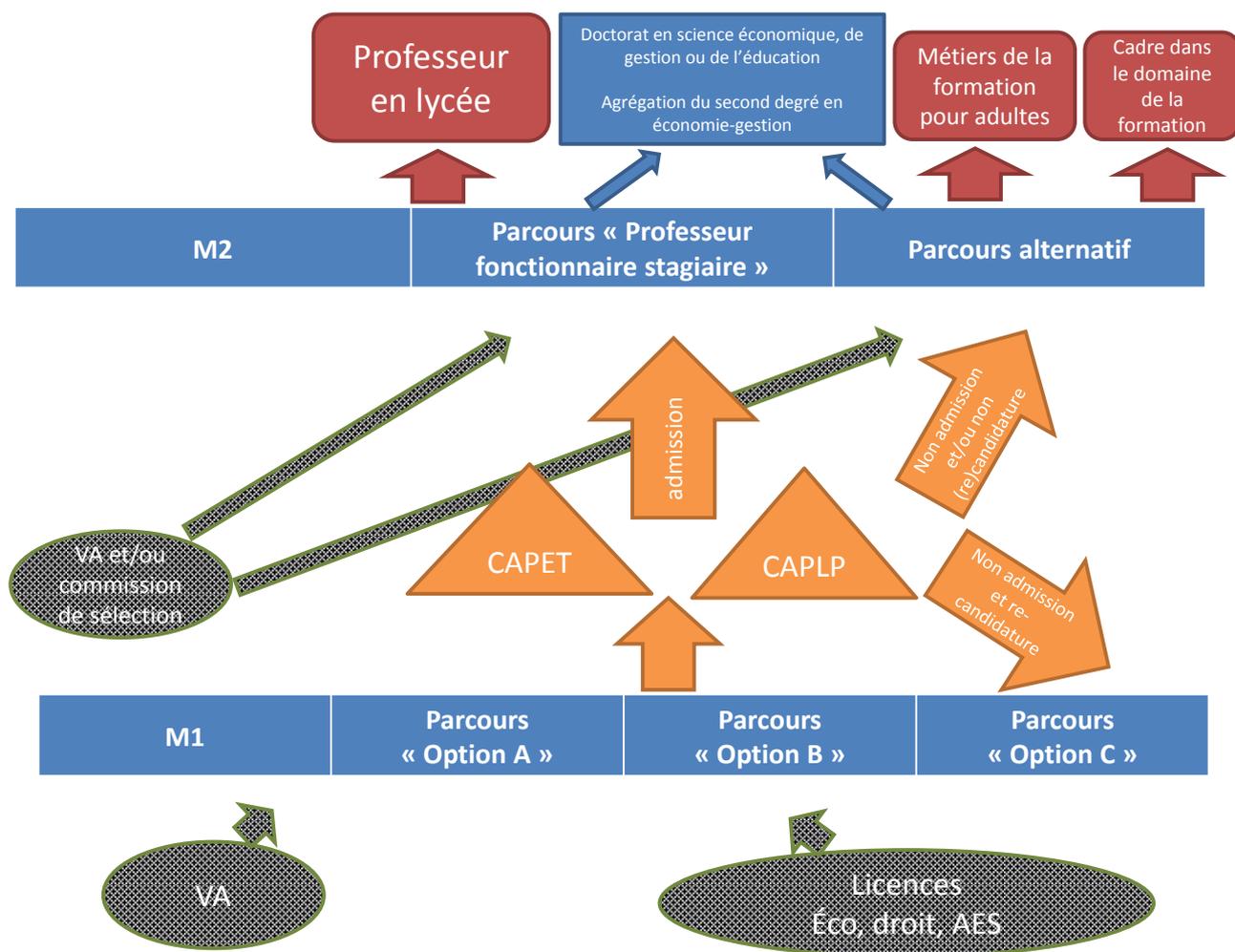
Les travaux réalisés dans le cadre des compétences numériques seront systématiquement enregistrés dans un « portfolio » numérique, dans lequel l'étudiant pourra ajouter les productions personnelles réalisées au cours de ses stages.

*Evaluation*

En ce qui concerne l'évaluation pour le master, les compétences feront l'objet des critères prise en compte pour l'évaluation des matières.

En ce qui concerne la validation des items du C2i2e, si celui-ci devient obligatoire : la disparition des modules spécifiques C2i2e, qui nous permettaient de demander aux formateurs d'être aussi évaluateurs C2i2e est une contrainte. Nous imaginons actuellement de répartir ces évaluations d'items entre un nombre plus grand de formateurs pour partager entre plusieurs personnes cette tâche fastidieuse et importante.

**. SCHÉMA GÉNÉRAL D'ORGANISATION DU PARCOURS**



Les étudiants accèdent normalement au master après une Licence Economie et Gestion, Droit ou AES. Les étudiants qui n'ont pas ces diplômes peuvent éventuellement être admis via une procédure de VA.

La première année du master (M1) est se décompose en trois parcours, A, B et C, correspondant aux options des concours (A : communication, organisation GRH ; B : comptabilité et finance ; C : marketing), même si la majeure partie des enseignements sont mutualisés. Au mois d'avril du M1, la plupart des étudiants passent les écrits des concours (CAPET et CAPLP). Les oraux d'admission ont lieu en juin.

La deuxième année du master (M2) est composée de deux parcours : les étudiants admis à l'un au moins des concours deviennent « professeurs fonctionnaires stagiaires » et exercent le métier d'enseignant à mi-temps tout au long de l'année ; les autres étudiants, qui soit n'ont pas été admis aux concours, soit souhaitent uniquement valider un M2, accèdent au parcours alternatif. Ils font un stage dans d'autres contextes de formation. Tous les autres cours seront mutualisés. Pour faire face à l'hétérogénéité du public, le master 2 propose une entrée par des thématiques. Il n'y aura de différence entre les parcours que par le travail personnel des étudiants apportant leurs propres travaux dans des situations d'enseignement différentes.

Outre les débouchés professionnels, le master peut aussi donner accès à une poursuite d'études en doctorat ou à la préparation du concours de l'Agrégation du secondaire en économie-gestion.

## . RELATIONS ET ECHANGES INTERNATIONAUX

Bien que seuls les ressortissants de l'Union Européenne puissent passer les concours de l'éducation nationale, le Master est ouvert aux étudiants de toutes nationalités. Il n'est pas rare en effet que certains étudiants souhaitent venir suivre cette formation aux métiers de l'enseignement pour retourner exercer dans leur pays par la suite ou pour travailler en France dans les autres contextes de formation.

## . UNITES DE RECHERCHE SUR LESQUELLES S'APPUIE LE PARCOURS

Nom de l'unité de recherche	Label national (UMR, EA, ...)	Nombre de chercheurs
CRESE	EA 3190	20
Structure Fédérative de Recherche (SFR) de l'UFC	A définir	A préciser

**5. EQUIPE PEDAGOGIQUE**
**Enseignants de l'Université de Franche-Comté**

Nom	Prénom	Statut (MC, PU, Moniteur, ATER, PRCE, PRAG, ...)	Composante UFC	CNU	Unité de recherche	Enseignements dispensés	Nombre d'heures en HETD
Aubel	Nathalie	PRAG	SJEPG	05		- Méthodologie de la note de synthèse	28,5
						- Economie internationale	36
						- Didactique économie-droit	18
						- Accompagnement de stage dont compétences numériques	37,5
						- Accompagnement de stage : analyse des pratiques péda et construction de séquence	18
						- L'évaluation : aspect théoriques et pratiques	16,5
						- La gestion de l'hétérogénéité	10,5
- Travail en groupe, collaboratif, en réseau	12						
Beal	Sylvain	PU	SJEPG	05	CRESE	- Statistiques	27
Brisset	Karine	PU	SJEPG	05	CRESE	- Economie industrielle	36
Cochard	François	MCF	SJEPG	05	CRESE	- Principes fondamentaux de l'économie	22,5
						- Actualisation des connaissances juridiques, économiques et de sciences de gestion	18
						- Séminaires de recherche	15

Collard	Sigrid	PRCE	IUT BV	06		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Management</li> <li>- Rencontre université-entreprise</li> <li>- Didactique management</li> <li>- Didactisation de situations d'entreprises</li> <li>- Accompagnement de stage</li> </ul>	36 6 12 + 15 15 6 + 18
Lambert	Eve-Angeline	MCF	SJEPG	05	CRESE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Initiation à la recherche en économie</li> </ul>	34,5
Musah	Thomas	PRAG	SJEPG	11		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Anglais</li> </ul>	18 + 24
Obidzinsky	Marie	MCF	SJEPG	05	CRESE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Economie publique</li> </ul>	22,5
Tainturier	Jean-Christophe	PRAG	SJEPG	11		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Anglais</li> </ul>	18+24
Vasseur-Diaz	Claire-Hélène	CRPE	IUT BV	06		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Droit</li> </ul>	36

**Intervenants praticiens et professionnels de l'éducation nationale**

Nom	Prénom	Statut	Enseignements dispensés	Nombre d'heures en HETD
Berhoud	Sylviane	Professeur du second degré	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dossier entreprise option C</li> </ul>	18
Cuenot	Marie-Hélène	Professeur du second degré	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comptabilité finance</li> <li>- Comptabilité finance option B</li> <li>- Didactique de sdg option B</li> <li>- Dossier entreprise option B</li> </ul>	18 45+ 36 12 18
Dupré	Pascal	Professeur du second degré	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Marketing</li> <li>- Marketing option C</li> </ul>	18 36
Garnier	Estelle	Professeur du second degré	<ul style="list-style-type: none"> <li>- GRH Communication</li> <li>- Communication, organisation, GRH option A</li> </ul>	18 36
George	Diane	Professeur du second degré	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Didactique de sdg option C</li> </ul>	12
Lecki	Agnès	Professeur du second degré	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dossier entreprise option A</li> </ul>	12
Ortiz	Stéphane	Professeur du second degré	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Marketing option C</li> <li>- E-business</li> <li>- Droit de l'immatériel</li> </ul>	45 25,5 16,5
Pinard	Elisabeth	Professeur du second degré	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communication, organisation, GRH option A</li> <li>- Didactique de sdg option A</li> </ul>	45 12
Carole		Professeur du second degré	<ul style="list-style-type: none"> <li>- TICE</li> </ul>	15

**Autres intervenants**

Nom	Prénom	Fonction	Entreprise	Enseignements dispensés	Nombre d'heures en HETD

**Pourcentage de répartition entre catégories d'enseignants :**

Si la répartition des enseignements n'est pas totalement détaillée, elle se décomposera de la façon suivante :

Enseignants chercheurs	PRAG – PRCE	Intervenants extérieurs à l'UFC
40 %	25 %	35 %

## . ORGANISATION EN TERMES D'UE ET DE CREDITS EUROPEENS

Note : Chaque UE représente théoriquement un nombre d'heures total de 133 heures de travail (présentiel compris).

### Semestre 1

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Total
<b>UE1 : Sciences de gestion</b>								
GRH communication	oblig	06	1	Estelle Garnier	12			<b>12</b>
Marketing	oblig	06	1	Pascal Dupré	12			<b>12</b>
Comptabilité finance	oblig	06	1	Marie-Hélène Cuenot	12			<b>12</b>
Communication, organisation, GRH option A	choix	06	3	Elisabeth Pinard	30			<b>30</b>
Comptabilité et finance option B	choix	06		Marie-Hélène Cuenot				
Marketing option C	choix	06		Stéphane Ortiz				
<b>UE2 : Economie et droit</b>								
Principes fondamentaux de l'économie	oblig	05	2	François Cochard	15			<b>15</b>
Croissance et développement	oblig	05	1	Nathalie Aubel	15			<b>15</b>
Economie publique	oblig	05	1	Marie Obidzinsky	15			<b>15</b>
Droit	oblig	01	2	Renaud Bueb	24			<b>24</b>
<b>UE3 : Management</b>								
Management	oblig	06	3	Sigrid Collard	24			<b>24</b>
Didactique management	oblig	06	3	Sigrid Collard		15		<b>15</b>
<b>UE4 : Compétences transversales</b>								
E-business	oblig	06	1	Stéphane Ortiz	15	3		<b>18</b>
Méthodologie de la note de synthèse	oblig	06	3	Nathalie Aubel	15	6		<b>21</b>
Anglais	oblig	11	2	Jean-Christophe Tainturier		18		<b>18</b>
<b>UE5 : Contexte métier et recherche</b>								
Contexte d'exercice du métier ESPE	oblig	70	3	ESPE	12	12		<b>24</b>
Initiation à la recherche en économie	oblig	05	2	Eve-Angeline Lambert	15			<b>15</b>
Accompagnement de stage	oblig		1	Nathalie Aubel		6		<b>6</b>
<b>Total présentiel étudiant/semestre</b>					<b>216</b>	<b>60</b>		<b>276</b>

Notes : En raison des trois options, le volume horaire total est de 276 HCM et 60 HTD.

## Semestre 2

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Total	
<b>UE1 : Sciences de gestion et économie industrielle</b>									
Communication, organisation, GRH option A	choix	06	2	Estelle Garnier	24			24	
Comptabilité et finance option B	choix	06		Marie-Hélène Cuenot					
Marketing option C	choix	06		Pascal Dupré					
Didactique de sdg option A	choix	06	2	Elisabeth Pinard		12		12	
Didactique de sdg option B	choix	06		Marie-Hélène Cuenot					
Didactique de sdg option C	choix	06		Diane Georges					
Eco Industrielle	oblig	05	2	Karine Brisset	24			24	
<b>UE2 : Economie et Droit</b>									
Initiation à la recherche en économie	oblig	05	2	Eve-Angeline Lambert		12		12	
Economie internationale	oblig	05	2	Nathalie Aubel	24			24	
Droit	oblig	02	2	Claire-Hélène Vasseur-Diaz	24			24	
<b>UE3 : Didactique</b>									
Rencontre université-entreprise	oblig	06	1	Sigrid Collard		6		6	
Dossier entreprise option A	choix	06	2	Agnès Lecki		18		18	
Dossier entreprise option B	choix	06		Marie-Hélène Cuenot					
Dossier entreprise option C	choix	06		Sylviane Berthoud					
Didactique management	oblig	06	1	Sigrid Collard		12		12	
Didactique économie-droit	oblig	05	2	Nathalie Aubel		18		18	
<b>UE4 : Compétences transversales</b>									
Statistiques	oblig	26	3	Sylvain Beal	12	9		21	
Anglais	oblig	11	3	Thomas Musah		18		18	
<b>UE5 : Contexte d'exercice du métier et mise en situation professionnelle</b>									
Contexte d'exercice du métier ESPE	oblig	70	3	ESPE	12	12		24	
Accompagnement de stage dont compétences numériques	oblig		3	Nathalie Aubel	15	15		30	
					<b>Total présentiel étudiant/semestre</b>	<b>135</b>	<b>132</b>		<b>267</b>

Notes : En raison des trois options, le volume horaire total est de 183 HCM et 192 HTD.

## Semestre 3

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Total
<b>UE1 : Approfondissements disciplinaires</b>								
Droit de l'immatériel	oblig	01	2	Stéphane Ortiz	3	12		18
Anglais	oblig	11	3	Jean-Christophe Tainturier		24		24
Actualisation des connaissances juridiques, économiques et de sciences de gestion	oblig		1	François Cochard	15			15
<b>UE2 : Contexte d'exercice du métier et recherche</b>								
Contexte d'exercice du métier ESPE	oblig	70	3	ESPE	12	12		24
Séminaires de recherche	oblig	70	3	François Cochard	15			15
<b>UE3 : Mise en situation professionnelle</b>								
Stage en alternance en lycée	choix		8	Nathalie Aubel				
Stage dans d'autres contextes professionnels de formation	choix			Nathalie Aubel				
Accompagnement de stage	oblig		3	Nathalie Aubel		18		18

TICE	oblig	06	2	Stéphane Ortiz		15		<b>15</b>
L'évaluation : aspect théoriques et pratiques	oblig	70	3	Nathalie Aubel	3	12		<b>15</b>
La gestion de l'hétérogénéité	oblig	70	2	Nathalie Aubel	3	9		<b>12</b>
<b>Total présentiel étudiant/semestre</b>					<b>51</b>	<b>102</b>		<b>153</b>

#### Semestre 4

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Total
<b>UE1 : Connaissance de l'entreprise</b>								
Stage en immersion en entreprise : 2/3 jours	oblig	06	1	Sigrid Collard				
Didactisation de situations d'entreprises	oblig	06	2	Sigrid Collard		15		<b>15</b>
Anglais des affaires	oblig	11	3	Thomas Musah		24		<b>24</b>
<b>UE2 : Contexte d'exercice du métier et recherche</b>								
Contexte d'exercice du métier ESPE	oblig	70	2	ESPE	12	12		<b>24</b>
Mémoire	oblig	70	10	ESPE				
<b>UE3 : Mise en situation professionnelle</b>								
Stage en alternance en lycée	choix		10	Nathalie Aubel				
Stage dans d'autres contextes professionnels de formation	choix		10	Nathalie Aubel				
Accompagnement de stage	oblig		1	Nathalie Aubel		18		<b>18</b>
Travail en groupe, collaboratif, en réseau	oblig		1	Nathalie Aubel		12		<b>12</b>
<b>Total présentiel étudiant/semestre</b>					<b>12</b>	<b>81</b>		<b>93</b>

### . RECRUTEMENT ET EFFECTIFS PREVISIONNELS

Filières et bassins de recrutement :

Le bassin de recrutement pour le master MEEF spécialité économie gestion correspond naturellement à la licence Economie Gestion, à la licence AES, mais aussi à la licence en Droit.

Les étudiants issus des écoles de commerce d'un niveau Bac +3 sont aptes à suivre ce cursus de formation.

Les enseignants en économie gestion non titulaires souhaitant préparer un concours de l'EN, sont acceptés dans ce master.

Ce master offre également une possibilité de reconversion de professionnels issus du monde de l'entreprise voulant s'orienter vers l'enseignement dans le cadre de la formation continue; une procédure de VA ou VAE s'avèrent alors, parfois nécessaire.

Effectifs prévisionnels :

EFFECTIFS	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Formation initiale	M1 : 10 M2 : 5	M1 : 12 M2 : 7	M1 : 14 M2 : 8	M1 : 15 M2 : 10

### . DEBOUCHES ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Comme il a été indiqué plus haut, cette spécialité de master vise en premier lieu l'acquisition des compétences professionnelles nécessaires à l'exercice du métier d'enseignant en économie gestion dans l'éducation nationale.

Cependant, de par le caractère très appliqué et fortement tourné sur les questions de management des entreprises, et grâce aux enseignements disciplinaires en sciences de gestion, cette spécialité offre également des compétences de

formateurs en économie gestion en direction des établissements de formation connexes à l'éducation nationale, voire même des compétences de cadre généraliste en entreprise.

Enfin, les étudiants peuvent poursuivre leurs études, soit en préparant l'Agrégation du second degré en économie-gestion, soit en préparant un doctorat dans l'une des disciplines du master ou en sciences de l'éducation (éventuellement après un M2 disciplinaire de spécialisation dans le champ concerné).

<b>8. CONFORMITE DE LA MAQUETTE AUX RECOMMANDATIONS DU COMITE DE SUIVI DES MASTERS</b>
--

Architecture recommandée par le CMS

Master 1	Bloc 1 disciplinaire	Bloc 2 Didactique	Bloc 3 recherche	Bloc 4 Contexte d'exercice du métier	Bloc 5 Mises en situation pro
Nombre d'ECTS	30 (+_2)	15(+_2)	6(+_2)	6(+_2)	3(+_2)
Semestre 1	18	6	3	3	0
Semestre 2	12	9	3	3	3

**Maquette Economie gestion Master 1**

Master 1 Economie gestion	Bloc 1 disciplinaire	Bloc 2 Didactique	Bloc 3 recherche	Bloc 4 Contexte d'exercice du métier	Bloc 5 Mises en situation pro
S1	UE Sciences de gestion : 6 UE Economie droit : 6 UE Management : 3 UE Compétences transversales : E-business et anglais : 3	Accompagnement stage : 1 Didactique management : 3 Note de synthèse : 3	Initiation à la recherche : 2	Contexte métier : 3	
<b>Total ECTS</b>	<b>18</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>0</b>
S2	Sciences de gestion : 2 Economie internationale + éco industrielle : 4 Droit : 2 Statistiques : 3 Anglais : 3	Didactique SDG : 2 UE didactique : 6	Initiation recherche : 2	Contexte métier : 3	Acc stage : 3
<b>Total ECTS</b>	<b>14</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>3</b>

**Architecture recommandée par le CMS**

Master 2	Bloc 1 disciplinaire	Bloc 2 Didactique	Bloc 4 Contexte d'exercice du métier	Bloc 3 Recherche	Bloc 5 Mises en situation pro
Nombre d'ECTS	8 (+_2)	16(+_2)	6(+_2)	30(+_2) 10 ECTS pour le mémoire	
Semestre 3	6	11	3	10	
Semestre 4	2	5	3	20	

**Maquette économie gestion MASTER 2**

Master 2 Economie gestion	Bloc 1 disciplinaire	Bloc 2 Didactique	Bloc 4 Contexte d'exercice du métier	Bloc 3 Recherche	Bloc 5 Mises en situation pro
S3	Actualisation connaissances : 1 Droit immatériel : 2	Accomp. stage : 3 TICE : 2 Evaluation : 3	Contexte métier : 3	Recherche : 3 Stage : 8	

	Anglais : 3	Gestion de l'hétérogénéité : 2		
<b>Total ECTS</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>3</b>	<b>11</b>
<b>S4</b>	Anglais : 3	Stage entreprise : 1 Didactisation entreprise : 2 Accomp. stage : 1 Travail en groupe : 1	Contexte métier : 2	Mémoire : 10 Stage : 10
<b>Total ECTS</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>20</b>

## ACCRÉDITATION ESPE - ACADÉMIE DE BESANÇON 2013

Intitulé de la mention	<input type="checkbox"/> MEEF, 1 <sup>er</sup> degré <input checked="" type="checkbox"/> MEEF, second degré <input type="checkbox"/> MEEF, Encadrement éducatif <input type="checkbox"/> MEEF, Pratiques et ingénierie de la formation
Intitulé du parcours	Mathématiques
Responsable du parcours	NOM : <b>Razafison</b> Prénom : <b>Ulrich</b> Grade : <b>Maître de conférences</b> Section CNU : <b>26</b> Tél professionnel : <b>03 81 66 64 89</b> Tél portable : <b>06 78 76 62 72</b> Courriel : <a href="mailto:ulrich.razafison@univ-fcomte.fr">ulrich.razafison@univ-fcomte.fr</a> Laboratoire de recherche : <b>Laboratoire de Mathématiques de Besançon</b>
Domaine	<input type="checkbox"/> <b>DEG</b> Droit, Économie, Gestion <input type="checkbox"/> <b>SHS</b> Sciences Humaines et Sociales <input type="checkbox"/> <b>ALL</b> Arts, Lettres, Langues <input checked="" type="checkbox"/> <b>STS</b> Sciences, Technologies, Santé
Composante de rattachement	<input type="checkbox"/> <b>ESPE</b> École Supérieure du Professorat et de l'Éducation <input type="checkbox"/> <b>UFR SJEPG</b> Sciences Juridiques, Économiques, Politiques et de Gestion <input type="checkbox"/> <b>UFR SLHS</b> Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société <input type="checkbox"/> <b>UFR SMP</b> Sciences Médicales et Pharmaceutiques <input checked="" type="checkbox"/> <b>UFR ST</b> Sciences et Techniques <input type="checkbox"/> <b>UFR STGI</b> Sciences, Techniques et Gestion de l'Industrie <input type="checkbox"/> <b>UPFR des SPORTS</b>
Localisation des enseignements	<input checked="" type="checkbox"/> <b>BESANÇON</b> <input type="checkbox"/> <b>BELFORT</b> <input type="checkbox"/> <b>LONS-LE-SAUNIER</b> <input type="checkbox"/> <b>VESOUL</b>

## 1 PRÉSENTATION DU PARCOURS ET DE SES OBJECTIFS SCIENTIFIQUES

### 1.1 PRESENTATION DU PARCOURS

Le parcours **Mathématiques** a pour but de former des enseignants de mathématiques certifiés et de compléter la formation des enseignants déjà en poste. Elle propose aussi une formation de médiateur scientifique et une ouverture sur la recherche en didactique et en histoire des mathématiques.

Cette formation recrute parmi les licenciés de mathématiques.

Une formation didactique conséquente construite autour de trois stages prépare activement au métier d'enseignant et propose des outils d'analyse de pratique :

- un stage *d'observation* de 2 semaines bloquées en M1,
- un stage *de l'observation à la pratique accompagnée* de 2 semaines bloquées en M1,
- un stage en alternance de 9 heures par semaine sur l'année en M2.

Ces stages seront accompagnés d'une formation spécifique dont les objectifs seront de rendre l'observation formatrice et de fournir au stagiaire des outils de pratique professionnelle et des outils didactiques appliqués à la conception de son enseignement.

Ces stages donneront lieu à un rapport et seront encadrés par un enseignant de l'Université et un enseignant référent dans l'établissement d'accueil.

La présence de ce parcours à Besançon joue un rôle important comme débouché pour la licence de Mathématiques.

Le master est adossé au laboratoire de Mathématiques de Besançon (UMR 6623) et à l'école doctorale Louis Pasteur de l'Université de Franche-Comté. Notons la présence d'une équipe de recherche en didactique des mathématiques qui anime un séminaire mensuel et un groupe de travail hebdomadaire.

Cette spécialité est construite en partenariat avec l'ESPE et le CTU de l'Université de Franche-Comté.

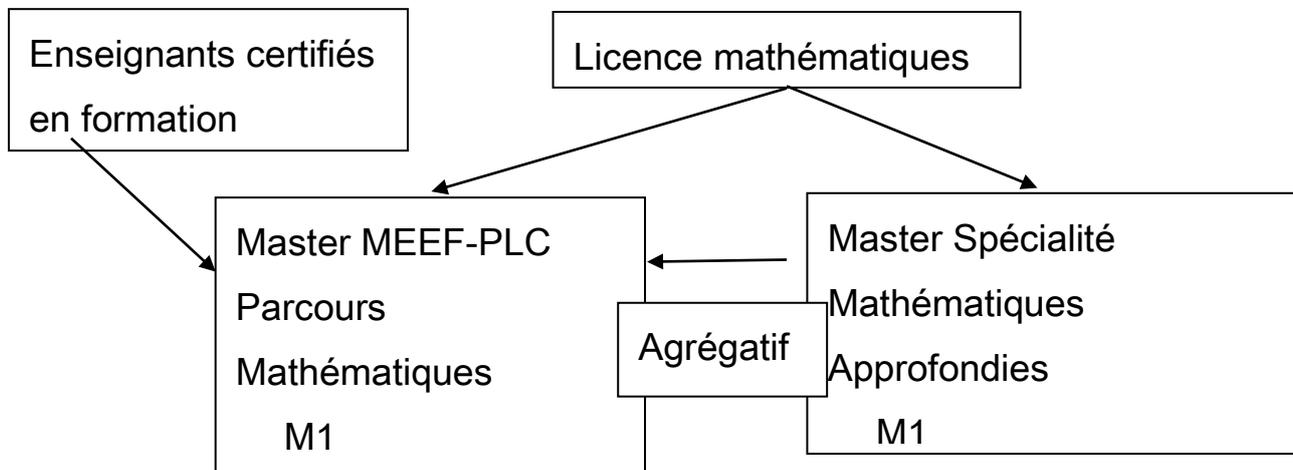
Les étudiants auront la possibilité de participer aux activités de l'IREM de Besançon qui est reconnu pour sa compétence dans la formation continue des enseignants. La réussite de cette spécialité repose aussi sur la collaboration avec le rectorat de Besançon, notamment pour les stages et la mise à disposition d'intervenants professionnels.

### 1.2 OBJECTIFS SCIENTIFIQUES

La maîtrise des contenus et la consolidation de la rigueur du raisonnement logique sont les défis scientifiques fondamentaux de cette spécialité. Elle propose de plus une approche à la fois technique et culturelle des mathématiques par les unités disciplinaires de la première année et par la participation aux activités de l'IREM. Elle amène naturellement l'étudiant à un questionnement sur l'enseignement des mathématiques ; l'unité d'enseignement optionnelle *Didactique des mathématiques* prolonge ce questionnement et introduit à la recherche. L'unité d'enseignement optionnelle *Histoire des mathématiques* replace les connaissances mathématiques dans leur contexte historique ; le choix d'un thème concis permet d'engager une démarche scientifique dans ce domaine.

## SCHÉMA GÉNÉRAL D'ORGANISATION DU PARCOURS

Nous présentons ci-dessous un schéma général du parcours mathématiques en lien avec les autres formations de mathématiques. Toutes ces formations (licence de mathématiques, master spécialité mathématiques approfondies et le parcours mathématiques du master MEEF-PLC) sont disponibles en présentiel ou via le CTU de Besançon (Centre de Télé-enseignement Universitaire) :



Les étudiants titulaires d'un M1 mathématiques approfondies auront la possibilité d'intégrer le parcours mathématiques du MEEF en M2.

Les enseignants actuels certifiés pourront suivre le master en formation continue en bénéficiant de la procédure de validation des acquis.

Nous présentons ci-dessous la répartition, semestre par semestre, des blocs 1 à 5 en crédits ECTS :

Semestre master	Bloc 1 : disciplinaire	Bloc 2 : didactique	Bloc 3 : recherche	Bloc 4 : contexte d'exercice du métier	Bloc 5 : mise en situation professionnelle
S1	21	6	0	3	0
S2	15	6	3	3	3
S3	3	9	3	3	12
S4	3	6	0	3	18

## RELATIONS ET ÉCHANGES INTERNATIONAUX

La république de Moldova a souhaité il y a une dizaine d'années développer l'enseignement « du et en » français. Elle a confié ce projet à l'antenne de Chisinau de l'Agence Universitaire pour la Francophonie (AUF). L'AUF a mis en place des classes bilingues dans les différents établissements du pays en même temps qu'elle a mis en place un programme de formation continue pour les enseignants dispensant dans ces classes, des cours de français ou de disciplines non linguistiques (DNL) : physique, chimie, mathématiques et biologie. Pendant plusieurs années, des professeurs stagiaires PLC2 de ces quatre disciplines ont effectué des stages professionnels de 3 semaines en Moldavie. Des enseignants des équipes pédagogiques des préparations aux concours, sont eux, intervenus en formation continue.

Depuis l'année dernière, la gestion des classes bilingues a été reprise par le Ministère de l'Éducation Nationale moldave et l'ambassade de France. Parallèlement, l'université pédagogique, Ion Creanga de Chisinau a mis en place un master « formation initiale des enseignants en DNL » conjointement avec l'université de Iasi (Roumanie) et l'UFR ST de l'UFC. Une enseignante de physique de l'UFR ST est coresponsable scientifique de ce master.

Cette nouvelle disposition permet de mettre en place des stages professionnels (pratique accompagnée et responsabilité) pour les professeurs stagiaires de M2. Ces professeurs stagiaires pourraient également suivre des enseignements du MASTER DNL en complément de leur enseignement dans les classes bilingues. Les modalités de ces stages seront discutées afin de tenir compte des impératifs des deux pays.

**UNITÉS DE RECHERCHE SUR LESQUELLES S'APPUIE LE PARCOURS**

Nom de l'unité de recherche	Label national (UMR, EA, ...)	Nombre de chercheurs
Laboratoire de Mathématiques de Besançon	UMR 6623	50
Fédération de recherche <i>EDUC</i>		

**EQUIPE PEDAGOGIQUE**

L'équipe pédagogique est essentiellement composée d'enseignant-chercheurs (76%) et de professeurs agrégés.

**Enseignants de l'Université de Franche-Comté**

Nom	Prénom	Statut (MC, PU, Moniteur, ATER, PRCE, PRAG, ...)	Composante UFC	CNU	Unité de recherche	Enseignements dispensés	Nombre d'heures en HETD
Aebischer	Anne-Marie	PRAG	UFR ST				30 à 80
Aebischer	Bruno	PRAG	UFR ST				30 à 80
Ammar Khodja	Farid	MC	IUFM-ESPE	26	UMR 6623		0 à 60
Andreianov	Boris	MC	UFR ST	26	UMR 6623		0 à 60
Belliard	Jean-Robert	MC	UFR ST	25	UMR 6623		0 à 60
Boussaid	Nabile	MC	UFR ST	26	UMR 6623		0 à 60
Delaunay	Christophe	PU	UFR ST	25	UMR 6623		0 à 60
Dornier	Jean-Marie	PRAG	IUFM-ESPE				30 à 80
Ducel	Yves	MC	UFR ST	26	UMR 6623		30 à 80
Duffaud	Brigitte	PRAG	UFR ST				30 à 80
Kokonendji	Célestin	PU	UFR ST	25	UMR 6623		0 à 60
Jacon	Nicolas	MC	UFR ST	25	UMR 6623		0 à 60
Lancien	Florence	MC	UFR ST	25	UMR 6623		0 à 60
Lancien	Gilles	PU	UFR ST	25	UMR 6623		0 à 60
Le Borgne	Philippe	MC	IUFM-ESPE	25	UMR 6623		30 à 80
Levain	Jean-Pierre	MC	IUFM-ESPE	70	EA 3188		0 à 60
Meyer	Martin	MC	UFR ST	25	UMR 6623		0 à 60
Neuwirth	Stefan	MC	UFR-ST	25	UMR 6623		0 à 60
Pétiard	François	PRAG	UFR ST				0 à 60
Rabehasaina	Landy	MC	UFR ST	26	UMR 6623		0 à 60
Razafison	Ulrich	MC	IUFM-ESPE	26	UMR 6623		30 à 80
Saussereau	Bruno	MC	UFR ST	26	UMR 6623		0 à 60
Simard	Arnaud	MC	IUFM-ESPE	25	UMR 6623		30 à 80
Varron	Davit	MC	UFR ST	26	UMR 6623		0 à 60
Verguet	Patrick	PRAG	UFR ST				0 à 60

**Intervenants praticiens et professionnels de l'éducation nationale**

Nom	Prénom	Statut	Enseignements dispensés	Nombre d'heures en HETD
Buso	Christian			0 à 60

Monet	Nathalie			0 à 60
Saussereau	Virginie			0 à 60
Fanton	Laurence			0 à 60
Pourcelot	Frédéric			0 à 60
Saint-Cluque	Fanny			0 à 60
Kersalé	Marie			0 à 60
Rivière	Sandrine			0 à 60
Jouvenot	Sandrine			0 à 60
Gaudillat	Aline			0 à 60
Bouverot	Jean-Claude			0 à 60

### Autres intervenants

Nom	Prénom	Fonction	Entreprise	Enseignements dispensés	Nombre d'heures en HETD

### Pourcentage de répartition entre catégories d'enseignants :

Si la répartition des enseignements n'est pas totalement détaillée, elle se décomposera de la façon suivante :

Enseignants chercheurs	PRAG – PRCE	Intervenants extérieurs à l'UFC
37 %	58 %	15 %

## ORGANISATION EN TERMES D'UE ET DE CRÉDITS EUROPÉENS

Il faut considérer que dans chaque unité, les étudiants consacrent du temps personnel en plus des heures présentiels CM+TD+TP. Par exemple pour les unités de 6 ECTS, le total CM+TD+TP+travail perso est estimé à 133h.

### Semestre 1

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Total
UE 1 (bloc 1) : Analyse	OBLIG	26	4	Ulrich Razafison	25	25		50
UE 2 (bloc 1) : Algèbre	OBLIG	25	4	Jean-Marie Dornier	25	25		50
UE 3 (bloc 1) : Probabilités-Statistiques	OBLIG	26	4	Yves Ducl	25	25		50
UE 4 (bloc 1) : Géométrie	OBLIG	25	3	Brigitte Duffaud	15	15		30
UE 5 (bloc 1) : Oral 1	OBLIG	26	3	Philippe Le Borgne		20		20
UE 6 (bloc 1) : Langues	OBLIG	11	3	Patrick Verguet		18		18
UE 7 (bloc 2) : Accompagnement du stage	OBLIG	26	3	Jean-Marie Dornier		30		30
UE 8 (bloc 2) : Oral 2	OBLIG	26	3	Farid Ammar Khodja		20		20
UE 9 (bloc 4) : Éléments communs de formation 1 <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tronc communs (6h CM + 6h TD)</li> <li>• TICE (12h TP)</li> </ul>	OBLIG		3	ESPE Bruno Aebischer	6	6	12	24

<b>Total/semestre</b>	<b>96</b>	<b>184</b>	<b>12</b>	<b>292</b>
-----------------------	-----------	------------	-----------	------------

## Semestre 2

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Total
UE 1 (bloc 1) : Analyse	OBLIG	26	3	Arnaud Simard	15	15		<b>30</b>
UE 2 (bloc 1) : Algèbre	OBLIG	25	3	Jean-Marie Dornier	15	15		<b>30</b>
UE 3 (bloc 1) : Probabilités-Statistiques	OBLIG	26	3	Yves Ducl	15	15		<b>30</b>
UE 4 (bloc 1) : Oral 1	OBLIG	26	6	Anne-Marie Aebischer		70		<b>70</b>
UE 5 (bloc 2) : Oral 2	OBLIG	26	6	Jean-Marie Dornier		70		<b>70</b>
UE 6 (bloc 3) : Anglais scientifique	OBLIG	25/26	3	Nicolas Jacon		18		<b>18</b>
UE 7 (bloc 4) : Éléments communs de formation 2 • Tronc communs (6h CM + 6h TD) • TICE (12h TP)	OBLIG		3	ESPE Bruno Aebischer	6	6	12	<b>24</b>
UE 8 (bloc 5) : Stage à la pratique accompagnée	OBLIG	25/26	3	Tuteur				
<b>Total/semestre</b>					<b>51</b>	<b>209</b>	<b>12</b>	<b>272</b>

## Semestre 3

### Parcours type

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Total
UE 1 (bloc 1) : Anglais en situation professionnelle	OBLIG	25/26	3	Gilles Lancien		18		<b>18</b>
UE 2 (bloc 2) : Difficulté scolaire + ASH	OBLIG	25	3	Philippe Le Borgne	15	15		<b>30</b>
UE 3 (bloc 2) : Unité à choisir parmi • Compétences numériques et accompagnement du stage didactique • Didactique des mathématiques (mutualisée avec le master Mathématiques Approfondies)	OBLIG à choix	26	6	Jean-Marie Dornier  Philippe Le Borgne	36	25	25	<b>36 à 50</b>
UE 4 (bloc 3) : Mémoire - TER	OBLIG	25	3	Tuteur universitaire		3		<b>3</b>
UE 5 (bloc 4) : Éléments communs de formation 3	OBLIG		3	ESPE	12	12		<b>24</b>
UE 6 (bloc 5) : Stage • en alternance • alternatif*	OBLIG à choix		12	Tuteur				
<b>Total/semestre</b>					<b>27 à 63</b>	<b>48 à 73</b>	<b>0 à 25</b>	<b>111 à 125</b>

### Complément parcours alternatif\* selon projet étudiant avec accord l'équipe pédagogique

UE 7 : Unités à choisir dans un master existant	AC	26	3 à 6	Ulrich Razafison				
UE 8 : Unité de projet personnel ou professionnel ou TER	AC	26	3 à 6	Ulrich Razafison				

## Semestre 4

### Parcours type

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Total
UE 1 (bloc 1) : Unité à choisir parmi • Popularisation des mathématiques	OBLIG à	25/26	3	Jean-Robert Belliard		18		<b>18</b>

<ul style="list-style-type: none"> <li>Panorama des mathématiques (mutualisée avec le master Mathématiques Approfondies)</li> </ul>	choix							
<b>UE 2 (bloc 2) : unité à choisir parmi</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Compétences numériques et accompagnement de stage didactique</li> <li>Histoire des mathématiques (existant dans le master Mathématiques Approfondies)</li> </ul>	OBLIG à choix	26	6	Jean-Marie Dornier  Stefan Neuwirth	36	30	30	<b>36 à 60</b>
<b>UE 3 (bloc 4) :</b> Éléments communs de formation 4	OBLIG		3	ESPE	12	12		<b>24</b>
<b>UE 4 (bloc 5) : Stage et mémoire de stage</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>en alternance</li> <li>alternatif*</li> </ul>	OBLIG à choix	26	18	Tuteur				
<b>Total/semestre</b>					<b>12 à 48</b>	<b>30 à 60</b>	<b>0 à 30</b>	<b>78 à 102</b>

### Complément parcours alternatif\* selon projet étudiant avec accord l'équipe pédagogique

<b>UE 5 : Unités à choisir dans un master existant</b>	AC	26	3 à 6	Ulrich Razafison				
<b>UE 6 : Unité de projet personnel ou professionnel ou TER</b>	AC	26	3 à 6	Ulrich Razafison				

\* Alternatif pour les étudiants en situation particulière (par exemple n'ayant pas réussi le concours et souhaitant s'orienter sur un métier de l'éducation non enseignant) après accord de l'équipe pédagogique (voir partie 11).

## RECRUTEMENT ET EFFECTIFS PRÉVISIONNELS

Filières : l'entrée dans la formation est de droit pour les étudiants de la licence de Mathématiques. Elle se fait sur dossier pour les autres licences. Les étudiants titulaires d'un M1 enseignement des mathématiques et d'un M1 mathématiques approfondies auront la possibilité d'entrer en M2.

Bassin de recrutement : ce sont principalement les régions de Franche-Comté, de Bourgogne, de Rhône-Alpes et d'Alsace. Pour la version CTU du parcours, le recrutement se fait dans la France entière (Outre-Mer inclus), ainsi que dans l'Union Européenne.

Effectifs prévisionnels :

EFFECTIFS	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Formation initiale	30	30	30	30

## DÉBOUCHÉS ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Pour les étudiants ayant réussi le concours, le débouché naturel est l'enseignement dans le second degré. Les étudiants n'ayant pas réussi pourront intégrer des services de formations dans des entreprises et des organismes, être vacataires dans l'enseignement public et privé. Un autre débouché possible est la médiation scientifique.



## ACCREDITATION ESPE - ACADEMIE DE BESANCON 2013

Intitulé de la mention	<input type="checkbox"/> MEEF, 1 <sup>er</sup> degré <input checked="" type="checkbox"/> MEEF, second degré <input type="checkbox"/> MEEF, Encadrement éducatif <input type="checkbox"/> MEEF, Pratiques et ingénierie de la formation
Intitulé du parcours	Enseignement des Sciences Physiques (PLC)
Responsables du parcours	<p>NOM : <b>GUYON</b>                  Prénom : <b>Fabrice</b>                  Grade : <b>Maître de Conférences HDR</b>                  Section CNU : <b>32</b>                  Tél professionnel : <b>03 81 66 62 28</b>                  Tél portable :                  Courriel : <b>fabrice.guyon@univ-fcomte.fr</b>                  Laboratoire de recherche : <b>institut UTINAM</b></p> <p>NOM : <b>FANJOUX</b>                  Prénom : <b>Gil</b>                  Grade : <b>Professeur des Universités</b>                  Section CNU : <b>30</b>                  Tél professionnel : <b>03 81 66 66 46</b>                  Tél portable :                  Courriel : <b>gil.fanjoux@univ-fcomte.fr</b>                  Laboratoire de recherche : <b>institut FEMTO-ST</b></p>
Domaine	<input type="checkbox"/> <b>DEG</b> Droit, Economie, Gestion <input type="checkbox"/> <b>SHS</b> Sciences Humaines et Sociales <input type="checkbox"/> <b>ALL</b> Arts, lettres, Langues <input checked="" type="checkbox"/> <b>STS</b> Sciences, Technologies, Santé
Composante de rattachement	<input type="checkbox"/> <b>ESPE</b> Ecole Supérieur du Professorat et de l'Education <input type="checkbox"/> <b>UFR SJEPG</b> Sciences Juridiques, Economiques, Politiques et de Gestion <input type="checkbox"/> <b>UFR SLHS</b> Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société <input type="checkbox"/> <b>UFR SMP</b> Sciences Médicales et Pharmaceutiques <input checked="" type="checkbox"/> <b>UFR ST</b> Sciences et Techniques <input type="checkbox"/> <b>UFR STGI</b> Sciences, Techniques et Gestion de l'Industrie <input type="checkbox"/> <b>UPFR des SPORTS</b>
Localisation des enseignements	<input checked="" type="checkbox"/> <b>BESANCON</b> <input type="checkbox"/> <b>BELFORT</b> <input type="checkbox"/> <b>LONS-LE-SAUNIER</b> <input type="checkbox"/> <b>VESOUL</b>

## 1 PRESENTATION DU PARCOURS ET DE SES OBJECTIFS SCIENTIFIQUES

Depuis de nombreuses années, la préparation au concours du CAPES de Physique-Chimie de l'IUFM puis de l'université de Franche-Comté présente un taux de réussite parmi les plus élevés au niveau national. Fort de cette expérience, et afin de répondre à la réforme de la formation des enseignants et des épreuves de ce concours, nous proposons un parcours « MEEF-enseignement des Sciences Physiques », qui dispense une formation équilibrée entre théorie, pratique expérimentale et didactique. Son objectif vise à donner une culture scientifique et pédagogique forte à des étudiants qui se destinent principalement au métier d'enseignant.

En complément des savoirs disciplinaires, l'accent est mis sur l'acquisition de compétences professionnelles par la réalisation de stages dans les établissements scolaires (stages d'observation, de pratiques accompagnées et en responsabilité) tout au long des 4 semestres du parcours. En Master 1, chaque stage effectué (2 semaines chacun) est finalisé par un rapport et une soutenance orale. Concernant le stage en alternance en master 2 (9h d'enseignement en établissement par semaine), le mémoire demandé doit cibler une analyse de pratique et s'appuyer sur des éléments de recherche en didactique.

En amont et en aval de cette immersion dans la réalité professionnelle, des éléments en didactique, en pédagogie et en communication sont dispensés aux étudiants. Ces outils permettent de relier les démarches d'enseignement aux démarches d'apprentissage. En parallèle une formation dans la dimension éthique et responsable du métier d'enseignant est dispensée.

Le volet recherche est effectué en deuxième année du parcours, en lien avec les stages, via une analyse de travaux effectués en didactique des sciences, et avec notamment un point de vue épistémologique.

## SCHÉMA GÉNÉRAL D'ORGANISATION DU PARCOURS

Nous présentons ci-dessous la répartition, semestre par semestre, **des blocs** 1 à 5 en crédits ECTS :

Semestre master	Bloc 1 : disciplinaire	Bloc 2 : didactique	Bloc 3 : recherche	Bloc 4 : contexte d'exercice du métier	Bloc 5 : mise en situation professionnelle
S1	21	6	0	3	0
S2	15	6	3	3	3
S3	3	9	3	3	12
S4	3	6	0	3	18

La formation en disciplinaire Physique-Chimie et en didactique des disciplines est très largement présente dans la première année du parcours. Cette formation prend différentes formes :

- synthèse des connaissances et leur mobilisation dans une activité d'enseignement,
- élaboration de séquences pédagogiques à caractère expérimental.

Cette formation doit permettre aux étudiants la maîtrise des savoirs disciplinaires et didactiques et l'aptitude à les retranscrire dans une situation d'enseignement.

Les périodes de stages s'articulent différemment dans les deux années du parcours.

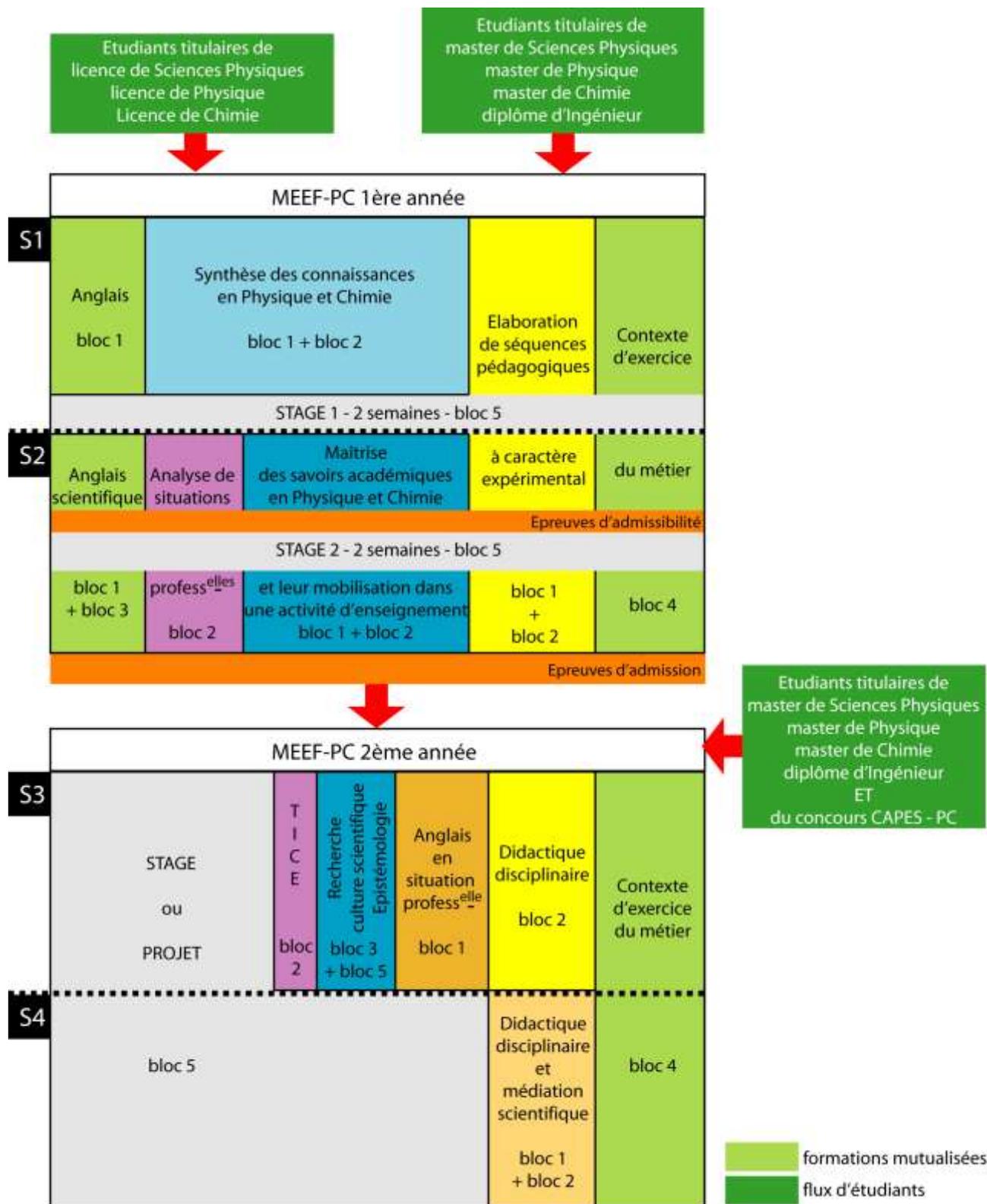
En première année, un stage de deux semaines sera effectué à chaque semestre, étayé par un accompagnement trajecturant la demande spécifique à ces stages d'observation-pratique accompagnée. Une progression, en termes d'appropriation de classes et de réalisation de séquences pédagogiques en situation professionnelle, doit en effet être effectuée lors de cette première année afin de préparer les étudiants au stage de la deuxième année.

En deuxième année, le stage en responsabilité s'effectuera en alternance, à raison de 9h par semaine d'enseignement en établissement scolaire.

En début de seconde année, pour chaque étudiant ayant validé le M1 (titulaire ou non du CAPES PLC), un entretien personnalisé sera effectué afin d'effectuer un bilan sur leur projet professionnel. Pour les étudiants non admis au CAPES PLC, un travail spécifique sera demandé en lien avec le projet de l'étudiant (stage en laboratoire ou en entreprise, projet en adéquation avec le projet professionnel ou personnel de l'étudiant).

Pour toutes les unités non mutualisées, le contrôle des connaissances s'effectuera de façon continue. Une seconde session n'est pas envisagée pour les deux années. Pour les unités « Éléments communs de formation », les MCC seront fixées par l'ESPE.

Le schéma ci-dessous montre l'articulation générale du parcours. Plus précisément, ce schéma présente les différentes formations qui constituent ce parcours au cours des 4 semestres, en précisant les blocs de compétences auxquelles elles se rapportent : schéma page suivante.



## RELATIONS ET ECHANGES INTERNATIONAUX

La république de Moldova a souhaité il y a une dizaine d'années, développer l'enseignement « du et en » français. Elle a confié ce projet à l'antenne de Chisinau de l'Agence Universitaire pour la Francophonie (AUF). L'AUF a mis en place des classes bilingues dans les différents établissements du pays en même temps qu'elle a mis en place un programme de formation continue pour les enseignants dispensant dans les classes, des cours de français mais aussi de physique, de chimie, de maths et de biologie (DNL). Pendant plusieurs années, des professeurs stagiaires PLC2 de ces quatre disciplines ont effectué des stages professionnels de 3 semaines en Moldavie. Des enseignants des équipes pédagogiques des préparations aux concours, sont eux, intervenus en formation continue.

Depuis l'année dernière, la gestion des classes bilingues a été reprise par le Ministère de l'Education Nationale moldave et l'ambassade de France. Parallèlement, l'université pédagogique, Ion Creanga de Chisinau a mis en place un master « formation initiale des enseignants en DNL » conjointement avec l'université de Lasi (Roumanie) et l'UFR ST de l'UFC. Une enseignante de physique de l'UFR ST est co-responsable scientifique de ce master.

Cette nouvelle disposition permet de mettre en place des stages professionnels (pratique accompagnée et responsabilité) pour les professeurs stagiaires de M2. Ces professeurs stagiaires pourraient également suivre des enseignements du MASTER DNL en complément de leur enseignement dans les classes bilingues. Les modalités de ces stages seront discutées afin de tenir compte des impératifs des deux pays.

## UNITES DE RECHERCHE SUR LESQUELLES S'APPUIE LE PARCOURS

Nom de l'unité de recherche	Label national (UMR, EA, ...)	Nombre de chercheurs
FEMTO-ST	UMR 6174	400
UTINAM	UMR 6213	100
Fédération de recherche <i>EDUC</i>		

## EQUIPE PEDAGOGIQUE

### Enseignants de l'Université de Franche-Comté

Nom	Prénom	Statut (MC, PU, Moniteur, ATER, PRCE, PRAG, ...)	Composante UFC	CNU	Unité de recherche	Enseignements dispensés	Nombre d'heures en HETD
BUGNON	Mathilde	PRCE	UFR-ST			Physique	100-140
CHAUVET	Mathieu	PU	UFR-ST	63	FEMTO-ST	Physique	20-40
DEVAUX	Fabrice	PU	UFR-ST	30	FEMTO-ST	Physique	20-40
FANJOUX	Gil	PU	UFR-ST	30	FEMTO-ST	Physique	100-140
FATIN-ROUGE	Nicolas	MC	ESPE	32	UTINAM	Chimie	15-30
FIEVET	Patrick	PU	ESPE	32	UTINAM	Chimie	60-80
GUYON	Fabrice	MC	UFR-ST	32	UTINAM	Chimie	20-40
KAPALA	Frédéric	PRAG	ESPE			Didactique	30-50
LASNE	Annie	PRCE	ESPE			Encadrement stage	5-10
MAGNET	Claire	MC	ESPE	32	UTINAM	Chimie	15-30
OBERT	Françoise	PRAG	UFR-ST		UTINAM	Chimie	60-80
VERGUET	Patrick		UFR-ST	11		Anglais	50-70
DUPOUET	CLAIRE		Services cen-			Médiation	10-20

			traux			scientifique	
--	--	--	-------	--	--	--------------	--

**Intervenants praticiens et professionnels de l'éducation nationale**

Nom	Prénom	Statut	Enseignements dispensés	Nombre d'heures en HETD
ARLOT	Stéphanie	PRCE	didactique	10-20
BARBE	Estelle	PRCE	Didactique	5-10
BEISSER	Cécile	Chef d'établissement	Système scolaire	10-15
BUHLER	Hervé	PRCE	Didactique	4-8
GUYON-DORNIER	Olivia	PRCE	Didactique	5-10
HUMBERT	Cyril	PRCE	Didactique	4-8
LAMOUREUX	Régis	PRCE	Physique	5-10
LEFIER	Yannick	PRCE	Didactique	4-8
MOUGEY	Laurent	PRCE	Didactique	5-10
NICOLAS	Philippe	PRCE	Didactique	4-8

**Autres intervenants**

Nom	Prénom	Fonction	Entreprise	Enseignements dispensés	Nombre d'heures en HETD

**Pourcentage de répartition entre catégories d'enseignants :**

Si la répartition des enseignements n'est pas totalement détaillée, elle se décomposera de la façon suivante :

Enseignants chercheurs	PRAG – PRCE	Intervenants extérieurs à l'UFC
45 %	41 %	14 %

**ORGANISATION EN TERMES D'UE ET DE CREDITS EUROPEENS**

Il faut considérer que dans chaque unité, les étudiants consacrent du temps de travail personnel en plus des heures présents CM+TD+TP. Par exemple pour les unités de 6 ECTS, le total CM+TD+TP+travail personnel est estimé à 133H.

**Semestre 1**

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Total
UE 1 Synthèse des connaissances en Physique Bloc 1 + bloc 2	Obl*	30	9	Gil Fanjoux	43	60		103
UE 2 Synthèse des connaissances en Chimie Bloc 1 + bloc2	Obl	32	9	Françoise Obert	43	60		103
UE 3 Elaboration de séquences pédagogiques à caractère expérimental 1 Bloc 1 + bloc2	Obl	30	6	Claire Magnenet		27	53	80

UE 4 Anglais Bloc 1	Obl	11	3	Patrick Verguet		18		<b>18</b>
UE 5 Eléments communs de formation 1 Bloc 4	Obl		3	ESPE	12	12		<b>24</b>
<b>Total/semestre</b>					<b>98</b>	<b>177</b>	<b>53</b>	<b>328</b>

\* obl : obligatoire

### Semestre 2

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Total
UE 1 Anglais scientifique Bloc 1 + bloc 3	Obl	11	3	Patrick Verguet		18		<b>18</b>
UE 2 Maîtrise des savoirs académiques en Physique et leur mobilisation dans une activité d'enseignement Bloc 1 + bloc 2	Obl	30	6	Gil Fanjoux	24	49		<b>73</b>
UE 3 Maîtrise des savoirs académiques en Chimie et leur mobilisation dans une activité d'enseignement Bloc 1 + bloc 2	Obl	32	6	Patrick Fievet	24	49		<b>73</b>
UE 4 Stages Bloc 5	Obl		3	Fabrice Guyon				
UE 5 Eléments communs de formation 2 Bloc 4	Obl		3	ESPE	12	12		<b>24</b>
UE 6 Analyse de situations professionnelles bloc 2	Obl		3	Françoise Obert		30		<b>30</b>
UE 7 Elaboration de séquences pédagogiques à caractère expérimental 2 Bloc 1 + bloc 2	Obl	32	6	Claire Magnenet		27	53	<b>80</b>
<b>Total/semestre</b>					<b>60</b>	<b>185</b>	<b>53</b>	<b>298</b>

### Semestre 3

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Total
UE 1 Anglais en situation professionnelle Bloc 1	Obl	11	3	Patrick Verguet		18		<b>18</b>
UE 2 unité à choix parmi : - Stage en alternance Bloc 5 - Stage en laboratoire ou en entreprise, ou projet Bloc 5	Choix		12	Fabrice Guyon Nicolas Fatin-Rouge				
UE 3 Eléments communs de formation 3 Bloc 4	Obl		3	ESPE	12	12		<b>24</b>
UE 4 Didactique disciplinaire Bloc 2	Obl	30	6	Françoise Obert	20	20		<b>40</b>
UE 5 TICE Bloc 2	Obl		3	Frédéric Kapala		20		<b>20</b>
UE 6 Recherche, culture scientifique, épistémologie Bloc 3 + bloc 5	Obl		3	Gil Fanjoux		15		<b>15</b>
<b>Total/semestre</b>					<b>32</b>	<b>85</b>	<b>0</b>	<b>117</b>

### Semestre 4

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Total
UE 1 unité à choix parmi : - Stage en alternance <u>et mémoire</u> Bloc 5 - Stage en laboratoire ou en entreprise, ou projet Bloc 5	Choix		18	Fabrice Guyon Nicolas Fatin-Rouge				
Eléments communs de formation 4 Bloc 4	Obl		3	ESPE	12	12		<b>24</b>
Didactique disciplinaire et médiation scienti-	Obl	32	9	Frédéric Kapala	25	30		<b>55</b>

fique Bloc1 + Bloc 2								
				<b>Total/semestre</b>	<b>37</b>	<b>42</b>	<b>0</b>	<b>79</b>

## RECRUTEMENT ET EFFECTIFS PREVISIONNELS

Filières et bassins de recrutement : (se référer à la fiche de procédure)

.....

Recrutement de droit pour tout étudiant titulaire d'une licence de la mention ou d'une mention équivalente.

Par ailleurs, pourront être intégrés en première année des étudiants déjà titulaires de masters recherche ou professionnels, ou titulaires d'un diplôme d'ingénieur.

Pourront être également intégrés en deuxième année des étudiants déjà titulaires de masters recherche ou professionnels, ou titulaires d'un diplôme d'ingénieur, et admis au concours CAPES de Physique-Chimie.

Bassin de recrutement : la France dans sa globalité, plus spécifiquement en Franche-Comté, Bourgogne, Alsace, Rhône-Alpes.

Effectifs prévisionnels :

EFFECTIFS	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Formation initiale	10	10	10	10

## DEBOUCHES ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Pour les titulaires des concours nationaux : Education Nationale

Pour les non titulaires des concours nationaux : vacataires dans des établissements publics ou privés, enseignants contractuels.

## ACCREDITATION ESPE - ACADEMIE DE BESANCON 2013

Intitulé de la mention	<input type="checkbox"/> MEEF, 1 <sup>er</sup> degré <input checked="" type="checkbox"/> MEEF, second degré <input type="checkbox"/> MEEF, Encadrement éducatif <input type="checkbox"/> MEEF, Pratiques et ingénierie de la formation
Intitulé du parcours	Parcours PLC Sciences de la Vie et de la Terre
Responsable du parcours	NOM : <b>MOULY</b> Prénom : <b>Arnaud</b> Grade : <b>MCF</b> Section CNU : <b>67</b> Tél professionnel : <b>03 81 66 64 49</b> Tél portable : <b>06 10 18 44 72</b> Courriel : <b>arnaud.mouly@univ-fcomte.fr</b> Laboratoire de recherche : <b>UMR 6249 Chrono-Environnement</b>
Domaine	<input type="checkbox"/> <b>DEG</b> Droit, Economie, Gestion <input type="checkbox"/> <b>SHS</b> Sciences Humaines et Sociales <input type="checkbox"/> <b>ALL</b> Arts, lettres, Langues <input checked="" type="checkbox"/> <b>STS</b> Sciences, Technologies, Santé
Composante de rattachement	<input type="checkbox"/> <b>ESPE</b> Ecole Supérieur du Professorat et de l'Education <input type="checkbox"/> <b>UFR SJEPG</b> Sciences Juridiques, Economiques, Politiques et de Gestion <input type="checkbox"/> <b>UFR SLHS</b> Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société <input type="checkbox"/> <b>UFR SMP</b> Sciences Médicales et Pharmaceutiques <input checked="" type="checkbox"/> <b>UFR ST</b> Sciences et Techniques <input type="checkbox"/> <b>UFR STGI</b> Sciences, Techniques et Gestion de l'Industrie <input type="checkbox"/> <b>UPFR des SPORTS</b>
Localisation des enseignements	<input checked="" type="checkbox"/> <b>BESANCON</b> <input type="checkbox"/> <b>BELFORT</b> <input type="checkbox"/> <b>LONS-LE-SAUNIER</b> <input type="checkbox"/> <b>VESOUL</b>

## 1 PRESENTATION DU PARCOURS ET DE SES OBJECTIFS SCIENTIFIQUES

Ce nouveau parcours de master est mis en place à la rentrée 2013 dans le cadre de la réforme des concours d'enseignement et de la professionnalisation des futurs enseignants du secondaire. Il a pour but de renforcer et de compléter le socle des connaissances disciplinaires afin de permettre à l'étudiant d'atteindre un niveau de master en Sciences de la Vie et de la Terre ; de se préparer aux métiers de l'enseignement en SVT et dans une seconde mesure de la médiation scientifique, et de préparer au mieux le concours du CAPES-SVT et du CAFEP-SVT.

La formation disciplinaire (bloc 1) est dispensée par les enseignants-chercheurs de trois laboratoires labellisés de l'Université de Franche-Comté : UMR 6249 / CNRS-UFC « Chrono-environnement », EA3922 « Estrogènes, expression génique et pathologies du système nerveux » EA481 « Neurosciences: intégratives et cliniques ».

Sur le plan pédagogique et didactique, la formation est assurée par des professionnels de l'enseignement secondaire de l'UFC (professeurs certifiés ou agrégés de l'ESPE de Franche Comté) et des établissements du secondaire de l'Académie de Besançon (certifiés et agrégés, sur postes en détachement ou en vacances, et des personnels de l'inspection académique). Une forte emphase est donnée à la réalisation de stages en établissement tout au long du cursus.

Enfin cette formation présente un volet consacré à l'initiation à la recherche et la pratique du langage scientifique en langue anglaise en M1, et la réalisation de travaux d'études et de recherche en sciences de la vie et de la terre ou en sciences de l'éducation, validés par un mémoire de réflexion adossé à la recherche scientifique en M2.

Le Master MEEF second degré Parcours SVT correspond au besoin de formation spécifique des futurs enseignants de Collège et Lycée en Sciences de la Vie et de la Terre et à celui de leur délivrer un Master 2 reconnu dans la communauté internationale.

L'objectif de la formation est de former les étudiants aux métiers de l'enseignement et de la Recherche en SVT, en leur donnant les moyens de préparer, dans les meilleures conditions possibles, les concours de recrutement du CAPES et du CAFEP.

### Objectifs en termes pédagogiques

Sur le plan pédagogique, l'objectif de la formation est de répondre aux attentes des concours du CAPES et du CAFEP SVT et de préparer les étudiants aux métiers de l'enseignement en dosant de manière équilibrée tout au long des deux années du Master :

- + les formations disciplinaires sous forme de Cours-TD-TP;
- + les apprentissages professionnels sous forme de stages en collège et lycée, et de cours-séminaires sur la didactique et la connaissance du système éducatif.

Les choix pédagogiques généraux sont de placer l'étudiant devant le double objectif :

- + d'acquérir de solides connaissances disciplinaires pour obtenir le Master et réussir un concours hautement sélectif (CAPES-CAFEP SVT);
- + et d'acquérir un savoir faire pédagogique et professionnel pour exercer l'un des métiers de l'éducation l'année qui suit l'obtention de son niveau.

Pour le premier objectif, l'étudiant est accompagné par l'équipe pédagogique qui va l'aider dans son acquisition du savoir. Le second objectif doit être atteint par le biais de formations pédagogiques spécifiques et des stages réalisés sur le principe de l'alternance :

- + en M1: des stages d'observation et de pratique accompagnée en Collège et Lycée en semestre 2
- + en M2: un stage en alternance en Collège ou Lycée (après les épreuves d'admissibilité du CAPES) ; puis suivant le choix de l'étudiant et les résultats aux épreuves d'admissibilité du CAPES un deuxième stage enseignement en responsabilité, un stage professionnel dans le domaine de la médiation scientifique, ou encore un stage recherche de 6 mois.

### Objectifs en termes de connaissances scientifiques à acquérir (orientations scientifiques de la formation)

Sur le plan scientifique, l'objectif de ce Master est de fournir aux étudiants un solide bagage disciplinaire tout en les initiant aux méthodes de la recherche. Ainsi le Master sera adossé à 3 laboratoires de recherche labellisés de l'UFC :

- + UMR Chrono-environnement (UMR 6249)

- + EA Estrogènes, expression génique et pathologies du système nerveux central (EA 3922)
- + ainsi qu'à la Fédération de recherche en Education en cours de constitution à l'ESPE pour les aspects pédagogie, didactiques, sciences de l'Education, et innovation pédagogique.

En M1, les étudiants seront formés aux méthodes de terrain et de laboratoire, et tous devront réaliser des travaux d'anglais scientifique autour de thématiques de recherche en 2e semestre (S2), ces travaux pouvant porter sur les aspects disciplinaires ou didactiques de la formation.

Suivant les résultats à l'admissibilité au CAPES SVT ou au CAFEP SVT en M1, les étudiants auront à préparer un travail de recherche de nature variable selon l'option de stage qu'ils auront choisi. Les étudiants non admissibles auront également la possibilité soit de suivre un stage en entreprise ou en laboratoire et avec préparation d'un rapport de recherche ; soit d'effectuer un stage « long » de recherche (en Biologie, Géologie ou Didactique), s'ils en ont été jugés aptes par un comité de sélection,, ce stage devant leur donner la possibilité de répondre aux appels d'offres des thèses en Doctorat dans les différents domaines de la Biologie, de la Géologie ou de la Didactique.

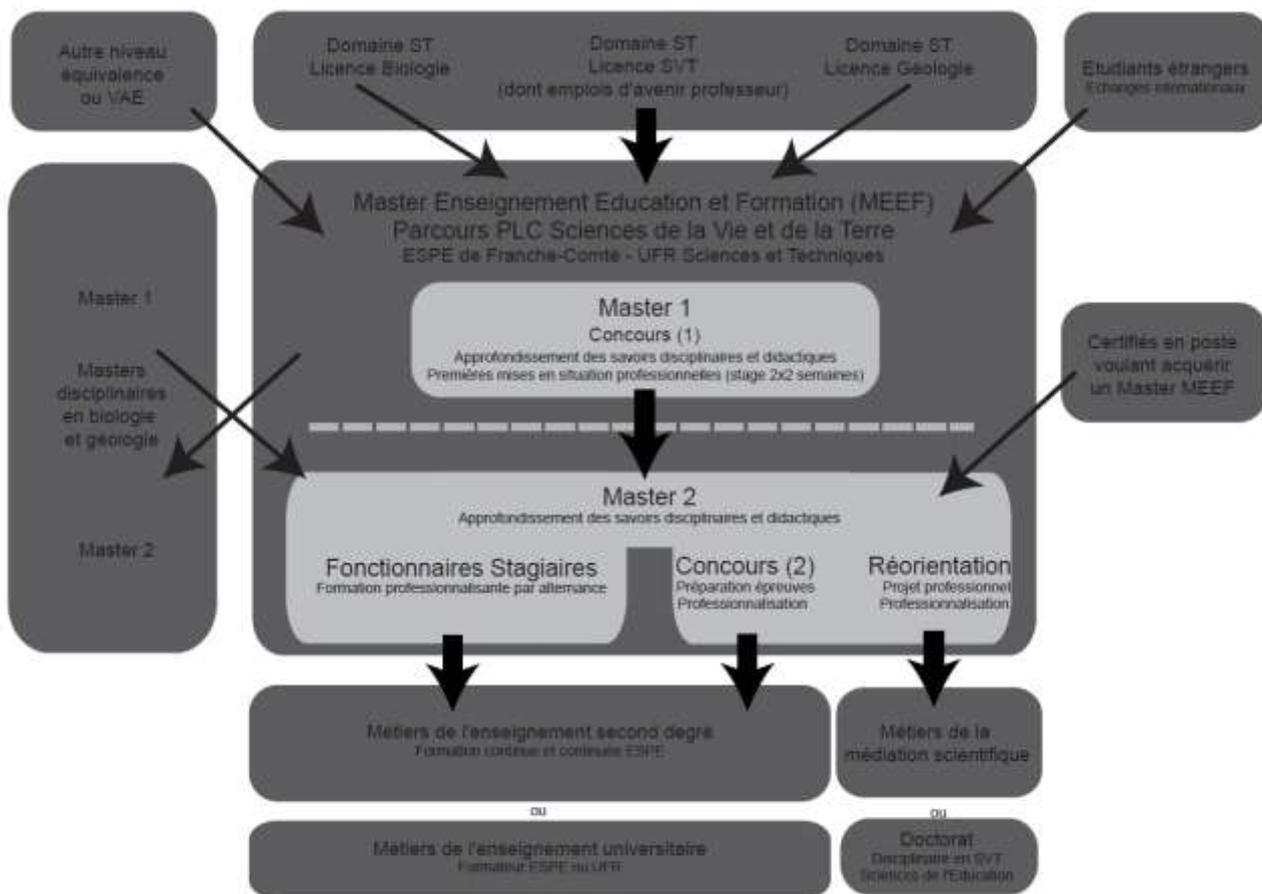
### **Objectifs en termes de compétences professionnelles à acquérir**

La première finalité de la formation est de préparer les étudiants au métier de Professeur SVT en Collège et Lycée. Une emphase importante sera donnée à la professionnalisation via la réalisation de stages en collège et en lycée : un stage d'observation et de pratique accompagnée et un stage de pratique accompagnée en fin de 2ème semestre de M1 ; et un stage en alternance correspondant à un mi-temps sur l'année en M2.

Ces stages organisés par l'ESPE de Franche-Comté en partenariat avec le Rectorat, seront encadrés par un ou des formateur(s) de l'ESPE et des tuteurs professionnels de l'Education nationale, en partenariat avec l'inspecteur pédagogique régional de SVT. Des rapports de stage seront exigés à la fin de chacun des stages effectués. Pour les étudiants non admissibles aux écrits du CAPES, l'objectif est de leur fournir la possibilité de trouver un emploi à l'issue de leur M2, ou de leur permettre une poursuite d'étude en doctorat. Pour cela des stages en situation seront organisés (stages en collège-lycée publics ou privés ; collectivités locales, musées, réserves naturelles, laboratoires de recherche universitaires...). Un travail de recherche disciplinaire ou sur la médiation scientifique sera alors proposé à ces étudiants en continuité avec le stage réalisé.

## **SCHÉMA GÉNÉRAL D'ORGANISATION DU PARCOURS**

La formation s'articule en deux années de formation, dont la première se fonde sur un assemblage uniforme pour tous les étudiants du parcours, alors que la deuxième année se décline en un tronc commun et des unités aux choix, ces choix étant conditionnés à l'admission au concours du CAPES SVT ou CAFEP SVT en fin de première année et au projet professionnel de l'étudiant. L'entrée en deuxième année est sélective, mais le manquement à l'admission au concours en première année n'est donc pas un élément de sélection grâce à l'adaptation de la maquette.



SHEMA GENERAL DE L'ORGANISATION DU PARCOURS PLC SVT

**Structure de la formation et organisation pédagogique**

Compte tenu de ses objectifs, le Parcours « PLC-SVT » est principalement de type professionnalisant avec une ouverture et une formation à la recherche.

Il aura pour objectif de préparer les étudiants aux concours du CAPES et du CAFEP en SVT, de les former à l'exercice de leur futur métier, ou de les intéresser à la recherche scientifique dans les domaines concernés par les programmes de l'enseignement secondaire en SVT. La formation aura de plus vocation à assurer des connaissances et compétences suffisantes à l'obtention des certifications informatique (c2i2e) et linguistique (CLES). Elle veillera également à proposer des éléments nécessaires à la mise en place de passerelles entre formations et qui rendront possible la réorientation des étudiants non admis aux concours.

La formation sera assurée et organisée par une équipe pédagogique mixte d'universitaires de l'ESPE et des composantes disciplinaires de l'UFC, ainsi que des professionnels de l'Education nationale, selon une expérience forte de plusieurs années de collaboration. La formation sera adossée à l'expertise du métier par les professionnels de l'Education nationale, et à la recherche disciplinaire par les enseignants chercheurs membres de plusieurs unités de recherche scientifiques reconnues. La formation sera aussi enrichie de l'adossement à la structure de recherche en Education mise en place par l'ESPE avec les divers partenaires universitaires, notamment dans le cadre de l'innovation pédagogique et du numérique.

Nous présentons ci-dessous la répartition, semestre par semestre, des blocs 1 à 5 en crédits ECTS :

Semestre	Bloc 1 :	Bloc 2 :	Bloc 3 :	Bloc 4 :	Bloc 5 : mise en
----------	----------	----------	----------	----------	------------------

master	disciplinaire	didactique	recherche	contexte d'exercice du métier	situation professionnelle
S1	21	6	0	3	0
S2	15	6	3	3	3
S3	3	9	3	3	12
S4	3	6	0	3	18

La formation s'organise autour de ces cinq blocs de connaissances et de compétences disciplinaires et pour l'exercice du métier d'enseignant ou de professionnel de la médiation en sciences, ce plus particulièrement en SVT :

+ **Le bloc 1 Disciplinaire** (SVT et Anglais) consiste en 46 ECTS obligatoires répartis en 12 unités d'enseignement en S1 et S2 du M1 principalement, mais aussi en S3 et S4 du M2, plus une unité à choix, pour les étudiants en parcours alternatif en S3 (3 ECTS)

+ **Le bloc 2 Didactique** (Pédagogie et didactique des SVT, TICE, accompagnement des stages, épistémologie des sciences, etc...) consiste en 27 ECTS obligatoires, répartis en quatre unités d'enseignement obligatoires en S1, S2 et S3, et trois unités à choix en S3 et S4 en fonction de l'admission au concours en M1 et du projet professionnel (mais comportant une part de mutualisation des enseignements).

+ **Le bloc 3 Recherche** (disciplinaire en SVT ou autour de l'éducation et de la médiation) consiste en 6 ECTS répartis en deux unités d'enseignement obligatoires, une en S2 sous la forme d'anglais scientifique permettant l'exercice de la langue anglaise dans un contexte scientifique, et une en S3 portant sur un mémoire d'initiation à la recherche disciplinaire ou autour de l'éducation et de la médiation. L'unité disciplinaire d'expérimentation de S4 apporte également un complément au bloc 3 par l'élaboration d'une démarche scientifique expérimentale.

+ **Le bloc 4 Contexte de l'exercice du métier** (transversal à la Mention second degré du MEEF et disciplinaire SVT) consiste en 12 ECTS répartis en 4 unités d'enseignement, dont deux en S1 et S2 sont obligatoires, et deux à choix en S3 et S4, en fonction de l'admission au concours en M1 et du projet professionnel (mais comportant une part de mutualisation des enseignements).

+ **Le bloc 5 Apprentissage de l'exercice du métier** (stages en situation professionnelle) consiste en 33 ECTS, répartis en une unité d'enseignement obligatoire en S2, et 2 unités à choix en S3 et S4, en fonction de l'admission au concours en M1 et du projet professionnel.

Le choix des unités obligatoires à choix est conditionné par l'admission au concours et au projet professionnel, il n'est donc pas libre.

La préparation aux certifications de langue et en informatiques sont pleinement intégrées au parcours SVT, selon les modalités suivantes :

+ **Le CLES** se prépare selon les modalités de plusieurs blocs de connaissances et de compétences (blocs 1, 2 et 3) au cours du M1 et du M2 dans trois unités d'enseignement obligatoires constituant 9 ECTS.

+ **Le c2i2e** se prépare selon les modalités de plusieurs blocs de connaissances et de compétences (blocs 1, 2 et 5) au cours du M1 et du M2, principalement dans six unités d'enseignement obligatoires ou à choix constituant 48 ECTS.

La structure générale de la formation se décompose comme suit par années, semestres et unités d'enseignement, selon des contenus adaptés aux concours d'enseignement CAPES SVT et CAFEP SVT et aux projets professionnels des étudiants (intégrant une formation particulière aux fonctionnaires stagiaires en M2 ainsi qu'aux autres étudiants non admis aux concours) :

MASTER 1			
Semestre 1	ECTS	Heures étudiants	Contenus
UE 1 Homme, santé, environnement et enjeux planétaires	3	30h	<ul style="list-style-type: none"> <li>Approfondissement disciplinaire sur l'Homme et son environnement (30h : 10hCM + 20hTD)</li> </ul>
UE 2 Ecologie-Evolution	3	30h	<ul style="list-style-type: none"> <li>Approfondissement disciplinaire (24h : 10hCM + 14hTD) des connaissances en écologie générale et évolution incluant les thématiques « master » du concours</li> <li>TICE et didacticiels de ces disciplines (6h : 6hTP)</li> </ul>
UE 3 Biologie-Physiologie	3	30h	<ul style="list-style-type: none"> <li>Approfondissement disciplinaire (24h : 10hCM + 14hTD) des connaissances en biologie générale et physiologie incluant les thématiques « master » du concours</li> <li>TICE et didacticiels de ces disciplines (6h : 6hTP)</li> </ul>
UE4 Géodynamique interne et tectonique	3	30h	<ul style="list-style-type: none"> <li>Approfondissement disciplinaire (24h : 10hCM + 14hTD) des connaissances en géologie interne et tectonique incluant les thématiques « master » du concours</li> <li>TICE et didacticiels de ces disciplines (6h : 6hTP)</li> </ul>
UE5 Géodynamique et cycles externes (Anthropisation)	3	30h	<ul style="list-style-type: none"> <li>Approfondissement disciplinaire (24h : 10hCM + 14hTD) des connaissances en géodynamique et cycles externes incluant les thématiques « master » du concours</li> <li>TICE et didacticiels de ces disciplines (6h : 6hTP)</li> </ul>
UE6 Géologie de la France	3	30h	<ul style="list-style-type: none"> <li>Approfondissement disciplinaire (24h : 10hCM + 14hTD) des connaissances sur la géologie française incluant les thématiques « master » du concours</li> <li>TICE et didacticiels de ces disciplines (6h : 6hTP)</li> </ul>
UE7 Anglais	3	18h	<ul style="list-style-type: none"> <li>Enseignement de langues mutualisé au niveau des parcours scientifiques de la mention de master (18h : 18hTD)</li> </ul>
UE8 Pédagogie et didactique des SVT	6	60h	<ul style="list-style-type: none"> <li>Transposition pédagogique et didactique des SVT (60h : 60hTD) et transposition des savoirs adaptés au programme du second degré</li> </ul>
UE9 Éléments communs de formation 1	3	24h	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tronc commun général de formation professionnelle (12h : 6hCM et 6h TD) mutualisé au niveau de la mention de master second degré</li> <li>Tronc commun scientifique et technique de formation professionnelle (12h : 6hCM et 6h TD) mutualisé au niveau des parcours Sciences et Techniques</li> </ul>
Total S1 avec mutualisation	30	282h	Mutualisation S1 UE7 et UE9 : 12hCM et 30hTD

MASTER 1			
Semestre 2	ECTS	Heures étudiants	Contenus
UE1 Synthèse Sciences de la Terre	6	66h	<ul style="list-style-type: none"> <li>Révision thématique disciplinaire en Sciences de la Terre des connaissances au programme d'enseignement des SVT du secondaire préparant au concours (30h : 10hCM + 20hTD)</li> <li>Epreuves de préparation aux concours d'admissibilité et d'admission (30h : 30hTD)</li> <li>Préparation à l'utilisation des TICE aux épreuves d'admission (6h : 6hTP)</li> </ul>

UE2 Synthèse Sciences de la Vie	6	66h	<ul style="list-style-type: none"> <li>Révision thématique disciplinaire en Sciences de la Vie des connaissances au programme d'enseignement des SVT du secondaire préparant au concours (30h : 10hCM + 20hTD)</li> <li>Epreuves de préparation aux concours d'admissibilité et d'admission (30h : 30hTD)</li> <li>Préparation à l'utilisation des TICE aux épreuves d'admission (6h : 6hTP)</li> </ul>
UE3 Interactions Bio-géosphère	3	30h	<ul style="list-style-type: none"> <li>Révision thématique disciplinaire transversale des connaissances au programme d'enseignement des SVT du secondaire préparant au concours (14h : 10hCM + 4hTD)</li> <li>Epreuves de préparation aux concours d'admissibilité et d'admission (10h : 10hTD)</li> <li>Préparation à l'utilisation des TICE aux épreuves d'admission (6h : 6hTP)</li> </ul>
UE4 Pédagogie, didactique et outils numériques en SVT	6	64h	<ul style="list-style-type: none"> <li>Transposition pédagogique et didactique des SVT (40h : 40hTD) et transposition des savoirs adaptés au programme du second degré</li> <li>Epreuves de préparation aux concours d'admissibilité et d'admission (12h : 12hTD)</li> <li>Utilisation des outils du numérique dans les programmes de SVT (12h : 12hTP)</li> </ul>
UE5 Anglais scientifique	3	18h	<ul style="list-style-type: none"> <li>Enseignement de l'Histoire des sciences et actualités scientifiques en langue anglaise (18h : 18hTD)</li> </ul>
UE6 Eléments communs de formation 2	3	24h	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tronc commun général de formation professionnelle (12h : 6hCM et 6h TD) mutualisé au niveau de la mention de master second degré</li> <li>Tronc commun scientifique et technique de formation professionnelle (12h : 6hCM et 6h TD) mutualisé au niveau des parcours Sciences et Techniques</li> </ul>
UE7 Stage d'observation et de pratique accompagnée	3	0h	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stage d'observation en établissement du secondaire en fin de S1 (évalué en S2)</li> <li>Stage de pratique accompagnée en établissement du secondaire en S2 (suivi par visites formatives et évaluatives)</li> </ul>
Total S2 avec mutualisation	30	268h	Mutualisation S2 UE6 : 12hCM et 12hTD

MASTER 2			
Semestre 3	ECTS	Heures étudiants	Contenus
UE1 Géologie et biologie de terrain	3	36h	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre des connaissances et des compétences disciplinaires en SVT sur le terrain (36h : 36hTD)</li> </ul>
UE2 Innovations pédagogique et numérique en SVT	3	36h	<ul style="list-style-type: none"> <li>Innovation pédagogique et didactique des SVT (30h : 30hTD) et transposition des savoirs par tâche complexe, démarche d'investigation, et autres adaptées au programme du second degré</li> <li>Utilisation des outils du numérique dans les programmes de SVT (6h : 6hTP)</li> </ul>
UE3 Analyse de pratique professionnelle	3	30h	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation des compétences didactiques dans la mise en œuvre des séquences pédagogiques en SVT (24h : 24hTD)</li> <li>Utilisation des compétences numériques et TICE dans la mise en œuvre des séquences pédagogiques en SVT (6h : 6hTD)</li> </ul>
UE3 Culture scientifique et naturaliste			<ul style="list-style-type: none"> <li>Approfondissement des connaissances de culture scientifiques et naturalistes dans la mise en œuvre de la médiation scientifique (30h : 30hTD)</li> </ul>

UE4 Anglais en situation professionnelle	3	18h	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transposition pédagogique et didactique des langues en situation professionnelle en SVT (18h : 18hTD)</li> </ul>
UE5 Initiation à la recherche - TER	3	8h	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Eléments de recherche scientifique et de bibliographie (8h : 8hTD)</li> <li>• TER d'initiation à la recherche en domaine disciplinaire ou didactique des SVT</li> </ul>
UE6 Eléments communs de formation 3	3	24h	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tronc commun général de formation professionnelle (12h : 6hCM et 6h TD) mutualisé au niveau de la mention de master second degré (mutualisé avec UE6-2<sup>ème</sup> choix)</li> <li>• Eléments disciplinaires de l'exercice du métier (12h : 6hCM et 6h TD)</li> </ul>
UE6 Projet professionnel			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tronc commun général de formation professionnelle (12h : 6hCM et 6h TD) mutualisé au niveau de la mention de master second degré (mutualisé avec UE6-1<sup>er</sup> choix)</li> <li>• Conférences et mises en place du projet professionnel alternatif (12h : 6hCM et 6h TD)</li> </ul>
UE7 Stage en alternance Partie 1	12	0h	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stage de professionnalisation en alternance en établissement du secondaire (suivi dans le cadre de l'UE3, plus visites formatives et évaluatives)</li> </ul>
UE7 Projet tuteuré disciplinaire ou médiation scientifique			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stage de professionnalisation alternatif sur projet (défini et suivi dans le cadre de l'UE6) dans un établissement de formation et d'éducation, dans un établissement muséal ou en laboratoire</li> </ul>
Total S3 avec mutualisation	30	152h	Mutualisation S3 UE6 : 6hCM et 6hTD

MASTER 2			
Semestre 4	ECTS	Heures étudiants	Contenus
UE1 Biologie et géologie expérimentales	3	24h	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre des connaissances et des compétences disciplinaires en SVT par l'expérimentation (24h : 10hTD + 14hTP)</li> </ul>
UE2 Pédagogie, didactique et épistémologie des sciences	6	50h	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transposition pédagogique et didactique des SVT (20h : 20hTD) et transposition des savoirs adaptés au programme du second degré</li> <li>• Approfondissement disciplinaire en épistémologie des sciences et transposition didactique dans les programmes de SVT (30h : 30hTD, mutualisé avec UE2-2<sup>ème</sup> choix)</li> </ul>
UE2 Outils de la médiation scientifique et épistémologie des sciences			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transposition pédagogique et didactique des SVT (20h : 20hTD) et transposition des savoirs adaptés au contexte des établissements et structures de vulgarisation scientifique</li> <li>• Approfondissement disciplinaire en épistémologie des sciences et transposition didactique dans les programmes de SVT (30h : 30hTD, mutualisé avec UE2-1<sup>er</sup> choix)</li> </ul>
UE3 Eléments communs de formation 4	3	24h	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tronc commun général de formation professionnelle (12h : 6hCM et 6h TD) mutualisé au niveau de la mention de master second degré (mutualisé avec UE3-2<sup>ème</sup> choix)</li> <li>• Eléments disciplinaires de l'exercice du métier (12h : 6hCM et 6h TD)</li> </ul>
UE3 Exercice des métiers de médiation auprès des scolaires			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tronc commun général de formation professionnelle (12h : 6hCM et 6h TD) mutualisé au niveau de la mention de master second degré (mutualisé avec UE3-1<sup>er</sup> choix)</li> <li>• Conférences sur la réglementation de médiation auprès des scolaires (12h : 6hCM et 6h TD)</li> </ul>
UE4 Stage en alternance Par-	18	0h	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stage de professionnalisation en alternance en établissement du secondaire (visites formatives et évaluatives)</li> </ul>

tie 2			
UE4 Stage disciplinaire ou médiation scientifique			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stage de professionnalisation alternatif sur projet (défini et suivi dans le cadre de l'UE6) dans un établissement de formation et d'éducation, dans un établissement muséal ou en laboratoire</li> </ul>
Total S4 avec mutualisation	30	98h	Mutualisation S4 UE2 ET UE3 : 6hCM et 36hTD

**- Préparation aux concours d'enseignement CAPES SVT et CAFEP SVT**

La formation dans sa globalité est conçue pour préparer aux concours d'enseignements du CAPES SVT et du CAFEP SVT, en parallèle de la professionnalisation et de l'acquisition d'un niveau universitaire de master. Ainsi, les formations dispensées dans les blocs 1 et 2 du Parcours SVT prennent en compte des temps d'apprentissage de la méthodologie des épreuves de concours et des épreuves d'entraînement à ces concours.

Les étudiants de M2 non admis au concours d'enseignement en M1, qui maintiennent leur projet professionnel, se verront proposer un cursus adapté au sein de la mention MEEF second degré et du Parcours SVT où ils ont validé la première année. En effet, outre des formations spécifiques qui seraient proposées par l'ESPE comme « préparation au concours », le Parcours SVT mettra en place une gestion dynamique et concertée des emplois du temps afin de permettre aux étudiants de M2 non fonctionnaires stagiaires, de suivre dans la mesure du possible, en complément de la formation de M2 les enseignements disciplinaires (bloc 1) et didactiques (bloc 2) dispensés en M1. D'autre part, les stages professionnels seront adaptés, qui permettront un maintien des étudiants dans des structures de formation et d'éducation.

**- Professionnalisation des fonctionnaires stagiaires (Blocs 4 et 5)**

Plusieurs stages en situation professionnelle sont réalisés au cours de la formation :

- + en M1 : deux stages d'observation et de pratique accompagnée de 2 semaines l'un en Collège et l'autre en Lycée : leur placement en fin de S1 et en S2 se fera en fonction des dates retenues pour les épreuves du concours ;
- + en M2 : deux stages en responsabilité en S3 et S4 sont effectués en alternance, en Lycée ou Collège, les lundi et vendredi de chaque semaine pour les étudiants admis au concours.

Les stages en établissement (collège ou lycée) sont mis en place et gérés par l'ESPE en partenariat avec les établissements et le rectorat (convention à passer entre l'UFC et le rectorat), et peuvent pour le M1 s'effectuer à l'international, dans des établissements francophones entre autres, toujours sous convention. Tous les stages font l'objet d'évaluation et de rapport de stage.

Pour un meilleur apprentissage du métier, les stages sont accompagnés de formations à la pédagogie, à la didactique, à l'innovation pédagogique et numérique, et de tout élément de formation au contexte du métier permettant un exercice professionnel riche et adéquat (blocs 2, 3, 4). La formation disciplinaire dispensée au bloc 1 apporte les connaissances scientifiques nécessaires et suffisantes à l'exercice du métier.

L'ensemble des stages feront l'objet de visites de chaque étudiant par des formateurs de l'ESPE ou des professionnels de l'Éducation nationale, en vue de l'analyse des pratiques et de l'apprentissage du métier. En conséquence, les unités d'enseignement du bloc 5 font l'objet de contreparties en heures étudiants hors maquette, conformément référentiel de formation de l'UFC.

**- Professionnalisation des étudiants non fonctionnaires stagiaires (Blocs 4 et 5)**

Cette catégorie d'étudiants peut se scinder en deux composantes : ceux qui maintiennent leur projet professionnel et souhaitent préparer à nouveau un concours d'enseignement en M2, et ceux en réorientation. Une unité à choix en S3 (partiellement alternative à la partie disciplinaire du tronc commun) permettra la mise en place d'une réflexion sur le projet professionnel.

Le cursus de formation pour les étudiants qui ne sont pas fonctionnaires stagiaires est ainsi conforme aux attentes usuelles des parcours de master « à finalité professionnelle ».

Plusieurs stages en situation professionnelle sont réalisés au cours de la formation :

+ en M1 : deux stages d'observation et de pratique accompagnée de 2 semaines l'un en Collège et l'autre en Lycée : leur placement en fin de S1 et en S2 se fera en fonction des dates retenues pour les épreuves du concours ;

+ en M2 « réorientation professionnelle » : des stages alternatifs (projet tuteuré en S3 et stage professionnel en S4) seront proposés aux étudiants n'ayant pas réussi le concours dans des organismes de médiation scientifique, ou en entreprise ou en laboratoire de recherche scientifique favorisant la réorientation. Le stage professionnel de S4 aura une durée de 8 à 12 semaines.

+ en M2 « concours enseignement » : des stages alternatifs (projet tuteuré en S3 et stage professionnel en S4) seront proposés aux étudiants n'ayant pas réussi le concours dans des organismes de formation d'encadrement des enfants, des jeunes ou des adultes.. Le stage professionnel de S4 aura une durée de 8 à 12 semaines.

Tous les stages font l'objet d'évaluation et de rapport de stage.

Les stages en entreprise ou en laboratoire pour les étudiants non admis qui choisiront cette voie seront se feront via des conventions de stages avec l'UFC. Ils donneront lieu à chaque fois à la production d'un rapport de stage noté.

Dans le cadre des stages alternatifs en entreprise ou en laboratoires de recherche, des formations des blocs 2, 3 et 4 sont adaptées en vue de fournir les compétences nécessaires à l'insertion professionnelle. Un complément de formation disciplinaire (bloc 1) est également donné en vue de compléter les connaissances scientifiques nécessaires à l'accueil du grand public et des scolaires dans le cadre de la médiation scientifique.

#### - **Mutualisations**

Le parcours « SVT » fera l'objet d'un certain nombre de mutualisations pour tout ou partie de certaines unités. Ces mutualisations auront lieu soit au sein de la Mention de master, notamment dans le cadre du bloc 4, soit entre parcours Sciences et Techniques dans le cadre des blocs 1, 2 et 4, notamment pour la formation en langue anglaise, ou enfin au sein du parcours SVT dans le cadre unités d'enseignements à choix de deuxième année, où une partie des enseignements est commune à chacun des choix (ce qui concerne les blocs 2 et 4). Ceci représente au total une mutualisation de près d'un cinquième de la formation en présentiel. Toutefois, il est à noter que les modifications du programme du concours, notamment avec parts variables, ne permet pas une vision définitives des possibilités de mutualisation dans le cadre des enseignements disciplinaires.

En fonction des 8 thématiques de connaissances disciplinaires au niveau universitaire établies par le jury du concours chaque année, des mutualisations pourront être envisagées avec certains des masters de biologie ou de géologie de l'UFR ST, sans toutefois être pérennes dans le temps.

Dans le cadre des parcours alternatifs, certains enseignements pourront faire l'objet de mutualisation, notamment avec le Master MEEF mention Pratiques et ingénierie de la formation.

#### - **Contrôle des connaissances et des compétences**

Chaque unité d'enseignement fera l'objet d'une évaluation avec production de notes pour la validation desdites unités. La validation d'une unité d'enseignement entraîne de fait la validation des ECTS correspondants.

En M1 comme en M2, les modalités de contrôle des connaissances seront établies en conformité avec la charte du contrôle des connaissances de l'Université de Franche-Comté, fournie dans l'application télématique, sous la rubrique « Dossiers de politique générale ». L'évaluation se fera sous la forme du contrôle continu en 1e session, et d'un examen terminal en 2e session pour les enseignements de type disciplinaire. Les notes des types d'enseignement relevant essentiellement ou entièrement du travail personnel (stages, initiation à la recherche) conduisant à la production de rapports de stages et mémoires de recherche resteront valables pour les deux sessions.

Les étudiants pourront être déclarés titulaires du diplôme après validation de plein droit ou par compensation de l'ensemble des semestres et années du Master MEEF second degré Parcours SVT, ce indépendamment de la réussite au concours d'enseignement, de la titularisation, et de l'acquisition des certifications CLES et c2i2e.

Les étudiants bénéficiant d'un régime spécial feront l'objet d'un contrôle des connaissances adapté, selon les normes en vigueur à l'UFC.

#### - **Equipe pédagogique du Master « Métiers de l'enseignement SVT »**

Afin de satisfaire les objectifs, l'équipe pédagogique est construite sur la participation de MCF et Pr publiants pour l'enseignement disciplinaire du bloc 1, de l'apprentissage de et par la recherche dans le bloc 3 et le bon déroulement de la partie scientifique des mises en situation professionnelles du bloc 5. Les savoir-faire pédagogiques et didactiques

de l'ESPS de Franche-Comté et des professionnels de l'Education nationale sont pleinement intégrés dans la formation par leurs interventions dans diverses UE portant sur les blocs 1, 2, 4 et 5 (Didactique, Connaissance du Système éducatif, Stages d'observation, de pratique accompagnée ou en responsabilité). Les enseignants linguistes et spécialistes du numérique, assurent, en collaboration avec leurs collègues disciplinaires et professionnels, l'apprentissage des savoirs et compétences complémentaires à l'exercice du métier d'enseignant et à l'acquisition des certifications en langue et en informatique. Cette équipe mixte interagit dans la formation des étudiants afin de satisfaire aux exigences de l'apprentissage du métier d'enseignant et à la préparation des concours du CAPES et du CAFEP SVT.

- **Pilotage de la formation**

Le pilotage du parcours SVT du Master MEEF second degré est assuré par le porteur du projet, assisté des responsables d'unités d'enseignement. Ce comité de pilotage se réunit en début de chaque semestre du Master. Il définit le fonctionnement du Parcours SVT et la répartition des enseignements. Il se réunit en cours d'année en cas de difficulté particulière dans le fonctionnement du parcours SVT. Il remplit également les fonctions de jury d'examen et de comité de sélection.

L'établissement et l'évolution de la maquette générale dans le cadre des contrats quadriennaux fait l'objet de réunions plénières de l'équipe pédagogique, sous le regard de instances dirigeantes.

- **Modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants,**

L'Université de Franche-Comté a décidé de généraliser un dispositif d'évaluation en ligne des formations. Les étudiants sont invités à renseigner deux questionnaires en ligne, questionnaires accessibles à partir de l'Espace Numérique de Travail.

Le premier questionnaire est identique pour tous les étudiants et porte sur les conditions d'études et l'environnement universitaire. Les résultats sont destinés à une diffusion large (entre autres le CEVU) et l'enquête a lieu une fois par an, au second semestre.

Le second questionnaire concerne les unités d'enseignement. Les responsables de diplômes et d'unités d'enseignement peuvent modifier un questionnaire de base de façon à personnaliser l'enquête concernant leurs enseignements. Les résultats sont destinés à une diffusion restreinte et seuls les responsables des unités d'enseignement et du diplôme sont habilités à visualiser les résultats. L'enquête a lieu deux fois par an, à la fin de chaque semestre.

Les résultats sont anonymes et leur analyse s'inscrit dans une politique de qualité qui vise à l'amélioration des dispositifs pédagogiques, la précision des objectifs et des contenus de formation.

- **Modalités du suivi des diplômés.**

L'Université de Franche-Comté a décidé de généraliser un dispositif de suivi de ses diplômés.

Les diplômés qui ont quitté l'Université de Franche-Comté après l'obtention de leur diplôme, sont interrogés, deux ans après, sur leur parcours et leur situation à la date de l'enquête (emploi, études, caractéristiques de l'emploi ou des études). Ils sont invités, par courrier, à renseigner un questionnaire en ligne. Les responsables de diplômes sont chargés des relances éventuelles afin d'assurer un taux de retour satisfaisant. L'exploitation des données est assurée anonymement par l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante.

## RELATIONS ET ECHANGES INTERNATIONAUX

La république de Moldova a souhaité il y a une dizaine d'années, développer l'enseignement « du et en » français. Elle a confié ce projet à l'antenne de Chisinau de l'Agence Universitaire pour la Francophonie (AUF). L'AUF a mis en place des classes bilingues dans les différents établissements du pays en même temps qu'elle a mis en place un programme de formation continue pour les enseignants dispensant dans les classes, des cours de français mais aussi de physique, de chimie, de maths et de biologie (DNL). Pendant plusieurs années, des professeurs stagiaires PLC2 de ces quatre disciplines ont effectué des stages professionnels de 3 semaines en Moldavie. Des enseignants des équipes pédagogiques des préparations aux concours, sont eux, intervenus en formation continue.

Depuis l'année dernière, la gestion des classes bilingues a été reprise par le Ministère de l'Education Nationale moldave et l'ambassade de France. Parallèlement, l'université pédagogique, Ion Creanga de Chisinau a mis en place un

master « formation initiale des enseignants en DNL » conjointement avec l'université de Iasi (Roumanie) et l'UFR ST de l'UFC. Une enseignante de physique de l'UFR ST est co-responsable scientifique de ce master.

Cette nouvelle disposition permet de mettre en place des stages professionnels (pratique accompagnée et responsabilité) pour les professeurs stagiaires de M2. Ces professeurs stagiaires pourraient également suivre des enseignements du MASTER DNL en complément de leur enseignement dans les classes bilingues. Les modalités de ces stages seront discutées afin de tenir compte des impératifs des deux pays.

Dans le cadre des étudiants en parcours alternatif, souhaitant se diriger vers la médiation scientifique ou se réorienter vers une formation disciplinaire ou un doctorat, des stages à l'étranger seront favorisés, soumis à conventionnement entre l'Université de Franche-Comté et l'établissement d'accueil.

Le Parcours SVT du Master MEEF second degré est ouvert aux étudiants étrangers en regard de leur projet professionnel CAFEP SVT ou de médiation scientifique. Cette ouverture s'effectue selon les accords internationaux établis entre l'Université de Franche-Comté (notamment l'UFR ST et l'ESPE) et ses partenaires. Les dossiers sont expertisés par le comité de pilotage du Parcours SVT.

### UNITES DE RECHERCHE SUR LESQUELLES S'APPUIE LE PARCOURS

Nom de l'unité de recherche	Label national (UMR, EA, ...)	Nombre de chercheurs
Laboratoire Chrono Environnement	UMR 6249 UFC-CNRS-INRA	80
Equipe Estrogènes, expression génique et pathologies du système nerveux	EA3922	12
Fédération de recherche <i>EDUC</i>	En cours de formation	

### EQUIPE PEDAGOGIQUE

#### Enseignants de l'Université de Franche-Comté

Nom	Prénom	Statut	Composante UFC	CNU	Unité de recherche	Enseignements dispensés	Nombre d'heures en HETD
BUATIER	Martine	PU	UFR ST	35	Chronoenvironnement (UMR 6249)	Géologie sédimentaire.	10-20
FABBRI	Olivier	PU	UFR ST	35	Chronoenvironnement (UMR 6249)	Géologie Tectonique	10-20
GONCALVES	Philippe	MC	UFR ST	35	Chronoenvironnement (UMR 6249)	Géologie Pétro. Métam.	10-20
TRAP	Pierre	MC	UFR ST	36	Chronoenvironnement (UMR 6249)	Géologie Pétro. Métam.	10-20
RICHARD	James	MC	UFR ST	36	Chronoenvironnement (UMR 6249)	Géologie Paléontologie	10-20
ROSENTHAL	Patrick	MC	UFR ST	36	Chronoenvironnement (UMR 6249)	Géologie structurale	10-20
SIZUN	Jean-Pierre	MC	UFR ST	36	Chronoenvironnement (UMR 6249)	Géologie sédimentaire	10-20
STEINMANN	Marc	MC	UFR ST	36	Chronoenvironnement (UMR 6249)	Géologie sédimentaire	10-20
WALTER-SIMONNET	Anne-Véronique	MC	UFR ST	36	Chronoenvironnement (UMR 6249)	Géologie cycles ext- Carto	10-20
ADAMI	Pascale	MC	UFR ST	65	Estrogènes (EA3922)	Biologie cellulaire	10-20
BOTTERI	Claudine	PU	UFR ST	69		Physiologie Ani-	5-10

						male	
BOURGEADE	Pascale	MC	UFR ST	66	Chronoenvironnement (UMR 6249)	Bio-physio végétale	10-20
DESPOUY	Gilles	MC	UFR ST	64	Estrogènes (EA3922)	Biologie cellulaire	10-20
FRAICHARD	Annick	MC	UFR ST	64	Estrogènes (EA3922)	Biochimie	10-20
MOYEN	Christelle	MC	UFR ST	66	Chronoenvironnement (UMR 6249)	Bio-physio végétale	10-20
RUFFALDI	Pascale	MC	UFR ST	67	Chronoenvironnement (UMR 6249)	Bio-physio végétale	10-20
VERGUET	Patrick	MC	UFR ST	11		Anglais	18
GAUTHIER	Emilie	MC	UFR SLHS		Chronoenvironnement (UMR 6249)	Biologie	5-10
VRAC	Michel	MC	UFR SLHS			Géographie	5-10
BON	Karine	MC	ESPE/UFR ST	66	Estrogènes (EA3922)	Bio-physio animale	30-50
PICARD	Christian	PU	ESPE/UFR ST	36	Chronoenvironnement (UMR 6249)	Géologie	30-50
CLERC	Audrey	PRAG	ESPE	70-72		Didactique-stages ens	40-70
CREPIN	Patricia	PRAG	ESPE	70-72		Didactique - Epistémologie	10-20
FALLOT	Jean-Paul	PRCE	ESPE	70-72		Biologie - TICE	10-20
MARCEL	Patrick	PRAG	ESPE	70		Biologie-Géologie	30-50
MOULY	Arnaud	MC	ESPE	67	Chronoenvironnement (UMR 6249)	Ecologie végétale- Evolution	30-50
PICARD	Christian	PU	ESPE/UFR ST	36	Chronoenvironnement (UMR 6249)	Géologie	30-50
W		MC/PR/PR AG	ESPE			Contexte métier	12
X		MC/PR/PR AG	ESPE			Contexte métier	12
Y		MC/PR/PR AG	ESPE			Contexte métier	12
Z		MC/PR/PR AG	ESPE			Contexte métier	12

### Intervenants praticiens et professionnels de l'éducation nationale

Nom	Prénom	Statut	Enseignements dispensés	Nombre d'heures en HETD
FRANCOIS	Emmanuelle	Agrégée	Didactique-SVT	20-30
GUYON	Nathalie	Certifiée HC	Didactique-SVT	20-30
QUINANZONI-STENGER	Magali	Agrégée	Didactique-SVT	20-30
SOULIER	Marie-Pierre	Agrégée	Didactique-SVT	20-30
THELLIER	Didier	IA-IPR	Système éducatif	12-24
V		Détachement		60

### Autres intervenants

Nom	Prénom	Fonction	Entreprise	Enseignements dispensés	Nombre d'heures en HETD
A		Professionnel	INRA	Agriculture domestication	5-10
B		Professionnel		Hygiène et Santé	5-10
C		Médiateur	Structure muséale	Médiation scientifique	5-10

### Pourcentage de répartition entre catégories d'enseignants :

Si la répartition des enseignements n'est pas totalement détaillée, elle se décomposera de la façon suivante :

<b>Enseignants chercheurs</b>	<b>PRAG – PRCE</b>	<b>Intervenants extérieurs à l'UFC</b>
<b>67 %</b>	<b>15 %</b>	<b>18 %</b>

### ORGANISATION EN TERMES D'UE ET DE CREDITS EUROPEENS

Il faut considérer que dans chaque unité, les étudiants consacrent du temps de travail personnel en plus des heures présents CM+TD+TP. Par exemple pour les unités de 6 ECTS, le total CM+TD+TP+travail perso est estimé à 133H.

#### MASTER 1

##### Semestre 1

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Total
UE 1 Homme, santé, environnement et enjeux planétaires (Bloc 1)	Obligatoire	35-66	3	Patrick Marcel	10	20		<b>30</b>
UE2 Ecologie-Evolution (Bloc 1)	Obligatoire	67	3	Arnaud Mouly	10	14	6	<b>30</b>
UE3 Biologie-Physiologie (Bloc 1)	Obligatoire	64	3	Gilles Despouy	10	14	6	<b>30</b>
UE4 Géodynamique interne et tectonique (Bloc 1)	Obligatoire	36	3	Christian Picard	10	14	6	<b>30</b>
UE5 Géodynamique et cycles externes (Anthropisation) (Bloc 1)	Obligatoire	36	3	Martine Buatier	10	14	6	<b>30</b>
UE6 Géologie de la France (Bloc 1)	Obligatoire	36	3	Anne-Véronique Walter-Simonnet	10	14	6	<b>30</b>
UE7 Anglais (Bloc 1, CLES)	Obligatoire	11	3	Patrick Verguet		18		<b>18</b>
UE8 Pédagogie et didactique des SVT (Bloc 2, c2i2e)	Obligatoire	70	6	Audrey Clerc		60		<b>60</b>
UE9 Eléments communs de formation 1 (Bloc 4)	Obligatoire	70	3	Arnaud Mouly	12	12		<b>24</b>
<b>Total/semestre</b>					<b>72</b>	<b>180</b>	<b>30</b>	<b>282</b>

##### Semestre 2

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Total
UE1 Synthèse géologie (Bloc 1)	Obligatoire	35	6	Christian Picard	10	50	6	<b>66</b>
UE2 Synthèse biologie (Bloc 1)	Obligatoire	66	6	Karine Bon	10	50	6	<b>66</b>
UE3 Interactions Bio-géosphère (Bloc1)	Obligatoire	36-67	3	James Richard	10	14	6	<b>30</b>
UE4	Obligatoire	70	6	Audrey Clerc		52	12	<b>64</b>

Pédagogie, didactique et outils numériques en SVT (Bloc 2, c2i2e)								
UE5 Anglais scientifique (Bloc 3)	Obligatoire	67	3	Arnaud Mouly		18		<b>18</b>
UE6 Eléments communs de formation 2 (Bloc 4)	Obligatoire	70	3	Arnaud Mouly	12	12		<b>24</b>
UE7 Stage d'observation et de pratique accompagnée (Bloc 5)	Obligatoire	70	3	Audrey Clerc				
<b>Total/semestre</b>					<b>42</b>	<b>196</b>	<b>30</b>	<b>268</b>

## MASTER 2

### Semestre 3

Le choix des unités obligatoires à choix est conditionné par l'admission au concours et au projet professionnel

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Total
UE1 Géologie et biologie de terrain (Bloc 1)	Obligatoire	35	3	Christian Picard			36	<b>36</b>
UE2 Innovations pédagogique et numérique en SVT (Bloc 2, c2i2e)	Obligatoire	70	3	Audrey Clerc		30	6	<b>36</b>
UE3 Analyse de pratique professionnelle (Bloc 2, c2i2e)	Obligatoire à choix	70	3	Patricia Crépin		30		<b>30</b>
UE3 Culture scientifique et naturaliste (Bloc 1)		35-67		Arnaud Mouly		30		
UE4 Anglais en situation professionnelle (Bloc 2, CLES)	Obligatoire	70	3	Audrey Clerc		18		<b>18</b>
UE5 Initiation à la recherche - TER (Bloc 3)	Obligatoire	35-67	3	Christian Picard		8		<b>8</b>
UE6 Eléments communs de formation 3 (Bloc 4)	Obligatoire à choix	70	3	Arnaud Mouly	12	12		<b>24</b>
UE6 Projet professionnel (Bloc 4)		67		Arnaud Mouly	12	12		
UE7 Stage en alternance Partie 1 (Bloc 5, c2i2e)	Obligatoire à choix	70	12	Audrey Clerc				
UE7 Projet tuteur disciplinaire ou médiation scientifique (Bloc 5)		67		Arnaud Mouly				
<b>Total/semestre</b>					<b>12</b>	<b>98</b>	<b>42</b>	<b>152</b>

### Semestre 4

Le choix des unités obligatoires à choix est conditionné par l'admission au concours et au projet professionnel

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Total
UE1	Obligatoire	66	3	Karine Bon		10	14	<b>24</b>

Biologie et géologie expérimentales (Bloc 1 et Bloc 3)								
UE2 Pédagogie, didactique et épistémologie des sciences (Bloc 2)	Obligatoire à choix	70-72	6	Audrey Clerc		50		50
UE2 Outils de la médiation scientifique et épistémologie des sciences (Bloc 2)		70-72		Arnaud Mouly		50		
UE3 Eléments communs de formation 4 (Bloc 4)	Obligatoire à choix	70	3	Arnaud Mouly	12	12		24
UE3 Exercice des métiers de médiation auprès des scolaires (Bloc 4)		67		Arnaud Mouly	12	12		
UE4 Stage en alternance Partie 2 (Bloc 5, c2i2e)	Obligatoire à choix	70	18	Audrey Clerc				
UE4 Stage disciplinaire ou médiation scientifique (Bloc 5)		36		Christian Picard				
<b>Total/semestre</b>					<b>12</b>	<b>72</b>	<b>14</b>	<b>98</b>

## RECRUTEMENT ET EFFECTIFS PREVISIONNELS

### Publics concernés (filières de recrutement des étudiants, les modalités de recrutement à l'entrée de la mention, en M1 et en M2),

En vertu des accords signés et du cadre légal, les candidats issus du parcours SVT de la licence STS-Biologie de l'université de Franche Comté ou de la Licence équivalente de l'université de Bourgogne seront de fait autorisés à suivre le M1 de la formation.

Les candidats des autres Licences scientifiques de l'UFC et de l'UB seront également admis en M1 après examen de leur dossier et émission d'un avis du comité de sélection. Les candidats venus de l'extérieur pourront être sélectionnés sous réserve d'acceptation de leur candidature après examen de leur dossier par la commission de validation des acquis compétente.

Les candidats qui auront été admis au M1 SVT des Universités de Franche Comté ou de Bourgogne seront prioritairement admis en M2. Les admissions seront prononcées sur dossier en fonction des résultats obtenus à la première année du master et potentiellement de l'admission au concours du CAPES SVT ou CAFEP SVT.

Le bassin de recrutement du Parcours SVT sera la Franche-Comté et la Bourgogne en priorité, les académies limitrophes d'Alsace et de Rhône-Alpes, ainsi que dans une moindre mesure de la France métropolitaine (dont la Corse) et ultramarine. Les étudiants étrangers (non éligibles au CAPES SVT) pourront pleinement intégrer la formation en regard de leur projet professionnel CAFEP SVT ou médiation scientifique. Les titulaires du CAPES SVT ou du CAFEP SVT, professionnels titulaires de l'Education nationale, pourront intégrer la formation en vue d'obtenir le grade de Master, nécessaire à certains concours d'enseignement. Dans ce cas, une validation d'acquis professionnels pourra être effectuée pour certaines unités d'enseignement.

Effectifs prévisionnels :

EFFECTIFS	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Formation initiale	15	20	25	25

## DEBOUCHES ET INSERTION PROFESSIONNELLE

### **Objectifs en termes de débouchés (insertion professionnelle ou poursuite d'études) : secteurs principaux d'activités, profils de postes visés, métiers actuels ou futurs concernés**

Les étudiants qui seront admis au CAPES SVT ou au CAFEP SVT seront nommés Fonctionnaires stagiaires en collège ou Lycée dès la rentrée du M2 en titularisé en parallèle de l'obtention du diplôme en fin de M2. Les étudiants ayant été admis au concours en fin de M2 seront nommés Fonctionnaires stagiaires et intégreront directement l'Education nationale. Les certifiés peuvent par la suite accéder aux métiers de l'enseignement à l'université ou préparer l'Agrégation.

Les autres étudiants pourront trouver des débouchés comme formateurs contractuels à l'Education nationale (collèges et lycée ou toute autre structure d'enseignement) ou pourront rechercher un emploi auprès des structures d'enseignement et d'éducation privées.

Les étudiants ayant conduit un projet professionnel alternatif pourront postuler auprès des collectivités locales (musées, parcs), à l'échelle nationale, mais aussi dans les maisons d'édition pour la médiation scientifique et technique, en tant que médiateur scientifique ou chargé de mission communication scientifique. D'autres enfin pourront postuler à une bourse d'études doctorales afin de poursuivre des études scientifiques ou en sciences de l'éducation en doctorat.

## ACCREDITATION ESPE - ACADEMIE DE BESANCON 2013

Intitulé de la mention	<input type="checkbox"/> MEEF, 1 <sup>er</sup> degré <input checked="" type="checkbox"/> MEEF, second degré <input type="checkbox"/> MEEF, Encadrement éducatif <input type="checkbox"/> MEEF, Pratiques et ingénierie de la formation
Intitulé du parcours	Professeur collège-Lycée – Professeur en lycée professionnel – PLC – PLP Sciences Industrielles de l'Ingénieur
Responsable du parcours	NOM : <b>CHAMAGNE</b> Prénom : <b>Didier</b> Grade : <b>Professeur des Universités</b> Section CNU : <b>63</b> Tél professionnel : <b>03 81 66 50 04</b> Tél portable : <b>06 13 33 28 86</b> Courriel : <b>didier.chamagne@univ-fcomte.fr</b> Laboratoire de recherche : <b>FEMTO-ST</b>
Domaine	<input type="checkbox"/> <b>DEG</b> Droit, Economie, Gestion <input type="checkbox"/> <b>SHS</b> Sciences Humaines et Sociales <input type="checkbox"/> <b>ALL</b> Arts, lettres, Langues <input checked="" type="checkbox"/> <b>STS</b> Sciences, Technologies, Santé
Composante de rattachement	<input type="checkbox"/> <b>ESPE</b> Ecole Supérieur du Professorat et de l'Education <input type="checkbox"/> <b>UFR SJEPG</b> Sciences Juridiques, Economiques, Politiques et de Gestion <input type="checkbox"/> <b>UFR SLHS</b> Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société <input type="checkbox"/> <b>UFR SMP</b> Sciences Médicales et Pharmaceutiques <input type="checkbox"/> <b>UFR ST</b> Sciences et Techniques <input checked="" type="checkbox"/> <b>UFR STGI</b> Sciences, Techniques et Gestion de l'Industrie <input type="checkbox"/> <b>UPFR des SPORTS</b>
Localisation des enseignements	<input type="checkbox"/> <b>BESANCON</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>BELFORT</b> <input type="checkbox"/> <b>LONS-LE-SAUNIER</b> <input type="checkbox"/> <b>VESOUL</b>

## 1 PRESENTATION DU PARCOURS ET DE SES OBJECTIFS SCIENTIFIQUES

Le parcours Sciences Industrielles de l'Ingénieur (S2i) fait suite à la réforme des lycées de 2011. Le baccalauréat Sciences et Technologies de l'Industrie (STI) a ainsi été remplacé par un baccalauréat Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (STI2D) nécessitant une refonte des concours existants. On parle donc aujourd'hui du **CAPET S2i** remplaçant tous les CAPET antérieurs (y compris CAPET Technologie) avec **4 options de recrutement** :

- Information et Numérique
- Architecture et construction
- Ingénierie mécanique
- Energie

Il est rattaché au master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (MEEF) second degré de l'Université de Franche-Comté pour le contrat quinquennal en cours. Ce parcours répond à l'application de la mastérisation des concours de l'enseignement et comporte notamment deux volets distincts :

- un premier volet concerne la consolidation des connaissances disciplinaires qui seront évaluées lors des concours de recrutement et assure une préparation aux métiers de l'éducation et de la formation dans le domaine des sciences industrielles de l'ingénieur ;
- un deuxième volet concerne la formation professionnelle et l'apprentissage des métiers de l'enseignement.

L'objectif de ce parcours est de préparer et former les étudiants aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (collège et lycée) mais aussi former des cadres techniques de l'industrie capables de manager une équipe avec de solides connaissances techniques en sciences industrielles de l'ingénieur. En complément de la formation visant à la maîtrise de la discipline, l'accent est aussi mis sur l'acquisition de compétences professionnelles par la réalisation de stages d'observation, de laboratoire et d'analyse de la pratique dans les établissements scolaires et universitaires tout au long des deux années du master. Cela conduira à une logique de progression avec un bilan à la fin de chaque période de stage (mémoire, soutenance). Un enseignant tuteur préparera et suivra les étudiants à chaque étape. En parallèle, des éléments pédagogiques et didactiques seront dispensés aux étudiants ainsi qu'une préparation au C2i niveau 2 (C2i2e enseignant).

Au niveau scientifique, le parcours S2i sera adossé au département ENERGIE de l'Institut FEMTO-ST (UMR CNRS 6174) puisque la totalité des enseignants-chercheurs intervenant dans cette spécialité sont rattachés à cet institut FEMTO-ST. Cette formation bénéficiera également de l'expertise des intervenants de l'IUFM et des enseignants du secondaire (collège et lycée) qui ont une grande expérience de la préparation aux concours de l'enseignement (depuis 20 ans) et qui apporteront tout leur savoir-faire notamment dans les éléments pédagogiques, didactiques ainsi que dans l'accompagnement des stages en établissement scolaire. Les intervenants seront des professionnels de l'enseignement secondaire en ce qui concerne la pédagogie et la didactique. L'enseignement des langues (anglais) se fera par des enseignantes de l'UFR qui ont toutes une certification (TOEIC, ...).

## SCHÉMA GÉNÉRAL D'ORGANISATION DU PARCOURS

La formation est structurée en 4 semestres comportant 5 blocs (disciplinaire, didactique, recherche, contexte d'exercice du métier et mises en situation professionnelle) dont la répartition en crédits ECTS est la suivante :

Semestre Master	Bloc 1 : disciplinaire	Bloc 2 : didactique	Bloc 3 : recherche	Bloc 4 : contexte d'exercice du métier	Bloc 5 : mise en situation professionnelle
S1	21	6	0	3	0
S2	15	6	3	3	3

S3	3	9	3	3	12
S4	3	6	0	3	18

En première année de master, l'accent est mis sur les blocs 1 et 2 (disciplinaire et didactique). En deuxième année de master, les blocs 2 et 5 (didactique et mises en situation professionnelles) constituent l'essentiel de la formation. Pour les deux premiers semestres, des interactions existeront avec d'autres spécialités du Master mention Energie, sous la forme d'unités d'enseignement ou d'éléments constitutifs en commun (équivalent de 3 unités d'enseignement -18 ECTS en première année de master – Bloc 1).

L'acquisition des compétences est progressive. Elle permet d'abord, au cours des deux premiers semestres, de renforcer les connaissances scientifiques et technologiques de l'étudiant ; de parfaire ses connaissances dans les outils numériques et dans le C2i2e, dans une langue étrangère (anglais). Trois unités d'enseignement (3 ECTS chacune) de langue sont prévues dans le parcours, une unité d'anglais général et deux unités d'anglais scientifique (en situation professionnelle). Comme les futurs enseignants seront amenés dans leur pratique professionnelle à effectuer des interventions en anglais dans leur discipline, ces trois unités les prépareront à cette évolution. De la même manière, les unités d'enseignement C2i2e et outils numériques permettront de découvrir de nouvelles pratiques pédagogiques en utilisant les différents outils numériques dont ils auront besoin en tant que futurs enseignants de collège et de lycée.

A partir du 3ème semestre, l'étudiant pourra découvrir toute la méthodologie de conception d'une séquence de formation et commencer à acquérir de l'expérience dans les mises en situation professionnelle (poste à mi-temps en collège-lycée).

En cas d'échec au concours, l'étudiant aura la possibilité de faire un changement d'orientation et de se diriger vers une des deux spécialités (Energie Electrique ou Ingénierie Thermique et Energie) du master Energie de l'UFR STGI (Université de Franche-Comté). Dans les semestres 3 et 4, les deux U.E. Conception d'une séquence de formation (12 ECTS – Bloc 2) seront remplacés par deux U.E. Projet Professionnel et les deux U.E. Stage en alternance parties 1 et 2 (30 ECTS – Bloc 5) seront remplacées par deux U.E. stage en laboratoire ou en entreprise.

Pour entrer dans le parcours sciences industrielles de l'ingénieur du master MEEF second degré, les étudiants seront titulaires d'une licence Sciences Pour l'Ingénieur du domaine STS (Sciences Technologies Santé) ou ayant suivi un cursus d'ingénieur dans les sciences pour l'ingénieur (3 premières années validées – 180 ECTS). Après étude du dossier universitaire (jury d'admission), quelques étudiants pourront poursuivre en thèse de doctorat, notamment ceux qui auront échoué au concours en fin de première année de master MEEF et qui se seront réorientés dans une des deux spécialités du master Energie de l'UFR STGI.

## RELATIONS ET ECHANGES INTERNATIONAUX

Depuis la rentrée universitaire de septembre 2008, la cellule internationale (trois enseignantes d'anglais) de l'UFR-STGI a pris des contacts avec plusieurs universités étrangères afin de faire des échanges d'étudiants pour un semestre d'enseignement et/ou pour faire un stage à l'étranger sous la forme de conventions ERASMUS. Toutefois, comme c'est déjà le cas actuellement avec la Suisse, l'Allemagne et l'Angleterre, l'Espagne ; les étudiants seront encouragés à effectuer leur stage dans un pays étranger sans convention particulière. Il est aussi prévu d'inviter des professeurs étrangers venant de Suisse, d'Allemagne, de Finlande (une collaboration officielle avec l'Université de Mikkeli en Finlande est actée).

**UNITES DE RECHERCHE SUR LESQUELLES S'APPUIE LE PARCOURS**

Nom de l'unité de recherche	Label national (UMR, EA, ...)	Nombre de chercheurs
FEMTO-ST	UMR CNRS 6174	230

**EQUIPE PEDAGOGIQUE**
**Enseignants de l'Université de Franche-Comté**

Nom	Prénom	Statut (MC, PU, Moniteur, ATER, PRCE, PRAG, ...)	Composante UFC	CNU	Unité de recherche	Enseignements dispensés	Nombre d'heures en HETD
AIT AMIRAT	Youcef	MCF	UFR STGI	61	FEMTO-ST	Informatique Industrielle	20-30
BEDU	Roger	PRAG	UFR STGI	63		Electronique	30-50
CHAMAGNE	Didier	PU	UFR STGI	63	FEMTO-ST	Electrotechnique	30-50
DESEVAUX	Philippe	MCF	UFR STGI	60	FEMTO-ST	Mécanique	20-30
ESPANET	Christophe	PU	UFR STGI	63	FEMTO-ST	Traitement du signal	30-50
GLISES	Raynal	MCF	UFR STGI	62	FEMTO-ST	Thermique	20-30
HARDING	Marie-Jo	PRAG	UFR STGI	11		Anglais	60-80
LANZETTA	François	PU	UFR STGI	62	FEMTO-ST	Thermique	20-30
THIERY	Laurent	MCF	UFR STGI	62	FEMTO-ST	Thermodynamique	30-50
VERNA	Cyrille	PRAG	UFR STGI	60		Mécanique, C2i2e	40-60

**Intervenants praticiens et professionnels de l'éducation nationale**

Nom	Prénom	Statut	Enseignements dispensés	Nombre d'heures en HETD
COMTET	Lionel	PRAG	Génie Electrique	40-60
ESTAVOYER	Paul-Luc	PRCE – aide IPR - IA TICE	Technologie, outils numériques	60-80
JASMIN	Christophe	PRAG	Génie Electrique	60-80
KLINGUER	Pascal	PRAG	Mécanique	40-60
PRETOT	Alain	PRCE – aide IA-IPR Technologie	Technologie, didactique	60-80
SPECK	Philippe	IEN Enseignement Technique STI	Contexte d'exercice du métier	5-10
TOCHON	Jean-Marc	IA-IPR Sciences et Technologies Industrielles	Contexte d'exercice du métier	5-10
X	X		Génie Electrique	40-60
Y	Y		Mécanique	40-60

**Autres intervenants**

Nom	Prénom	Fonction	Entreprise	Enseignements dispensés	Nombre d'heures en HETD
V	V			Eléments com-	20-40

				muns de formation	
Z	Z			Eléments communs de formation	20-40

**Pourcentage de répartition entre catégories d'enseignants :**

Si la répartition des enseignements n'est pas totalement détaillée, elle se décomposera de la façon suivante :

<b>Enseignants chercheurs</b>	<b>PRAG – PRCE</b>	<b>Intervenants extérieurs à l'UFC</b>
<b>26 %</b>	<b>26 %</b>	<b>48 %</b>

**ORGANISATION EN TERMES D'UE ET DE CREDITS EUROPEENS**

Dans la présentation des semestres ci-après, il faut considérer que dans chaque unité d'enseignement les étudiants consacrent du temps de travail personnel en plus des heures en présentiel (CM+TD+TP). A titre d'exemple pour une unité d'enseignement de 6 crédits ECTS, le total CM+TD+TP+ travail personnel est estimé à 133 heures.

**Semestre 1**

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Total
U.E. 1 Sciences de l'Ingénieur 1 (1 parmi 3) (*) – Bloc 1	AC	61 et 63	6	D. Chamagne	20	20	20	<b>60</b>
U.E. 2 Etude de systèmes pluritechniques – Bloc 1	OBLIG	60 à 63	6	C. Jasmin	24	30	30	<b>84</b>
U.E. 3 Conduite de projet – Bloc 1	OBLIG	60 à 63	3	P.L. Estavoyer	6	4	10	<b>20</b>
U.E. 4 Exploitation pédagogique de dossiers pluritechniques – Bloc 1	OBLIG	60 à 63	3	P. Klinguer	0	15	15	<b>30</b>
U.E. 5 Didactique de la discipline – Bloc 2	OBLIG	60 à 63	3	A. Prétot	10	10	0	<b>20</b>
U.E. 6 C2i2e et outils numériques – Bloc 2	OBLIG		3	C.Verna	4	8	8	<b>20</b>
U.E. 7 Anglais – Bloc 1	OBLIG	11	3	M.J. Harding	0	18	0	<b>18</b>
U.E. 8 Eléments communs de formation 1 – Bloc 4	OBLIG		3	V	12	12	0	<b>24</b>
<b>Total/semestre</b>					<b>76</b>	<b>117</b>	<b>83</b>	<b>276</b>

(\*) : U.E. mutualisée avec d'autres diplômes du département sciences de l'UFR STGI

**Semestre 2**

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Total
U.E. 1 Sciences de l'Ingénieur 2 (1 parmi 2) (*) – Bloc 1	AC	60 et 62	6	R. Glises	20	20	20	<b>60</b>
U.E. 2 Mise en œuvre de systèmes pluritechniques – Bloc 1	OBLIG	60 à 63	3	L. Comtet	0	0	60	<b>60</b>
U.E. 3 Exploitation pédagogique de dossiers pluritechniques – Bloc 1	OBLIG	60 à 63	3	P. Klinguer	0	25	40	<b>65</b>
U.E. 4 Didactique de la discipline – Bloc 2	OBLIG	60 à 63	3	A. Prétot	10	12	0	<b>22</b>
U.E. 5 Stage en laboratoire (étude bibliographique + définition d'une problématique + rapport + soutenance) – Bloc 3	OBLIG		3	D. Chamagne	0	0	0	<b>0</b>
U.E. 6 C2i2e et Outils numériques – Bloc 2	OBLIG		3	C.Verna	4	8	8	<b>20</b>
U.E. 7 Anglais scientifique – Bloc 1	OBLIG	11	3	M.J. Harding	0	18	0	<b>18</b>
U.E. 8 Stage d'observation (2 x 2 semaines)	OBLIG		3	P.L. Estavoyer	0	5	0	<b>5</b>

sur site) et accompagnement – Bloc 5									
U.E. 9 Eléments communs de formation 2 – Bloc 4	OBLIG		3	V	12	12	0	<b>24</b>	
(*) : U.E. mutualisée avec d'autres diplômes du département sciences de l'UFR STGI					<b>Total/semestre</b>	<b>46</b>	<b>100</b>	<b>128</b>	<b>274</b>

### Semestre 3

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Total
U.E. 1 Conception d'une séquence de formation (collège et lycée) – Bloc 2 ou Projet Professionnel	AC	60 à 63	6	P.L. Estavoyer	10	10	40	<b>60</b>
U.E. 2 C2i2e et Accompagnement du stage – Bloc 2	OBLIG		3	C. Verna	4	16	8	<b>28</b>
U.E. 3 Stage en alternance partie 1 (analyse de sa pratique) – Bloc 5 ou Stage en laboratoire ou en entreprise	AC		12	A.Prétot	0	0	0	<b>0</b>
U.E. 4 Stage en laboratoire (étude bibliographique + définition d'une problématique + rapport + soutenance) – Bloc 3	OBLIG		3	D. Chamagne	0	0	0	<b>0</b>
U.E. 5 Anglais scientifique – Bloc 1	OBLIG	11	3	M.J. Harding	0	18	0	<b>18</b>
U.E. 6 Eléments communs de formation 3 – Bloc 4	OBLIG		3	Z	12	12	0	<b>24</b>
<b>Total/semestre</b>					<b>26</b>	<b>56</b>	<b>48</b>	<b>130</b>

### Semestre 4

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Total
U.E. 1 Conception d'une séquence de formation (collège et lycée) – Bloc 2 ou Projet Professionnel	AC	60 à 63	6	C.Jasmin	14	12	40	<b>66</b>
U.E. 2 Stage en alternance partie 2 (analyse de sa pratique + mémoire + soutenance) – Bloc 5 ou Stage en laboratoire ou en entreprise	AC		18	P.L. Estavoyer	0	0	0	<b>0</b>
U.E. 3 Sciences de l'Ingénieur 3 - Bloc 1	OBLIG	60 à 63	3	D. Chamagne	10	10	10	<b>30</b>
U.E. 4 Eléments communs de formation 4 – Bloc 4	OBLIG		3	Z	12	12	0	<b>24</b>
<b>Total/semestre</b>					<b>36</b>	<b>34</b>	<b>50</b>	<b>120</b>

## RECRUTEMENT ET EFFECTIFS PREVISIONNELS

L'origine géographique des étudiants est diversifiée. Le recrutement en master première année est de droit pour tout étudiant du même domaine disciplinaire et sur dossier pour les autres. De manière plus détaillée, les flux proviennent des licences suivantes: licence Sciences Pour l'Ingénieur, licence EEA, licence Génie Mécanique, licence Technologie Mécanique, licence professionnelle.

Il existe aussi un vivier de personnes du monde de l'industrie (cadres notamment) qui souhaitent faire une reconversion. Dans ce cas, l'admission se fera par VAE.

Effectifs prévisionnels :

EFFECTIFS	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Formation initiale	10 à 12	12 à 15	15 à 20	15 à 20

## DEBOUCHES ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Pour les étudiants ayant réussi le concours, les débouchés sont les suivants:

- métier d'enseignant dans le secondaire (professeur de collège, de lycée, de lycée professionnel).

Pour les étudiants n'ayant pas réussi le concours ou souhaitant changer de voie professionnelle, ils pourront sous certaines conditions (après étude du dossier universitaire) poursuivre en thèse de doctorat. Ils pourront aussi devenir :

- cadre « formateur », à la fois pour les métiers de la formation dans l'industrie mais aussi, pour les connaissances techniques dans le cadre d'une formation interne dans l'industrie ;
- enseignant contractuel dans les organismes de formation, dans les établissements scolaires et universitaires ;
- cadre technique dans l'industrie (chef de projet, ingénieur de recherche et développement, ingénieur d'étude ou de conception).

L'Université de Franche-Comté a décidé de généraliser un dispositif de suivi de ses diplômés (analyse à deux ans du devenir des étudiants diplômés ou non).

Les diplômés de DEUST, Licence 3 et Master 2 qui ont quitté l'Université de Franche-Comté après l'obtention de leur diplôme, sont interrogés, deux ans après, sur leur parcours et leur situation à la date de l'enquête (emploi, études, caractéristiques de l'emploi ou des études).

Les diplômés sont invités, par courrier, à renseigner un questionnaire en ligne. Les responsables de diplômes sont chargés des relances éventuelles afin d'assurer un taux de retour satisfaisant. L'exploitation des données est assurée anonymement par l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante. Cette démarche sera mise en place dès l'ouverture de ce parcours de master.

## ACCREDITATION ESPE - ACADEMIE DE BESANCON 2013

Intitulé de la mention	<input type="checkbox"/> MEEF, 1 <sup>er</sup> degré <input checked="" type="checkbox"/> MEEF, second degré <input type="checkbox"/> MEEF, Encadrement éducatif <input type="checkbox"/> MEEF, Pratiques et ingénierie de la formation
Intitulé du parcours	<b>« Eduquer par les Activités Physiques Sportives et Artistiques – Enseignement de l'Education Physique et Sportive »</b> <b>Professeur Lycée-Collège (PLC)</b>
Responsable du parcours	NOM : <b>VIVIER</b> Prénom : <b>Christian</b> Grade : <b>PU</b> Section CNU : <b>STAPS (74<sup>e</sup> section)</b> Tél professionnel : <b>03 81 66 67 86</b> Tél portable : <b>06 03 16 25 00</b> Courriel : <b><u>christian.vivier@univ-fcomte.fr</u></b> Laboratoire de recherche : <b>C3S (EA 4660)</b>
Domaine	<input type="checkbox"/> <b>DEG</b> Droit, Economie, Gestion <input checked="" type="checkbox"/> <b>SHS</b> Sciences Humaines et Sociales <input checked="" type="checkbox"/> <b>ALL</b> Arts, lettres, Langues <input checked="" type="checkbox"/> <b>STS</b> Sciences, Technologies, Santé
Composante de rattachement	<input type="checkbox"/> <b>ESPE</b> Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education <input type="checkbox"/> <b>UFR SJEPG</b> Sciences Juridiques, Economiques, Politiques et de Gestion <input type="checkbox"/> <b>UFR SLHS</b> Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société <input type="checkbox"/> <b>UFR SMP</b> Sciences Médicales et Pharmaceutiques <input type="checkbox"/> <b>UFR ST</b> Sciences et Techniques <input type="checkbox"/> <b>UFR STGI</b> Sciences, Techniques et Gestion de l'Industrie <input checked="" type="checkbox"/> <b>UPFR des SPORTS</b>
Localisation des enseignements	<input checked="" type="checkbox"/> <b>BESANCON</b> <input type="checkbox"/> <b>BELFORT</b> <input type="checkbox"/> <b>LONS-LE-SAUNIER</b> <input type="checkbox"/> <b>VESOUL</b>

## PREAMBULE

Les formations STAPS inhérentes à la filière « Education Motricité » (enseignement de l'Education Physique et Sportive), tant en Licence qu'en Master, sont le fruit d'un travail collectif étroit et d'une mutualisation des compétences des forces vives de l'UPFR Sports, de l'IUFM et du Rectorat de l'Académie de Besançon. Les échanges nombreux et riches entre le directeur de la composante STAPS, les responsables des formations de Licence STAPS filière « Education Motricité » et de parcours de Master « Eduquer par les APSA », les Inspecteurs Pédagogiques Régionaux EPS et les enseignants de l'équipe pédagogique (enseignants de l'UPFR Sports, de l'IUFM de Franche-Comté et professeurs d'EPS de l'Académie de Besançon ayant en charge le suivi pédagogique des étudiants en stage) se sont soldés par la construction d'un référentiel métier élaboré et décliné spécifiquement pour l'Université de Franche-Comté selon le niveau du cursus de formation STAPS. L'implication des tuteurs en EPLE dans les évaluations des UE du bloc de « Mise en situation professionnelle » ainsi que l'expérimentation remarquablement probante de mise en stage en responsabilité par alternance des étudiants de deuxième année du Master STAPS « Eduquer par les APSA » de Besançon réalisée depuis 2010 (cadre de l'expérimentation « M2 en alternance ») attestent de la collaboration réelle et performante entre l'UPFR Sports et le Rectorat de l'Académie de Besançon (les excellents résultats de ces étudiants au CAPEPS externe depuis trois années constituent les preuves de tels propos – cf. paragraphe 11 : débouchés et insertion professionnelle - ).

En connaissance de cause, encouragée par les succès de ces diverses initiatives collectives et collaboratives, l'équipe pédagogique a choisi de proposer **deux parcours mutualisés** liés à la formation aux métiers de l'enseignement de l'EPS répondant à une demande spécifique au contexte franc-comtois. D'une part, un parcours intitulé « **Eduquer par les Activités Physiques, Sportives et Artistiques – Enseignement de l'EPS** » prépare conjointement les étudiants à réussir le concours du CAPEPS, à entrer progressivement dans le métier de professeur d'EPS et à enseigner cette discipline scolaire sans négliger d'autres débouchés professionnels dans des milieux autres que scolaires et en contextes éducatifs variés. D'autre part, un parcours dénommé « **Formation de formateurs – Enseignement de l'EPS** » offre l'opportunité, en premier lieu, de valider par l'obtention d'un diplôme de Master MEEF les compétences des enseignants d'EPS de l'Académie assurant le suivi et le tutorat des étudiants de la licence STAPS spécialité Education et Motricité et du parcours « EAPSA/Enseignement de l'EPS » Master MEEF 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années et même, en second lieu, de se former de sorte de présenter et de réussir le concours de l'agrégation d'EPS (interne ou externe). Comme le montre le schéma récapitulatif (cf. 2 : Schéma général d'organisation du parcours) présentant une **structure en « Y »**, la **mutualisation des deux parcours est complète pour la première année**. Cette option est possible en ce sens que le souhait de l'équipe pédagogique est de permettre aux enseignants d'EPS de l'Académie de Besançon investis dans le suivi pédagogique des étudiants en STAPS de l'UPFR de Besançon d'obtenir un master adapté à leur statut. **Ainsi, les professeurs d'EPS titulaire du CAPEPS pourront intégrer, par VAE, la deuxième année du parcours « Formation de formateur » et bénéficier ainsi d'une adaptation des emplois du temps et des contenus de formation à leur besoin tandis que d'autres pourront également, par VAE, intégrer la première année du parcours « Formation de formateur » mutualisé avec le parcours « Eduquer par les APSA » et bénéficier de validations partielles et d'adaptations spécifiques à leurs itinéraires personnels et professionnels.**

Au final, ce projet commun de formation aux métiers de l'enseignement de l'EPS repose sur de grands principes mis en application depuis de nombreuses années et ayant fait leur preuve parmi lesquels il convient tout spécialement de retenir la place fondamentale accordée aux contenus disciplinaires et théoriques au regard des questionnements professionnels, la volonté d'afficher un continuum de formation s'étendant du stage professionnel réalisé pour la première fois au cours d'une première expérience en licence STAPS deuxième année jusqu'au stage en alternance et en responsabilité complète lors du master deuxième année avec progressivité d'acquisition des compétences en fonction du référentiel métier, l'effort systématique et permanent pour assurer la liaison théorie/Pratique à toutes les étapes des enseignements universitaires ainsi qu'une formation à et par la recherche de grande qualité respectant les principes théoriques et méthodologiques et non limitée à des recherches-actions. Ces grands principes constituent probablement un socle essentiel et incontournable de formation initiale, consolidant la compétence à innover, expérimenter des futurs professionnels à long terme.

## 1 PRESENTATION DU PARCOURS ET DE SES OBJECTIFS SCIENTIFIQUES

Le parcours « EAPSA - Enseignement de l'EPS » du Master MEEF de l'Université de Franche-Comté est construit dans le respect du canevas national des formations Master « Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation » qui s'inscrit dans le cadre de la nouvelle réforme de la formation des enseignants envisagée par le Président de la République et le gouvernement et le projet de loi sur l'Ecole. Plus particulièrement, comme demandé par Jean-Michel Jolion, chef du service de la stratégie de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle – DGESIP-A, dans la « *Note à l'intention des porteurs de projet « ESPE » et des responsables des masters MEEF* » du 9 mai 2013, le cahier des charges de l'accréditation (17 décembre 2012), le référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (30 janvier 2013), la maquette générique des concours rénovés (3 janvier 2013), les arrêtés et maquettes définissant les modalités des épreuves des concours enseignants et d'éducation (19 avril 2013), le cadre national de la formation qui précise l'économie générale des masters MEEF (12 mars 2013) et les propositions du comité de suivi master pour les formations MEEF (28 février 2013) ont servi de documents de référence pour l'élaboration du parcours « EAPSA – Enseignement de l'EPS » du Master MEEF de l'Université de Franche-Comté.

### 1.1- Description disciplinaire du parcours « EAPSA - Enseignement de l'EPS »

Aussi, afin de satisfaire aux requêtes de la réforme engagée, le parcours « EAPSA - Enseignement de l'EPS » prend donc en considération les quatre « briques » cohérentes et convergentes pointées par la réforme de la formation des enseignants à savoir les nouveaux référentiels de compétences professionnelles des enseignants (PLC), la nouvelle maquette des concours de recrutement externes et internes des enseignants d'EPS (CAPEPS et agrégation), le cadrage général des formations Master MEEF et le cahier des charges de l'accréditation des ESPE. Les principes à partir desquels a été élaborée la réforme de la formation des enseignants (*enseigner est un métier qui s'apprend, nécessité d'une formation à niveau Master pour l'acquisition des compétences requises pour l'exercice du métier d'enseignant et formation intégrée assurant la préparation aux concours de recrutement*) sont satisfaits dès lors qu'ils constituaient déjà, pour l'équipe pédagogique de l'U-Sports Besançon et pour la spécialité EAPSA du Master STAPS préalablement existante, des piliers largement pris en considération.

En l'occurrence, s'inspirant du projet général de réforme de l'Ecole et des propositions nationales du Comité de Suivi de Master, des nombreux débats et discussions ayant eu lieu au sein de l'Université de Franche-Comté dans les groupes et sous-groupes chargés de réfléchir sur la mise en place de la réforme, des parcours du Master MEEF et de l'ESPE Franche-Comté, prenant en considération les attentes et les besoins spécifiques au domaine des STAPS inhérents aux étudiants et aux enseignants de l'équipe pédagogique bisontine et tentant de répondre avec rigueur, attention et implication à un échéancier d'accréditation étriqué, il a été ainsi proposé de définir les différents « blocs » de compétences pour le parcours EAPSA-Enseignement de l'EPS type PLC selon le découpage suivant :

#### **Bloc « disciplinaire »**

Le bloc « disciplinaire » est composé de différentes catégories d'UE :

#### **UE Connaissances scientifiques, théoriques et pratiques des APSA et de l'enseignement de l'EPS**

Les UE d'approfondissement de ces connaissances sont placées à tous les semestres. Elles ont vocation à présenter des connaissances scientifiques en Sciences de la Vie et en Sciences Humaines et Sociales indispensables à la compréhension des APSA dans leur contexte.

Les APSA sont abordées, entre autres, à partir des connaissances et compétences de groupements d'activités comme ceux proposés dans les programmes scolaires. Ces approches permettent d'appréhender : l'analyse comparée des ressources mobilisées dans les différentes APSA, l'analyse des conduites typiques et des obstacles à l'apprentissage aux différents niveaux scolaires et extra-scolaires, la transversalité dans les apprentissages, la construction et la régulation des situations d'apprentissage au regard des problèmes identifiés, la gestion des variables didactiques, la construction et l'utilisation des outils d'évaluation.

#### **UE Langue vivante**

La maîtrise d'une langue étrangère est indispensable dans la perspective réglementaire de validation du CAPEPS et dans l'éventualité d'une mobilité dans un cadre européen ou international.

### **Bloc « didactique »**

Le bloc « didactique » est composé de différentes catégories d'UE :

#### UE Réflexions épistémologiques autour de la didactique des APSA, de la didactique de l'EPS et des sciences de l'intervention

Les enseignements des connaissances théoriques et pratiques des APSA s'accompagnent d'une réflexion épistémologique portant sur les conditions de production de ces savoirs, de délimitations des devoirs et des rapports de pouvoirs sous-jacents. Ce travail est l'occasion d'un enrichissement des connaissances scientifiques sur l'enseignement de l'EPS et les apprentissages tout autant qu'un questionnement et un développement d'une pratique réflexive sur l'acte d'enseigner.

#### UE Histoire et épistémologie du sport et de l'éducation physique

Les enseignements dispensés autour des approches historiques et épistémologiques du sport et de l'éducation physique ne doivent pas être réduits à la transmission de faits, d'événements et de connaissances permettant aux étudiants de satisfaire aux seules exigences de la première épreuve écrite de recrutement des enseignants d'EPS (CAPEPS et agrégation externes d'EPS). Loin s'en faut. Cette formation historique et épistémologique espère ainsi aiguïser le sens critique et, plus généralement, développer les différentes compétences indispensables à la construction d'une réflexion intellectuelle et scientifique de qualité. À l'issue de ces enseignements, les étudiants devraient être en mesure de décrire des pratiques d'exercices physiques à travers différentes périodes afin de déterminer leur spécificité. Plus encore, il est attendu que les étudiants puissent développer une réflexion sur les raisons politiques, économiques, sociales et culturelles expliquant l'émergence et l'évolution des pratiques d'exercices corporelles, des sports, de l'éducation physique scolaire et du système éducatif depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, leur continuité ou leur rupture dans le temps. Outre les capacités à décrire, périodiser et contextualiser, il est également attendu que les étudiants s'emploient à problématiser leur réflexion en développant une argumentation rigoureuse et référencée s'appuyant sur des concepts et des cadres théoriques issus des sciences sociales.

#### UE Image et vidéo

Cet enseignement est l'occasion de rendre l'étudiant capable de travailler sur l'image comme support à la présentation d'un travail, comme aide à la démonstration des hypothèses de son travail ou encore comme outil de management d'un projet.

#### UE Compétences numériques et statistiques

Ces UE participent à la construction de compétences qualifiantes chez l'étudiant en lui permettant d'enrichir son parcours et son profil. Les enseignements en informatique, outre la préparation indispensable du C2i2e, ont pour but de permettre à l'étudiant, futur enseignant d'EPS, d'être capable de construire une base de données permettant de gérer un ensemble d'informations diverses de type : gestion des entraînements, gestion d'un tournoi / d'une compétition, d'une course sportive, etc. Les enseignements dans le domaine des statistiques ont pour perspective d'inviter l'étudiant à dominer la technique des statistiques, à assimiler les principes sur lesquels reposent ces outils et à savoir en apprécier la pertinence d'utilisation et les limites. Ces enseignements trouvent d'évidents prolongements avec ceux consacrés aux connaissances scientifiques, théoriques et pratiques des APSA

### **Bloc « recherche »**

L'initiation à la recherche a été pensée en relation avec la formation scientifique, didactique et professionnelle afin de proposer aux étudiants plusieurs voies d'approfondissement qu'ils puissent envisager comme autant d'atouts dans leur formation professionnelle et dans la préparation du CAPEPS et/ou de l'agrégation externes.

L'initiation à la recherche se fera dans le cadre d'UE intitulées « Méthodologie et initiation à la recherche » selon deux grands axes. D'une part, les enseignements méthodologiques permettant la construction d'un projet de recherche portant sur l'enseignement des APSA ou le métier de professeur d'EPS mené collectivement sur un ou deux semestre(s) et, d'autre part, la participation à des séminaires de recherches et des journées d'études (par exemple la

journée « Rythme et éducation physique » organisée annuellement) en relation avec le sport, le corps, l'éducation physique, l'école, le métier d'enseignant, organisés par les différents laboratoires et les enseignants et enseignants-chercheurs participant à la formation.

**Bloc « contexte d'exercice du métier » (commun aux différents parcours)**

Le bloc « contexte d'exercice du métier » est construit autour de plusieurs thématiques. Les étudiants de l'UPFR Sports Besançon ayant suivi des enseignements abordant ces différentes questions depuis la première année de Licence STAPS (par exemple, les thèmes de la mixité et du genre sont abordés à l'occasion des cours de sociologie appliquée au sport ainsi qu'en sciences de l'intervention de même que l'approche du système éducatif en histoire et en sociologie de l'éducation, etc.), le choix a été fait en accord avec l'ESPE et l'Université de Franche-Comté de concentrer l'organisation de ces enseignements lors des troisième et quatrième semestres et de permettre aux étudiants en STAPS d'approfondir les connaissances acquises en Licence en fonction de leurs besoins et de leurs interrogations particulières inhérentes à leur expérience professionnelle de professeur d'EPS lors de leur stage en alternance de Master 2.

**Bloc « mise en situation professionnelle »**

En dehors du stage, le bloc « mise en situation professionnelle » est composé de différents types d'enseignement (analyse de pratique professionnelle, mémoire ou rapport de stage, soutenance du mémoire professionnel, etc.) qui supposent d'appréhender concrètement des situations de formation (ateliers professionnels, analyse de pratique en situation, conception de projet et mise en œuvre, TD de communication et de médiation en situation difficiles d'intervention).

Ces UE permettent d'aborder cinq perspectives majeures :

- acquérir une connaissance générale des différentes attentes des structures existantes pour répondre aux besoins et à la demande de la population concernée ;
- acquérir une connaissance spécifique des populations qui fréquentent différentes structures d'accueil ;
- acquérir la capacité à émettre un questionnement général en fonction des informations recueillies dans le projet de la structure d'accueil ;
- acquérir la capacité à créer une programmation ou une planification de l'intervention ;
- Etre capable de synthétiser et de communiquer les résultats d'une pratique de stage.

**Détails du découpage des différents « blocs » de compétences pour le parcours « EAPSA-Enseignement de l'EPS » du Master MEEF Université de Franche-Comté**

	Bloc 1 Disciplinaire	Bloc 2 Didactique	Bloc 3 Recherche	Bloc 4 Contexte d'exercice du métier	Bloc 5 Mises en situation profes- sionnelle
Master 1 S1	UE 72 (3 ECTS) UE 74 (6 ECTS)	UE 71 (6 ECTS) UE 72 (3 ECTS)	UE 75 (6 ECTS)	UE 73 (3 ECTS)	UE 73 (3 ECTS)
Master 1 S2	UE 82 (3 ECTS) UE 83 (6 ECTS) UE 84 (6 ECTS) UE 85 (6 ECTS)	UE 81 (6 ECTS)	RIEN	UE 82 (3 ECTS)	RIEN
Master 1 consignes Comité Suivi	30 ( <sup>±2</sup> ) ECTS	15 ( <sup>±2</sup> ) ECTS	6 ( <sup>0</sup> <sub>+2</sub> ) ECTS	6 ( <sup>±2</sup> ) ECTS	3 ( <sup>±0</sup> ) ECTS
	UE 91 (3 ECTS)	UE 91 (3 ECTS)			

Master 2 S3	UE 93 (3 ECTS)	UE 93 (3 ECTS) UE 95 (3 ECTS)	UE 92 (6 ECTS)	UE 95 (3 ECTS) Tronc commun MEEF	UE 94 (6 ECTS)
Master 2 S4	UE 101 (3 ECTS)	UE 101 (3 ECTS) UE 105 (3 ECTS)	UE 102 (6 ECTS)	UE 105 (3 ECTS) Tronc commun MEEF	UE 103 (6 ECTS) UE 104 (6 ECTS)
<b>Master 2 consignes Comité Suivi</b>	8 <sup>(±2)</sup> ECTS	16 <sup>(±2)</sup> ECTS	10 ECTS (intégrés aux 30 ECTS du bloc 5)	6 <sup>(±2)</sup> ECTS	30 ECTS (intégrant les 10 ECTS relatifs au bloc 3)

### 1.2- Objectifs généraux du parcours « EAPSA - Enseignement de l'EPS »

Former des experts en éducation par les APSA sur la base de connaissances à la fois scientifiques, techniques, professionnelles et culturelles, capables d'exercer des fonctions de conception, de pilotage et de supervision de projets éducatifs et de projets de formation, constitue le fil directeur de la formation.

Ces personnels auront pour mission d'impulser des projets éducatifs par les APSA, de les animer sur le terrain, de gérer et de coordonner des intervenants et/ou les publics variés auxquels ils s'adressent. La formation se situe à l'interface de l'acquisition de connaissances scientifiques, d'apprentissages techniques et d'expériences vécues au cours de stages en immersion.

Les perspectives générales de ce parcours peuvent être déclinées en deux grandes orientations.

D'une part, l'équipe pédagogique affiche très clairement son engagement et son investissement quant à la formation des étudiants au métier de professeur d'EPS dans le secondaire (Collège et Lycée). Le parcours EAPSA-Enseignement de l'EPS du Master MEEF de l'université de Franche-Comté est construit de sorte de permettre aux étudiants de réussir dans cette entreprise grâce à une préparation performante aux différentes épreuves du CAPEPS externe et de l'agrégation externe d'EPS, à une formation dispensant des contenus scientifiques, disciplinaires, professionnels et didactiques de haut niveau favorisant l'accès immédiat au métier de professeur d'EPS en Collège ou Lycée et, enfin, à une entrée dans la carrière facilitée par de premières expériences de l'enseignement réalisées en cours de formation lors de stages accompagnés bloqués et/ou filés ainsi que des stages en alternance en responsabilité (expérimentations menées depuis quelques années déjà à l'UPFR Sports Besançon en collaboration avec le Rectorat de l'Académie de Besançon). Dans le cadre de cette expérimentation, des outils communs ont été produits, des formations conjointes concernant les tuteurs et leurs rôles ont été réalisées, des visites d'observation conjointes (associant formateurs UPFR Sports/formateurs EN) ont été effectuées, des évaluations communes et différenciées ont été mises en œuvre permettant ainsi aux étudiants de cibler des priorités en termes d'acquisitions de compétences professionnelles au regard d'activités précisées dans la déclinaison du référentiel, selon leurs acquis et profils. L'auto-positionnement et la personnalisation du parcours de formation ont été les principes fondateurs de l'accompagnement des étudiants au cours de leurs stages professionnels. Ces outils et organisations mis en œuvre (en cours d'actualisation au regard du nouveau référentiel métier), la relation systématique des contenus des différentes UE avec la mise en stage a conforté la dimension formatrice du stage en milieu professionnel, dépassant la simple juxtaposition dans le curriculum universitaire de formation. Ces modalités et principes collégialement installés restent à privilégier et conforter dans le contexte de la réforme de la formation professionnelle.

D'autre part, même si le débouché principal de ce parcours reste l'enseignement de l'EPS auquel l'étudiant accède par voie de concours, il n'en demeure pas moins que d'autres débouchés professionnels sont offerts aux étudiants dans des milieux autres que scolaires et en contextes éducatifs variés. L'accent est alors mis sur l'acquisition de compétences directement opérationnelles dans le monde du travail, à un niveau de qualification de « cadre décideur et porteur de projets » exerçant dans les secteurs de l'économie sociale, des entreprises, des collectivités territoriales, voire même des institutions spécialisées (réhabilitation en milieu carcéral, hospitalier, para-médical) ou fédérales.

### 1.3 Objectifs scientifiques

Les connaissances qui fondent la pratique éducative et l'enseignement de l'éducation physique par les APSA ne peuvent se réduire à des savoirs pratiques. Le retour réflexif sur cette pratique constitue un enjeu important de la formation de l'enseignant, d'une part, et de la formation de tous ceux qui souhaitent construire des projets éducatifs à partir des APSA, d'autre part. Aussi, dans ce parcours, le questionnement des champs scientifiques qui éclairent les pratiques représente une préoccupation constante dans tous les enseignements du parcours EAPSA-Enseignement de l'EPS. Il s'agit pour l'étudiant en première année de savoir organiser la recherche de connaissances approfondies afin de proposer des problématiques originales et pertinentes selon une rigueur méthodologique adaptée à son domaine d'investigation. Il s'agit en deuxième année de profiter des alternances théorie/pratique pour approfondir le questionnement du statut et de la fonction des modèles théoriques dans le domaine de l'éducation par les APSA afin de pouvoir répondre de manière adaptée aux différentes facettes du métier de professeur d'éducation physique.

L'initiation à la recherche a été pensée en relation avec la formation scientifique, didactique et professionnelle afin de proposer aux étudiants plusieurs voies d'approfondissement qui se présentent comme autant d'atouts dans leur formation professionnelle, dans la préparation du CAPEPS et/ou de l'agrégation externes et, éventuellement, dans l'engagement dans un parcours recherche.

Les grands thèmes abordés concernent la science, la validité des savoirs et de leur éclairage des processus de l'enseignement des APSA et de l'EPS :

- Qu'est-ce que la science ?
- Classification des théories scientifiques,
- Evolution des théories scientifiques,
- Théorie et philosophie,
- Sciences et pratiques corporelles,
- Questionner les pratiques professionnelles et l'enseignement des APSA à l'aide de théories.

L'étudiant sera ensuite en mesure de construire sa méthodologie de mémoire et de choisir l'éclairage scientifique qui sous-tendra son Travail Encadré de Recherche dont le suivi et la finalisation se feront au cours d'échanges entre les étudiants et les enseignants qui dirigent leurs travaux.

#### **1-4 Objectifs professionnels**

Le parcours « Eduquer par les APSA-Enseignement de l'EPS » propose, en plus d'un approfondissement des connaissances scientifiques des domaines des Sciences Humaines et Sociales et des Sciences de la Vie nécessaires à l'exercice du métier d'enseignant d'EPS ou de formateur intervenant par les APSA, des connaissances théoriques et pratiques sur les APSA enseignées tant dans le milieu scolaire qu'extra-scolaire, ainsi qu'une formation didactique et professionnelle en association avec l'ESPE de l'Université de Franche Comté. Cette formation doit permettre à l'étudiant :

- de se spécialiser dans l'ingénierie didactique des APSA en fonction des milieux et des publics ;
- de piloter un projet de formation en ayant suscité une demande et formulé une offre de formation ;
- d'analyser des phénomènes d'interactions en œuvre (négociations, échanges, conflits) et les résoudre ;
- de concevoir des projets d'intervention par les APSA en équipe en vue du développement d'une personne ou d'un groupe de personnes dans un milieu spécifique.

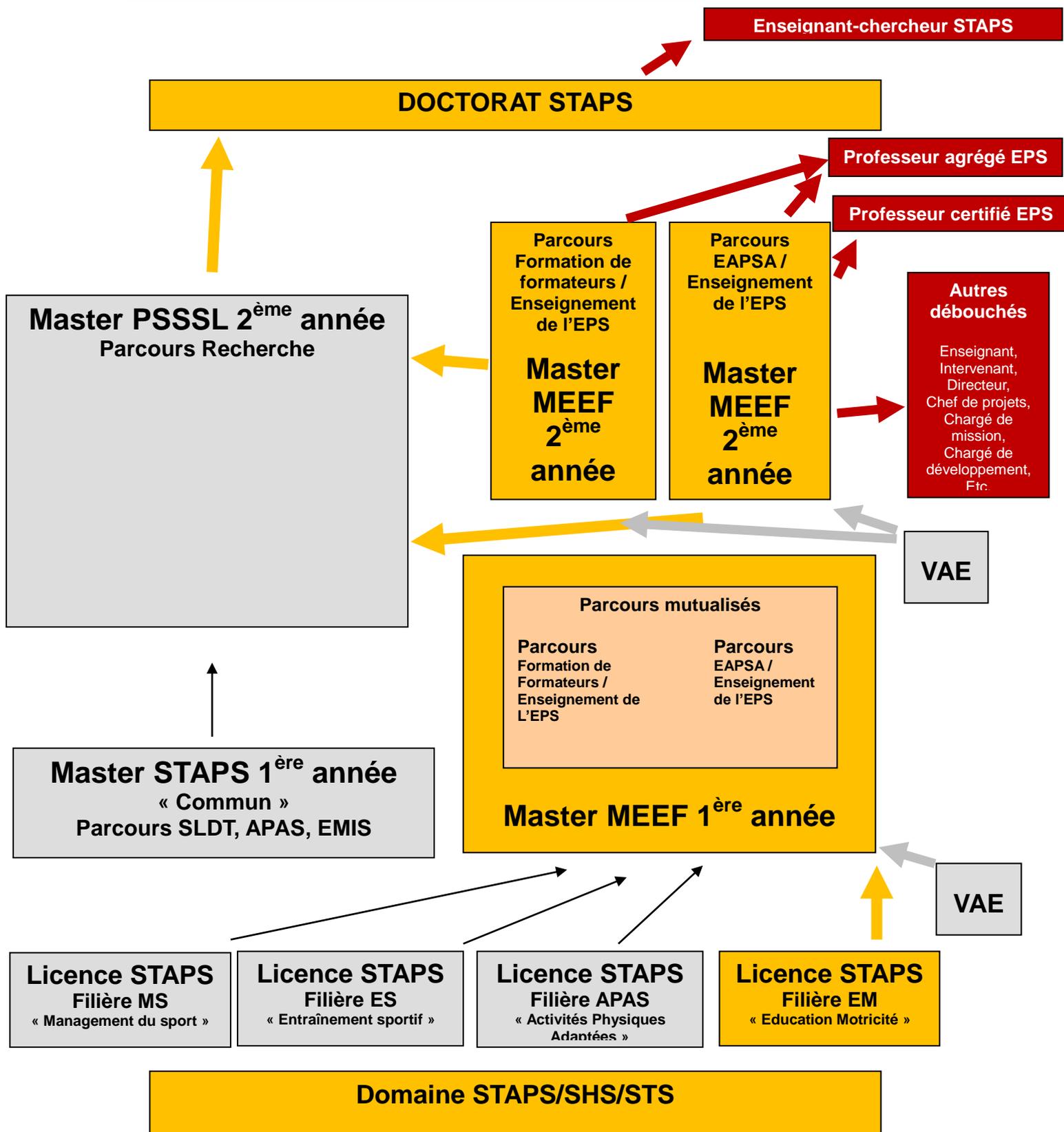
Ces compétences constituent le cœur de métier ouvrant sur des débouchés professionnels clairement identifiés :

- Professeur d'EPS ;
- Enseignant dans les différents pays de l'Union européenne ;
- Enseignant dans les maisons familiales et rurales, les CFA, les établissements agricoles ;
- Enseignant dans les centres d'éducation fermés, les maisons d'arrêt ;
- Intervenant dans les centres socio-éducatifs, périscolaires ;
- Directeur des structures éducatives et/ou sociales ;
- Chef de projets éducatifs et sociaux ;
- Chargé de développement et d'innovation en matière de formation ;
- Formateur de formateur ;
- Directeur des ressources humaines ;
- Directeur de centre spécialisé (insertion, retraite, thalassothérapie, etc.) ;

- Chargé de mission éducative dans une collectivité territoriale ;
- Chargé de développement dans une organisation de loisirs éducatifs ;
- Assistant technique ou responsable administratif dans les associations à finalité éducative.

Une large place est faite aux intervenants professionnels qui sont sollicités à différents niveaux. D'une part, des enseignants tuteurs sont appelés à accueillir des étudiants en stage (stages d'observation) et à les accompagner dans leurs interventions (stages de pratique accompagnée ou stages en responsabilité). La liste est établie en concertation avec les services du Rectorat et l'Inspection Régionale. D'autre part, des enseignants d'EPS sont sollicités pour intervenir dans le cadre de la formation théorique des étudiants, et notamment des enseignants ayant une expérience de la difficulté scolaire (élèves en difficulté ou élèves difficiles), des enseignants ayant une expérience de l'accueil des élèves handicapés. Enfin, sont également sollicités des chefs d'établissement et des CPE des différents types d'établissement (collège, lycée, lycée professionnel), mais aussi d'établissements classés ZEP ou sensibles) ainsi que des personnels participant à la mission éducative large de ces établissements (médecins scolaires, infirmières et infirmiers, assistantes et assistants sociaux, etc.)

**SCHÉMA GÉNÉRAL D'ORGANISATION DU PARCOURS**



## RELATIONS ET ECHANGES INTERNATIONAUX

Ce parcours « Eduquer par les APSA-Enseignement de l'EPS » est l'occasion d'inviter les étudiants à s'exercer à développer une réflexion complexe et comparative. Aussi, la possibilité d'initier des projets professionnels incluant des dimensions internationales offrent, pour les étudiants, la perspective de construire un regard plus critique et constructif sur leur formation. Ces projets sont favorisés dans le cadre des échanges internationaux favorisés par l'Université de Franche-Comté et des nombreuses conventions développées au sein de l'UPFR Sports Besançon.

Cette formation doit inclure la dimension d'une mobilité européenne et devenir un véritable objectif caractérisé par une réelle faisabilité. De ce point de vue, l'appui de la formation sur plusieurs laboratoires de l'Université de Franche-Comté doit conduire à profiter des réseaux internationaux construits par ces structures de recherche reconnues.

L'obtention d'un BQF-PRES 2013 intitulé « Accroître l'attractivité du Master STAPS co-habilité Besançon/Dijon par l'ouverture à l'international de la formation » à hauteur de 20 000 euros atteste de l'attention et de l'intérêt portés par l'UPFR Sport Besançon et l'UFR STAPS Dijon au niveau de leurs différents parcours de Master à l'endroit des relations et des échanges internationaux. Effectivement, le projet d'internationalisation des spécialités du Master STAPS offre l'opportunité d'atteindre un certain nombre d'objectifs déterminants fixés par la formation (maquette du Master PRES co-habilité) parmi lesquels il convient de retenir plus particulièrement la maîtrise des connaissances et compétences en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, la mobilisation et l'optimisation des moyens humains, financiers, administratifs et matériels indispensables à une formation d'excellence, la maîtrise du recueil et du traitement des informations, la volonté de valorisation et de mise en œuvre de la recherche, l'aptitude à élaborer une veille scientifique et, bien évidemment, la parfaite maîtrise d'une langue étrangère. Aussi, dans le cadre de la formation au métier de professeur d'éducation physique et de la préparation des concours de recrutement (CAPEPS), des conférences relatives à des thématiques relevant de la préparation de l'écrit 1 du CAPEPS (plus particulièrement) ont déjà été mutualisées entre les deux composantes via l'organisation de visio-conférences ou d'enregistrements par la cellule vidéo de Besançon lors de la venue de Professeurs reconnus dans le champ de l'histoire ou de la sociologie du sport et de l'éducation physique (Anne Roger, Tony Froissart, Yves Travaillot, etc.). Cette mise en commun sera ainsi être étendue et systématisée au niveau international dans le premier semestre de la formation à partir d'un calendrier envisageant une moyenne d'une grande conférence par mois.

## UNITES DE RECHERCHE SUR LESQUELLES S'APPUIE LE PARCOURS

Nom de l'unité de recherche	Label national (UMR, EA, ...)	Nombre de chercheurs impliqués dans le parcours
Laboratoire C3S	EA 4660	6
Laboratoire ELLIADD	EA 4661	3
Laboratoire LSH	EA 2273	1
Laboratoire Physiopathologie cardiovasculaire et prévention	EA 3920	1
Laboratoire 2SBP	EA 4267	1
Fédération de recherche EDUC		

## EQUIPE PEDAGOGIQUE

### Enseignants de l'Université de Franche-Comté

Enseignants de l'Unité de Promotion, de Formation et de Recherche en Sports de Besançon (UFC)						
Nom	Prénom	Statut	CNU	Unité de recherche	Enseignements dispensés	Nombre

						Heures EDT
Dietschy	Paul	MCF-HDR	22	LSH, EA 2273	E1, histoire	
Décimo	Patrick	PRCE	EPS		O2, handball, préparation physique	
Destailleur	Anne	PRCE	EPS		E2, O1, O2, danse, cirque	
Dupaux	Jean-Jacques	PRAG	EPS	C3S, EA 4660	E1, histoire, gymnastique, audio-visuel	
Fadda	Christian	PRCE	EPS		E2, O2, natation, gymnastique et combat	
Fadda	Sandrine	PRCE	EPS		E2, O2, natation, step, CP5	
Ferréol	Gilles	PU	19	C3S, EA 4660	E1, sociologie, anthropologie	
Girard	Bruno	PRAG	EPS		E2, O1, APPN, tennis de table, bad, etc.	
Humbey	Arnaud	PRCE	EPS		E2, O2, athlétisme	
Huraut	Jean-François	PRAG	EPS		E2 et O2, psychologie, athlétisme	
Lab	Frédéric	PRAG	EPS		E2, athlétisme	
Loudcher	Jean-François	MCF-HDR	74	C3S, EA 4660	E1, histoire, sports de combat	
Mériot	Florence	PRCE	EPS		O2, step, danse, préparation physique	
Monnin	Eric	MCF	74	C3S, EA 4660	E1, E2, judo	
Mougin	Fabienne	MCF-HDR	74	2SBP, EA 4267	E2, physiologie, gymnastique	
Musard	Mathilde	MCF	74	ELLIADD, EA 4661	E2, O1, didactique-intervention	
Oudot	Ellen	PRCE	EPS		E2, O1, O2, athlétisme	
Peseux	Sophie	PRCE	EPS		O2, step, gymnastique	
Peseux	Vincent	PRCE	EPS		O1, tennis, sports de raquette, football	
Perrin	Arnaud	PRAG	Angl		Anglais	
Petit	Elisabeth	PRAG	EPS		E2, O2, natation, boxe française	
Ravier	Gilles	MCF	74	C3S, EA 4660	E2, O2, préparation physique, musculation	
Robert	Cédric	PRCE	EPS		Prépa CAPEPS E2, O1, O2, gymnastique	
Simon	Frédéric	PRCE	EPS		Prépa CAPEPS O1, O2 rugby, lutte	
Tatu	Anne	PRAG	EPS		Prépa CAPEPS, natation	
Tordi	Nicolas	PU	74	Physio, EA 3920	E2, physiologie, gymnastique	
Vivier	Christian	PU	74	C3S, EA 4660	E1, histoire, Basket-ball	
MCF n°1	Recrutement	En cours	74	ELLIADD, EA 4661	E2 et/ou O1 et/ou O2 et/ou APSA	Attente
MCF n°2	Recrutement	En cours	74	ELLIADD, EA 4661	E2 et/ou O1 et/ou O2 et/ou APSA	Attente
Enseignants de l'IUFM de Franche-Comté						
Nom	Prénom	Statut	CNU	Unité de recherche	Enseignements dispensés	Nombre Heures EDT
Gravier	Jean-Jacques	PRAG	EPS		Préparation stage	
Laçon	Eric	PRAG	EPS		E2, O1, pédagogie, préparation stage	

### Intervenants praticiens et professionnels de l'éducation nationale

Rectorat de l'académie de Besançon						
Nom	Prénom	Statut	Discipline		Enseignements dispensés	Nombre Heures EDT
Dodane	Catherine	IA- IPR	EPS		Connaissance des institutions, didactique	
Cachot	Jean-François	IA-IPR	EPS		Connaissance des institutions	
Meunier	Jean-Noël	PRAG	EPS		Formation tuteurs- Formation EPS et contexte - suivi stage	
De Pizzol	Emmanuelle	PRAG	EPS		Formation tuteurs- Formation EPS et contexte - suivi stage	
Chavey	Patrick	PRAG	EPS		Formation tuteurs - Formation Eps et contexte - suivi stage	
Rongeot	Agnès	PRAG	EPS		Formation tuteurs - Formation EPS et contexte - suivi stage	
Enseignants et intervenants des établissements de l'académie de Besançon						
Nom	Prénom	Statut	Etablissement		Enseignements dispensés	Nombre Heures EDT
Carlot	Christelle	PRCE EPS	Collège Montbéliard		Formateur Conseiller pédagogique	
Chivot	Bernard	PRAG EPS	Pays de Montbéliard		Formateur Conseiller pédagogique	

Delerce	Stéphane	PRAG EPS	Lycée Jules Haag (Besançon)	Formateur Conseiller pédagogique	
Faget	Emmanuel	PRAG EPS	Lycée N. Ledoux	Formateur Conseiller pédagogique	
Mairot	Lucile	PRAG EPS	Collège Delaunay (Gray)	Formateur Conseiller pédagogique	
Obert	Françoise	PRAG EPS	Lycée Pergaud	Formateur Conseiller pédagogique	
Tuteurs	pédagogiques		collèges et lycées de l'académie	cf listes annexées M1 et M2	

### Autres intervenants

Autres intervenants					
Nom	Prénom	Statut	Etablissement	Enseignements dispensés	Nombre Heures EDT
Moyse	Carole	Pr de sport	Indépendante	Formateur Conseiller pédagogique	

### Pourcentage de répartition entre catégories d'enseignants :

Si la répartition des enseignements n'est pas totalement détaillée, elle se décomposera de la façon suivante :

Enseignants chercheurs	PRAG – PRCE	Intervenants extérieurs à l'UFC
18 %	77 %	5 %

## ORGANISATION EN TERMES D'UE ET DE CREDITS EUROPEENS

### Master MEEF 1<sup>ère</sup> année Parcours « EAPSA-Enseignement de l'EPS »

#### Semestre 1

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Travail perso	Total
UE 71 : Approches historiques, sociologiques et épistémologiques de l'EPS et des APSA (préparation à la première épreuve écrite du CAPEPS externe)	OBLI	74	6	C. Vivier	30	30	30	43	90
UE 72 : Approches scientifiques pluridisciplinaires favorisant la compréhension des conditions d'enseignement et d'apprentissage des APSA (préparation à la deuxième épreuve écrite du CAPEPS externe)	OBLI	74	6	E. Oudot	30	30	30	43	90
UE 73 : Mise en situation professionnelle. Stage filé de premier semestre de M1 (pratique accompagnée) favorisant une réflexion préalable sur la structure, le public, les objectifs poursuivis et les modalités de l'enseignement de l'EPS (regard critique sur la pratique enseignante du stagiaire et réflexion plus générale sur l'intervention par les APSA).	OBLI	74	6	E. Lançon	6		18	109	24
UE 74 : Théorie et pratique des APSA (préparation aux deux épreuves orales du CAPEPS externe)	OBLI	74	6	B. Girard		48	48	37	96
UE 75 : Initiation à la recherche	OBLI	74/22/19/70	6	MCF recrutement	12	12		109	24
<b>Total/semestre</b>					<b>78</b>	<b>120</b>	<b>126</b>	<b>341</b>	<b>324</b>

**Total des heures Equivalent TD en présentiel dispensées aux étudiants de première année du parcours « EAPSA-Enseignement de l'EPS » Master MEEF (semestre 1) : 324 heures**

### **Semestre 2**

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Travail perso	Total
UE 81 : Approches historiques, sociologiques et épistémologiques de l'EPS et des APSA (préparation à la première épreuve écrite du CAPEPS externe)	OBLI	74	6	C. Vivier		12	24	97	<b>36</b>
UE 82 : Approches scientifiques pluridisciplinaires favorisant la compréhension des conditions d'enseignement et d'apprentissage des APSA (préparation à la deuxième épreuve écrite du CAPEPS externe)	OBLI	74	6	E. Oudot		12	24	97	<b>36</b>
UE 83 : Conception d'une séance de cours d'EPS à partir de connaissances didactiques, pédagogiques, technologiques et institutionnelles maîtrisées (préparation à la première épreuve orale du CAPEPS externe)	OBLI	74	6	B. Girard	6	42	42	43	<b>90</b>
UE 84 : Projet d'intervention professionnelle en contexte simulé, basé sur la pratique physique (préparation à la deuxième épreuve orale du CAPEPS externe)	OBLI	74	6	J.-F. Huraut	6	45	45	37	<b>96</b>
UE 85 : Langue	OBLI	74	6	A. Perrin		12	12	109	<b>24</b>
<b>Total/semestre</b>					<b>12</b>	<b>123</b>	<b>147</b>	<b>383</b>	<b>282</b>

**Total des heures Equivalent TD en présentiel dispensées aux étudiants de première année du parcours « EAPSA-Enseignement de l'EPS » Master MEEF (semestre 2) : 282 heures**

## **Master MEEF 2<sup>ème</sup> année**

### **Parcours « EAPSA-Enseignement de l'EPS »**

### **Semestre 3**

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Travail perso	Total
UE 91 Théorie/pratique didactiques des APSA et intervention de l'enseignant en EPS	OBLI	74	6	B. Girard		16	16	101	<b>32</b>
UE 92 Méthodologie et initiation à la recherche : A partir de séminaires élaborés spécifiquement autour de l'acte éducatif et de l'enseignement de l'EPS et des APSA, la réflexion portera sur la construction d'un objet de recherche, la revue de littérature, la bibliographie, la veille scientifique, les méthodes quantitatives et qualitatives, la place des outils de recherche, etc.	OBLI	74 22 19 70	6	MCF Recrutement	12	12		109	<b>24</b>
UE 93 Langue et C2i2e	OBLI		6	A. Perrin		12	12	109	<b>24</b>
UE 94 Mise en situation professionnelle : suivi de stage et présentation du rapport intermédiaire du mémoire professionnel	OBLI	74	6	E. Lançon		12	12	109	<b>24</b>
UE 95 Connaissance du contexte d'exercice du métier d'enseignant	AC	Pluri	6	Tronc Commun	12	12		109	<b>24</b>
<b>Total/semestre</b>					<b>24</b>	<b>64</b>	<b>40</b>	<b>537</b>	<b>128</b>

**Total des heures Equivalent TD en présentiel dispensées aux étudiants de deuxième année du parcours « EAPSA-Enseignement de l'EPS » Master MEEF (semestre 3) : 128 heures**

### **Semestre 4**

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Travail perso	Total
UE 101 Théorie/pratique didactiques des APSA et intervention de l'enseignant en EPS	OBLI	74	6	B. Girard		16	16	101	<b>32</b>
UE 102 Méthodologie et initiation à la recherche : séminaires et réalisation d'un travail collectif de recherche.	AC	74 22 19 70	6	MCF Recrutement	12	12		109	<b>24</b>
UE 103 Mise en situation professionnelle : suivi de stage et préparation à la soutenance du rapport de stage	OBLI	74	6		6	6		121	<b>12</b>
UE 104 Mise en situation professionnelle : suivi et préparation du mémoire professionnel	OBLI	74	6		12	12		109	<b>24</b>
UE 105 Connaissance du contexte d'exercice du métier d'enseignant	AC	Pluri	6	Tronc Commun	12	12		109	<b>24</b>
<b>Total/semestre</b>					<b>42</b>	<b>58</b>	<b>16</b>	<b>549</b>	<b>116</b>

**Total des heures Equivalent TD en présentiel dispensées aux étudiants de deuxième année du parcours « EAPSA-Enseignement de l'EPS » Master MEEF (semestre 4) : 116 heures**

## RECRUTEMENT ET EFFECTIFS PREVISIONNELS

Les étudiants intégrant le parcours « EAPSA-Enseignement de l'EPS » sont issus de la Licence STAPS. Plus encore, ils proviennent principalement de la filière « Education Motricité » préparatoire au Master MEEF tant au niveau des contenus d'enseignement dispensés en vue de permettre aux étudiants d'entrer dans les métiers de l'enseignement et de se préparer aux épreuves écrites et orales du CAPEPS et de l'agrégation externes d'EPS qu'au niveau des stages réalisés en situation d'observation et d'accompagnement dès le deuxième semestre de la deuxième année de Licence STAPS (filière Education Motricité).

Quelques cas d'étudiants en provenance d'autres mentions sont à signaler. Des adaptations spécifiques en fonction des itinéraires de formations de chaque candidat sont alors envisagées.

Le bassin de recrutement des étudiants s'inscrivant dans le parcours « EAPSA-Enseignement de l'EPS est prioritairement régional (90% sont issus de la Franche-Comté). Quelques étudiants proviennent de régions limitrophes (Alsace et Bourgogne).

Effectifs prévisionnels du parcours « EAPSA-Enseignement de l'EPS »

EFFECTIFS	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Master 1 MEEF Parcours EAPSA	35	40	45	45
Master 2 MEEF Parcours	25	35	40	45
Total des effectifs (formation initiale)	60	75	85	90

## DEBOUCHES ET INSERTION PROFESSIONNELLE

### 11.1-Débouché principal : professorat d'Education Physique et Sportive

La présentation de l'ensemble des résultats au CAPEPS externe des étudiants inscrits dans le parcours EAPSA assurant à la fois l'entrée progressive dans le métier de professeur d'EPS et la préparation au concours de recrute-

ment des enseignants d'EPS (CAPEPS et agrégation externes) depuis 2005 est un indicateur marqué des efforts importants réalisés par l'équipe pédagogique de l'UPFR Sports de Besançon, des IPR et des enseignants du second degré du Rectorat de l'Académie de Besançon pour assurer la réussite des étudiants de cette formation aux concours. Depuis 2010, la réussite des étudiants de Master au CAPEPS est en très nette progression profitant, certes, d'une augmentation du nombre de postes mis au concours mais, surtout, voyant l'investissement des membres de l'équipe pédagogique porter ses fruits.

**Tableau récapitulatif des résultats au CAPEPS externe (Académie de Besançon) depuis 2005**

	-----IUFM de Franche-Comté-----					-----U-Sports Besançon----			
	2004/ 2005	2005/ 2006	2006/ 2007	2007/ 2008	2008/ 2009	2009/ 2010	2010/ 2011	2011/ 2012	2012/ 2013
<b>Inscrits Formation</b>	102	108	87	84	53	44	27 (M2)	18 (M2) 7 (M3)	25
<b>Admissibles CA- PEPS</b>	28	15	20	33	22	17	17	18	23
<b>Admis CAPEPS/CAFEP</b>	14	10	10	16	16	12 + 1 CAFEP CAPEPS Privé	11	16	

Plus encore, l'examen détaillé des résultats au CAPEPS externe des étudiants inscrits dans les formations EAPSA (Master et Post-Master STAPS) pour l'année universitaire 2011-2012 permet de mesurer la qualité et l'efficacité de l'enseignement dispensé. Ainsi, sur les 25 étudiants inscrits (19 en Master 2 EAPSA et 7 en Post-Master) ayant présenté un concours de recrutement (CAPEPS externe, CAPEPS interne, CAFEP, PE), 19 furent admissibles. Le taux de réussite à l'admissibilité de ces concours de recrutement pour les étudiants bisontins EAPSA-Enseignement de l'EPS s'élève à 76% (3 étudiants sur 4 ont donc passé la barrière des écrits). Sur les 19 admissibles, 16 ont été admis (12 en CAPEPS externe, 1 en CAPEPS interne, 1 en CAFEP et 1 en PE) portant ainsi le taux de réussite à 84% pour les épreuves d'admission. Ce chiffre hisse la formation EAPSA de l'Université de Franche-Comté parmi les meilleures françaises. Au final, pour l'année 2011/2012, sur 25 étudiants inscrits dans les formations Educations par les APSA proposées par l'UPFR Sports de Besançon (M2 et Post-Master), 16 ont été reçu à un concours de recrutement d'enseignement (CAPEPS externe, CAPEPS interne, CAFEP et PE). Ce taux de réussite global au concours de recrutement de l'enseignement de 62% des étudiants bisontins inscrits en EAPSA-Enseignement de l'EPS pour l'année universitaire 2011-2012 positionne la formation parmi les meilleures françaises. Les excellents résultats à l'admissibilité du CAPEPS externe des étudiants inscrits en Master EAPSA pour l'année 2012/2013 (23 étudiants sur 25 sont admissibles soit une réussite de 92%) confirment le bilan qui vient d'être détaillé pour l'année 2011/2012.

### 11.2- Dispositions particulières à destination des étudiants ayant échoué au concours

Depuis 2010, l'UPFR Sports Besançon offre la possibilité aux étudiants ayant échoué au CAPEPS de s'inscrire au sein d'une formation parallèle adaptée (dénommée Post-Master EAPSA) de façon à leur permettre de pouvoir bénéficier des enseignements et surtout d'un suivi, d'un tutorat, des corrections individualisées de copies et collectives des sujets posés par les enseignants ainsi que de la préparation des oraux. De la sorte, les étudiants inscrits dans cette formation « Post-Master EAPSA-Enseignement de l'EPS » seront en mesure de représenter le concours dans les meilleures conditions possibles et ainsi d'être recruté comme professeur à la suite de l'obtention du CAPEPS. La réussite au CAPEPS sans exception des sept étudiants inscrits en Post-Master EAPSA lors de l'année 2011-2012 atteste de l'efficacité de cette disposition particulière à destination des étudiants ayant échoué une première fois au concours.

Sa reconduction dans le cadre de la maquette du Master MEEF parcours « EAPSA-Enseignement de l'EPS » est un gage d'opportunités supplémentaires offertes aux étudiants s'engageant dans cette formation.

### 11.3- Débouchés secondaires

Les étudiants n'ayant pas réussi le concours pourront toutefois s'engager dans des voies professionnelles à la suite de l'obtention de leur Master MEEF parcours « Education par les APSA-Enseignement de l'EPS ». Les compétences acquises lors de la formation constituent des bases solides ouvrant sur d'autres débouchés professionnels que le professorat d'EPS :

- Enseignant dans les différents pays de l'Union européenne ;
- Enseignant dans les maisons familiales et rurales, les CFA, les établissements agricoles ;
- Enseignant dans les centres d'éducation fermés, les maisons d'arrêt ;
- Intervenant dans les centres socio-éducatifs, périscolaires ;
- Directeur des structures éducatives et/ou sociales ;
- Chef de projets éducatifs et sociaux ;
- Chargé de développement et d'innovation en matière de formation ;
- Directeur des ressources humaines ;
- Directeur de centre spécialisé (insertion, retraite, thalassothérapie...) ;
- Chargé de mission éducative dans une collectivité territoriale ;
- Chargé de développement dans une organisation de loisirs éducatifs ;
- Assistant technique ou responsable administratif dans les associations à finalité éducative.

### 11.4- Poursuite d'études

Les étudiants ayant réussi un concours de recrutement de l'enseignement seront invités à poursuivre éventuellement leurs travaux et leurs réflexions en rejoignant le MASTER deuxième année spécialité recherche intitulé « Psychologie Sociale et Sciences du Sport et des Loisirs » (PSSSL) co-habilité entre les universités de Bourgogne et de Franche-Comté. Son objectif consiste à former, à et par la recherche, des étudiants capables de mener une réflexion scientifique pluridisciplinaire de haut niveau dans le domaine des sciences humaines et sociales. Les savoirs développés permettent à chaque étudiant de suivre sa propre direction de recherche disciplinaire (psychologie, management, sociologie, histoire, didactique-intervention, etc.) enrichie par les avancées de disciplines connexes.

A l'issue de la formation, les titulaires du M2R PSSSL (quelle que soit leur filière d'origine) seront en mesure de mener une recherche de haut niveau pouvant donner lieu à une production scientifique, de répondre à des demandes de terrain en s'appuyant sur des acquis théoriques solides et choisis judicieusement et/ou, enfin, de créer de nouveaux besoins en adoptant une démarche descendante.

Le M2R « PSSSL » constitue le premier pas vers la recherche. Il ouvre donc la possibilité de s'inscrire en doctorat avec l'un des enseignants-chercheurs HDR des laboratoires supports : *SPMS* (EA4180) à Dijon et *C3S* (EA4660) à Besançon.

L'obtention d'un doctorat (suite au M2R PSSSL) offre l'accès aux emplois d'Enseignants-Chercheurs de l'enseignement supérieur public ou privé, de chercheurs des établissements publics (INSEP, INJEP, SNCF, INR, etc.), d'ingénieurs de recherche, de chargés d'études et de consultants.

Des sorties vers l'emploi sont aménagées tout au long de la formation. Pour les étudiants issus du cursus psychologie, l'obtention du M2R, complétée par un DU « stage professionnel en psychologie », peut conférer le titre professionnel de psychologue. Pour tous les étudiants, la spécialité recherche PSSSL permet, à l'issue d'un stage (conditions SFPS), de devenir consultants en psychologie du sport.

Les enseignements proposés visent à présenter, après un rappel des modèles théoriques utilisés, les différentes recherches développées dans les laboratoires partenaires. Ils permettent ainsi à chaque étudiant de découvrir la diversité des points de vue et des ressources méthodologiques et technologiques des recherches de pointe en sciences humaines et sociales afin de l'aider à développer ses propres travaux (construction de l'objet d'étude, problématisation, problématique, méthodes et outils, etc.) à l'occasion d'un mémoire qui constitue un élément clé de l'évaluation. La finalité du travail est le passage en autonomie de l'étudiant qui bénéficie systématiquement d'un suivi individualisé.

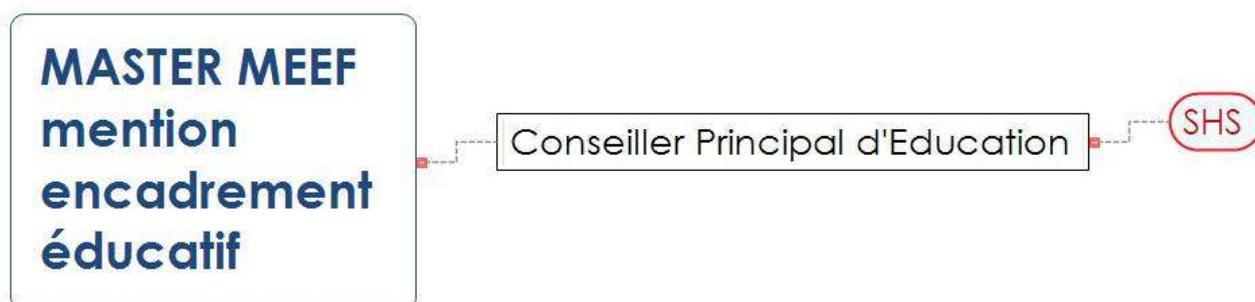


**MASTER MEEF**  
**Encadrement éducatif**

## ACCREDITATION ESPE - ACADEMIE DE BESANCON 2013

Intitulé de la mention	<b>MEEF, Encadrement éducatif</b>
Responsable de la mention	<p>NOM : <b>MONET</b>          Prénom : <b>Nathalie</b>          Grade : <b>PRAG CPE</b>          Section CNU : <b>70 Sciences de l'éducation</b>                            <b>71 Sciences de l'information et de la communication</b>          Tél professionnel : <b>03 81 65 70 05</b>          Tél portable : <b>06 70 36 13 81</b>          Courriel : <b>nathalie.monet@univ-fcomte.fr</b>          Laboratoire de recherche : <b>EA 4661 ELLIADD : Editions, langages, litté-          ratures, informatique, arts, didactique, discours (Chercheur associé)</b></p>
Parcours concerné	Conseiller principal d'éducation

### Schéma général d'organisation de la mention



Légende :



Le seul parcours de la mention intègre en M2 des parcours alternatifs pour les étudiants non lauréats du concours, suivant qu'ils désirent se représenter au concours ou non.

## ACCREDITATION ESPE - ACADEMIE DE BESANCON 2013

Intitulé de la mention	<input type="checkbox"/> MEEF, 1 <sup>er</sup> degré <input type="checkbox"/> MEEF, second degré <input checked="" type="checkbox"/> MEEF, Encadrement éducatif <input type="checkbox"/> MEEF, Pratiques et ingénierie de la formation
Intitulé du parcours	<b>METIERS DE L'ÉDUCATION EN LYCEES ET COLLEGES (Conseiller Principal d'Education)</b>
Responsable du parcours	NOM : <b>MONET</b> Prénom : <b>Nathalie</b> Grade : <b>PRAG</b> Section CNU : <b>70 Sciences de l'éducation 71 Sciences de l'information et communication</b> Tél professionnel : <b>03 81 65 70 05</b> Tél portable : <b>06 70 36 13 81</b> Courriel : <b>nathalie.monet@univ-fcomte.fr_</b> Laboratoire de recherche : <b>EA 4661 ELLIADD. Editions, langages, litté- ra- tures, informatique, arts, didactique, discours. (Chercheur associé)</b>
Domaine	<input type="checkbox"/> <b>DEG</b> Droit, Economie, Gestion <input checked="" type="checkbox"/> <b>SHS</b> Sciences Humaines et Sociales <input type="checkbox"/> <b>ALL</b> Arts, lettres, Langues <input type="checkbox"/> <b>STS</b> Sciences, Technologies, Santé
Composante de rattachement	<input checked="" type="checkbox"/> <b>ESPE</b> Ecole Supérieur du Professorat et de l'Education <input type="checkbox"/> <b>UFR SJEPG</b> Sciences Juridiques, Economiques, Politiques et de Gestion <input type="checkbox"/> <b>UFR SLHS</b> Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société <input type="checkbox"/> <b>UFR SMP</b> Sciences Médicales et Pharmaceutiques <input type="checkbox"/> <b>UFR ST</b> Sciences et Techniques <input type="checkbox"/> <b>UFR STGI</b> Sciences, Techniques et Gestion de l'Industrie <input type="checkbox"/> <b>UPFR des SPORTS</b>
Localisation des enseignements	<input checked="" type="checkbox"/> <b>BESANCON</b> <input type="checkbox"/> <b>BELFORT</b> <input type="checkbox"/> <b>LONS-LE-SAUNIER</b> <input type="checkbox"/> <b>VESOUL</b>

## 1 PRESENTATION DU PARCOURS ET DE SES OBJECTIFS SCIENTIFIQUES

**Le parcours « Métiers de l'éducation en Lycées et collèges »** est orienté vers les savoirs et compétences propres au métier de Conseiller Principal d'Education (CPE), aux champs de l'éducation des adolescents et des jeunes adultes en Lycées et Collèges, voire les métiers liés aux formations d'adultes.

Ce parcours a pour but de délivrer aux étudiants qui se destinent aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, une formation diplômante de Grade Master qui leur assurera des connaissances académiques et scientifiques, les formations disciplinaires, l'expérience professionnelle et l'initiation à la recherche indispensable dans ces champs. Il accueillera les étudiants se préparant notamment aux concours des cadres A de la fonction publique (conseillers principaux d'éducation).

Des possibilités de fins d'étude adaptées peuvent être envisagées.

Pour ce qui concerne la préparation au concours CPE, il est nécessaire, comme l'atteste la documentation ministérielle, de trouver la bonne articulation entre le concours, la formation et l'alternance. En effet, il s'agit de concilier l'ensemble des exigences du concours, du master et de la titularisation.

(Cf: [http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid29063/questions-reponses-formation-enseignement.html#faq\\_1102\\_0](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid29063/questions-reponses-formation-enseignement.html#faq_1102_0))

## 2 SCHÉMA GÉNÉRAL D'ORGANISATION DU PARCOURS

La formation aura un caractère pluri et inter-disciplinaire. Elle reposera sur quatre piliers articulés sur chaque semestre : théorique, méthodologique, professionnel et pratique. Il s'agit donc d'une formation professionnelle intégrée, non séquentielle.

**Théorique** : à partir des approches historiques, sociologiques, philosophiques et psychologiques, des thèmes relevant de l'éducation en général, de la scolarisation en particulier, des finalités et des valeurs, des acteurs scolaires et institutionnels, de la connaissance du système éducatif, seront abordés de manière interdisciplinaire.

Dans cette formation, les apports de la recherche en éducation seront travaillés pour la compréhension de la relation école-société, du rapport au savoir et à la loi, de la relation adulte-adolescent; ainsi que pour une compréhension objective et critique de l'articulation savoirs-compétences-nouvelles technologies et nouveaux médias, etc

**Méthodologique** : cette formation aura comme but la préparation des étudiants aux différentes méthodes et techniques d'expression écrite et orale, une initiation à la méthodologie de la recherche en sciences pour l'éducation, la maîtrise des nouvelles technologies de l'information et de la communication ainsi qu'une posture réflexive et critique vis-à-vis de l'utilisation des nouveaux médias.

Dans cette formation, une articulation entre les contenus théoriques, professionnels et pratiques s'avère indispensable. Des modules mutualisables avec les autres parcours du MEEF (PE-Professeurs des Ecoles et DOC- Documentation) sont prévus.

**Formation professionnalisante intégrée** : Des séances assurées par des formateurs associés ( CPE et chefs d'établissement de l'académie) sont prévues pour traiter de leur expérience professionnelle globale et/ou d'un aspect particulier de leur fonction, par exemple : personnalisation et continuité des parcours scolaires, Droit dans les établissements scolaires, vie scolaire-accueil-animation, travail collaboratif avec les partenaires internes, externes à l'établissement etc.

**Formation pratique** : Un certain nombre de séances seront consacrées à la préparation des stages d'observation et de pratique accompagnée et à leur exploitation (M1). Des séances de suivi de stage en responsabilité permettront l'analyse de situations professionnelles contextualisées (M2) et l'encadrement des mémoires professionnels

**Pour les non-lauréats du concours de recrutement CPE :**

- des éléments facultatifs de formation sont proposés pour les non-lauréats du concours afin d'élargir leurs champs de connaissances et de compétences sur des contextes éducatifs divers.
- des stages alternatifs sont proposés qui contribueront à l'individualisation du parcours en articulation avec les projets professionnels d'éducation et de formation des non-lauréats. Ces stages se dérouleront dans une collectivité territoriale, dans une institution culturelle, dans une entreprise publique ou privée (service DRH, de formation) française ou étrangère, dans une association à vocation culturelle ou éducative, dans un établissement scolaire étranger.
- pour les étudiants non-lauréats et salariés (Assistants d'Education et assimilés) des conventions s'établiront dans le but de permettre aux étudiants qui se trouvent dans cette situation de faire le stage dans l'établissement d'exercice.
- des formations en Master 1 pourraient être mutualisées pour les étudiants en Master 2 non-lauréats qui souhaitent approfondir leurs connaissances pour se représenter au Concours CPE.

### 3 RELATIONS ET ECHANGES INTERNATIONAUX

L'ouverture internationale, sur l'espace européen et extra-européen, du parcours CPE s'appuie sur :

- La *valorisation des compétences en langues étrangères* des étudiants : maîtrise et certification d'une langue étrangère. Dans l' Unité d'Enseignement « Tronc commun » un EC « Langues » est consacré à la maîtrise et/ou à l'approfondissement de la langue anglaise, allemande ou espagnole, dans le but de permettre la libre circulation des étudiants en Europe dans le cadre des programmes d'action, de formation et d'emploi, de l'Union Européenne.
- Les *dispositifs de mobilité* incluent la possibilité d'effectuer des stages à l'étranger soit dans des établissements d'enseignement secondaire (inférieur ou supérieur) soit dans des laboratoires de recherche en éducation et formation. A ce titre, la recherche en éducation sera particulièrement soutenue et valorisée à travers la réalisation de mémoires issus de stages à l'étranger.

La présence, dans la carte de formation du Master, de cette dimension internationale se traduit :

- Sur le plan théorique, par la présence d'un module spécifique : Ecole en Europe
- Sur le plan pratique, par la possibilité ouverte aux étudiant(e)s qui le désirent, d'effectuer un stage à l'étranger (au semestre 3 et 4 du M2). Ce stage sera offert, de manière privilégiée aux étudiants qui, n'ayant pas été admis au concours, désirent en S3, terminer leur diplôme en faisant ce choix. Une information relative à cette formation et à ses avantages sera effectuée auprès des étudiants, dès l'entrée du Master en S1 (dans le cadre, en particulier, du portefeuille d'orientation et de compétences ou du mémoire professionnel).

D'autre part, des stages dans d'autres pays (qu'il s'agisse de pays Européens ou de pays extra européens), pourront être organisés en fonction du projet professionnel développé par les étudiant(e)s, dans le cadre de leur portefeuille d'orientation et de compétences.

### 4 UNITES DE RECHERCHE SUR LESQUELLES S'APPUIE LE PARCOURS

Nom de l'unité de recherche	Label national (UMR, EA, ...)	Nombre de chercheurs
C3S		2
ELLIADD		2
LSH		1
Psychologie		1
Philosophie		1
Fédération de recherche EDUC		

**5 EQUIPE PEDAGOGIQUE**
**Enseignants de l'Université de Franche-Comté**

Nom	Prénom	Statut (MC, PU, Moniteur, ATER, PRCE, PRAG, ...)	Composante UFC	CNU	Unité de recherche	Enseignements dispensés	Nombre d'heures en HETD
KNITTEL	Fabien	MCF	ESPE	22		Histoire de l'éducation con- temporaine	
SIMON	Florence	PRAG	ESPE			Philosophie	
CASTETS- FONTAINE	Benjamin	MCF	ESPE	19		Sociologie	
MIGEOT- ALVARADO	Judith	MCF	ESPE	70		Sciences de l'éducation - So- ciologie	
LIMA	Feirouz	MCF	ESPE	71		Sciences de l'Information et de la communica- tion	
***	***	MCF	ESPE	17		Psychologie de l'adolescent	
MONET	Nathalie	PRAG-PRCE	ESPE			Système éducatif	
CHRISTOPHE	Pierre	PRAG-PRCE	ESPE			Maîtrise de la langue française	
MONTCLAIR	Florent	PRAG-PRCE	ESPE			Maîtrise de la langue française	
FALLOT	Jean-Paul	PRAG-PRCE	ESPE			TICE	

**Intervenants praticiens et professionnels de l'éducation nationale**

Nom	Prénom	Statut	Enseignements dis- pensés	Nombre d'heures en HETD
TOUQUET	Caroline	Conseiller principal d'éducation	Orientation	
AVET	Jean-Christophe	Chef d'établissement	Politique établis- sement	
BURGER	Florence	Chef d'établissement	Internat	
FONTAINE	Sandrine	Conseiller principal d'éducation	Projet Vie scolaire	
LOUIS	Laetitia	Conseiller principal d'éducation	Projet Vie scolaire	
BENOIT-GONIN	Audrey	Chef d'établissement	Citoyenneté	
RAFFIN	Eric	Conseiller principal d'éducation	Equipe Vie scolaire	
A définir		Chefs d'établissement	Problématiques Pro- fessionnelles en lien avec l'actualité du SE	
A définir		Conseillers Principaux d'éducation	Problématiques pro- fessionnelles en lien avec l'actualité du SE	

**Autres intervenants**

Nom	Prénom	Fonction	Entreprise	Enseignements dispensés	Nombre d'heures en HETD
Dr FREMY	Dominique	Pédo-psychiatre	Centre victimologie. CHU Besançon		
Dr BOURG	Christian	Pédo-psychiatre	Maison adolescent. CHU Besançon		
A définir			MDPH		
A définir			Parcours nouvelle chance		
A définir			CIO		

**Pourcentage de répartition entre catégories d'enseignants :**

Si la répartition des enseignements n'est pas totalement détaillée, elle se décomposera de la façon suivante :

	% d'enseignement par corps
Enseignants chercheurs	50 %
Autres enseignants (PRAG, CRPE)	30%
Intervenants extérieurs à l'UFC (CPE, Chefs d'établissements, autre personnels...)	20%

**6 ORGANISATION EN TERMES D'UE ET DE CREDITS EUROPEENS**
**Semestre 1**

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Travail perso	Total
UE1 Sciences de l'éducation			6	MCF Psycho ? J.MIGEOT-ALVARADO	31	16	19		<b>66</b>
UE2 Sciences humaines et sociales			6	F.KNITTEL B. CASTETS-FONTAINE	33	19	14		<b>66</b>
UE3 Pratique et éthique en situation professionnelle			6	N.MONET J.MIGEOT-ALVARADO	21	21	26		<b>68</b>
UE4 Tronc commun et formation commune			6		12	20	8		<b>40</b>
UE5 Recherche			6	J.MIGEOT-ALVARADO B. CASTETS-FONTAINE	15	15	6		<b>36</b>
<b>Total/semestre</b>					<b>112</b>	<b>91</b>	<b>73</b>		<b>276</b>

## Semestre 2

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Travail perso	Total
UE1 Sciences de l'éducation			6	MCF Psycho ? J.MIGEOT-ALVARADO	17	27	24		68
UE2 Sciences humaines et sociales			6	F.KNITTEL B. CASTETS-FONTAINE	10	30	20		60
UE3 Pratique et éthique en situation professionnelle			6	N.MONET J.MIGEOT-ALVARADO	25	19	22		66
UE4 Tronc commun et formation commune			6		12	20	8		40
UE5 Recherche			6	E.DUBREUCQ B. CASTETS-FONTAINE	0	0	40		40
<b>Total/semestre</b>					<b>64</b>	<b>96</b>	<b>114</b>		<b>274</b>

## Semestre 3

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Travail perso	Total
UE 6 Contextes, acteurs, public scolaire			6	MCF Psycho ? N.MONET	16	8	0		24 h
UE 7 Politiques, projets et partenariats			6	N.MONET B. CASTETS-FONTAINE	6	12	6		24 h
UE 8 Pratique et déontologie professionnelle			6	N.MONET J.MIGEOT-ALVARADO	0	6	24		30 h
UE9 Tronc commun et formation commune			6		12	20	12		44 h
UE10 Recherche			6	E.DUBREUCQ B. CASTETS-FONTAINE	10	5	4 Opt		15 h
<b>Total/semestre</b>					<b>44</b>	<b>51</b>	<b>42</b>		<b>137 h</b>

## Semestre 4

Intitulé UE	Type	CNU	ECTS	Responsable pédagogique	CM	TD	TP	Travail perso	Total
UE6 Contextes, acteurs, public scolaire			6	MCF Psycho ? N.MONET	6	6	0		12 h
UE7 Politiques, projets et partenariats			6	N.MONET B. CASTETS-FONTAINE	6	6	0		12 h
UE8 Pratique et déontologie professionnelle			6	N.MONET J.MIGEOT-ALVARADO	0	6	24		30 h
UE9 Tronc commun et formation commune			6		12	20	12		44 h
UE10 Recherche			6	E.DUBREUCQ B. CASTETS-FONTAINE	10	5	4 Opt		15 h
<b>Total/semestre</b>					<b>34</b>	<b>43</b>	<b>36</b>		<b>113 h</b>

## 7 RECRUTEMENT ET EFFECTIFS PREVISIONNELS

Effectifs prévisionnels M1+M2 :

EFFECTIFS	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Formation initiale	30	40	50	60

## 8 DEBOUCHES ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Les débouchés du parcours Métier de l'éducation en lycées et collèges (CPE), du Master MEEF encadrement éducatif sont :

- les métiers de l'éducation nationale correspondants aux concours CPE externe et interne
- la poursuite d'études sous la forme d'inscription en troisième cycle des Universités visant la réalisation d'un travail de recherche et la soutenance d'une thèse
- La préparation d'autres concours à des métiers connexes aux métiers de l'éducation (éducateur spécialisé, conseiller d'orientation, éducateur PJJ...).

# **ANNEXE 2**

## **FÉDÉRATION de RECHERCHE**

### ***EDUC***

## **ESPÉ de FRANCHE-COMTÉ**

**Détail des différents axes de recherche et innovation**

## FÉDÉRATION de RECHERCHE *EDUC* ESPÉ de FRANCHE-COMTÉ

### **AXE 1. Philosophie politique de l'éducation**

**Responsable : Pierre Staius**

*Laboratoires particulièrement impliqués : C3S (EA 4660), ELLIADD (EA 4661), LSH (EA 2273), HEP de Lausanne et BEJUNE (Berne-Jura-Neuchâtel)*

*Autres personnes impliquées : Messieurs Touboul, Ucciani, Dubreucq, Mle Widmaier*

1) Nos systèmes d'éducation, le phénomène est rémanent depuis bientôt un demi siècle, rencontrent des difficultés – difficultés qui ne touchent pas tant les institutions et leur gouvernance, ou le pilotage des politiques publiques que la structure intellectuelle et conceptuelle de l'éducation elle-même. L'éducation moderne, pour le dire autrement, est confrontée au brouillage de ses principes qui, manquant de clarté et de précision, peinent à s'appliquer. Le problème n'est pas tant de trouver les moyens d'une éducation que de se trouver dans la position de ne plus savoir quoi faire et quelles fins servir. À mesure que les fins s'obscurcissent, les objectifs s'éloignent et que la pensée de l'éducation se brouille, les disputes sur les moyens prennent le pas et entrent dans une expansion infinie. Le caractère problématique de la situation de l'éducation dans les sociétés démocratiques modernes tient au fond à ceci : si les idéaux de l'éducation démocratique font consensus, les apories se démultiplient dès que l'on veut en définir avec précision les contours.

Si nous savions à peu près clairement ce qu'était l'expérience républicaine de l'éducation, si nous sentons confusément qu'une expérience démocratique de l'éducation commence à poindre à travers les différentes évolutions des systèmes éducatifs, nous sommes souvent bien incapables d'en dire plus. La littérature sur l'école est en effet massivement une littérature d'expertise qui fait la part belle aux savoirs positifs et délaisse ou néglige ce qui ressortit à ce que nous appelons, faute de mieux, la philosophie de l'éducation. En d'autres termes, on peut écrire sur l'école à condition de s'inscrire dans le champ très particulier et très « scientifique » de la sociologie de l'éducation, de la psychologie appliquée à l'éducation, etc. Ces savoirs positifs, souvent décisifs au regard de la question traitée, souffrent d'un défaut de réflexion sur les principes. L'éclatement et la spécialisation ne permettent pas de construire une grille d'intelligibilité alors même que la demande sociale sur ces questions se fait plus pressante.

Comment donc s'y retrouver au milieu de cette confusion et de ces contradictions multiples. Notre conviction est que la philosophie est susceptible de nous aider. Mais de quelle philosophie s'agit-il ? En aucun cas la philosophie n'est ici comprise comme une discipline de surplomb qui délivrerait du haut de ses principes puisés aux sources de la raison les normes auxquelles une collectivité démocratique devrait se plier afin d'éduquer de façon démocratique. Par philosophie

nous entendons plutôt une démarche d'élucidation des principes et des difficultés internes auxquelles se confronte la pratique éducative des modernes. Il s'agit alors de valider la démarche à propos des principales questions qui divisent aujourd'hui les esprits. Résolument transdisciplinaire, notre travail cherchera donc à construire une matrice ou une grille d'interprétation, toujours ouverte et révisable, à partir de laquelle pourra être construite une interprétation de l'expérience éducative des modernes.

Notre démarche se présente au fond comme une exigence de réflexivité supplémentaire. Aucune des disciplines qui travaillent sur le terrain de l'éducation n'est parvenue à asseoir le fonctionnement de l'institution sur des fondements sûrs et à le rendre transparents à ses principes. En fait, jamais l'opacité n'a été aussi grande quant à ce qui se joue dans l'éducation au sein d'une société, jamais le désarroi quant aux buts et aux fins à atteindre n'a été aussi sensible. Les savoirs positifs ne suffisent pas, ils captent une partie de la réalité mais ils ne permettent pas d'y faire face complètement. Ils demandent à être interrogés et mis en perspective. C'est par exemple ce rôle à la fois de passeur et de critique que la démarche philosophique, entendue comme élucidation des principes et des questions communes peut assumer.

Notre hypothèse centrale est la suivante : pour élucider le temps qui est le nôtre, il nous semble nécessaire de croiser l'histoire de l'éducation, la philosophie de l'éducation avec la philosophie politique, l'anthropologie, la sociologie de l'éducation et de la culture. Nous pensons que les tensions qui traversent l'école ne relèvent pas prioritairement de causalités économiques, sociales, institutionnelles ou démographiques mais qu'elles sont le symptôme d'une crise plus profonde, crise intellectuelle si l'on veut, qui met en jeu la démocratie, la modernité et l'éducation. En cela, nous nous éloignons des travaux contemporains consacrés à l'école et à l'éducation qui tous inscrivent les difficultés rencontrées dans un temps politique court et proposent un simple traitement procédural et instrumental de la question. Or, si ces approches contribuent souvent à éclairer notre actualité immédiate en ce qu'elles repèrent et nomment ce qui est diffus, elles achoppent dès lors qu'on cherche à saisir les enjeux en profondeur. Ce travail aura aussi une dimension philosophique et nous ne ferons pas l'économie d'enquêtes classiques sur des auteurs topiques – nous pensons ici aux travaux de John Dewey ou de Marcel Gauchet. De même, une mise en perspective historique sera indispensable. Ainsi les travaux qui rendront possible une meilleure connaissance de l'expérience républicaine de l'éducation seront-ils encouragés. Mais les questions vives de notre actualité immédiate ne seront pas oubliées. Ainsi par exemple faudra-t-il comprendre pourquoi, s'agissant de la transmission scolaire, on se préoccupe non pas tant de ce qu'il y a à transmettre – l'héritage- que de la manière dont on transmet, afin de vérifier que cette manière respecte, épouse et favorise le développement harmonieux de l'enfant. De même, s'agissant de l'autorité, peut-on concevoir l'exercice d'une autorité privée de sa légitimité sacrale et fondée exclusivement sur le consentement de ceux sur qui elle s'exerce ? Ou encore : que devient le modèle classique de la culture, modèle de l'éducation libérale essentiellement construit sur un rapport passé, alors même que nous vivons dans une société de la réforme et de l'innovation ? Enfin, nous interrogerons l'histoire de la formation des maîtres en France et en Europe avec l'idée

que la formation des maîtres est un observatoire privilégié pour qui veut apprécier les bouleversements de l'école et de l'éducation chez les modernes. Le triple registre des formes de savoir, des normes de comportements et des modes de constitution de soi fourniront les opérateurs conceptuels à décliner sur l'expérience de l'éducation pour étudier la nature, en tant qu'expérience centrale de la modernité démocratique. À se référer, par exemple, aux définitions les plus célèbres de l'éducation, de Durkheim à Bourdieu, pour y voir l'ensemble des processus par lesquels les générations déjà-là inculquent aux nouveaux venus les dispositions constitutives de leur être et permettant leur accueil dans le monde et la reconduction des formes de l'expérience de ce monde, on pourra distinguer les axes de la culture et des savoirs à inculquer et transmettre, la *vérité*, des normes et valeurs formant la structure de pouvoir par laquelle, en vue de laquelle et dans laquelle l'éducation s'effectue, la *normativité*, et les modalités de la constitution de l'être intime et du sujet (sujet éduqué et sujet à éduquer), la *subjectivité*.

Toutes ces questions, et toutes les autres qui ne manqueront pas de surgir, doivent être situées et replacées dans le cadre global de l'expérience démocratique de l'éducation. Au fond, il s'agit pour nous, dans le travail proposé, d'élucider l'expérience des modernes en matière éducative : « C'est cette idée diffuse mais omniprésente que notre société a de son école souhaitable qu'il faut essayer de dégager. Elle oriente l'ensemble des pratiques éducatives ; elle est le foyer des difficultés inédites qui s'y déclarent. À quoi correspond-elle au juste ? En quoi consiste-t-elle ? Entendons : à quelles conséquences précises portent les directives générales qui l'inspirent plus ou moins confusément ? Que cache-t-elle puisqu'il est flagrant, en tout cas, qu'elle bute sur des obstacles auxquels on n'avait point songé ? »<sup>5</sup>

### **Sous-axe 1A : Fondements historiques et culturels de l'éducation en France**

Dans ce sous-axe, seront abordées de manière systématique les questions de la culture démocratique et du régime démocratique de l'éducation. L'analyse de la culture démocratique sera menée de manière pluri disciplinaire, elle conjuguera les apports des approches historiques, philosophiques, sociologiques, etc. Un premier exemple des travaux déjà réalisés dans cette perspective est offert dans le colloque consacré au *Désir de culture dans les sociétés contemporaines* organisé à Lausanne<sup>6</sup>.

Le travail de recherche sera orienté dans un but d'application pratique. Il prendra pour objet, dans le sillage des travaux novateurs d'Eirick Prairat, d'étudier la déontologie implicite des enseignants et des éducateurs, et d'accompagner ceux-ci, dans l'Académie de Franche-Comté, dans la production d'une charte déontologique.

*Laboratoires et personnes impliquées : C3S (EA 4660), LSH (EA 2273), P. Stadius, H. Touboul, L. Ucciani, C. Widmaier*

<sup>5</sup>. Marcel Gauchet, *Pour une philosophie politique de l'éducation*, Paris, Bayard, 2002, p. 20-21.

<sup>6</sup>. Cf. *infra*, bibliographie : Pierre Stadius et Sophie Stadius [dir.], 2013.

### **Sous-axe 1B : Politiques publiques, politiques éducatives**

2) Dans ce sous-axe, on s'intéressera plus particulièrement aux questions d'équité, de justice et d'égalité (égalité sociale, genre etc.) en tant qu'elles sont mises en œuvre par les politiques publiques et les politiques éducatives. Cette étude se placera dans le sillage de travaux menés au sein du laboratoire C3S (cf. infra bibliographie : les études sur la réussite scolaire, sur la loi d'orientation, sur le décrochage scolaire).

Le travail de recherche sera orienté par un but d'application pratique. Il prendra pour objet de proposer des évaluations des politiques publiques, et plus spécialement des politiques académiques d'enseignement et d'éducation.

*Laboratoires et personnes impliquées : C3S (EA 4660), LSH (EA 2273), P. Stadius, H. Touboul, L. Ucciani, C. Widmaier*

### **Sous-axe 1C : Observatoire international des systèmes de formation**

Dans ce sous-axe, on s'intéressera plus particulièrement à la question de la « formation des maîtres » en procédant à des comparaisons spécifiques à l'échelle internationale. Le laboratoire C3S contribuera à cet axe dans le sillage des travaux déjà réalisés par certains de ses membres sur la comparaison des gouvernances universitaires en Europe<sup>7</sup>. Ce travail sera développé plus spécialement en partenariat avec des institutions qui, à l'étranger, remplissent une fonction analogue à celle de l'ÉSPÉ de l'U.F.C. et avec lesquelles l'ÉSPÉ a développé des relations de travail : HEP du canton de Vaud, HEP de Bèjune, Pädagogische Hochschule de Freiburg, Commissariat Régional de l'Éducation de Nabeul en Tunisie, etc.

Il prendra pour but pratique de réaliser des travaux d'ingénierie pédagogique et de développer les ressources de l'expertise en éducation et en formation.

*Laboratoires et personnes impliquées : C3S (EA 4660), LSH (EA 2273), P. Stadius, H. Touboul, L. Ucciani, C. Widmaier*

#### ***Bibliographie restreinte :***

Foucault (Michel), 1983, « Entretien à propos de la généalogie de l'éthique : aperçu du travail en cours », in Dreyfus (H.) et Rabinow (P.), *Michel Foucault. Un parcours philosophique*, Gallimard, Paris, 1984, p. 322-346 (repris dans *Dits et Écrits*, Paris, Gallimard, [1<sup>ère</sup> éd. 1994], rééd. Quarto, 2001, t. II, n°344, p. 1428-1450)

Foucault (Michel), 1984, *L'Usage des plaisirs. Histoire de la sexualité*, tome II, Paris, Gallimard.

Foucault (Michel), 2001, *L'Herméneutique du sujet. Cours au Collège de France 1981-1982*, Paris, Gallimard & Seuil

Foucault (Michel), 2008, *Le Gouvernement de soi et des autres. Cours au Collège de France 1982-1983*, Paris,

---

<sup>7</sup>. Cf. *infra*, bibliographie : Ferréol (Gilles), 2008.

Gallimard & Seuil.

Foucault (Michel), 2009, *Le Courage de la vérité. Le gouvernement de soi et des autres II. Cours au Collège de France 1984*, Paris, Gallimard & Seuil.

Gauchet (Marcel), 1985) « L'école à l'école d'elle-même », repris in *La Démocratie contre elle-même*, Paris, Gallimard-Tel n°317, 2002 ;

Gauchet (Marcel), Blais (Marie-Claude) et Ottavi (Dominique), 2002, *Pour une philosophie politique de l'éducation*, Paris, Bayard.

Gauchet (Marcel), Blais (Marie-Claude) et Ottavi (Dominique), 2008, *Conditions de l'éducation*, Paris, Stock.

Kambouchner (Denis) & Jacquet-Francillon (François) [dir.], 2005, *La Crise de la culture scolaire. Origines, interprétations, perspectives*, Paris, P.U.F.

Kambouchner (Denis), 2000, *Une École contre l'autre*, Paris, P.U.F.

Kambouchner (Denis), 2007, « penser l'éducation aujourd'hui », in *Revue de Métaphysique et de Morale*.

Kambouchner (Denis), *L'École, question philosophique*, Paris, Fayard, 2013.

Pierre Status et Sophie Status [dir.], *Le Désir de culture dans les sociétés contemporaines*, éditions EME, Bruxelles, à paraître 2013.

Renaut (Alain), 1995, *La Révolution de l'université. Essai sur la modernisation de la culture*, Paris Calmann-Lévy.

Renaut (Alain), 2002, *La Libération des enfants. Contribution philosophique à une histoire de l'enfance*, Paris, Calmann-Lévy/ Bayard.

Renaut (Alain), 2002, *Que Faire des Universités ?*, Paris, Bayard.

Renaut (Alain), 2006, *La Fin de l'autorité*, Paris, Flammarion.

Renaut (Alain), 2008, *Quel avenir pour nos université ? Essai de politique universitaire*, Paris, Timée-Éditions.

Renaut (Alain), et Touraine (Alain), 2005, *Un Débat sur la laïcité*, Paris, Stock.

Status (Pierre) [dir.], 2013, *Le métier d'enseignant aujourd'hui et demain*, Paris, L'Harmattan, 2013.

### **Sous-axe 1D : Politiques linguistiques et cultures éducatives**

Pour l'équipe Didactiques-ELLIADD, les questions autour de l'apprentissage des langues et de leur usage dans les systèmes éducatifs sont des objets centraux de la recherche. Ces recherches portent non seulement sur les politiques d'enseignement des langues et sur l'usage des langues dans les systèmes éducatifs mais aussi sur l'ensemble de la problématique d'une éducation au plurilinguisme dans la sphère scolaire et extrascolaire. Pour cela l'équipe mène des réflexions sur les acteurs, leurs actions, les objets et les objectifs d'une politique linguistique éducative en France et ailleurs.

L'équipe LLC-ELLIADD s'inscrira dans la réflexion de ce sous-axe par une analyse des politiques linguistiques éducatives concernant les langues étrangères dans une perspective comparative et inspirante des différentes politiques linguistiques et éducatives en place au Canada et en Europe (Union Européenne et différents pays européens).

*Laboratoires et personnes impliquées : ELLIADD (EA 4661), équipes Didactiques et LLC*

**Bibliographie restreinte :**

Béacco J.-C. (dir.) (2007) : *From Linguistic Diversity to Plurilingual Education : Guide for the development of languages education policies in Europe*. Strasbourg : Conseil de l'Europe. Accessible en ligne à l'adresse suivante : [http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/guide\\_niveau3\\_EN.asp](http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/guide_niveau3_EN.asp)

Cambrone-Lasnes S. (2013, à paraître) : *Pratiques et représentations sociales des langues en contexte scolaire plurilingue. Etude comparée de la Dominique et de Sainte-Lucie*, Berne : Peter Lang, coll. Transversales.

Krüger A.-B. (2013 sous presse): *Mehrsprachigkeit türkischer Schüler in Deutschland und Frankreich*. Frankfurt am Main : Peter Lang.

Latour M. (2008) : « Références bibliographiques du dossier 'Enseigner les langues, un défi pour l'Europe' », *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 47, accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://ries.revues.org/353>

Moore D. (2006): *Plurlinguisme et école*. Paris : Didier

Thürmann E., Vollmer H., Pieper I. (dir.) (2010) : *Languages of schooling : focusing on vulnerable learners*. Strasbourg : Conseil de l'Europe. Accessible en ligne à l'adresse suivante : [http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/ListDocs\\_Geneva2010.asp](http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/ListDocs_Geneva2010.asp)

## **AXE 2 : Savoirs, didactiques et épistémologies des apprentissages/variabilité des cultures éducatives**

**Responsables : Nathalie Thamin (Laboratoire ELLIADD) et Jean-Robert Belliard (Laboratoire de Mathématiques)**

*Laboratoires particulièrement impliqués : C3S EA 4660, Chrono-environnement UMR 6249, CRESE EA3190, ELLIADD EA 4661, LNIC EA 481, LSH EA 2273, Mathématiques – IREM UMR 6623, Psychologie EA 3188, UTINAM UMR 6213 ; Pierre Lamart (laboratoire RECIT, UTBM)*  
*Structure académique associée : CARDIE*

### **Sous-axe 2A : Epistémologie et analyse des savoirs**

On étudiera les questions de la nature et de la structure des savoirs sans les séparer de l'analyse du régime démocratique, en faisant l'hypothèse que celui-ci ne forme pas simplement un contexte neutre, mais que les savoirs entrent de plain-pied dans la constitution d'une « expérience démocratique de l'éducation ». Quelques mots s'imposent donc pour éclairer cette notion d'« expérience de l'éducation ». On se réfèrera ici à la thématisation méthodologique élaborée par Michel Foucault<sup>8</sup> dans ses Cours au Collège de France ainsi que dans ses derniers ouvrages. Revenant sur l'ensemble de son œuvre, Foucault propose de comprendre l'« histoire de la

---

<sup>8</sup>. Cf. *infra*, bibliographie : Foucault (Michel).

pensée » qu'il pratique, – et qui fait l'intitulé de sa chaire au Collège de France, – comme une « analyse [...] des foyers d'expériences », c'est-à-dire de lieux dans lesquels « s'articulent » trois registres : « les formes d'un *savoir* possible », « les matrices normatives de *comportement* pour les individus » et les « modes d'existence virtuels pour des *sujets* possibles »<sup>9</sup>. Dans son livre *L'Usage des plaisirs*, de plus, il définit son entreprise de la manière suivante : « le projet était donc une histoire de la sexualité comme expérience, – si on entend par expérience la corrélation, dans une culture, entre domaines de savoirs, types de normativités et formes de subjectivité. »<sup>10</sup> Il s'agira de même proposer une étude de l'éducation moderne comme expérience, d'explorer une expérience centrale de la modernité et de la culture occidentale, l'expérience de l'éducation, en s'inscrivant dans les travaux du dernier Foucault. Par « expérience », on entendra un certain foyer où s'opère l'articulation des « formes d'un *savoir* possible », de « matrices normatives de *comportement* pour les individus » et de « modes d'existence virtuels pour des *sujets* possibles »<sup>11</sup>, « la corrélation, dans une culture, entre domaines de savoir, types de normativité et formes de subjectivité »<sup>12</sup>. Le triple registre des formes de savoir, des normes de comportements et des modes de constitution de soi fourniront les opérateurs conceptuels à décliner sur l'expérience de l'éducation pour étudier la nature, en tant qu'expérience centrale de la modernité démocratique. À se référer, par exemple, aux définitions les plus célèbres de l'éducation, de Durkheim à Bourdieu, pour y voir l'ensemble des processus par lesquels les générations déjà-là inculquent aux nouveaux venus les dispositions constitutives de leur être et permettant leur accueil dans le monde et la reconduction des formes de l'expérience de ce monde, on pourra distinguer les axes de la culture et des savoirs à inculquer et transmettre, la *vérité*, des normes et valeurs formant la structure de pouvoir par laquelle, en vue de laquelle et dans laquelle l'éducation s'effectue, la *normativité*, et les modalités de la constitution de l'être intime et du sujet (sujet éduqué et sujet à éduquer), la *subjectivité*.

Le laboratoire C3S participera à ce sous-axe sur différents registres : savoirs profanes et savoirs académiques ; explication/compréhension ; statut de la subjectivité dans les sciences sociales<sup>13</sup>, etc. Des membres du laboratoire RECITS, EA3897 de l'UTBM, dirigé par M. Robert Belot, participeront à ce sous axe, pour explorer la dimension historique des relations entre sciences, techniques et technologies, dans une approche reliant la question des savoirs aux questions de société et de culture. Ce sous axe prendra pour fin d'irriguer les enseignements et les

---

9. Michel Foucault, *CCF 82-83*, 5 janvier 1983, p. 4-5.

10. Michel Foucault, *L'Usage des plaisirs*, *op. cit.*, p. 10.

11. Michel Foucault, *Le Gouvernement de soi et des autres. Cours au Collège de France (1982-1983)*, Paris, Gallimard/Seuil, Leçon du 5 janvier 1983, p. 4-5.

12. Michel Foucault, *Histoire de la Sexualité*, Tome II *L'Usage des plaisirs*, Paris, Gallimard, 1984, p. 10.

13. Cf. Ferréol (Gilles) [dir.], *Le Statut de la subjectivité dans les sciences sociales*, Bruxelles, EME (à paraître en 2013).

travaux d'initiation à la recherche qui seront mis en place dans le futur diplôme de master des métiers de l'enseignement et de l'éducation pour les enseignants du premier degré dans l'ÉSPÉ de l'U.F.C. Ce travail d'analyse des savoirs conjoignant les perspectives historiques, philosophiques, sociologiques aux études d'épistémologie, de sciences de l'éducation et d'études curriculaires s'inscrira également dans une double perspective de recherche fondamentale et de recherche appliquée. À ce dernier point de vue, des actions scientifiques visant à éclairer et conseiller les politiques publiques d'éducation, d'enseignement et de formation seront proposées dans le sillage du colloque sur « Le métier d'enseignant aujourd'hui et demain » qui s'est tenu à Lyon en octobre 2012<sup>14</sup>.

*Laboratoire et personnes impliquées : C3S (EA 4660), Pierre Status – XX (laboratoire RÉCIT) ;  
Autres personnes impliquées : Messieurs Touboul, Ucciani, Status, Mle Widmaier*

**Le groupe interdisciplinaire Épiphythas** réfléchit sur le savoir en général et sur le savoir des sciences mathématiques, physiques, humaines..., en particulier, en vue d'un décloisonnement du savoir et de son partage par un plus grand nombre.

Ce groupe se compose de philosophes, mathématiciens et physiciens.

Deux directions de travail ont été choisies:

1 - Un travail d'information, de communication qui peut se matérialiser sous forme d'exposés, d'analyse de livres, d'exposés synthétiques sur telle ou telle théorie ou simplement tel "terme" employé dans les sciences. Rédaction de comptes rendus, organisation de colloques.

2 - Un travail de recherche prenant la forme d'une production s'adressant à un milieu spécialisé et celle d'un approfondissement permettant une diffusion à un public plus large, ou débouchant sur des questions de pédagogie.

La philosophie de la connaissance, la mécanique quantique et la question du sens en mathématiques sont actuellement les thèmes récurrents de ce groupe. Il est animé par Uwe Franz (PU au LMB), Joël Garnier, philosophe, Stefan Neuwirth (MCF HDR au LMB) et Jean-Marie Vigoureux, physicien.

**Le travail de l'équipe LLC-ELLIADD** portera quant à lui sur la construction des savoirs linguistiques et la catégorisation — savante et « profane » — des structures linguistiques dans et pour le processus d'enseignement/apprentissage des langues. Les représentations structurelles des langues comprennent d'une part, la perception de la distance interlinguistique, p.ex., dans l'appropriation du français par les publics allophones et, d'autre part, les outils métalinguistiques de médiation/appropriation des langues, la langue maternelle y comprise, dans l'interaction didactique : quelles catégories (méta-) linguistiques sont convoquées par les approches didactiques ? Quel soubassement théorique peut être mis à profit pour l'enseignement des structures langagières ? Cette opération pourra être coordonnée avec des questionnements autour

---

<sup>14</sup>. Cf. *infra* bibliographie : Status (Pierre) [dir.], 2013.

de l'aménagement des langues en vue leur didactisation (opération 2C), dont les langues régionales (partiellement standardisées) et les langues d'origine des migrants, dont l'usage est principalement oral et l'acquisition non guidée — et, dont la conscience métalinguistique est, en conséquence, peu développée chez les locuteurs.

Les méthodes d'investigation sont, par ordre de pertinence, l'analyse de corpus avec changements d'échelle (micro-analyses/observations longitudinales,...) ; procédures de test de la compétence métalinguistique ; analyse documentaire de l'appareil métalinguistique didactique : grammaires, dictionnaires, manuels scolaires. Les investigations portent principalement sur les locuteurs enfants (développement de la posture métalinguistique initiale, en langue maternelle et étrangère) et universitaires (approche "experte" en L1 et L2) en situation d'apprentissage (premier degré et enseignement supérieur).

**Le laboratoire LSH** a pour projet d'étudier l'évolution de la co-construction des rapports de genre et des procédés d'enseignements techniques et professionnels en France. Le projet entre également dans l'axe transversal.

Pour **le laboratoire neurosciences** (EA 481), seront abordés des aspects épistémologiques liés à l'histoire des Neurosciences en général ainsi que dans les cas particuliers d'aspects cliniques appliqués dans les champs de la neurologie et de la psychiatrie. Ces problématiques épistémologiques concernent également les questions d'éthiques ; réglementations actuelles encadrant les études cliniques chez l'homme et les expérimentations chez l'animal de laboratoire et d'autres aspects (bio-éthique).

### ***Sous-axe 2B : Processus cognitifs des apprentissages***

En référence à la psychologie cognitive et à la psychologie du développement, les travaux conduits par le laboratoire de psychologie concerneront essentiellement les processus d'acquisition de connaissances et le raisonnement, la mémoire et le rôle des émotions dans la cognition. Il s'agira d'approfondir la connaissance des processus et d'envisager leur traduction d'un point de vue pédagogique.

Au sein du laboratoire de psychologie, des recherches sont déjà engagées sur ces thèmes. L'une s'intéresse directement au développement des compétences en mathématiques. Une autre recherche s'attache à comprendre l'impact des nuisances sonores sur la performance scolaire des élèves de CE2.

Les travaux sur la mémoire abordent la question de son organisation temporelle et de sa structuration.

### ***Sous-axe 2C : Didactisation des savoirs***

**Le groupe de travail «didactique des mathématiques»**, organisé par Philippe Leborgne,

s'intéresse à tous les aspects de recherche concernant les phénomènes de transmission des savoirs mathématiques : aspects épistémologiques, processus d'apprentissage, pratiques de formation. Ce groupe est constitué de mathématiciens et didacticiens, et offre un lieu de réflexion qui prolonge et complète les travaux de nature épistémologique développés par le groupe épiphymaths.

Le travail s'articule autour d'un séminaire de recherche mensuel qui s'adresse à un large public constitué de chercheurs dans le domaine de la didactique, d'étudiants se destinant à la recherche en mathématiques ou en didactique ou à l'enseignement. Le groupe de travail réuni bi-mensuellement s'organise autour de la lecture de travaux, d'explicitations de cadres théoriques. Ces travaux se concrétisent par l'organisation d'un colloque annuel, les «Journées bisontines de didactiques et d'épistémologie». Organisé sur deux jours au LMB, les spécialistes d'un domaine didactique sont invités à présenter leurs travaux à la communauté mathématique du laboratoire.

**L'équipe Didactiques - Elliadd** conduira des travaux de type recherche appliquée sur différents objets de recherche, prenant en compte tant le point de vue de l'enseignant, du formateur, que celui de l'élève/apprenant.

Dans une perspective de didactique de l'EPS, certains membres de l'équipe exploreront tout d'abord les questions de savoirs et de contrat didactique dans les activités physiques et sportives. Le cadre théorique s'appuie principalement sur la didactique de l'EPS, plus précisément sur les concepts de transposition didactique, pratique sociale de référence, contrat didactique, rapport au savoir, ainsi que sur la sociologie des curricula pour analyser plus particulièrement les curricula enseigné et appris.

En didactique des langues, ces travaux porteront sur un ensemble d'objet. Tout d'abord sur la prise en compte de l'hétérogénéité langagière dans le processus d'enseignement/apprentissage en contexte scolaire et la question de la didactisation des savoirs qui en découle (les questions de variations langagières, des ressources langagières des enfants aux répertoires verbaux bi ou plurilingue, d'élaboration de ressources pédagogiques) ; ensuite sur les phénomènes de co-construction identitaires, de savoirs, d'expériences émergeant entre les différents interactants du domaine socio-éducatif ; puis sur l'analyse des spécificités des différents contextes d'enseignement (du préélémentaire à l'enseignement supérieur) d'un point de vue tant interculturel que socio-discursif. Enfin ils porteront sur le processus de subjectivation que permet l'apprentissage d'une langue non maternelle.

***Bibliographie restreinte :***

Henry M., Jaquet F. (2013). Approche de La notion de probabilité chez des enfants de 10 - 15 ans, Re-pères IREM, à paraître en 2014.

Henry M. & al (2011). Frequentist approach, modelling and simulation in statistics and probability teaching, in Teaching Statistics in School Mathematics - Challenges for Teaching and Teacher Education, 18th ICMI Study, a Joint ICMI/IASE Study, Springer, p. 85-96.

Batanero, C., Henry M., Parzys B. (2005). The Nature of Chance and Probability, in Exploring Probability in School, Challenges for Teaching and Learning, Ed. Graham A. Jones, Springer, p. 15 - 38.

### ***Sous-axe 2D : Interactions langagières, transmission et appropriation dans des contextes variés***

Pour l'équipe **Didactiques-Elliadd**, la recherche vise à décrire et à comprendre comment les enseignants d'EPS construisent les curricula et à expliquer les écarts entre curriculum formel/enseigné/appris, en se centrant également sur l'analyse de séquences significatives pour étudier la transformation des savoirs lors des interactions didactiques. La méthodologie de recherche croise l'observation de leçons filmées en contexte authentique et l'analyse de discours d'enseignants et d'élèves.

En didactique des langues, les travaux porteront sur les interactions langagières au sein de la classe (maternelle et primaire, classes ordinaires à forte hétérogénéité linguistique et croisement avec facteur de défavorisation/éducation prioritaire) entre enseignants et élèves ainsi qu'entre pairs, afin d'analyser les processus d'appropriation et de co-construction des savoirs d'apprentissage (et de non appropriation et non co-construction), notamment langagier (oral et écrit) afin de mettre en évidence les phénomènes qui contribuent aux inégalités scolaires.

**L'équipe LLC-ELLIADD** s'inscrira dans ce sous-axe avec deux thématiques : les littératies en situation de formation et la construction des savoirs comme circulation sociale de discours :

- Le champ des pratiques d'écriture en contexte de formation (écrits académiques, universitaires et de "création" entre autres) est appréhendé en lien avec la question des stratégies d'écriture en contexte, la notion de genre professionnel et de construction/mutation identitaire dans et par l'écriture. Ces travaux seront développés notamment à partir d'observations conduites en situation et par l'exploitation d'un corpus de référence en littérature avancée qui est actuellement en construction dans le cadre du réseau national coordonné par F. Rinck, F. Boch et M.-P. Jacques de l'Université de Grenoble<sup>15</sup>.

Dans le prolongement, l'équipe se propose de promouvoir et d'étudier, l'écriture d'invention à l'université (l'appropriation de l'écriture passant par l'expérience des frontières et passages des genres de l'académique au fictionnel et retour, par l'imitation stylistique la réflexivité et la place redonnée à l'imaginaire). Cette opération s'appuie en effet sur l'expérience des recherches-actions que l'équipe mène, depuis une dizaine d'années, dans le cadre des unités de culture générale comme « Lire la ville » (ateliers d'écriture, productions ludiques ou artistiques, pratiques pédagogiques accompagnées d'une démarche réflexive).

- La construction des savoirs comme circulation sociale de discours en ce qu'elle est soumise à un processus d'altération-transformation-reconfiguration, participant à un système de valeurs,

---

<sup>15</sup> <http://corpuslitteracie.wikispaces.com/home>.

induisant/appelant des pratiques de réception est appréhendée ici par une démarche de formation aux spécificités discursives et communicationnelles des médias d'information et de divertissement et des réseaux sociaux dans une perspective éducative et multiculturelle en vue du développement d'une pratique éclairée, réflexive et critique de la part des usagers et de la transmission de celle-ci. Cette thématique sera étayée par l'analyse sémiotique, linguistique et communicationnelle de différents supports et dispositifs, ainsi que par des enquêtes sur les pratiques et usages en matière de conception et de réception.

### ***Sous-axe 2E : Processus de professionnalisation et identité professionnelle.***

La professionnalisation renvoie tout à la fois à un processus de formation qui participe à la construction des identités professionnelles (acquisition d'un ensemble de savoirs et de savoir-faire nécessaire à l'exercice du métier) et à un processus de confrontation au réel du métier avec son cortège de remaniement, d'épreuves constitutive d'une expérience.

Elle suppose par ailleurs le développement de compétences à l'analyse par l'analyse des pratiques professionnelles qui tiennent tout à la fois compte des contextes institutionnels et de l'engagement de l'enseignant en tant que sujet de l'action qu'il mène en relation avec autrui.

L'identité professionnelle puise ses sources dans un imaginaire du métier, les représentations qui s'y trouvent associées, les règles du métiers et se transforme au gré des expériences.

Il apparaît essentiel, en particulier dans le cadre de la mise en place des nouveaux masters, de travailler sur les effets des dispositifs d'analyse de la pratique sur la construction de l'identité et sur l'agir professionnel, sur le rapport au savoir tant donc au moment de la formation qu'au cours de la carrière.

On cherchera également à saisir comment la communauté professionnelle participe elle aussi à la production et transformation des normes sociales et des représentations du métier d'enseignant, à travailler sur la dénomination (enseignant, professeur, professeur des écoles) de la profession constituera un axe important de recherche afin d'inviter les enseignants à réfléchir sur leur image sociale et le rapport qu'ils entretiennent avec les autres acteurs de la société globale.

On s'intéressera également aux effets sur l'identité de la confrontation à de nouvelles pratiques, par exemple la mise en œuvre de dimensions collectives du travail ou à de nouveaux publics (enfants à besoins éducatifs particuliers).

Une attention particulière sera portée sur la question de la souffrance des enseignants.

Enfin, l'étude des processus de construction de l'identité professionnelle pourra être abordé dans une visée comparative avec d'autres métiers et d'autres formations.

#### ***Bibliographie restreinte :***

Andela, M., & Truchot, D. (2010). *French and German teachers' perceptions of principal transformational leadership*

*style: their impact on burnout and engagement.* Communication to the 24th European Health Psychology Conference, Cluj-Napoca, Romania, 1-4 September.

Blanchard-Laville, C & Fablet, D. (2001) *Sources théoriques et techniques de l'analyse des pratiques professionnelles*, Paris, L'Harmattan.

Barbier, J.M. ; Bourgeois, E ; Chapelle, G. (2009) *Encyclopédie de la formation*, Paris, Puf.

Bournel Bosson, M. (2007). Activités de travail et objets de dialogue. *Éducation Permanente*, 171, 161-172.

Boutanquoi, M. (2012) Pratiques professionnelles, évaluation et recherche-action, *Connexions* n° 98, 135-151.

Cifali, M. & Giust-Desprairie, F. (2008) *Formation clinique et travail de la pensée*, Bruxelles, De Boeck.

Diet, E & Fablet D. (ed) (2001) Clinique de la formation des enseignants, *Connexions*, n°75.

Ferréol, G. , « Sport de haut niveau et insertion professionnelle : l'exemple du centre de formation du FC-Sochaux-Montbéliard », étude de cas, Contrat Région Franche-Comté et contrat Doctoral.

Jacques Jouvenot, D. & Veille Marchiset, G. (2012) *Socio-anthropologie de la transmission*, Paris, L'Harmattan.

Levain, J.P., & Minary, J.P. (2011). L'analyse de pratiques professionnelles en IUFM, dispositifs et niveaux d'institutionnalisation. *Recherche et Formation*, 65, 125-138.

Minary, J.P. (2010). Violences éducatives et souffrance dans le travail : produire des connaissances et/ou produire du changement, in Clot Y & Lhuilier D. *Agir en clinique du travail*, Toulouse, Erès, 39-50.

Wittorsky, R. & Briqué-Duhazé, S. (2008) *Comment les enseignants apprennent-ils leur métier ?*, Paris, L'Harmattan.

**Pour le laboratoire de psychologie**, la professionnalisation renvoie tout à la fois à un processus de formation (acquisition d'un ensemble de savoirs et de savoir-faire nécessaire à l'exercice du métier) et à un processus de confrontation au réel du métier avec son cortège de remaniement, d'épreuves constitutives d'une expérience. Elle suppose par ailleurs le développement de compétences à l'analyse par l'analyse des pratiques professionnelles qui tiennent tout à la fois compte des contextes institutionnels et de l'engagement de l'enseignant en tant que sujet de l'action qu'il mène en relation avec autrui.

L'identité professionnelle puise ses sources dans un imaginaire du métier, les représentations qui s'y trouvent associées, les règles du métier et se transforme au gré des expériences. Il apparaît essentiel, en particulier dans le cadre de la mise en place des nouveaux masters, de travailler sur les effets des dispositifs d'analyse de la pratique sur la construction de l'identité et sur l'agir professionnel, sur le rapport au savoir tant donc au moment de la formation qu'au cours de la carrière.

On s'intéressera également aux effets sur l'identité de la confrontation à de nouvelles pratiques, par exemple la mise en œuvre de dimensions collectives du travail ou à de nouveaux publics (enfants à besoins éducatifs particuliers). Plus globalement on observera les effets de l'évolution des métiers.

Enfin une attention particulière sera portée sur la question de la souffrance des enseignants.

**Le Laboratoire C3S** participera à ce sous-axe dans le sillage de l'étude de l'identité

professionnelle (voir les études réalisées sur les formatrices dans les métiers de la forme<sup>16</sup>), de celle de l'insertion professionnelle des jeunes (dans le sillage de l'enquête régionale menée par Gilles Ferréol sur l'insertion professionnelle des jeunes au FC-Sochaux-Montbéliard<sup>17</sup>)

**Pour l'équipe Didactiques-Elliadd**, il s'agit de comprendre comment se construit la professionnalité enseignante, comment les étudiants-stagiaires définissent, mettent en œuvre et régulent (Sensevy & Mercier, 2007) les situations d'apprentissage à partir d'une analyse croisée de leurs pratiques et de leurs discours (analyse des actes de langage). Ce processus de construction de la professionnalité enseignante évolue de façon complexe, à la fois dans l'ici et le maintenant de l'action, mais aussi en fonction des expériences passées antérieures des stagiaires.

En didactique des langues, il s'agira de réfléchir à la formation des enseignants de français ou toute discipline sur les questions de diversité linguistique et culturelle à l'école en lien avec un public allophone, en enseignement/apprentissage du français langue de scolarisation, et de réfléchir plus généralement à la formation des enseignants de langue. Une réflexion sera portée sur le concept de genre professionnel dans les métiers de l'enseignement ainsi que sur la construction de la professionnalité enseignante.

Pour le **laboratoire LSH**, la recherche portera sur la formation professionnelle des juristes aux dix-neuvième-XXI<sup>e</sup> siècles : revues professionnelles, écoles, systèmes de formation, professionnalisation (Jean-Paul Barrière).

Pour le **laboratoire neurosciences (EA 481)**, les problématiques suivantes seront abordées : les connaissances fondamentales actuelles dans le fonctionnement du cerveau chez l'homme et plus particulièrement celles concernant les processus mis en jeu dans les pratiques pédagogiques : facultés mnésiques, principaux types d'apprentissage et plasticité cérébrale, fluctuations attentionnelles, rythmes biologiques et psychologiques circadiens.

### **AXE 3. Approche globale de l'élève par la communauté éducative**

**Responsables : Michel Boutanquoi (Laboratoire de psychologie) et Dominique Jacques-Jouvenot (Lasa)**

*Laboratoires particulièrement impliqués : C3S EA 4660, CRESE EA 3190, ELLIADD EA 4661, Psychologie EA 3188, LASA EA 3189*

*Structure académique associée : CARDIE*

---

<sup>16</sup>. Cf. *infra*, bibliographie : Haissat Sébastien (2012).

<sup>17</sup>. Ferréol (Gilles), « Sport de haut niveau et insertion professionnelle : l'exemple du centre de formation du FC-Sochaux-Montbéliard », étude de cas, Contrat Région Franche-Comté et contrat Doctoral.

Cet axe est marqué par un enjeu majeur : l'étude des pratiques professionnelles et en particulier des pratiques collectives autour de l'élève. Une question traverse l'ensemble des sous-axes, celle de la constitution d'équipes éducatives et de collectifs de travail.

### **Sous-axe 3A : Relations Familles/Ecole**

- Les relations entre les familles et l'école s'inscrivent dans une longue histoire d'interrogations mutuelles et souvent conflictuelles des places au regard des attentes évolutives de chacun. La loi d'orientation de 1989 prônait la co-éducation quand la loi dites de refondation met l'accent sur le dialogue, le travail conjoint en matière d'éducation morale et civique et entend pour favoriser le lien entre les familles et le collège, développer des activités autour de la parentalité. Cette orientation s'inscrit dans le cadre du développement des politiques publiques à l'égard des familles qu'elles relèvent du contrôle (loi sur la prévention de la délinquance 2007) ou de l'aide (loi sur la protection de l'enfance également de 2007) et son analyse pourra faire l'objet d'un lien avec les perspectives de l'axe 1B.

Mais de quoi parle-t-on lorsque l'on parle de parentalité, de lien avec les familles au sein de l'institution scolaire ?

Il s'agira de travailler sur les représentations de la famille, de la parentalité telles qu'elles s'expriment aujourd'hui au sein de l'école et d'observer les modalités d'association des familles aux décisions. Cela exigera de prendre en compte les évolutions et les transformations de la famille contemporaine et d'appréhender en quoi ces changements modifient les rapports Familles/Ecole.

- L'étude des dispositifs autour de l'inclusion scolaire apparaît de fait une entrée pertinente pour analyser le renouvellement des pratiques : la participation des parents aux réunions dites de suivi de scolarisation semble modifier les positions des uns et des autres, les discours tenus, les regards<sup>18</sup>. Dans le même ordre d'idée on s'intéressera développement de l'implication des parents d'origine migrante dans l'école, porteurs de langues, cultures, savoirs autres que la langue et culture française à ce que cela implique en terme d'accueil et d'amélioration de la communication parents/familles-école.

- L'analyse des rapports Familles/Ecole trouvera des prolongements au travers de travaux sur la circulation des savoirs et des discours avec le souci d'appréhender l'émergence du sujet au travers du langage et de la transmission.

- La place des familles vulnérables du fait de leur histoire, de leur situation sociale et économique fera l'objet d'une attention particulière dans le cadre d'un partenariat stratégique du Conseil Franco-Québécois de la Coopération Universitaire<sup>19</sup>. qui vient d'être accepté sur ce thème.

---

<sup>18</sup>Cet aspect fait actuellement l'objet d'une étude exploratoire financée dans le cadre d'un BQR dont les résultats alimenteront un projet de plus grande ampleur.

<sup>19</sup>Ce partenariat s'appuie sur l'Université du Québec à Trois Rivières, l'Université de Nantes et implique l'Université du Québec à Montréal, l'Université de Franche-Comté, l'Université de Sherbrooke, l'Université de Toulouse 2...

**Bibliographie restreinte :**

Boutanquoi M. (ed) (2008) Parentalité et professionnels, *Sociétés et jeunes en difficultés*, n° 6.

Boutanquoi, M. (ed) (2011) *Interventions sociales auprès des familles en situation de précarité*, Paris, L'Harmattan.

Chauvière, M. (2004) Quand la parentalité devient un référentiel de l'action publique, *Spirale*, n°29, 17-23.

Goï C. (2008) Élèves nouvellement arrivés en France et parents allophones : construire le lien entre l'école et la famille , *Les Cahiers pédagogiques*. N° 465.

Mellier D. , Scelles R. (2006), Familles et institutions confrontés au handicap, *Dialogue*, 174, 3 -14.

Mellier D. (2003), Détresse sociale et précarité du lien : une analyse en termes de « contenance » in C. Arbisio (dir.) *Détresse sociale, souffrance psychique : l'enjeu du sujet*, Presse Universitaires de Namur, Belgique.

Migeot-Alvarado J. (2000). *La relation école-familles : peut mieux faire*, ESF éditeur.

Poncet, D et Francis, V (eds) (2010) L'engagement parental dans la scolarité des enfants, *Revue internationale de l'éducation familiale*, n°28.

Pithon, G, Asdih, C.& Larivée, S.J. (2008) *Construire une "communauté éducative » : un partenariat famille-école-association*, Bruxelles, De Boeck.

Sellenet, C. (2009) *La parentalité décryptée*, Paris, L'Harmattan

Guigue, M. (ed) (2010) Les relations familles/professionnels, *Revue internationale de l'éducation familiale*, n°27.

**Sous-axe 3B : Politiques éducatives partenariales et projet personnel de l'élève**

L'école n'est pas le seul acteur éducatif. Aux côtés des familles d'autres institutions interviennent. Nous considérerons trois aspects du travail de collaboration : les contrats éducatifs, la souffrance des élèves, l'inclusion scolaire.

- En substituant aux contrats éducatifs locaux des contrats éducatifs territoriaux, la loi de refondation se donne pour objectif de renouveler et d'amplifier la collaboration entre institutions éducatives particulièrement dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Une question centrale va concerner la place des associations d'éducation populaire. Compagnons historiques de l'école pour son action complémentaire, elles connaissent aujourd'hui des difficultés non seulement financières mais également de positionnement. Les logiques d'appel à projet leur confèrent de plus en plus un rôle de prestataires pour les collectivités locales au détriment de leur autonomie et des projets éducatifs dont elles sont porteuses.

Il apparaît donc important d'analyser les conditions d'émergence des partenariats, leurs contenus, les dispositifs mis en place. Comment s'inscrivent-ils dans un projet éducatif ? Quelles sont les modes de collaborations qu'ils instaurent ? Sur quelle type d'élaboration collectives reposent-ils ?

- L'école, le collège, le lycée sont des lieux d'expression des souffrances des élèves que cela

relève de la maltraitance, de problèmes de santé, du mal-être.

Le lien entre le champ scolaire et les différentes institutions de prise en charge qu'elles relèvent de la protection de l'enfance ou du soin s'avère essentielle. Il repose sur le travail des personnels comme les CPE, les assistantes de service sociale, les infirmières et médecins. Il repose sur l'existence de réseaux.

On s'intéressera donc à la place de l'école dans l'évaluation des situations d'enfant en danger et sa place dans des réseaux tel que celui mis en œuvre avec la maison de l'adolescent (Besançon) ou le Groupe Interrégional et Inter-institutionnel de Repérage des Troubles Psychiatriques.

La question du décrochage scolaire comme expression particulière d'un ensemble de difficultés sera étudiée dans le cadre de l'analyse de dispositifs de lutte tels le lycée de toutes les chances.

- L'inclusion scolaire s'appuie sur la mise en place de temps de travail collectif. Ceux-ci concerne à la fois l'interne (enseignant, enseignants-référents, psychologues scolaires, Rased ...) mais aussi l'externe (services spécialisés tels que les Sessad ou services d'accueil thérapeutiques). Cette collaboration (qui inclut les parents cf 3A), autour de la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation mérite une attention particulière pour comprendre ce qui la favorise et apprécier en quoi elle peut être un facteur de réussite de l'inclusion<sup>20</sup>. Dans cette lignée, le rôle joué par les réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficultés (RASED) dans la prise en charge d'enfants allophones en souffrance, détectés comme porteurs de troubles du langage ou du comportement formera un autre volet de l'étude des problématiques de l'inclusion.

**Bibliographie restreinte :**

Amado, G & Fustier, P. (dir) (2012) Faire équipe, *Nouvelle Revue de Psychosociologie*, Toulouse, Erès.

Boutanquoi, M. & Minary, J.P. (eds) (2008) *L'évaluation des pratiques en protection de l'enfance*, Paris, L'Harmattan.

Boutanquoi, M ; Bournel-Bosson, M. & Minary, J.P (2011) Evaluating situations in child welfare: From tools to workgroups, *Child and Youth Service Review*, <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0190740911002763>

Hervé G. (1997). *Intervenir en réseaux d'aides spécialisées aux enfants en difficulté. Histoires de Paul, Hugo et Pierre*. Armand Colin. Coll. Enseigner. Formation des enseignants.

Gillig J-M. (1998). *L'aide aux enfants en difficulté à l'école. Problématiques, démarches, outils*. Dunod.

Mellier D.(2006), Autour du handicap mental, des souffrances à contenir entre équipes, enfant et famille, *Dialogue*, 174, 49-61.

Minary J.P. (2006) Collectifs et cadres de travail dans les impossibles métiers de la relation, *Nouvelle Revue de Psychosociologie*, 87-101.

Ministère de l'Éducation Nationale (2005) *Regards sur les contrats éducatifs locaux*, Les dossiers, n° 170.

---

<sup>20</sup>C'est un autre aspect de l'étude évoquée en 3A

### Sous-axe 3C : Environnement et réussite

- A l'automne 2011, à initiative du rectorat, ELLIADD, le LASA et le laboratoire de psychologie avaient participé à l'élaboration d'un projet de recherche et d'intervention sur les questions des violences en milieu scolaire en ciblant plus particulièrement le harcèlement, l'intimidation (bullying et cyberbullying) et ce en collaboration avec différents établissements.

Il n'a pu aboutir mais il reste d'actualité. Il s'appuie sur une manière d'aborder les situations de violence comme situations d'interaction qui mettent en regard un contexte (culturel et local), une situation (aspect conjoncturel), des actes et des comportements ; de les étudier avec les acteurs (du quartier, de l'établissement...) en vue de construire des savoirs et d'élaborer des modalités de réponse collective.

A partir d'une telle thématique, en se gardant de toute stigmatisation, il s'agit de comprendre comme l'école déploie ses missions en lien avec un environnement qui ne se limite pas à une géographie ni aux institutions dont il est question dans l'axe 3B.

- La loi de refondation relie de manière explicite la question de la réussite de l'élève et celle de l'orientation. Elle propose (art. 331.7 du code de l'éducation) que chaque élève élabore un projet d'orientation scolaire et professionnel. « Il est défini sous la responsabilité du chef d'établissement et avec l'aide des parents par les conseillers d'orientation-psychologues, les enseignants et les autres professionnels compétents ». Les pratiques d'orientation ont déjà fait l'objet de nombreuses recherches en milieu scolaire et dans le champ de l'insertion mais la mise en œuvre du projet personnalisé suppose des évolutions de pratiques, de représentations qu'il s'agit d'étudier.

Dans ce cadre on s'attachera également aux trajectoires scolaires que celles-ci s'expriment en termes de réussite voire d'excellence scolaires ou encore en termes d'échec et de décrochage, en s'intéressant à l'influence du milieu et aux cas de réussites paradoxales.

#### **Bibliographie restreinte :**

Auzoult, L., Abdellaoui, S., & Lheureux, F. (2012). Représentation de l'autonomie dans le champ de l'orientation scolaire et professionnelle. *L'Orientation Scolaire et Professionnelle*, 41, 4, 547-570.

Castets-Fontaine, B. (2012) L'excellence scolaire atypique : un entrelacs de plaisirs et de souffrances in Ferréol, G. (dir.) *Souffrance et maltraitance*, Bruxelles, EME « proximités sociologie », 103-112.

Castets-Fontaine, B. (2011) *Le Cercle vertueux de la réussite scolaire. Le cas des élèves de Grandes Écoles issus de "milieux populaires"*, Bruxelles, EME & Intercommunications.

Journal of youth and Adolescence (2013) New Directions in Cyber-Aggression and Cyber-Victimization Research, Vol. 42.

Couty B., Mariani-Rousset S. (2013, à paraître). « Les limites, constituantes du sujet. L'accès aux rapports sociaux dans une situation éducative ». In Wallian N., Poggi, M-P., & Chauvin, A. : *Action, interaction, interprétation : à la croisée du sens, des pratiques et des savoirs*, Berne, Peter Lang.

Merle, P. (2009) Les deux mondes de la violence scolaire, *Enfances et Psy*, n° 45, 91-101.

Minary, J.P. ; Ansel, D. ; Mariage, A. & Boutanquoi, M. (2010) jeunes en difficultés et auteurs de violences

sexuelles : comment les aider, *Sociétés et jeunesse en difficultés*, n° 10.

Pain, J. (2006) *L'école et ses violences*, Paris, Economica.

### **Sous-axe 3D : Éducation et médiations culturelles et artistiques**

Dans ce cadre seront conduites une observation et une analyse des modalités de la médiation-vulgarisation qui vise à diffuser et à présenter des savoirs savants, des entités patrimoniales à différents publics (élèves, parents, étudiants, enseignants, amateurs) à travers différents dispositifs, supports, et genres et qui est relayé par des instances institutionnelles et/ ou médiatiques variées.

L'approche s'appuiera sur des observations comparatives mobilisant l'analyse sémiotique et linguistique et communicationnelle de différents supports et dispositifs — presse écrite audiovisuelle et radiophonique, médias en ligne, sites associatifs, réseaux sociaux — et des enquêtes relatives aux pratiques et usages en matière de conception et de réception. Des partenariats avec les collectivités territoriales, institutions culturelles locales, régionales et internationales, médias sont envisagés.

#### ***Bibliographie restreinte :***

Cazanave, C & Houssais , Y (dir) (2010) *Grands textes du Moyen âge à l'usage des petits*, Besançon, Presses Universitaires de Franche Comté.

Cazanave, C & Houssais , Y (dir) (2011) *Médiévalités enfantines*, Besançon, Presses universitaires de franche Comté.

Després, A. (2010) « Composition et écritures chorégraphiques », « "1, 2, 3, tous dans l'espace !" » et « L'espace, matière à constructions », *L'Art chorégraphique*, Philippe Le Moal et Claude Sorin (dir.), *Revue TDC*, éditions SCEREN, Paris, 2010, p. 22-24 et p. 30-37.

Ferrier, B( 2009) *Tout n'est pas littérature ! La littérature à l'épreuve des romans pour la jeunesse*, préface de Marie-Aude Murail, Presses Universitaires de Rennes.

## **AXE TRANSVERSAL. Pratiques innovantes**

***Responsables : Françoise Greffier (Laboratoire ELLIADD), Fairouz Lima (Laboratoire C3S), Didier Ramstein (CARDIE, Rectorat)***

*Laboratoires particulièrement impliqués : Chrono-environnement UMR 6249, ELLIADD EA 4661, FEMTO-ST UMR 6174, LASA EA 3189, LSH EA 2273, Mathématiques-IREM UMR 6623, Psychologie EA 3188, UTINAM UMR 6213*

*Structure académique associée : CARDIE (D. Thellier) et TICE (D. Ramstein)*

Cet axe traverse les trois précédents selon un fil conducteur vertical articulé autour de trois concepts :

- le développement professionnel continu des personnels enseignants et d'éducation de la maternelle au supérieur
- l'innovation pédagogique au service des apprentissages et de l'évaluation pour les apprentissages
- les usages pédagogiques du numérique au service des parcours d'apprentissage personnalisés

Au sein de l'ESPE, les représentants des laboratoires de l'UFC travaillent en liaison étroite avec les formateurs impliqués dans les formations initiale et continue des personnels et avec des enseignants expérimentés et innovants des premier et second degrés. Cette collaboration traverse les différentes thématiques des axes 1 à 3 pour créer un continuum de la formation tout au long de la vie professionnelle.

Pour atteindre cet objectif de développement professionnel continu des personnels enseignants et d'éducation, de la maternelle au supérieur, les participants de la structure fédérative de recherche développent des méthodologies déjà éprouvées, par exemple dans le cadre des IREM. Ainsi, le plan de formation de l'académie de Besançon prévoit dès l'année 2013-2014, la création et le fonctionnement d'un institut de recherche et innovation en sciences et technologie (IRIS) associant des enseignants-chercheurs de l'UFC et des enseignants expérimentés du secondaire pour produire les ressources et outils pédagogiques qui pourront enrichir la formation en ESPE.

Dans le cadre du développement professionnel continu, les équipes mixtes engagées au sein de l'ESPE mettent en œuvre des recherches sur les stratégies et méthodes pédagogiques innovantes, s'appuyant en particulier sur les usages numériques et les échanges de pratiques. Ainsi, l'équipe OUN du laboratoire ELLIADD, développe des recherches sur l'appropriation des ressources pédagogiques numériques de la part des enseignants, notamment dans le cadre d'une action recherche (projet ECLAIR – collège Diderot de Besançon) menée en collaboration avec le rectorat de l'académie de Besançon. Par ailleurs, d'autres recherches portent sur l'indexation des ressources pédagogiques numériques et sur la création de parcours d'apprentissage personnalisés grâce aux technologies du web sémantique.

Ces recherches rentrent dans la mise au point des stratégies et des méthodes visant à la fois les conditions de l'apprentissage des élèves et des étudiants (pédagogie différenciée, pédagogie de et par projet, pédagogie positive, travail coopératif et travail collaboratif, etc.), les conditions de l'évaluation de leurs acquis et de leurs performances (évaluation diagnostique, évaluation par compétences, évaluation sans notation, auto-évaluation, etc.) et les conditions de mise en œuvre des apprentissages et des évaluations (outils nomades, plateformes d'échange, réseaux sociaux,

wiki, moodle, Mooc etc.). Concernant l'utilisation pédagogique des réseaux socio-numériques, l'équipe ELLIADD/DIDACTIQUES apportera un éclairage sur les interactions en ligne entre les acteurs de la formation.

Les rythmes des apprentissages dans une évolution du décloisonnement spatial et temporel induit par l'usage du numérique, en particulier par l'introduction de nouvelles formes d'apprentissages apportées par l'intelligence artificielle au profit de l'évaluation et de l'aide à la gestion des parcours des élèves seront pris en compte. Seront pris en compte également les enjeux et l'impact de l'utilisation croissante des jeux sérieux et de la 'ludification' sur la construction de la culture, des connaissances et des compétences des élèves.

Enfin, l'atténuation entre le réel et le virtuel, induite par le développement des technologies 3D temps réel, la réalité augmentée et la réalité virtuelle immersive devra faire l'objet d'une attention particulière dans les objets de recherche. Sur ces technologies, le laboratoire C3S portera un regard réflexif et une analyse critique sur les nouvelles modes de pensée à l'école.

Chaque laboratoire en fonction de ses programmes de recherche développe avec les enseignants du primaire et du secondaire un des aspects transversaux précités dans le cadre de productions de recherche, testées auprès des élèves et des étudiants et directement applicables dans la formation des enseignants. Les conseillers Innovation (CARDIE) et TICE (DAN) de l'académie mettent leur réseau de ressources humaines au service de ces équipes de recherche mixtes.

#### **Bibliographie restreinte :**

- Anne-Marie Aebischer, Sylvie Brunner, Stéphane Chrétien, Chantal Geoffroy, Françoise De Labachellerie, Hombeline Languereau, Michel Magnenet, Claude Merker, Alain Parmentelat, Arnaud Simard : « De la sphère au plan (2ème édition) », 2011, PUFC, Collection Pratiques & Techniques, Série Les publications de l'IREM de Besançon.
- Combe Celik, C. (2012). "Facebook pour l'enseignement/apprentissage informel du FLE : une étude de cas". In M. Sidir, G.-L. Baron et E. Bruillard (dirs), Actes du colloque Journées Communication et Apprentissage Instrumentés en réseau (JOCAIR), Amiens 6-7-8 septembre 2012. p.191-201.
- Duclot Yves, Sausse Bruno : « La prise de décision de la Seconde à la Première », Repères IREM, 85, octobre 2011, pages 31-49, Topiques éditions, Nancy, 2011.
- F. Greffier, F. Tajariol. (2013) : Les intelligences multiples : une approche pour analyser les ressources pédagogiques numériques. *Environnements Informatiques pour l'Apprentissage Humain*, 29-31 mai Toulouse.
- Kambouchner, Stiegler et al., *L'école, le numérique et la société qui vient*, Paris, Mille et une nuits, 2012
- Marie LEFEVRE, Julien BROISIN, Valentin BUTOIANU, Philippe DAUBIAS, Lucie DAUBIGNEY, Françoise GREFFIER, Nathalie GUIN, Stéphanie JEAN-DAUBIAS, Réjane MONOD-ANSALDI, Hélène TERRAT. Personnalisation

de l'apprentissage : comparaison des besoins et approches à travers l'étude de quelques dispositifs. Revue STICEF, vol. 19, 2012. [http://sticef.univ-lemans.fr/num/vol2012/06-lefevre-individualisation/sticef\\_2012\\_NS\\_lefevre\\_06.htm](http://sticef.univ-lemans.fr/num/vol2012/06-lefevre-individualisation/sticef_2012_NS_lefevre_06.htm)

Aline Robert, Jacqueline Penninckxx, Marie Lattuati «Une caméra au fond de la classe de mathématiques», PUFC, 2012 Collection : Pratiques et techniques.

### **Intégration des travaux de l'IREM**

Environ six séminaires IREM par an permettent à l'ensemble des animateurs et aussi à toutes personnes intéressées de se rassembler. Alternance entre conférenciers locaux et personnalités extérieures. Les animateurs de l'IREM communiquent leurs travaux lors des congrès et colloques du réseau national et contribuent aussi à la vie de ce réseau : l'IREM de Besançon est représenté à l'Assemblée des Directeur d'IREM, à la Commission Inter IREM Lycée Professionnel, la CII TICE, CII Épistémologie et histoire. Yves Ducler est rédacteur en chef de la revue Repères IREM. Contribution en 2011-12 au colloque de la COPIRELEM, au colloque de la CORFEM (qui a eu lieu à Besançon) et au colloque de la CII Épistémologie et histoire et au journées régionales de l'Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public.

#### ***Bibliographie restreinte :***

Anne-Marie Aebischer, Hombeline Languereau : « Servois ou la géométrie à l'école de l'artillerie », 2010, PUFC, Collection Pratiques & Techniques, Série Didactiques .

Anne-Marie Aebischer, Sylvie Brunner, Stéphane Chrétien, Chantal Geoffroy, Françoise De Labachellerie, Hombeline Languereau, Michel Magnenet, Claude Merker , Alain Parmentelat, Arnaud Simard : « De la sphère au plan (2ème édition) », 2011, PUFC, Collection Pratiques & Techniques, Série Les publications de l'IREM de Besançon.

Bernard Stéphane , Brunner Sylvie , Degrandcourt Ludovic : « Culture scientifique en LP », 2009, PUFC, Collection Pratiques & Techniques, Série Les publications de l'IREM de Besançon .

Françoise De Labachellerie, Michel Magnenet, Daniel Parent, Alain Parmentelat, Philippe Speyer-Pays, Philippe Biétry : « Le cube dans tous ses états, Activités de géométrie et d'analyse », 2011 , PUFC, Collection Pratiques & Techniques, Série Les publications de l'IREM de Besançon.

Ducler Yves, Sausserau Bruno : « La prise de décision de la Seconde à la Première », Repères IREM, 85, octobre 2011, pages 31-49, Topiques éditions, Nancy, 2011.

Aline Robert, Jacqueline Penninckxx, Marie Lattuati «Une caméra au fond de la classe de mathématiques », PUFC, 2012 Collection : Pratiques et techniques.

### **Intégration de l'équipe ELLIADD/OUN**

Avec l'introduction des TICE dans les pratiques d'enseignement, la préparation du matériel pédagogique demande à un enseignant-concepteur (EC) (et/ou à un groupe) de choisir, sélectionner et/ou réaliser des Ressources Pédagogiques Numériques (RPN). Cette activité est



-  
-  
-

- *Figure 1 - Schéma illustrant les objectifs de recherche*

Les questions de recherche liées à ces travaux sont :

QR1 : Quels modèles formels utiliser pour rendre compte des caractéristiques pédagogique-cognitives intégrées dans les RPN ? Cela implique de réfléchir aux descripteurs (méta-données : Learning Object Metadata (LOM), ...) à employer pour annoter les RPN et permettre ainsi à d'autres enseignants de sélectionner les ressources adéquates pour leurs besoins pédagogiques.

QR2 : Comment rendre compte du degré d'adéquation entre les styles cognitifs de l'enseignant-concepteur et les caractéristiques cognitives des RPN choisies ? Pour atteindre ces objectifs, nous préconisons la conception et le développement d'outils informatisés au service d'une démarche réflexive sur la façon de produire des RPN.

QR3 : Quelles stratégies et techniques de « communication pédagogique » l'enseignant-formateur applique-t-il lors de la formation ? Quelle(s) relation(s) observe-t-on entre cette mise en application et les caractéristiques des ressources numériques que l'enseignant a choisies ou créées ? De quelle manière assister l'enseignant afin de mettre en adéquation les stratégies de « communication pédagogique » et les RPN mises à sa disposition ?

Les problématiques que nous proposons, autour des pratiques pédagogiques innovantes via les TIC, permettront :

- de nourrir nos recherches par l'étude de situations pédagogiques réelles,
- d'enrichir la réflexion des futurs enseignants sur les problématiques pédagogiques liées à l'usage des TIC,
- de transférer nos résultats de recherche afin de contribuer au développement des pratiques pédagogiques des enseignants qui l'utilisent des RPN.

**Bibliographie restreinte :**

- Gardner, H., *Frames of mind: The theory of multiple intelligences* [twentieth-anniversary edition]. Basic Books, New York, 2004.

- Kelly, D. & Tangey, B., « Incorporating learning characteristics into an intelligent tutor » In *Proceedings of the Sixth International Conference on ITS, Biarritz, France*.
- Lefevre M, *Processus unifié pour la personnalisation des activités pédagogiques : méta-modèle, modèles et outils*. Thèse de doctorat, Université Claude Bernard Lyon 1, France, 1er décembre 2009.
- Laroussi M., Caron P.-A., « Adaptativité générique et itérative d'un EIAH aux styles d'interactions des étudiants Implémentation d'un framework de web service pour adapter les fonctionnalités Web 2 .0 d'une plate-forme de formation aux styles VAK d'interaction des apprenants », *Conférence EIAH*, 2011, Mons, Belgique.
- F. Greffier, F. Tajariol (2013). A semantic trace-based system to index digital learning resources: a design proposal. *EdMedia 2013: World Conference on Educational Media and Technology*. Victoria, Canada, June 24-28, 2013.
- F. Greffier, F. Tajariol. (2013) : Les intelligences multiples : une approche pour analyser les ressources pédagogiques numériques. *Environnements Informatiques pour l'Apprentissage Humain*, 29-31 mai Toulouse.
- Greffier, F. (2010). « *Analyses de traces et réussite en FOAD, l'impact du tuteur.* », *Distances et Savoirs*, 8/4, pp.541-563
- Greffier, F., Szilagyi, I. , Domenget, J.-C. (2011) Actes du colloque "Echanger pour apprendre en ligne, " *Pour des parcours personnalisés via un système actif et sémantique d'apprentissage*, Grenoble 2011 [http://w3.u-grenoble3.fr/epal/dossier/06\\_act/pdf/epal2011-greffier-et-al.pdf](http://w3.u-grenoble3.fr/epal/dossier/06_act/pdf/epal2011-greffier-et-al.pdf)
- Marie LEFEVRE, Julien BROISIN, Valentin BUTOIANU, Philippe DAUBIAS, Lucie DAUBIGNEY, Françoise GREFFIER, Nathalie GUIN, Stéphanie JEAN-DAUBIAS, Réjane MONOD-ANSALDI, Hélène TERRAT. Personnalisation de l'apprentissage : comparaison des besoins et approches à travers l'étude de quelques dispositifs. *Revue STICEF*, vol. 19, 2012. [http://sticef.univ-lemans.fr/num/vol2012/06-lefevre-individualisation/sticef\\_2012\\_NS\\_lefevre\\_06.htm](http://sticef.univ-lemans.fr/num/vol2012/06-lefevre-individualisation/sticef_2012_NS_lefevre_06.htm)
- Roxin Ioan, Szilagyi Ioan, Balog-Crisan Radu. « Kernel Design for Semantic Learning Platform ». *Proceedings of World Conference on Educational Multimedia, Hypermedia and Telecommunications ED-MEDIA 2009*, 22 – 26 juin 2009, Honolulu, Hawaï, Vol. 3, p. 1190-1194.
- Szilagyi Ioan, Balog-Crisan Radu, Roxin Ioan. « Kernel for a Semantic Learning Platform with Adapted Suggestions ». *Proceedings of the 10th IEEE International Conference on Advanced Learning Technologies ICALT 2010*, 5 – 7 juillet 2010, Sousse, Tunisie.

## **Intégration de l'équipe ELLIADD/DIDACTIQUES.**

L'équipe Didactiques (Eliadd) participera à cet axe transversal afin de contribuer à l'amélioration de la formation initiale et continue des enseignants de langue. Les travaux porteront sur l'utilisation des outils du web 2.0 tant dans les pratiques pédagogiques que dans la formation des futurs enseignants.

En effet, l'introduction des médias sociaux dans les pratiques sociales et pédagogiques permet aux enseignants de langue non seulement de rendre leur enseignement plus attractif mais également d'approfondir leur formation en s'informant et se documentant mais également en se connectant les uns avec les autres au travers de différents réseaux sociaux. Nous nous appuyons sur la théorie du connectivisme développée par Georges Siemens et Stephen Downes après celle du socioconstructivisme développée par Lev Vygotsky.

François Guitté | <http://www.francisque.com/2007/10/constructivisme-socioconstructivisme-et-connectivisme/>

Nos recherches ancrées dans le domaine des sciences du langage s'intéressent principalement aux interactions en ligne que des entretiens et questionnaires viennent étayer.

**Bibliographie restreinte :**

Combe Celik, C. (2012). "Facebook pour l'enseignement/apprentissage informel du FLE : une étude de cas". In M. Sidir, G.-L. Baron et E. Bruillard (dirs), Actes du colloque Journées Communication et Apprentissage Instrumentés en réseau (JOCAIR), Amiens 6-7-8 septembre 2012. p.191-201.

Conole, G. & Alevizou, P. (2010). *A literature review of the use of Web 2.0 tools in Higher Education*. Report commissioned by the Higher Education Academy.

[http://www.heacademy.ac.uk/assets/EvidenceNet/Conole\\_Alevizou\\_2010.pdf](http://www.heacademy.ac.uk/assets/EvidenceNet/Conole_Alevizou_2010.pdf)

Crook, C. (2008). *Web 2.0 technologies for learning: The current landscape – opportunities, challenges and tensions*. BECTA. [http://dera.ioe.ac.uk/1475/2/becta\\_2008\\_web2\\_currentlandscapeadditional\\_litrev.pdf](http://dera.ioe.ac.uk/1475/2/becta_2008_web2_currentlandscapeadditional_litrev.pdf)

Guth, S. & Helm, F. (2010) (dir.). *Telecollaboration 2.0: Language, Literacies and Intercultural Learning in the 21st Century*. Berne : Peter Lang.

Kaplan, A. M. & Haenlein, M. (2010). "Users of the world, unite! The challenges and opportunities of Social Media". *Business Horizons*, vol. 53, n° 1. pp. 59-68.

Lamy, M.-N. & Hampel, R. (2007). *Online Communication in Language Learning and Teaching*. Basingstoke : Palgrave-McMillan.

Lord, G. & Lomicka, L. (dir.) (2009). *The Next Generation: Social Networking and Online Collaboration in Foreign Language Learning*. San Marcos, TX : CALICO publications.

O'Dowd, R. (dir.) (2007). *Online Intercultural Exchange: An Introduction for Foreign Language Teachers*. Bristol, UK : Multilingual Matters.

Siemens, G. (2005). Connectivisme: Une théorie de l'apprentissage à l'ère numérique, *International Journal of Instructional Technology and Distance Learning* 2 (10).

Thomas, M. (dir.) (2009). *Handbook of Research on Web 2.0 and Second Language Learning*. Hershey, PA : IGI Global.

Turkle, S. (2011). *Alone Together: why we expect more from technologies and less from each other*. New York : Basic Books.

### **Intégration de l'équipe C3S (EA 4660).**

3) Le laboratoire C3S participera à cet axe transversal en étudiant la question du numérique et de l'innovation tant au point de vue sociologique qu'au point de vue des sciences de l'information et de la communication. Cette participation sera portée par Mme Fairouz Lima.

L'écriture a modifié les modes de pensée (Goody, 1998) et a donné lieu à une nouvelle ère : la logosphère. L'imprimerie a bouleversé les formes de diffusion de l'information (McLuhan, 1977) et a donné lieu à la graphosphère. Aujourd'hui, le tournant numérique pris par la société modifie et interroge les conditions d'accès et de production des savoirs. La révolution numérique n'est plus un slogan ; nous sommes dans l'hypersphère (Merzeau, 1998) ; nous sommes environnés de TIC. Comme pour l'écriture, il n'est pas impossible que le numérique fasse éclore un nouveau mode de pensée. Nous opposons d'ailleurs les « digital natives » aux « digital immigrants ».

Penser le numérique aujourd'hui, c'est réfléchir aux modalités d'accès au savoir, à l'apprentissage, aux nouvelles formes de lecture et d'écriture. Il semble nécessaire de porter un regard réflexif et une analyse critique sur la question du numérique à l'école. Introduire les TIC, c'est enseigner avec les outils d'aujourd'hui et rendre les élèves capables de les saisir avec conscience, compétence et esprit critique. L'introduction du numérique à l'école doit dépasser les questions de l'utilisation et de l'initiation à l'outil. L'éducation à des usages permettant de faire face aux « info-pollutions » du web 2.0 et à celles du web sémantique de demain, l'initiation aux « bonnes » pratiques en matière des TIC, pourraient faire l'objet de nouvelles réflexions.

#### ***Bibliographie restreinte :***

Debray Régis, *Cours de médiologie générale*, Paris, Gallimard, 1991

Goody Jacques, *La raison graphique : la domestication de la pensée sauvage*, Paris, Ed .de Minuit, 1998

Kambouchner, Stiegler et al., *L'école, le numérique et la société qui vient*, Paris, Mille et une nuits, 2012

Mcluhan Marshal, *La galaxie Gutenberg : La genèse de l'homme typographique*, Paris, Gallimard, 1977

Merzeau Louise, « Ceci ne tuera pas cela », *Pourquoi des médiologues ?* Paris, Gallimard, 1998

Serres Michel, *Petite poucette*, Paris, Éd. le Pommier, 2012